ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.

EN VENTE :

Au MUSÉE DE GIZEH et chez les principaux libraires du Caire;

Chez Ernest LEROUX, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris;

Chez Bernard QUARITCH, 15, Picadilly, Londres;

Chez Karl W. HIERSEMANN, 3, Kœnigsstrasse, Leipzig.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

TOME PREMIER.

LE CAIRE.

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

M DCCCC.

AVERTISSEMENT.

En prenant possession du poste de Directeur, M. Loret avait annoncé l'intention de fonder une revue nouvelle d'Égyptologie, dont les savants attachés au Musée de Gizeh devaient être les rédacteurs attitrés. Il obtint du Gouvernement Égyptien un crédit de 200 L. E. pour mettre ce projet à exécution, et, dès la fin de 1897, il confia à l'Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale le manuscrit de quelques articles destinés à prendre place dans ces Annales du Service des Antiquités de l'Égypte. *L'idée était heureuse en elle-même, mais la publication ne fut pas menée aussi activement qu'elle aurait pu l'être. Lorsque la direction me revint, au mois de Novembre 1899, trois feuilles seulement étaient tirées, et la valeur de trois autres se trouvait en placards. Je pressai la correction des épreuves, et le premier fascicule parut en Avril 1900.*

M. Loret avait mis en réserve pour le second fascicule une note de l'Inspecteur Mohammed effendi Chabân sur les fouilles du Déir-el-Ezâm; il en avait même fait graver les clichés. J'y joignis des notices de M. Daressy sur la seconde trouvaille de Déir el-Baharî, sur la chapelle d'Ouazmasou et sur des découvertes déjà anciennes, puis les rapports des inspecteurs sur les travaux exécutés à Karnak et à Sakkarah au cours de l'hiver 1899-1900, enfin des notes diverses sur des entreprises moindres ou sur de menus faits archéologiques, et j'obtins ainsi la matière de deux livraisons nouvelles qui complétèrent le premier volume. L'exécution matérielle laisse quelque peu à desirer: si l'impression est bonne, le papier pourrait être meilleur et les clichés sont médiocres pour la plupart. Je donnerai mes soins à ce qu'il en soit autrement désormais, et j'espère qu'on me pardonnera ces imperfections de début. En ce qui concerne le choix des sujets, j'estime qu'on m'approuvera d'écarter des Annales *tous les articles de pure discussion ou de critique scientifique: les journaux publiés en Europe, la* Zeitschrift *de Berlin, les* Proceedings *de la Société d'Archéologie Biblique, le* Recueil, *la* Revue Égyptologique, *le* Sphinx, *l'*Orientalistische Literaturzeitung, *ont plus qualité qu'elles pour les recevoir. Je crois qu'en revanche elles rendront des services réels à notre science, si l'on y insère chaque année les rapports des Inspecteurs*

généraux et locaux, sur les fouilles qu'ils auront dirigées ou sur les sites qu'ils auront parcourus au cours de leurs inspections, ainsi que la reproduction presque sans commentaire des inscriptions ou des objets qui seront sortis des travaux entrepris par la Direction. On peut se figurer déjà par l'examen des mémoires insérés aux deux dernières livraisons de ce volume, la composition des volumes suivants; je souhaite que nos confrères veuillent bien s'en montrer satisfaits.

G. Maspero.

Louxor, le 26 Décembre 1900.

ANNALES

DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

PRISES AU GEBEL ABOU FODAH

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Les dangers de la navigation au Gebel Abou Fodah ont toujours fait négliger l'exploration méthodique de la montagne contre laquelle le Nil vient se heurter à quelques kilomètres de Manfalout.

Primitivement, depuis Sawalem jusqu'au grand cirque de montagnes de Haggi Kandil et Tell el Amarna, le Nil devait passer constamment au pied de la montagne. Les caprices du fleuve ont amené de grands atterrissements vers la région sud du Gebel Abou Fodah, et ce n'est qu'après la boucle de Manfalout, au cheikh Abou Machale qu'il reprend son cours primitif dont il s'éloigne rarement par la suite.

La montagne est haute, escarpée, découpée en falaise. Les vents y soufflent presque constamment en tempête: c'est, avec le Gebel Haridi, le Gebel el Asarat et le Gebel el Tarif, un des points les plus redoutés des voyageurs et des marins.

Quelques ravins percent la montagne et aboutissent au fleuve.

Les routes du désert ne sont pas, dans cette partie de l'Égypte, semblables à celles que j'ai suivies sur le plateau lybique, aux Oasis ou dans le Saïd.

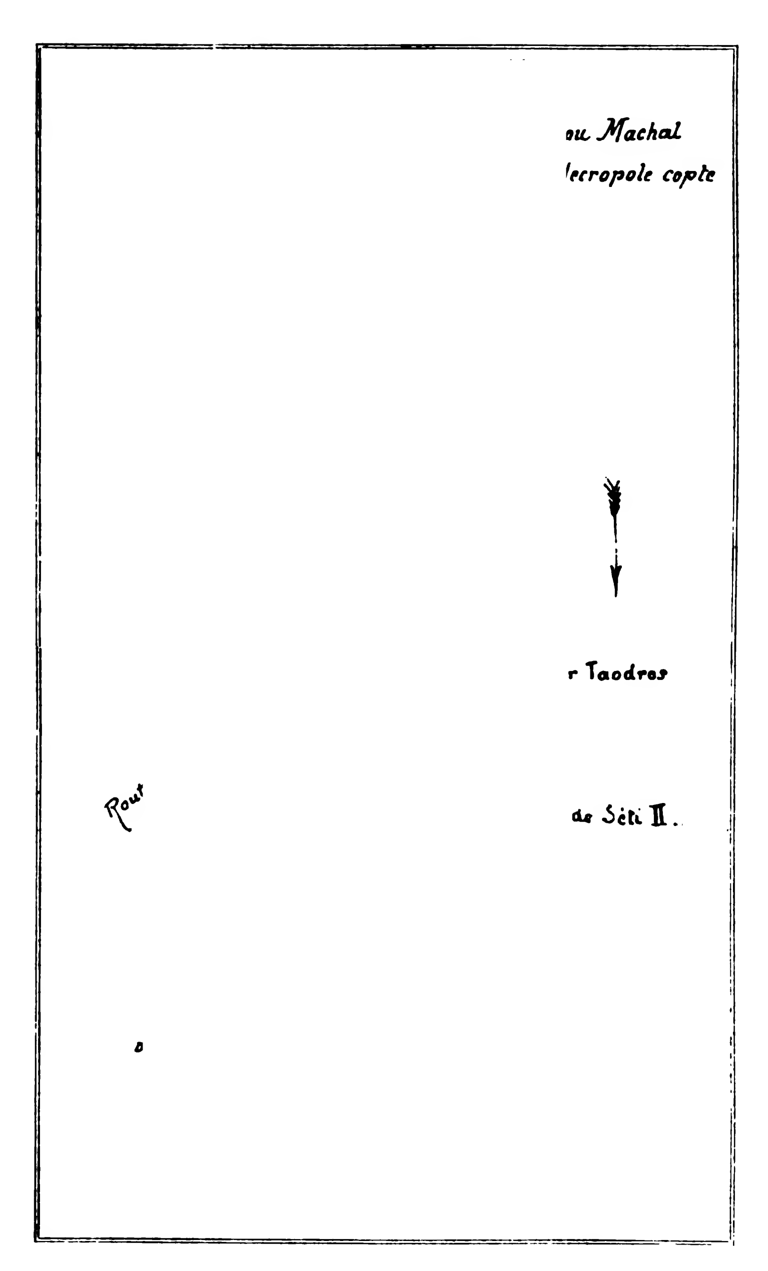
Là, sur la rive ouest, l'escalade des *'agabah* est nécessaire pour gagner le haut plateau qui s'étend à l'infini, sans presque même une ondulation, rayé par les longs sillons blancs que les caravanes ont tracés depuis des temps immémoriaux. Car les routes sont demeurées toujours les mêmes et la détermination de l'emplacement des villes antiques, des points terminus des chemins qui mettaient l'Égypte en relations avec le centre de l'Afrique peut se faire de façon presque mathématique pour quiconque connaît exactement la marche des caravanes actuelles.

La structure géologique de la rive arabique est toute autre. Là, le système orographique est composé de longues chaînes de montagnes (encore mal connues, d'ailleurs) entre lesquelles courent de beaux vallons ne présentant que peu de difficultés à la marche vers la mer Rouge et ses ports.

Ces ports, on le sait, n'ont jamais pris grande extension par suite de la difficulté qu'il y a d'y vivre et Myos Hormos, Koseïr et Bérenice n'ont eu que des périodes intermittentes d'existence lorsque quelque souverain voulait ouvrir une nouvelle route vers l'Orient.

La rive ouest de la mer Rouge est, dans ces parages, d'une sauvagerie extrême. Les tempêtes sont fréquentes, et il n'est pas rare que quelque navire ne se brise sur les écueils et les récifs corallifères où sa perte est assurée. A terre, les sources sont rares et éloignées, peu potables; le ravitaillement de l'eau se fait par mer et coûte encore fort cher de nos jours. Les Anciens n'ignoraient pas ces fâcheuses singularités et le tableau que nous trace Diodore de Sicile des rives de la mer Rouge nous apprend quels dangers couraient ceux qui abordaient dans ces parages et la vie que menaient ceux qui étaient condamnés à demeurer dans ces lieux inhospitaliers.

Ainsi, grâce à ces circonstances naturelles, cette contrée qui aurait pu être une grande route de l'Inde vers le Nil, cette contrée riche en minéraux qui attendent encore celui qui pourra aller les chercher, est demeurée déserte, sauvage et seuls quelques Ababdehs se risquent encore dans ces solitudes, et ne fréquentent assidûment qu'une longue route située à une journée du fleuve. Elle va du Caire à Siout. Quant aux autres routes vers la mer Rouge, elles sont depuis longtemps abandonnées. Il ne faut donc nous attendre à trouver à leurs débouchés sur le fleuve que des villes à vie éphémère qui ont eu parfois une période de prospérité puis sont retombées dans l'oubli.



Croquis topographique du Gebel Abou Fodah en face de Damanhour,
en aval de Manfalout, en amont de Géziret Adras.

Je parlais tout à l'heure de la route du Caire à Siout.

Les autres routes font partie d'un réseau aboutissant à Maabdeh. Il résulte de ce fait même qu'on est en droit de s'attendre à trouver une station humaine importante tant à Maabdeh qu'à Sawalem où débouchent aussi de nombreux chemins.

MAABDEH.

Maabdeh est connu depuis fort longtemps par sa grotte immense où sont demeurées de si nombreuses momies d'hommes et de bêtes.

La description de Maabdeh est donnée parfois sous le nom de grottes de *Samoun*.

Macrizi nous donne la curieuse légende arabe qu'il a recueillie au *Cheikh Ilkil* dans son chapitre des *Merveilles ou des trésors enfouis*.

Mariette, cité par Chabas (*Antiquité historique*, p. 342) avait trouvé des silex taillés sur le plateau.

Caldavène et Beuvery (p. 262 et suiv.) y signalent la présence du spath à double réfraction, semblable sans doute à celui que j'ai trouvé moi-même à Tell el Amarna.

CHEIKH ABÔU MACHALE.

A 10 kilomètres en aval de Manfalout, presqu'en face le village de Damanhour, le Nil, allant au nord, vient se heurter contre le Gebel Abou Fodah et dévie au nord-ouest. Non loin se voient une petite coupole blanche et un tamarix solitaire.

C'est là où repose le cheikh Abou Machale.

A 200 mètres plus au nord, devant un cirque creusé dans la montagne est un petit cimetière qui ne m'a fourni que quelques débris insignifiants et des étoffes d'époque copte. Quelques grosses briques sont éparses dans la masse des décombres. C'est une très pauvre nécropole qui, sans doute, ne produirait que bien peu de chose.

Lorsque la hauteur du Nil le permet, on suit la haute falaise sur la mince berge que laisse le fleuve à son pied. On trouve quelque temps après

des traces de sebakh qui dénoteraient que quelques sépultures peuvent se rencontrer là, sous le sol, et l'on arrive au ouady el Deïr el Emir Taodros.

OUADY EL DEÏR EL EMIR TAODROS.

Le long du rivage sont plusieurs maisons misérables où logent quelques coptes. Dans le flanc de la montagne, au sud, se voient des chambres de carrières, sortes d'abris sous roches où des êtres humains gîtent. Sur le flanc nord, en face des carrières est perché le couvent de l'Emir Taodros auquel on accède par un raide chemin creusé dans le roc.

Le centre du ouady est occupé sur une longeur d'environ un kilomètre par une nécropole copte moderne d'aspect fort pittoresque. Ce terrain paraît avoir cette destination funéraire depuis longtemps si l'on en juge par quelques vieilles tombes abandonnées et quelques dénivellements de terrain.

Passé la nécropole, le vallon continue vers l'infini, vers le désert. Arrive un carrefour où plusieurs routes aboutissent. L'une va vers Abou Machale, l'autre grimpe sur la montagne. Elle s'appelle «Essalam aleï koum» (*sic*) par allusion au salut qu'on s'adresse parfois entre voyageurs quand on se rencontre sur ce chemin. Ici on met genou en terre, on arme son long fusil et l'on attend la réponse.

C'est du moins ce que m'a conté le gafir Salem, un arabe qui connaît fort bien le pays, d'ailleurs et qui a dû, je crois, adresser, dans sa vie, bien des saluts semblables.

Le chemin d'Essalam aleï koum, impraticable aux bêtes, escalade la montagne et redescend au sud au Deïr el Emir Taodros, à un point où, à 30 mètres environ au-dessus du fleuve, sont gravés les deux cartouches de Seti II en caractères gigantesques. Tout à côté s'agite une des nombreuses compagnies de carriers qui démolissent la montagne à grands coups de poudre.

DARB EL KARAÏB.

A 1 kilomètre au nord du Darb el Deïr el Emir Taodros, à 500 mètres environ des deux cartouches de Seti II, s'ouvre le Darb el Karaïb qui,

s'enfonçant dans la montagne, va rejoindre cette route de caravanes allant du Caire à Siout dont parlent sans cesse les Arabes.

Ville. — A l'entrée du Darb el Karaïb subsistent les ruines d'un gros bourg, qu'on pourrait arriver à identifier peut-être avec une ville antique en se servant des *Itinéraires*.

Sur une longueur de 500 mètres environ, depuis le fleuve, s'étageant sur la montagne, sont des constructions de briques crues de grandes dimensions et dont quelques-unes, en C, par exemple, sont encore assez hautes.

Les murailles ont généralement deux briques d'épaisseur. Quelques-unes cependant sont plus massives. Presque toutes ces constructions ont les couches en intrados.

Le *sebakh* est abondant et, disent les gens, de très bonne qualité. On y trouve des mortiers, des fragments de granit, de pots de terre cuite et surtout de nombreux fragments de vases en faïence bleue ou indigo d'époque ptolémaïque. Un vase était orné d'une représentation grossière de chien. Les chiens et les chats paraissent, d'ailleurs, avoir été fort vénérés dans cette ville car leurs ossuaires sont nombreux.

Nécropole. — La nécropole vient après la ville dont elle n'est guère éloignée. Elle est en gradins sur la montagne. En D, où quelques tombes d'enfants musulmans sont creusées actuellement, est une nécropole de chiens. Quelques gradins plus haut, des chambres et des auges (j'entends par auge une excavation creusée à la surface du sol; on y couchait le mort et on recouvrait l'excavation faite avec une ou des dalles) ont été creusées dans le roc.

J'ai trouvé non loin de là, en G du plan, des os humains calcinés et réduits en petits fragments. Sont-ce des restes d'incinération? Je ne saurais le dire. Sur le versant sud, la nécropole occupe une place considérable E F. Les tombes sont généralement creusées dans le roc et se composent de chambres ou simplement d'auges. Les os de chiens et des chats, fort nombreux, se trouvent presque toujours avec le squelette humain.

Le défunt, après avoir été déposé dans sa tombe était recouvert d'une couche épaisse de ces animaux domestiques dont quelques-uns, desséchés, sont fort curieux. Les grottes et chambres funéraires sont assez nombreuses

mais sans inscriptions généralement. Toutefois, trois fragments démotiques tracés en rouge dans une petite chambre nous apprennent qu'un Hor fils de Petisi fut déposé là l'an 25 de quelque Ptolémée.

Reste à choisir entre Ptolémée I, II, III, VII, IX, X, XIII, qui ont eu un règne d'une durée supérieure à ce chiffre.

En H sont de hautes constructions en briques et de vastes buttes de sebakh.

En B enfin, sont quelques misérables masures de boue où vivent les carriers qui exploitent la montagne.

Un cimetière musulman a été établi au milieu du Darb el Karaïb depuis trois ans. Sa situation n'entraverait nullement des recherches archéologiques.

La ville et la nécropole du Darb el Karaïb vaudraient la peine qu'on s'y arrêtât quelque jour et que des recherches y fussent faites. On aurait de grandes chances d'y trouver des antiquités, des momies, des étoffes et peut-être des papyrus grecs ou démotiques.

En ressortant du Darb el Karaïb la montagne continue sans incident, fort écroulée, jusqu'au Darb Ahmed et au ouady Magberi.

LE DARB AHMED ET LE OUADY MAGBERI.

Après avoir quitté le Darb el Karaïb j'ai pris à gauche, dépassé l'île et rejoint la falaise à Nezlet Qoceir.

Quelques beaux acacias, des doums et des palmiers forment rideau à l'entrée des deux gorges.

Le ouady Magberi qui plus tard prend le nom d'El Arkoub asfar marche parallèlement au fleuve, non loin de la falaise à pic et va déboucher à Maabdeh.

En A et en B sont des buttes de décombres, des constructions, des murs longs semblables à des remparts.

Plus loin est, ou plutôt était la nécropole, au milieu de laquelle vint un jour reposer le cheikh Mohammed el Magberi. Cette nécropole a une destinée singulière. L'exploitation des carrières du Gebel Abou Fodah a pris une grande extension depuis quelques années, et les travailleurs s'acharnent particulièrement au sud du cheikh Mohammed el Magberi et font *sauter les momies à grands coups de poudre.*

J'ai vu ces choses de mes propres yeux le 13 juin 1897.

Les carriers, d'ailleurs n'attachent aucune importance à celà, ne cherchant qu'à tirer des pierres de la montagne, et les momies roulent avec les décombres jusqu'en bas de la falaise.

Heureusement, l'édicule funéraire du cheikh Mohammed el Magberi arrêtera bientôt l'effort des carriers de ce côté, et la moitié de la nécropole, grâce à cette protection, n'aura pas le sort de l'autre.

Les momies sont d'époque copte, emmaillottées dans leurs habits aux belles tapisseries et enterrées à même le sol.

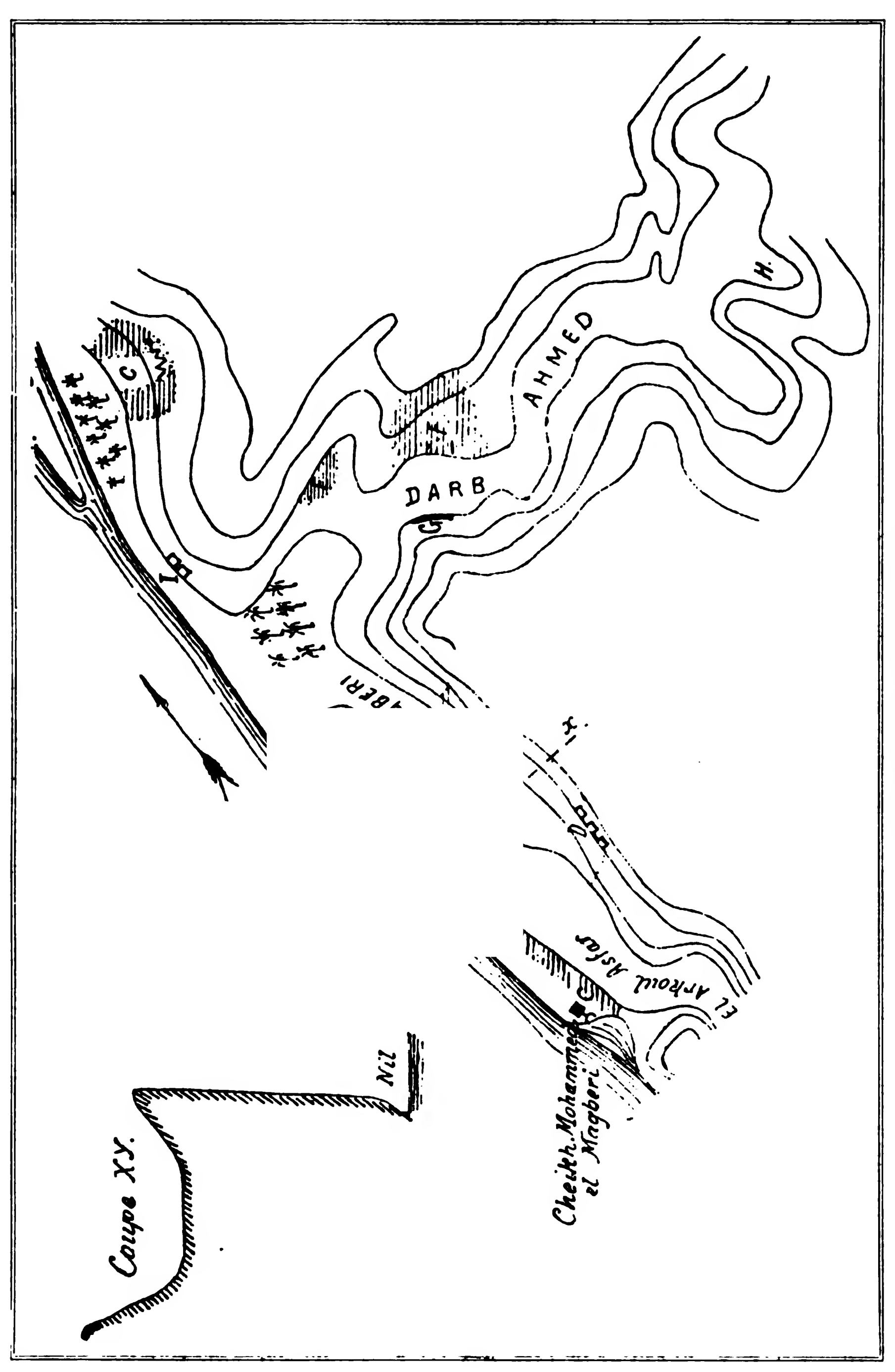
Il y a très peu de travail à faire pour tirer quelques morts de terre et les dépouiller de leurs ornements funéraires dont j'ai rapporté quelques échantillons au Musée.

J'estime qu'il y a bien encore deux ou trois cents momies enterrées autour du cheikh Mohammed el Magberi.

Lorsqu'on passe devant le ouady Magberi et qu'on regarde la montagne de loin, de l'autre rive ou du chemin de fer, le ouady ne se devine pas et le Gebel Abou Fodah semble n'être qu'une grande falaise au haut de laquelle sont creusées de vastes chambres à même le roc.

Ces chambres ne sont autre chose que les carrières situées sur le flanc est du ouady Magberi (D du plan). Un escalier, taillé dans le roc à l'époque égyptienne, mène jusqu'à leur entrée. Il est encore en fort bon état. Les carrières elles-mêmes étaient fort bien tenues: l'extraction a été faite avec un soin extrême, chaque pierre découpée et taillée et les carriers modernes n'ont pas à se louer de la comparaison qui peut être établie entre eux et leurs devanciers.

Ces carrières sont dignes d'être mentionnées à cause des deux célèbres épures de chapiteaux (tracés à l'encre rouge sur deux parois) qui, depuis



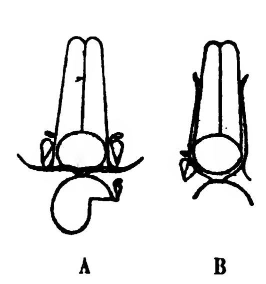
Le Darb Ahmed et le Ouady Magberi.

les travaux de la Commission d'Égypte, ont été reproduites, très fidèlement d'ailleurs, dans tous les ouvrages traitant d'archéologie ou d'architecture égyptiennes.

Ma copie comparée avec d'autres éditées ne m'a pas donné de variantes appréciables.

Une jolie stèle d'époque ou de style greco-romain a été gravée sur la paroi opposée à celle où est tracée l'épure du chapiteau hathorique. Deux tableaux symétriques la composent.

A gauche le roi coiffé A fait une offrande à Thot, suivi d'un hiéracocéphale et d'une déesse coiffée B. A droite, même cérémonie devant Amon, Khem et une autre divinité. Les caractères gravés sont illisibles ainsi que les cartouches royaux. J'ai cru y lire les noms de Tibérius Claudius mais je ne suis nullement sûr du bien fondé de ma lecture.



Les paysans ont défoncé cette stèle dans l'espoir de trouver une cachette et un trésor.

A droite l'inévitable Castex, en l'an VII, grava son nom.

Des inscriptions grecques assez nombreuses ont été tracées sur les murs de cette carrière. Elles demanderaient à être étudiées par un helléniste compétent car leur lecture est difficile. En voici une écrite en grands caractères:

ΑΣΠΙΔΑΣΗΡΑΚΛΗΟΥ
ΤΟΝΚΥΡΙΟΝΤΙΜωΝ

Puis par deux fois je lis CAPAΠΙωN et au-dessus APΓωNOCKACTωP. Il y en a encore beaucoup d'autres qui peut-être pourraient être retrouvées dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte.

Le Darb Ahmed qu'on rencontre immédiatement après le ouady Magberi est très grand et beau. Il s'enfonce dans la montagne en faisant de nombreux circuits et va rejoinre la route de caravanes du Caire à Siout. Sa direction est N.-E.-E. Dès le début le sol s'exhausse d'une marche et passé le point F, une vaste dune de sable rejette le passage à gauche. Passé cet obstacle, la route redevient fort belle.

A droite en entrant, dans le flanc de la montagne sont deux excavations funéraires. Dans l'une d'elles est creusé un puits aujourd'hui à demi-vide.

Puis en E voici des vestiges de constructions en briques et en G de vastes carrières creusées à rez de sol. Je n'y ai rien rencontré, sinon des nuées de chauves-souris.

En F est le point intéressant du Darb Ahmed. Imaginez-vous une immense nécropole, longue de 200 ou 300 mètres couvrant toute la pente de la montagne. Les morts sont là, pressés les uns contre les autres, abandonnés depuis longtemps. Parfois la pluie tombe, forme des ruisseaux au haut de la falaise, passe sur les morts et enlève la mince couche de terre qui les recouvrait encore. Les os blanchissent ensuite au soleil et les étoffes tapissées s'éparpillent au hasard.

L'homme qui me conduisait me dit que plus loin, au point H se trouvaient d'autres tombeaux recouverts de grosses pierres; j'y allai. Dans une très belle gorge était un amoncellement de cailloux rappelant comme aspect les tombes gauloises. Quelqu'un avait écarté les pierres, fouillé le sol et, le trouvant dans son état primitif, n'avait pas été plus loin et avait eu raison.

Sorti du Darb Ahmed, en suivant la rive du fleuve, je gagne quelques palmiers, puis l'ouverture d'un canal.

Non loin de là se trouvent encore des carrières sans inscriptions et quelques buttes de décombres. Et la montagne redevient abrupte jusqu'à Deïr Qoceir où sont d'autres ruines.

QOCEIR, DEIR QOCEIR ET LE DARB ESSCHEIKH EL ATIEH.

Du Darb Ahmed jusqu'à Qoceir, rien n'est à signaler, car la montagne ne prête à aucun travail humain. Les dunes de sable et les collines de diluvium sont collées contre elle et confinent aux terres labourées; aussi n'ai-je rien trouvé d'intéressant.

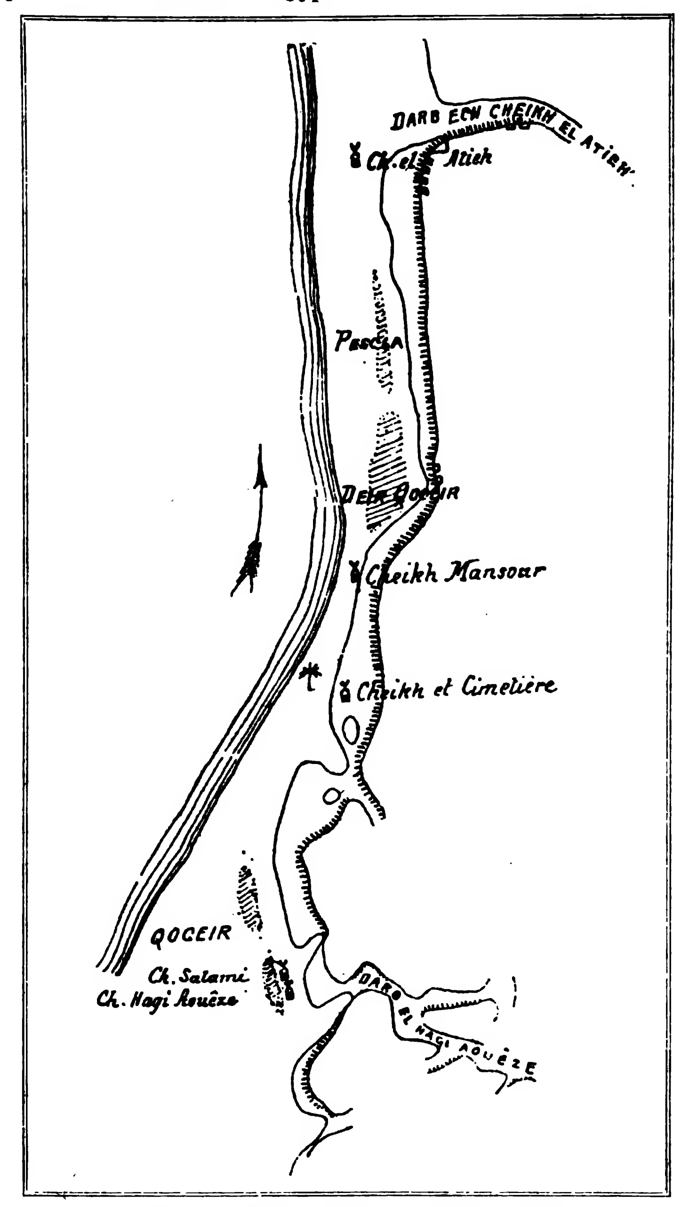
Le village de Qoceir n'existe pas, pour ainsi dire. On désigne sous ce nom une série de huttes indépendantes les unes des autres, alignées parallèlement à la montagne et ombragées par des palmiers.

Les cheikhs Hagi Aouèze et Salmi ont leurs tombeaux à l'extrémité sud de Qoceir.

Non loin de là est le Darb el Hagi Aouèze, grand et beau mais bientôt obstrué par des dunes de sable.

Je n'y ai trouvé que quelques silex taillés peu intéressants.

Jusqu'à Deir Qoceir, on ne trouve, à mi-côte, que l'ouverture d'une route qui, d'après la Commission d'Égypte, va à Maabdeh.



Qoceir, Deir Qoceir et le Darb essheikh el Atieh.

Le Deir Qoceir est aussi misérable que Qoceir. Il y a là de grandes buttes

de décombres sur lesquelles sont quelques maisons, des palmiers et des doums. Dans la montagne une carrière antique ne donne aucune inscription.

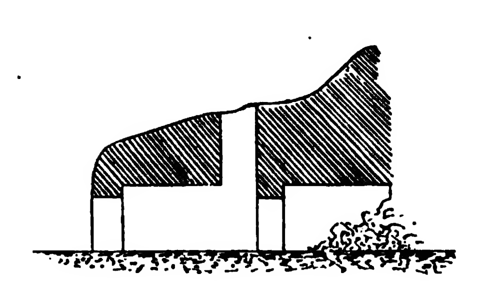
Au nord est une longue bande rouge. C'est un amas considérable de tessons de poterie marquant l'endroit où, d'après Hamilton, aurait été jadis la Pescla de *l'Itinéraire* d'Antonin.

Cette opinion n'est pas la mienne car l'emplacement est mauvais, sans port ni débouché aucun dans la montagne.

Au sud de Deir Qoceir, à mi-falaise, est un saint vénéré où les femmes vont en pèlerinage.

Le Darb essheikh el Atieh présente sept tombes ouvertes où les paysans vont ramasser le guano des chauves-souris. Le linteau de leurs portes est semblable à ceux de l'ancien empire. Les puits n'ont pas été fouillés et les tombeaux B et C sont à déblayer entièrement.

Enfin le tombeau D nous a fourni quelques inscriptions. Un puits a été creusé à même le roc et permet d'accéder au tombeau par sa partie supérieure. Il a servi sans doute à la descente de la momie.



Tombeau D.

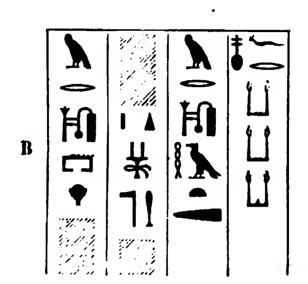
Les parois de la première chambre avaient été solidement crépis. En enlevant une couche très dure de ce crépi, j'ai trouvé dessous des dessins et des bas-reliefs qui, rien que par leur style auraient dénoté l'ancien empire.

Deux fragments de texte sont venus m'indiquer le nom et les fonctions du propriétaire de ce tombeau.

A



B



Ces tombeaux n'ont jamais été fouillés sérieusement. La montagne en cache encore d'autres qu'il serait très facile de trouver sans grands frais.

Là, s'est arrêtée mon exploration du Gebel Abou Fodah.

Une autre fois, il faudrait donc repartir du Darb essheikh el Atieh pour aller jusqu'au cirque de Tell el Amarna. Dans ce court trajet, on aurait de fortes chances de trouver encore des choses intéressantes, particulièrement au Ouady Abou Genneh, au cheikh el Arbaïn et au Ouady Gamous.

12-16 juin 1897.

G. Legrain.

UN AUTOGRAPHE DE CHAMPOLLION

À BENI HASSAN

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Champollion, dans ses *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie,* parle (p. 213) de la manie que de tout temps les voyageurs eurent d'écrire sur les monuments antiques. Cependant, comme aucun document ne lui paraissait indigne de son attention, il copiait les plus remarquables de ces graffiti, soit par leur contenu, soit par leur intérêt sous le rapport paléographique. « Ce sont toujours des matériaux, disait-il, et tout trouve sa place dans mes portefeuilles égyptiens qui auront bien quelque prix translatés à Paris. »

Et il ajoutait en note : « A Beni Hassan-el-Qadim, dans le tombeau du nommé Roteï (c'est l'hypogée composé d'une seule chambre rectangulaire, ornée dans le fond de deux rangées de trois colonnes, et dont la porte regarde à l'ouest et la vallée de l'Égypte), on remarque sur la paroi méridionale un enfoncement régulièrement taillé comme une armoire, et c'est dans l'épaisseur de cet enfoncement que j'ai trouvé écrite au charbon, et presque effacée, cette inscription bien simple: 1800, 3e RÉGIMENT DE DRAGONS. Je me suis fait un devoir de repasser pieusement ces traits à l'encre noire avec un pinceau, en ajoutant au-dessous. J. F. C. RST. 1828 (J.-F. Champollion *restituit*) ».

L'idée m'est venue de rechercher si ce double graffiti historique existait encore et de le copier. Je l'ai retrouvé exactement à la place indiquée dans le tombeau de Khiti (alias Roteï).

Sans l'indication précise de Champollion, le visiteur non prévenu passerait rapidement devant l'enfoncement régulièrement taillé comme une armoire. Par la suite des années, l'encre dont il repassa pieusement l'inscription a jauni, est devenue presque incolore, et, chose singulière, a formé une sorte de vernis qui recouvre les traits de charbon que tracèrent ceux de la campagne d'Égypte; en sorte que cette poussière noire qui devait moins demeurer que l'encre subsiste encore près de cent ans après avoir été posée.

Quant à l'inscription de Champollion même, il est presque impossible de la voir, à moins de connaître le texte auparavant.

Voici le facsimilé que j'ai fait de ce double graffiti historique.

1800

3e regiment de dragons

J.F.C. RST

1828

L'inscription entière mesure à peine 50 centimètres de haut.

Beni Hassan, 13 janvier 1898.

G. Legrain.

FOUILLES

DE DEIR EL BIRCHEH

(NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1897)

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Les fouilles exécutées à Deir el Bircheh pendant les mois de novembre et décembre 1897 ont été faites sur trois points différents : 1° la plaine; 2° le plateau au sommet de la montagne; 3° les pentes de la montagne.

1. Fouilles dans la plaine.

Entre le village de Deir el Bircheh et la montagne s'étend une plaine de sable d'un kilomètre de largeur. Immédiatement derrière le village il existe un vaste cimetière moderne où sont enterrés tous les chrétiens, coptes, grecs, etc., des environs, jusqu'à Rodah et Mellaouï. En étendant ce cimetière vers l'est on a rencontré une nécropole antique que sans ce concours de circonstances rien n'aurait révélé. Des fouilles exécutées au hasard dans ce terrain ont mis à jour une douzaine de tombes du moyen empire. Chacune d'elles consiste en un puits profond de trois à huit mètres dont les parois sont construites en briques crues. Dans le mur sud est percée une porte cintrée par le haut donnant accès dans la chambre du sarcophage. Malheureusement l'humidité avait détruit tout ce qui se trouvait de fragile dans ces caveaux, les cercueils étaient en mauvais état, les momies réduites en poussière. On a recueilli seulement des chevets en albâtre, des perles et extrémités de colliers en émail bleu, ces dernières en forme de tête d'épervier[1],

---

[1] Entrée 32854.

portant le nom des personnages et [1], fig. 1, des fragments de vases en faïence, des imitations de vases à libation non creusés, une

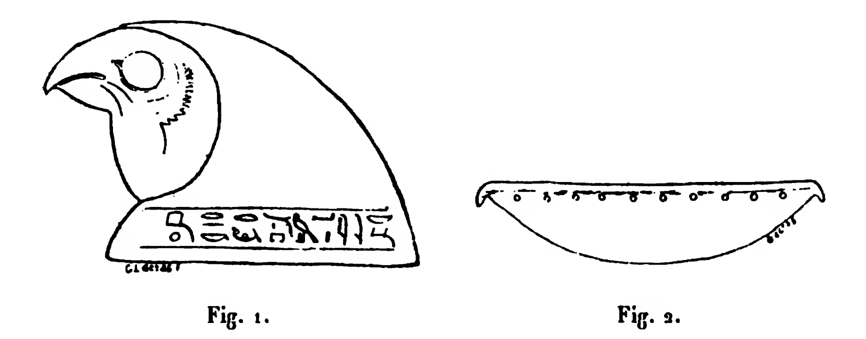


Fig. 1. Fig. 2.

hache en bronze [2], fig. 2, percée de dix trous servant à passer les liens d'attache du manche, un couteau en silex, fig. 3, de 0 m. 135 millim. de lon-

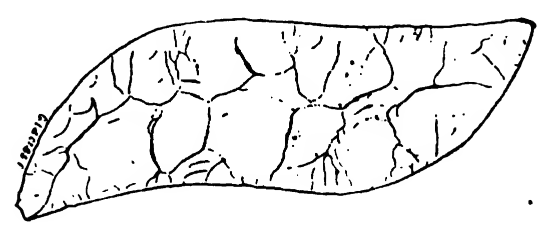


Fig. 3.

gueur à bords dentelés [3], etc. On ne voit aucune trace d'édifice construit sur le sol au-dessus de ces tombes.

2. Fouilles sur la montagne.

Directement derrière Deir el Bircheh on remarque sur les flancs de la montagne un chemin antique dont la largeur varie de 3 à 5 mètres; il est bordé de grosses pierres entre lesquelles on a versé du mortier et devait primitivement avoir été soigneusement aplani pour permettre le traînage de monuments pesants. Ce chemin monte d'abord droit puis arrivé à mi-côte

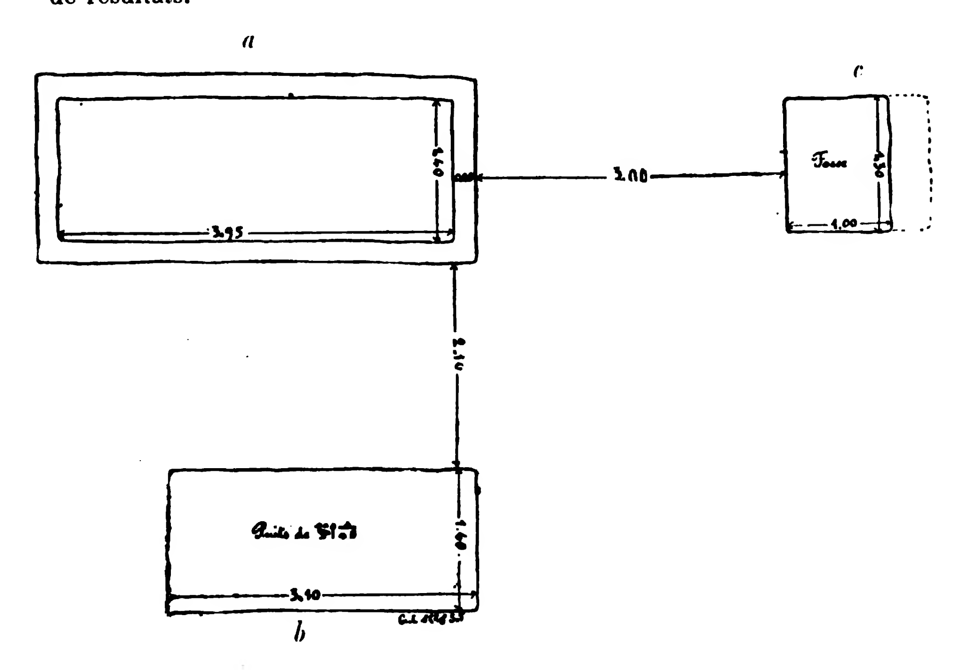
---

(1) E. 32855.

(2) E. 32858; long. 0 m. 235 millim.

(3) E. 32859'.

il incline vers le nord jusqu'au sommet de la montagne; de là il reprend vers l'est sur une longueur d'environ 100 mètres et se termine enfin à un endroit où une dépression du sol est avoisinée par un amoncellement de gros blocs de silex. Ce point devait forcément attirer l'attention, aussi MM. Fraser et Newberry avaient-ils commencé à déblayer le fond de cette dépression où ils rencontraient de suite l'ouverture d'un puits de dimensions anormales puisqu'il mesure 4 mètres de longueur, du nord au sud, et 1 m. 40 cent. de de largeur. Il était rempli de pierres analogues à celles amoncelées tout à côté ce qui rendait son excavation longue et dispendieuse, aussi la fouille avait été arrêtée après avoir atteint une profondeur de 25 mètres sans donner de résultats.



Tout autour de l'orifice du puits on remarque une rainure de 0 m. 20 cent. de large et autant de profondeur destinée sans doute à recevoir les extrémités des dalles qui fermaient le puits. La non existence en place de ces dalles et l'amas de blocs extraits du puits prouvaient que le puits avait été anciennement l'objet de fouilles mais il restait quelque espoir que les pillards s'étaient lassés et qu'on retrouverait intacte la chambre souterraine, aussi profitant du travail déjà fait on a vidé le puits jusqu'au fond.

À 32 mètres de profondeur on rencontra dans la paroi sud une sorte de niche de 1 mètre de côté et 1 m. 20 cent. de profondeur mais ce n'est qu'à 46 mètres que le puits s'arrêtait enfin.

a. — Vers le sud s'ouvre la chambre sépulcrale mesurant 4 mètres sur 1 m. 80 cent., grossièrement taillée dans le roc. Le personnage pour lequel avait été préparée cette tombe devait reposer dans un double coffre rectangulaire en bois, mais les voleurs avaient mis en pièces tout ce qui se trouvait dans le caveau et emporté les petits objets. On n'a retrouvé que quelques planches des cercueils, couvertes d'inscriptions en hiératique du moyen empire et les canopes plus ou moins bien conservés.

b. — Pendant qu'on procédait au vidage du grand puits on s'aperçut qu'il existait tout à côté et à l'ouest un autre puits, la distance entre eux n'étant que de 2 m. 10 cent.

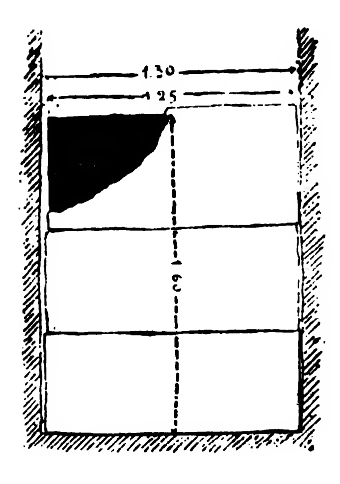


Fig. 1.

Le chemin conduisant au grand puits passait au-dessus de son ouverture qui mesure 3 m. 10 cent. sur 1 m. 40 cent. Ce puits moins vaste que son voisin n'a que 6 m. 95 cent. de profondeur. Au sud une porte de 1 m. 60 cent. de hauteur était encore bouchée par trois dalles posées l'une sur l'autre par la tranche, mais là aussi les voleurs avaient passé et une brèche faite à la partie supérieure d'une dalle, fig. 1, leur avait permis de s'introduire dans la chambre. Celle-ci mesure 3 m. 05 cent. de longueur et 1 m. 10 cent. de largeur; elle n'est pas horizontale : le sol a une pente d'environ 10 degrés, sans doute destinée à faciliter le glissage du sarcophage dans ce caveau où peu d'hommes pouvaient se tenir pour le manœuvrer.

Le cercueil était double[1], se composant de deux caisses rectangulaires placées l'une dans l'autre, et mesurant respectivement $2^{m}65 \times 1^{m} \times 1^{m}20$

[1] E. 32980.

et 2^{m} 28 × 0^{m} 67 × 0^{m} 80. Extérieurement elles ne sont ornées que de bandes d'hiéroglyphes gravés et peints en vert sur le fond général jaune, contenant les prières funéraires ordinaires en faveur de la dame Sit-udj-hotep [hieroglyphs]. Sur un des grands côtés, vers l'angle nord-est sont en outre gravés deux grands oudjas [hieroglyphs]. L'épaisseur du grand couvercle n'est pas moindre de 0 m. 18 cent.; les parois n'ont que 0 m. 10 cent.

A l'intérieur les cuves sont couvertes d'inscriptions. Sur les côtés ce sont deux ou trois lignes horizontales de grands hiéroglyphes multicolores, contenant des [hieroglyphs] en faveur de la défunte, puis des représentations d'objets divers d'ameublement, de toilette, d'armes, etc., enfin plus bas de longs textes funéraires en colonnes verticales écrits en hiératique à l'encre noire. Sur les fonds, de grands tableaux relatifs à la topographie des Champs-Élysées sont accompagnés de textes explicatifs. Seuls les dessous des couvercles sont anépigraphes, encore toutefois que des lignes aient été tracées en vue d'y écrire de longs textes.

Les anciens violateurs avaient brisé les petits côtés (ceux de la tête) tournés vers le puits, pour extraire la momie dont il n'a été retrouvé que des lambeaux. Suivant une coutume en usage sous le moyen empire les joints mêmes des planches n'étaient pas laissés blancs et sur la tranche des panneaux par suite de cette disjonction on aperçoit les images des génies funéraires légèrement gravées. En outre des dégâts commis par les voleurs les cercueils ont eu à souffrir des atteintes d'insectes xylophages : le fond du grand cercueil et ses panneaux latéraux sur une hauteur d'une dizaine de centimètres ont été rongés par les coléoptères que les arabes appellent *gorda*.

Le mobilier funéraire avait été emporté, on n'a retrouvé dans les décombres que des perles en émail bleu, des matelots de barques, de petits objets en bois : coiffures, vêtements, uræus, etc., semblables à ceux peints sur les côtés du sarcophage et portant leur nom inscrit à l'encre rouge[1], et des fragments des canopes.

Dans le puits une caisse en bois de 0^{m} 51 × 0^{m} 255 × 0^{m} 33, dont l'époque est incertaine était remplie de grains d'orge.

c. — En continuant à sonder la dépression où se trouvent ces deux puits

(1) E. 32800.

on a découvert à 3 mètres au sud du grand puits une fosse rectangulaire de 1 m. 30 cent. de longueur sur 1 mètre de largeur à l'orifice s'élargissant plus bas d'une vingtaine de centimètres sur chaque côté, et n'ayant que 2 mètres de profondeur.

On y avait empilé de grands vases en terre cuite (haut. moy. 0 m. 40 cent.) remplis de natron, soit vidé à même les pots, soit enveloppé dans de la toile par petits paquets. Presque tous ces vases étaient brisés; quelques-uns étaient cependant intacts, encore fermés par un morceau de toile surmonté d'une calotte d'argile crue. Dans un certain nombre de pots étaient enfoncées des baguettes en branches d'acacia, sortes de chevilles longues d'environ 0 m. 25 cent. pointues à une extrémité et qui devaient servir à remuer ou à détacher les matières minérales conservées dans ces récipients.

Dans cette fosse on a en outre recueilli un grattoir en silex de 0 m. 08 cent. de long, très ordinaire[1], un fragment de coupe à bec en terre cuite, une pierre percée d'un trou rond conique sur les deux faces (aussi bien un support de gond de porte qu'un contre-poids de chadouf) enfin quelques briques crues de $0^m 37 \times 0^m 21 \times 0^m 105$.

Il ne paraît pas exister d'autres tombes dans les environs; les déblais qu'on rencontre en plusieurs places sur le plateau proviennent de petites exploitations de pierre; un sondage pratiqué au sommet du cap que forme la montagne en un endroit où de grosses pierres sont placées circulairement comme si elles entouraient un puits, a rencontré de suite le sol naturel.

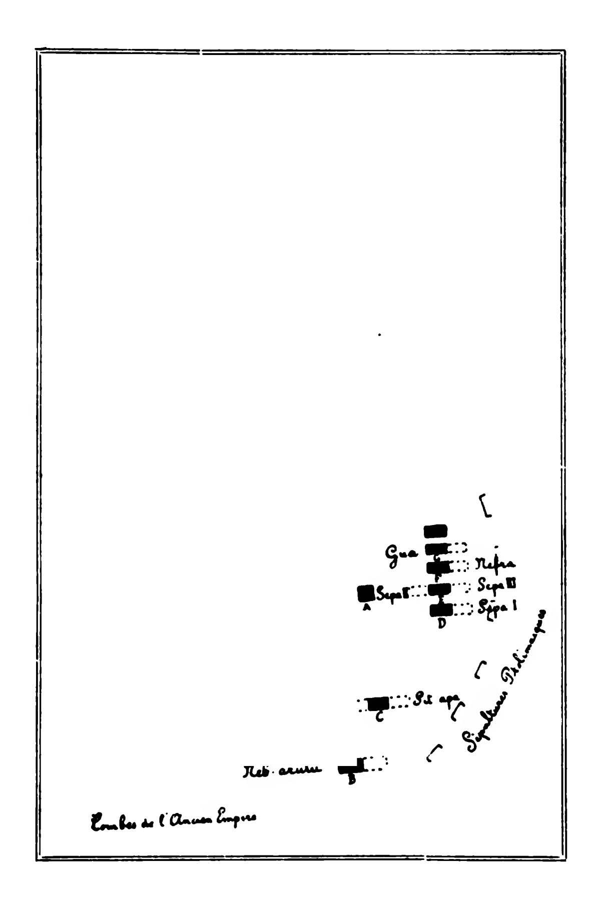
3. Fouilles sur les pentes de la montagne.

Les tombes principales de Deir el Bircheh sont creusées dans les flancs de la chaîne arabique, tant en bordure de la vallée qu'à l'entrée d'un vallon s'ouvrant vers l'est en face du village moderne. Des masses de décombres provenant d'éboulements de la montagne, de l'exploitation des carrières qui sont mélangées aux tombes ou du déblaiement par les anciens fouilleurs des puits funéraires recouvrent les pentes et dissimulent l'orifice des puits dont la montagne est criblée. Derrière ces monceaux de débris on aperçoit de

[1] E. 32859[b].

nombreuses chambres creusées dans le roc les unes à côté des autres à différentes hauteurs, divisant ainsi la montagne en un certain nombre d'étages.

Le croquis ci-joint indique approximativement la place des tombes explorées à la date du 18 décembre.



L'étage supérieur appartient entièrement à la XII[e] dynastie, c'est là que se trouvent les grandes tombes de Aha nekht, de Kaï, de Thot nekht, etc. Plus bas les époques sont mélangées et les sépultures de la XII[e] dynastie sont mélangées à d'autres de l'ancien empire usurpées plus tard par les contemporains des Ptolémées.

Des recherches ont été faites sur divers points de cette nécropole. Elles ont donné des sarcophages rectangulaires de l'ancien empire, simples coffres avec une ligne d'hiéroglyphes peinte sur le couvercle et une autre

tout autour (l'un d'entre eux est au nom de la [hieroglyphs]); un cercueil à couvercle bombé entièrement peint et portant des hiéroglyphes bizarres, illisibles, dont le type est le même que celui des cercueils attribués à la XI[e] dynastie qu'on a découverts à Gebelein en 1885; enfin au troisième étage au-dessous du tombeau de Kaï des chambres ont été remplies sous les Ptolémées de momies d'hommes et d'animaux, chiens et bœufs. La plupart des corps n'avaient pas d'enveloppe protectrice, mais quelques momies reposaient cependant dans des cercueils en terre cuite de forme anthropoïde parfois peints en blanc sur le côté et ornés de dessins mythologiques, tandis que leur couvercle plat portait en relief une figure grossièrement façonnée.

Mais c'est surtout à l'angle de la montagne, immédiatement au-dessous du tombeau de Kaï que les fouilles ont produit des résultats importants, dans une région où l'on ne trouve absolument que des objets de la XII[e] dynastie.

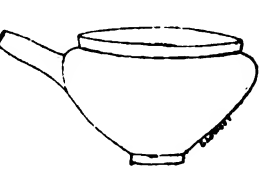


Fig. 1.

A. — Devant le tombeau de Kaï est creusée une simple fosse de 1 mètre de profondeur dans laquelle se trouvait une barque funéraire, des vases, fig. 1, des fragments de table d'offrandes en toile stuquée, de statuettes en bois, etc.

B. — À une douzaine de mètres à l'ouest du tombeau de Kaï se trouve un grand puits de 20 mètres de profondeur. Dans la chambre souterraine était déposé un énorme sarcophage de 3 m. 05 cent. de long, 1 m. 22 cent. de large et 1 m. 50 cent. de hauteur en bois épais de 0 m. 10 cent.; les voleurs en avaient brisé un petit côté pour en extraire la momie. Les canopes avaient été jetés hors de leur caisse, dans les décombres on en a retrouvé trois en albâtre avec couvercle hémisphérique[1]. Le personnage enterré dans ce tombeau se nommait [hieroglyphs].

C. — Au sud-est du précédent un puits plus petit donnait accès à deux caveaux creusés à l'opposé de l'autre.

Chambre du sud. — Ne contenait qu'un cercueil du type ordinaire, (voir p. 21) au nom de la dame [hieroglyphs], ouvert dans l'antiquité.

---

[1] E. 32827.

Chambre du nord. — Elle était occupée par le cercueil[1] de la dame Ankh [hieroglyphs] oublié par les voleurs. Comme les caveaux se trouvaient en règle générale du côté sud, les pillards ayant trouvé la chambre de Sit-apa n'ont pas cherché s'il existait une seconde porte dans le puits. Ceci montrerait que les violations ont été faites longtemps après la XIIe dynastie alors qu'on n'avait plus le plan de la nécropole, ou que tout au moins si ce document existait les voleurs ne s'en sont pas servis et ont fouillé au hasard. La porte était bouchée par trois dalles dressées verticalement; la chambre a 3 m. 05 cent. de long, 1 m. 15 cent. de large et 1 m. 65 cent. de hauteur.

Le sarcophage de Ankh sort du type ordinaire de la XIIe dynastie. Les côtés sont à rainures, imitant une façade de maison comme les stèles de l'ancien empire; sur l'épaisseur du couvercle sont peintes les plumes multicolores qui ornent ordinairement les corniches de monuments. L'intérieur est badigeonné uniformément en bleu. Les parois ont malheureusement été affaiblies par les insectes xylophages.

Il n'y avait pas de seconde caisse. Le corps était enveloppé dans plusieurs épaisseurs de linge au-dessus desquelles une couche de plâtre formait une sorte de gaine blanche, avec un masque doré dans lequel étaient encastrés deux yeux en bois peint. On y avait figuré un grand collier dont les larges bandes successivement rouges, vertes et bleues étaient séparées par d'étroits filets blancs. A côté de la momie était déposé un miroir en bronze avec manche en bois[2], fig. 1.

Fig. 1.

Sur le corps même était attaché un véritable collier en perles d'émail bleu, dont les extrémités représentent des têtes d'épervier.

Dans une niche creusée dans la paroi est de la chambre étaient déposés les quatre canopes en albâtre renfermés dans un coffret en bois qui contenait également trois vases en terre cuite.

D, E, F. — Ces trois puits sont placés côte à côte, immédiatement au-

(1) E. 32981.

(2) 32857; haut. 0 m. 22 cent.

dessous du tombeau de Kaï et paraissent avoir été creusés pour les membres d'une même famille dont trois portent le nom de Sepa.

D. — Puits de 3 m. de longueur, 1 m. 20 cent. de largeur et 6 mètres de profondeur.

La chambre avait été ouverte dans l'antiquité : le couvercle du grand cercueil épais de 0 m. 17 cent. avait été porté dans le puits ainsi que les canopes. Quant au second cercueil on en avait simplement dérangé le couvercle.

Comme on le voit fig. 1, la caisse à canopes se trouvait en A dans une niche creusée au fond de la chambre; en B, dans un renfoncement de la paroi est, était déposée une table d'offrandes en cartonnage, peinte en jaune, affectant la forme d'une cuvette rectangulaire à bords évasés, au fond de laquelle étaient collées des offrandes fictives en terre cuite peinte dont la disposition est représentée p. 27, fig. 2[1].

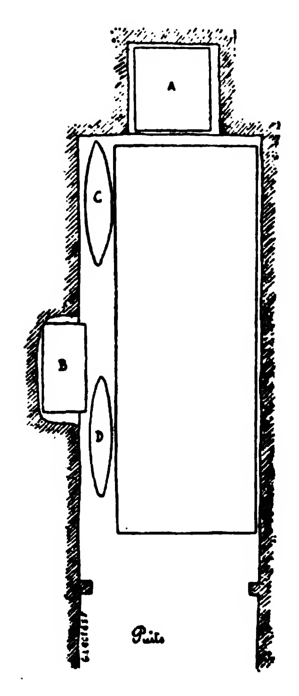


Fig. 1.

1	Grappe de raisin.	9	Concombre.
2	Oie.	10	Concombre.
3	Morceau de viande.	11	Pain.
4	Gigot.	12	Pain.
5	Cœur.	13	Laitue (?)
6	Morceau de viande.	14	Concombre.
7	Racine conique, noire.	15	Gâteau.
		16	Concombre.
8	Coupe hémisphérique verte sur socle rouge.	17	Oignons.
		18	Pain.

D'autres offrandes avaient été arrachées, dont on n'a pu retrouver la place.

En C et D, entre le sarcophage et le mur étaient placées deux barques funéraires avec leur équipage; une troisième barque ressemblant à celle du soleil avait été brisée lorsque le puits ayant

[1] E. 32863; long. 0 m. 49 cent., larg. 0 m. 36 cent.

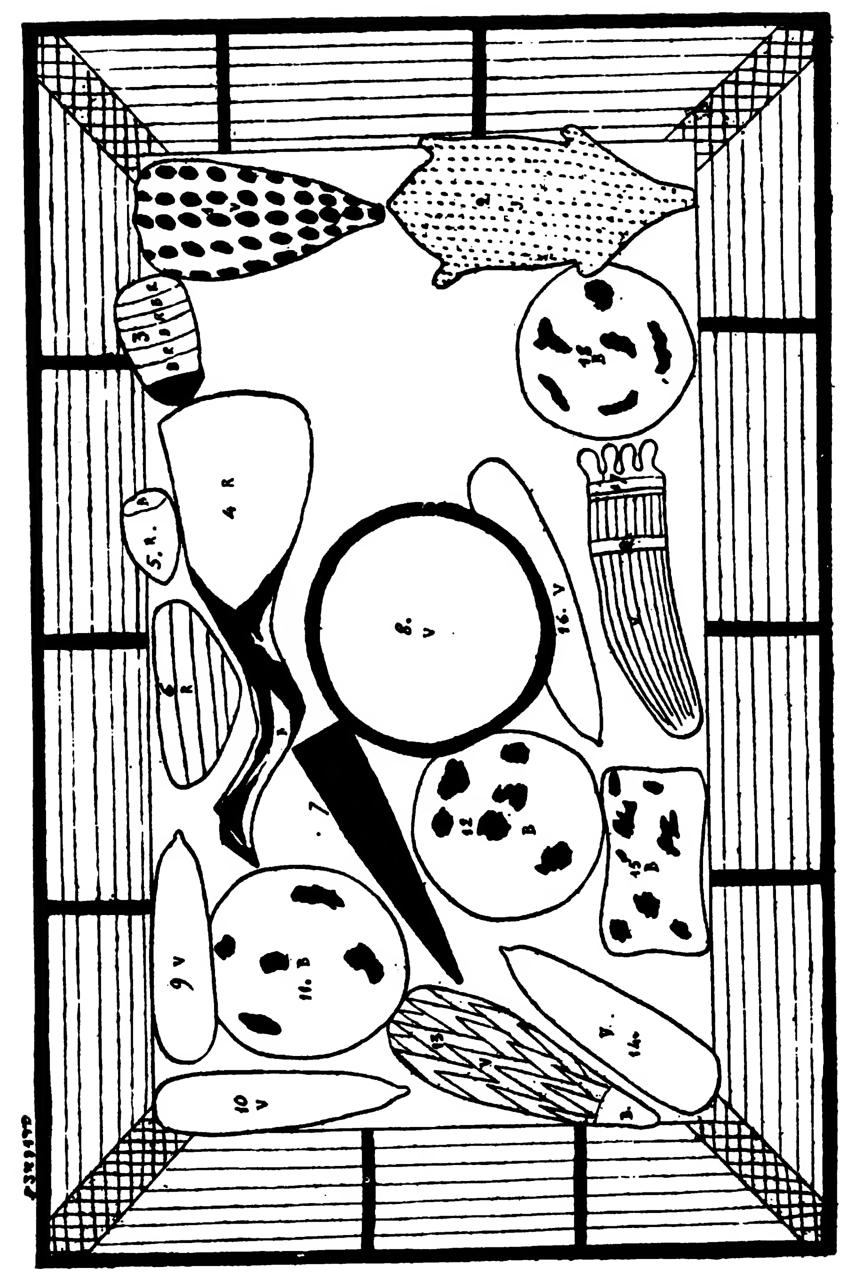


Fig. 2.

été comblé après son ouverture par les voleurs les matériaux de remblai avaient pénétré dans la chambre. Sous ces décombres on a recueilli également une statuette en bois de 0 m. 20 cent. de hauteur représentant le défunt debout, une statuette funéraire en émail bleu, fig. 1, qui est je crois la plus ancienne connue en cette matière, et offre la particularité d'être creuse[1], deux vases en émail bleu brisés.

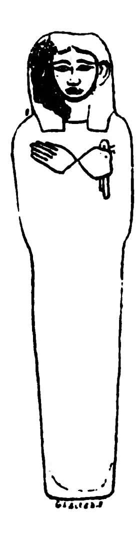


Fig. 1.

Fond rose lignes rouges.

Bleu et blanc.

Fond bleu lignes noires.

Fond jaune lignes rouges.

Bleu et blanc.

Fig. 2.

À l'intérieur de la caisse il ne restait que des débris du masque enveloppant la tête de la momie et se terminant par un collier multicolore, fig. 2.

E. — Le second puits dessert deux chambres, la première au nord, la seconde au sud, toutes deux au nom de Sepa.

Chambre du nord, Sepa II. — Cette chambre de 2 m. 37 cent. de long sur 1 m. 32 cent. de large est seulement à 2 m. 35 cent. au-dessous du sol, la porte a 0 m. 80 cent. de largeur, voir p. 29, fig. 1.

Le cercueil, du type ordinaire avait été violé dans l'antiquité. On a retrouvé une branche d'acacia taillée en biseau à une extrémité qui avait dû servir de ciseau et de levier pour soulever le couvercle.

[1] E. 32856 : haut. 0 m. 225 millim.

La momie, réduite en miettes, devait être enveloppée dans une gaîne en cartonnage jaune, le dessous des pieds étant seul en bois. Le masque sans doute doré avait disparu mais les voleurs avaient négligé la barbe, courte et carrée du bout, en bois peint en bleu.

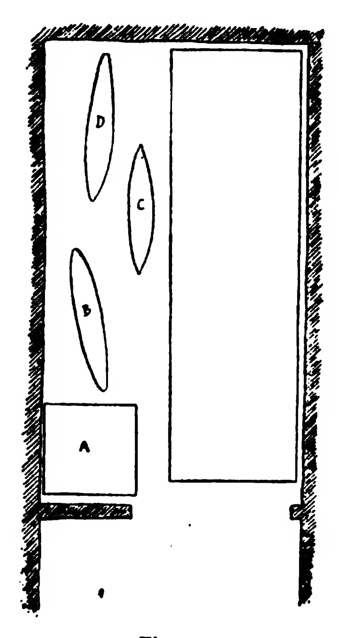


Fig. 1.

Entre le cercueil et la paroi ouest était disposé le mobilier funéraire :

A. Caisse en bois renfermant quatre canopes en terre cuite à tête humaine.

B. Barque dont les personnages sont ainsi disposés, fig. 2 :

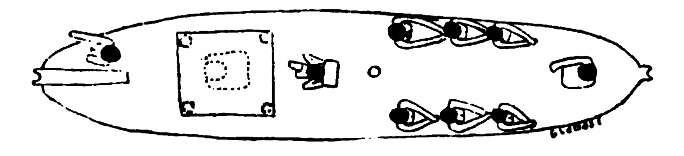


Fig. 2.

1 Le pilote d'avant sondant le fleuve.

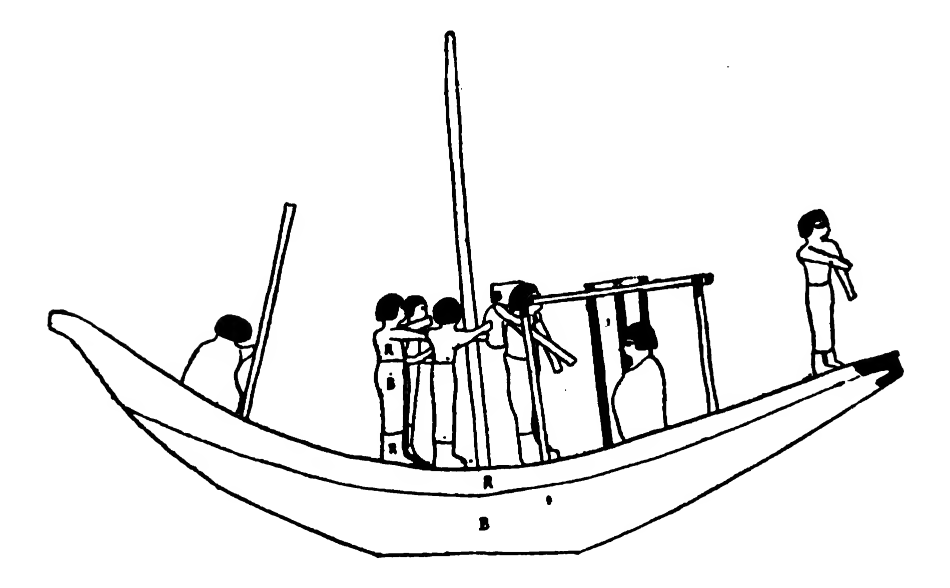
2 Sepa enveloppé dans une grande robe blanche; assis sous un dais et tourné vers l'arrière du bateau.

3 Un domestique se dirigeant vers son maître, portant un sac sur son dos.

4 Six rameurs tournés en sens contraire de la marche du bateau.

5 Le pilote accroupi au-dessous du grand aviron-gouvernail.

C. Seconde barque, à coque blanche et bordure rouge[1], fig. 1.



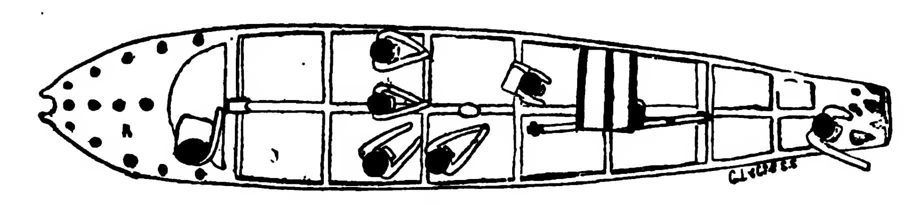


Fig. 1.

1 Pilote tenant sa sonde.

[1] E. 32821; long. 0 m. 65 cent.

2 Sepa assis sous un abri mobile ouvert de trois côtés qui s'appuie devant sur deux poteaux, fig. 1.

Fig. 1.

3 Serviteur portant sur son dos un paquet.

4 Derrière le mât des matelots les bras tendus comme pour hisser la voile.

5 L'homme du gouvernail accroupi en dessous de son appareil.

D. Barque dont la coque est peinte en blanc; elle n'a pas de personnages mais un certain nombre d'attributs mystiques qui la font reconnaître pour une imitation de la barque du soleil[1], voir p. 32, fig. 1.

1 Sur les côtés de la barque des sortes de bras de fauteuils dont la partie horizontale est percée de trous comme si une toile devait être tendue entre eux et abriter une planche dans laquelle sont fichées six plumes ʃ placées dans l'axe du bateau.

2 Coffre rectangulaire à l'avant duquel sont fixées deux têtes d'épervier regardant le ciel. Il est maintenu par huit grands poteaux arrondis au sommet, peints en noir.

---

[1] E. 32823; long. 0 m. 75 cent.

3 Cylindre surmonté de deux tiges supportant des éperviers momifiés.

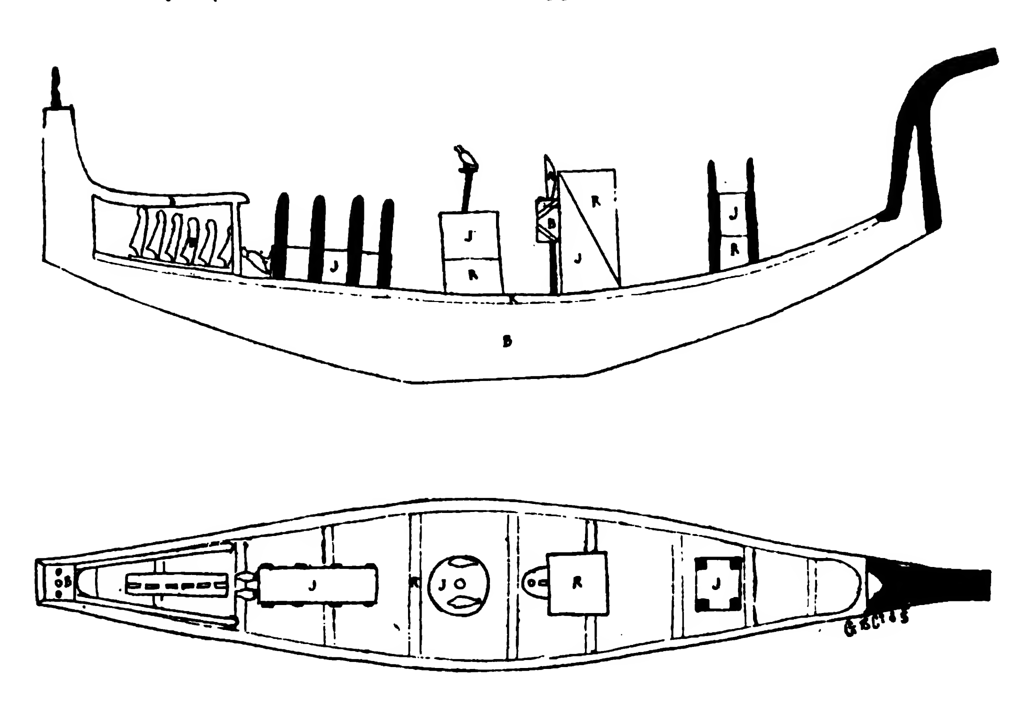
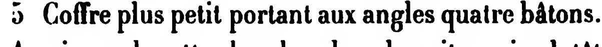


Fig. 1.

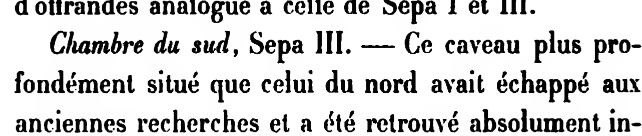
4 Caisse rectangulaire posée en hauteur, à l'avant de laquelle est attaché un demi-cylindre traversé par un piquet (incomplet).





5 Coffre plus petit portant aux angles quatre bâtons.

Au niveau de cette chambre dans le puits mais plutôt au sud et près d'une cavité creusée dans la paroi on a trouvé une quatrième barque, à coque verte, ayant perdu ses accessoires, ainsi qu'une coupe ▬ hémisphérique sur support ⧗, provenant sans doute d'une table d'offrandes analogue à celle de Sepa I et III.



Chambre du sud, Sepa III. — Ce caveau plus profondément situé que celui du nord avait échappé aux anciennes recherches et a été retrouvé absolument intact, la porte de 1 m. 65 cent. de hauteur bouchée par quatre dalles dont deux couchées et les autres dressées, fig. 2.

Fig. 2.

La chambre mesure 2 m. 95 cent. de long sur 1 m. 25 cent. de large; son sol est légèrement en pente, fig. 1 et 2.

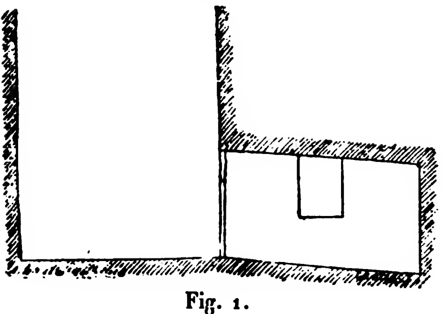


Fig. 1.

Dans sa paroi est existe une niche de 0 m. 65 cent. de largeur et 0 m. 68 cent. de profondeur, placée à 0 m. 70 cent. au-dessus du sol et montant jusqu'au plafond; elle contenait la caisse à canopes *a*.

Cette dernière de forme cubique est peinte extérieurement en jaune [1]. A l'intérieur, sous les textes ordinaires des canopes sont représentés les quatre génies funéraires et les déesses protectrices. Deux séparations en croix servaient à maintenir les canopes en albâtre à couvercle hémisphérique, noyés en outre dans de la paille hachée. Le coffre renfermait encore de menus morceaux de bois, des paquets de chiffons et un bol en terre cuite.

Le sarcophage était poussé contre la paroi ouest de la chambre laissant ainsi entre lui et la paroi est un espace vide de 0 m. 45 cent. de largeur dans lequel on avait déposé, au-dessous de la niche deux grands vases en terre cuite *b* et *c* ayant probablement contenu de l'eau [2]. L'un d'eux était

Fig. 2.

---

[1] E. 32870; côté 0 m. 52 cent.

[2] E. 32866^{a}; haut. 0 m. 43 cent., et E. 32866^{b}; haut. 0 m. 32 cent.

fermé par un tampon conique d'argile. Le reste du mobilier funéraire avait été déposé sur le couvercle du sarcophage comme l'indique le croquis ci-dessus.

d. Deux plats en terre cuite rouge contenant des brindilles d'arbres, posés l'un sur l'autre.

e. Sellette rectangulaire à pieds inclinés en toile stuquée ornée de bandes multicolores, percée de trois trous à sa partie supérieure[1], fig. 1. Elle est

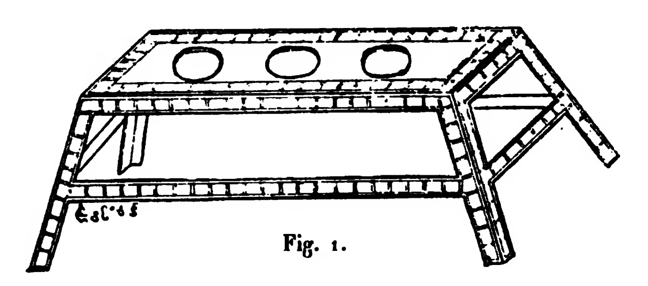


Fig. 1.

en mauvais état et s'était affaissée sous le poids pourtant léger des trois vases qu'elle portait. Ces vases sont en cartonnage, deux de la forme *hes* le troisième de la forme *kabh*. Ils sont peints en vert clair sauf le goulot orné d'une fleur de lotus. Les bouchons coniques en terre cuite imitent un lotus renversé.

f. Table d'offrandes en cartonnage, forme cuvette, de o m. 45 cent. sur o m. 30 cent. peinte en jaune avec traits rouges comme pour imiter un travail en feuilles de dattiers[2]. Dans les angles et sur la bordure des lignes noires entrecroisées simulent des fils d'attache. Dans le fond de la cuvette étaient placées des imitations d'aliments en terre cuite peinte dont les suivantes étaient encore adhérentes, voir p. 35, fig. 1 :

1 Gigot.
2 Tête de bœuf.
3 Quartier de viande.
4 Pain rond.
5 Botte d'oignons.
6 Morceau de viande striée rouge et blanc, probablement les côtes.
7 Pain rond.
8 Concombre.
9 Offrande peinte en noir (peut-être une pâte de fruits).
10 Oie troussée.
11 Gâteau carré (*fatir* des arabes).
12 Grappe de raisin.

---

[1] E. 32864. — [2] E. 32862 ; long. o m. 45 cent., larg. o m. 30 cent.

Sur la table étaient en outre déposés les morceaux de deux vases en terre émaillée forme ☥ brisés intentionnellement lors des funérailles.

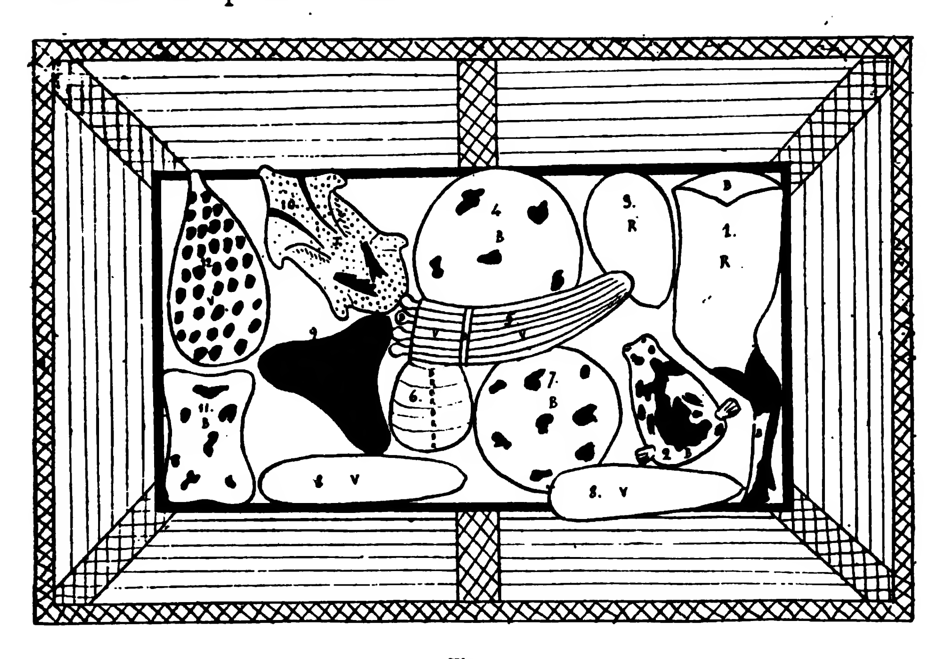


Fig. 1.

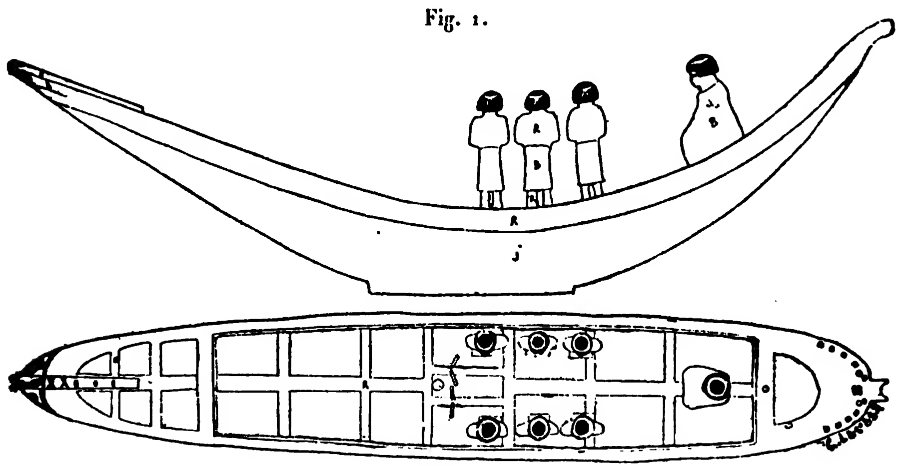


Fig. 2.

g. Barque peinte en jaune[1], fig. 2. Vers le milieu six hommes sont

[1] I. 4947; long. 0 m. 85 cent.

debout les bras croisés, tournés vers le centre du bateau. A l'arrière un personnage est accroupi. Cette barque n'est évidemment pas complète et il devait exister d'autres accessoires qui ont été perdus pendant la descente dans le puits.

h. Seconde barque à coque verte ornée au-dessous du bord de bandes rouges, la proue et la poupe sont peintes en jaune[1]. Le croquis ci-contre, fig. 1, indique la position des personnages.

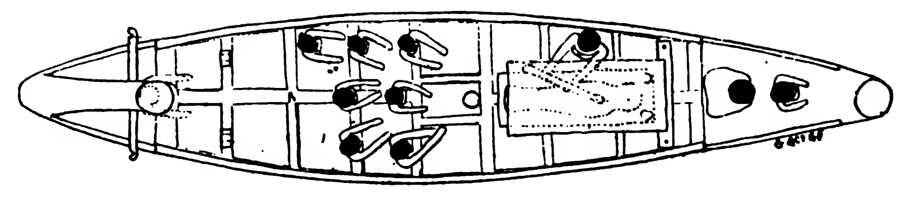


Fig. 1.

1 Le pilote d'avant tenant en main une sonde.

2 Un homme accroupi, enveloppé dans un manteau, c'est ou un prêtre ou le fils du défunt.

3 La momie est étendue sur un lit funéraire qu'abrite un dais.

[1] E. 32819; long. 0 m. 84 cent.

4 Un prêtre placé à droite du défunt agite l'encensoir.

5 Derrière le mât six matelots les bras tendus se préparent à hisser la voile. La vergue autour de laquelle était enroulé un morceau de toile était posée en travers du bateau, mais les cordages qui auraient dû la relier au mât n'ont pas été faits.

6 Le pilote d'arrière est accroupi, tenant les cordes qui lui servent à la manœuvre des avirons de queue. La poupe du bateau étant relevée on ne pouvait mettre de gouvernail dans l'axe du bateau et l'appareil est double.

i. Grande barque religieuse de 0 m. 90 cent. de longueur, peinte en blanc, faite à l'imitation des barques *Adit* ou *Sektit* dans lesquelles le défunt devait monter en compagnie de Râ pour parcourir le ciel[1], fig. 1. Sur ce

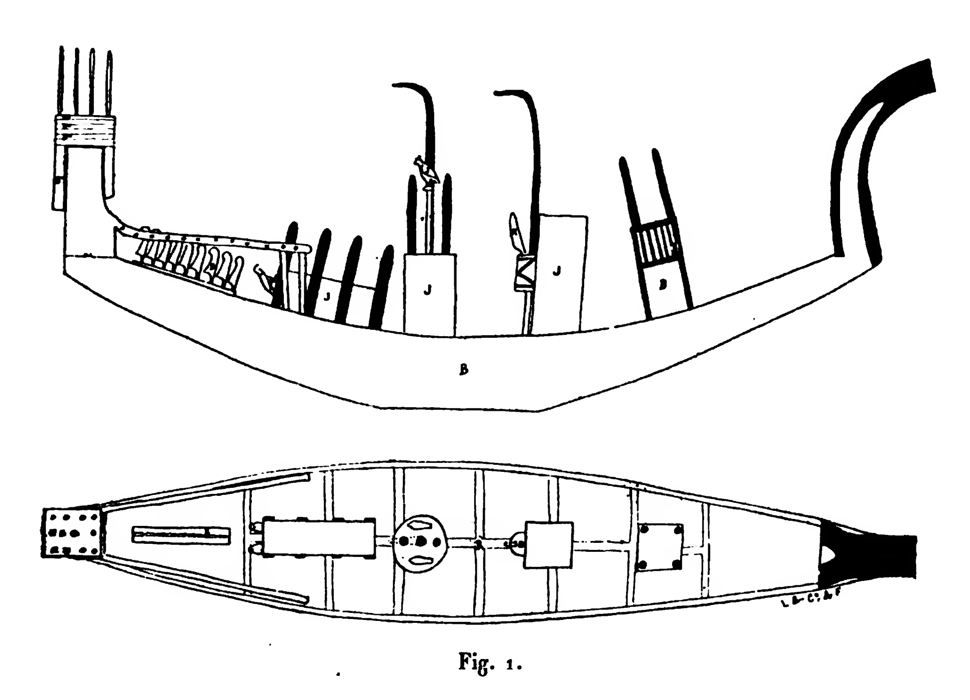


Fig. 1.

bateau il n'y a pas de personnages mais seulement divers attributs mythologiques.

1 La proue est recouverte d'une enveloppe bleue et blanche et surmontée de huit piquets.

---

[1] E. 32818; long. 0 m. 88 cent.

2 Deux sortes d'accotoirs soutenus par deux montants à leur extrémité encadrent une planche sur laquelle se dressent neuf plumes d'autruche 𓆄.

3 Coffre à l'avant duquel sont attachées deux têtes d'éperviers regardant le ciel et entouré de huit montants qui le dépassent en hauteur.

4 Cylindre du milieu duquel s'élève une tige noire, recourbée à son extrémité; elle est entre deux piquets noirs et deux bâtons blancs surmontés d'éperviers momifiés.

5 Caisse en hauteur à l'avant de laquelle est attaché un bloc semi-cylindrique traversé par un grand bâton noir recourbé et dans lequel est fiché un couteau (?) C'est le signe hiéroglyphique *ches* 𓋴.

6 Bloc rectangulaire blanc avec traits noirs qui sembleraient indiquer qu'en réalité on devrait avoir ici une table, aux angles de laquelle se dressent des piquets.

j. Imitation d'un grenier [1], mesurant o m. 36 cent. sur o m. 26 cent., fig 1. La porte se trouve vers l'angle, sur un des petits côtés et donne accès dans

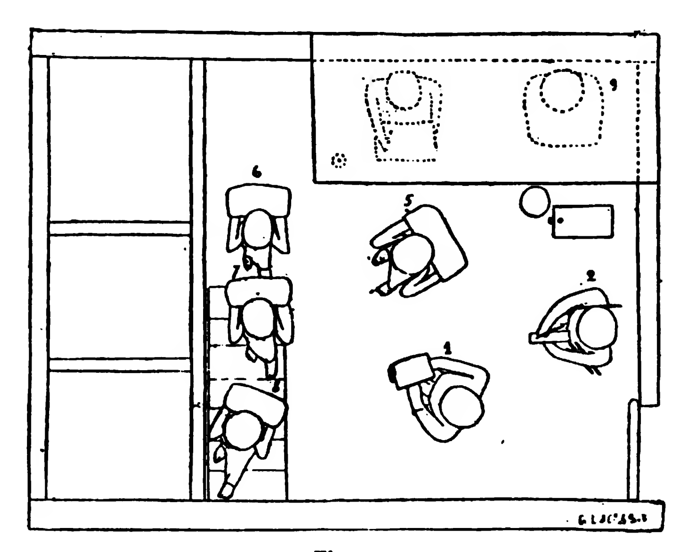


Fig. 1.

une cour carrée au milieu de laquelle un homme (1), le boisseau en main est censé mesurer le blé.

[1] E. 32831.

A côté de la porte (2) un scribe est debout, un calame passé derrière l'oreille, la palette sous le bras gauche, inscrivant sur un rouleau de papyrus les quantités de grain proclamées. A côté de lui sont posés à terre un coffre rectangulaire et une boîte cylindrique contenant les archives du propriétaire.

Sur le côté existe un petit appentis sous lequel Sepa (3) se tient accroupi à côté de son intendant (4) qui, un papyrus déroulé sur les genoux vérifie sans doute si les comptes de grains sont réguliers.

D'autres serviteurs emportent le blé mesuré : l'un d'eux (5) est encore dans la cour, chargeant un sac sur son épaule; deux autres (6 et 7) gravissent l'escalier conduisant à la terrasse des magasins, dans lequel un dernier domestique (8) va vider son sac. Le grenier est divisé en trois compartiments.

k. Le sarcophage[1] est du type ordinaire : rectangulaire avec bandes d'hiéroglyphes et oudjas gravés à l'extérieur, textes et figures de l'intérieur seulement peints. On remarque sur le petit panneau de tête la représentation d'Osiris assis avec figure de face, au milieu d'un encadrement elliptique.

Dans ce sarcophage au lieu d'une seconde cuve rectangulaire se trouvait un cercueil anthropoïde placé un peu sur le flanc de manière à ce que la figure regarde l'est, du côté où extérieurement sont tracés les deux oudjas.

Aucune de ces caisses n'était chevillée et celle de l'intérieur était même légèrement entrebâillée.

Cette dernière sur laquelle était jeté un drap est peinte en noir sauf la figure qui est dorée et la coiffure bleue rayée d'or. Les mains ne sont pas apparentes; le corps est censé entouré par un réseau de perles; au cou un trait bleu simule un collier auquel est attaché par devant une grosse perle ovale de cornaline. Une bande d'or entoure la poitrine au-dessus d'une rangée de lotus en or; une seconde bande de même matière se trouve à hauteur des genoux.

Le haut de la poitrine est couvert par la représentation d'un large collier composé de neuf rangs de perles successivement bleues, rouges et vertes

[1] E. 32868.

avec perles pendantes bleues sur fond jaune, dont les attaches ont la forme de têtes d'éperviers.

La momie enveloppée dans plusieurs épaisseurs de linge était réduite à l'état de squelette sauf les membres dont la peau était restée blanche et desséchée; les ongles des pieds et des mains avaient été arrachés. Le corps avait été bourré de chiffons dont quelques-uns portent des traces de bitume.

Pour mieux garder l'aspect du vivant on avait glissé dans la cavité de la poitrine un bol en terre cuite pour soutenir le sternum et l'empêcher de s'affaisser.

Un collier à sept rangs était composé de perles d'émail alternativement bleu-clair et bleu-foncé séparées par des perles blanches attachées transversalement. En bas pendaient des perles ovales; les extrémités du collier étaient simplement en demi-cercle.

Dans le grand sarcophage se trouvait encore vers la tête une galette d'encens; sur le côté est deux bâtons de 1 m. 45 cent. de longueur, l'un en bois blanc l'autre brun, enfin vers les pieds un signe *ankh* ☥ en sel[1]. L'axe de cet objet bizarre est en brindilles de bois et avait dû être trempé dans une dissolution concentrée de sel marin qui en s'évaporant a laissé déposer une couche de cristaux épaisse d'un centimètre.

F, puits de l'est. — Le troisième puits de cette série avait à n'en pas douter été vidé dans l'antiquité : avant d'arriver au fond on trouvait dans les décombres qui le remplissaient des pièces détachées de barques symboliques (comme celles de Sepa), les canopes en albâtre portant le nom des génies écrits en hiératique sur la panse, un morceau de cercueil taillé en forme de battoir, une statuette de femme[2] debout sur un socle peint en rouge, des têtes de lion provenant d'un meuble, fauteuil ou lit funéraire.

Le sarcophage est double[3]; les voleurs avaient enlevé le couvercle de la grande caisse qu'ils avaient déposé contre la paroi ouest, ensuite n'arrivant pas à soulever le second couvercle ils ont démoli un des grands panneaux dont une planche a été jetée à terre; ils ont eu alors toute liberté pour sou-

---

[1] E. 32867; haut. 0 m. 16 cent.

[2] E. 32836.

[3] E. 32839.



lever le couvercle du second cercueil qu'ils ont simplement posé en biais,

Fig. 1.

fig. 1. Dans toutes les tombes violées il semblerait que le seul but des voleurs était d'arriver à la momie pour lui arracher son masque en or.

Les cercueils sont au nom de [hieroglyphs]. Cette chambre avait peut-être été la première ouverte de cette série, en tout cas les pillards y ont jeté les momies extraites de tombes de l'étage supérieur qui étant plus riches ont dû les attirer tout d'abord. Entre le sarcophage et la paroi ouest il n'y avait pas moins de trois momies.

Un fragment de masque épais en toile stuquée jaunâtre, avec coiffure bleue porte l'inscription suivante :

[hieroglyphs]. C'est évidemment un débris de l'appareil funéraire de Kaï fils de Thot-hotep, le propriétaire du grand tombeau où est représenté le transport du colosse.

Les momies étaient plutôt desséchées qu'embaumées, entourées non pas de bandelettes mais de plusieurs épaisseurs de linge assez grossier. La plante des pieds est intacte mais les ongles sont arrachés. La momie de Nefra (ou du moins celle qui était dans son cercueil) était bourrée de chiffons; elle avait une ouverture vers la partie gauche du ventre, sans que je puisse décider si cette lésion est accidentelle ou si c'est l'incision régulière par laquelle on avait vidé le corps.

Autour de la momie étaient déposées des imitations en bois des divers objets qui d'autre part sont peints sur les parois des sarcophages[1], voici ceux qui ont été recueillis :

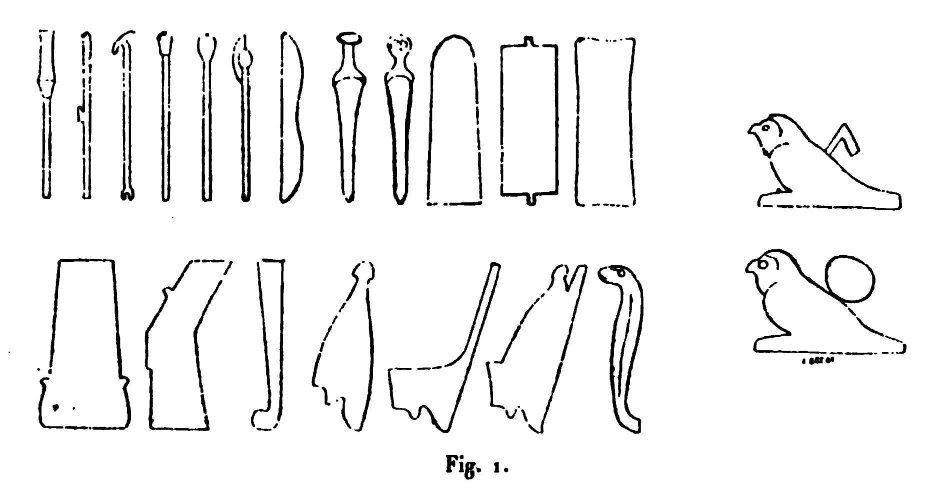


Fig. 1.

Puis une boule d'encens et un gâteau de même matière.

Tels sont les résultats généraux des fouilles entreprises récemment dans la nécropole de Deir el Bircheh. La série des puits à laquelle appartiennent ceux des Sepa et de Nefra se continue vers l'est sans qu'on puisse encore fixer le nombre de fosses qui reste à découvrir. Le puits suivant, ouvert après mon départ, appartenait à un personnage nommé [hieroglyphs]. Du reste la

[1] E. 32844 et 32845.

montagne est criblée de tombeaux et des recherches méthodiques feraient découvrir un grand nombre de sépultures parmi lesquelles on ne peut manquer d'en découvrir quelques-unes intactes. Cette nécropole est une des plus riches de celles qui nous restent du moyen empire et son exploration scientifique ne pourrait manquer d'apporter des documents précieux pour la connaissance des usages funéraires de la XIIe dynastie.

G. Daressy.

RAPPORT

SUR EL-YAOUTA (FAYOUM)

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Monsieur le Directeur Général,

Chargé de visiter la localité antique signalée par S. E. le Moudir du Fayoum par lettre du 19 mars 1898 j'ai accompli du 31 mars au 2 avril la mission que vous m'aviez confiée.

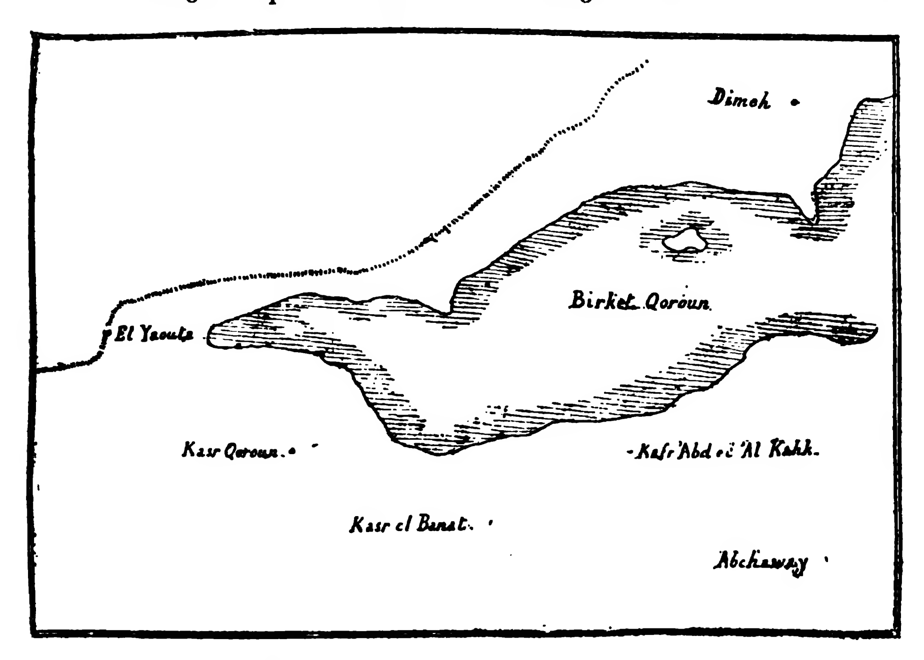
Cette localité est la plus éloignée de toutes celles reconnues jusqu'ici autour du Birket el Qoroun, le trajet pour s'y rendre se décompose ainsi :

De Médinet el Fayoum à Abchaway par chemin de fer . .	0 h.	45 m.
D'Abchaway à Kafr Abd el Al Kahk (à cheval)	2	
De Kafr Abd el Al Kahk au bord du lac	0	30
Du lac à son extrémité sud (en barque)	6	
De l'extrémité du lac à la localité signalée (à pied)	2	
	11 h.	15 m.

Le temps serait peut-être légèrement réduit en se rendant directement de la station à la localité; dans tous les cas il faut se prémunir d'eau, car une fois sorti du terrain cultivé on ne rencontre plus de canaux ou de puits.

Vers l'extrémité ouest du Birket Qoroun la montagne suit d'assez près la rive nord; après le point où s'arrête actuellement le lac, la colline continue à courir vers l'ouest sur une longueur d'environ 8 kilomètres; elle infléchit ensuite vers le sud sur un parcours de 2 kilomètres avant de reprendre la direction de l'ouest. C'est vers le milieu de ce crochet au sud et au débouché d'une gorge que se trouve la localité antique récemment découverte. Les bédouins donnant à cette région le nom d'El Yaouta, c'est sous cette désignation que la ville sera mentionnée. Elle s'étage sur le penchant

de la montagne; son étendue paraît avoir été assez restreinte et on n'y remarque les restes d'aucune grande construction. Dans l'antiquité le lac s'étendait jusqu'au pied de la montagne, les nombreuses souches de tamaris nain qu'on rencontre dans le sable depuis le rivage actuel du lac jusqu'à El Yaouta témoignant que le Birket Qoroun atteignait alors un niveau bien



supérieur à celui qu'il possède de nos jours; la ville serrée entre le lac et la montagne n'avait pas comme Dimeh l'espace nécessaire pour construire un grand temple. Les maisons sont bâties en blocs de pierre marneuse; le sable qui les a recouvertes ne permet pas d'en reconnaître la disposition. Tous les débris de ménage semblent avoir été réunis en un certain point où s'élève une butte composée en grande partie de fragments de poterie commune d'époque gréco-romaine. A la surface du sol j'ai recueilli des débris de statues grecques en marbre, un morceau de bois grossièrement sculpté en forme de lion, un petit bloc hexagonal avec six pieds qui semble avoir été un autel domestique, de petits paniers en jonc tressé, une pièce de monnaie en bronze d'un des premiers Ptolémées, une autre de Trajan.

Deux autels en marbre blanc ont été brisés, voici ce que j'ai pu lire en réunissant plusieurs morceaux :

I.

… [ΠΤΟΛΕ]ΜΑΙΟΣΘΕΟΙΣΣΩΤΗΡΙ …
ΜΟ … ΑΝΕΘΗΚΕΝΚΑΤΕΥΧΗΙ …
ΕΡΓ … ΗΣΟ'ΥΝΑΙΚΟΣΜΕΘΗΣΚΑΠΟΥ … ΝΟΥ
ΙΛ'ΟΧ'ΟΥΕΠΑΓΑΘΩΙ

II.

… Λ'ΕΚΜΟ …
… ΟΙΣΔΙΟ …
… ΤΟΥ …

III.

… ΥΡΟΣ'ΑΝ …
… ΗΣΤΥΝΑΙΚΕ …

IV.

… ΙΕΥΧΗΝ …
… ΚΑΙΤΟΥΥΙΟΥΑΝ …

Le monument le plus important trouvé jusqu'à ce jour dans la ville est une stèle en granit noir de 2 m. 10 cent. de hauteur, 0 m. 88 cent. de largeur à la base et 0 m. 80 cent. au-dessous du cintre, épaisse de 0 m. 40 cent. à 0 m. 48 cent. suivant les endroits.

Sur la face principale est gravée une inscription hiéroglyphique composée de deux lignes affrontées au-dessous desquelles s'en trouve une troisième :

Sur la face opposée la troisième ligne manque et l'on n'a gravé que les mentions strictement nécessaires sur cette borne. La pierre n'est pas en place, elle est enfouie à moitié dans le sable, renversée; toutefois il est probable qu'elle n'est pas éloignée de son emplacement primitif. La gravure des hiéroglyphes est d'un style médiocre et le monument date probablement du temps des Ptolémées.

La ville ne paraît pas avoir été riche; elle était peut-être habitée surtout par des ouvriers qui exploitaient dans la montagne de l'argile (contenant de nombreux morceaux d'ocre rouge), du calcaire marneux et du calcaire coquillier; on a donc peu de chances d'y découvrir de beaux monuments; néanmoins un helléniste qui pratiquerait des fouilles méthodiques dans cette localité réunirait sans doute des documents intéressants et courrait chance d'y rencontrer un dépôt de papyrus ou d'ostraca. La plus grande difficulté serait d'entretenir les ouvriers.

Veuillez agréer, etc.

Gizéh, 3 avril 1898.

G. Daressy.

APPENDICE.

EL YAOUTA-DIONYSIAS.

La découverte des ruines d'El Yaouta permet de fixer un point de géographie antique. Ptolémée s'exprime ainsi en parlant du lac Mœris :

Καὶ ἡ Μοίριδος λίμνη........................	'ξγ	κθγ
Καὶ περὶ τὴν Μοίριδος λίμνη Βακχίς.........	'ξL'	κθγο'
Διονυσίας	'ξL'	κθ

	Long.	Lat.
Et Mœridis lacus...........................	60° 20′	29° 20′
Et circa Mœridis paludem Bacchis..............	60° 30′	29° 40′
Dionysias..................................	60° 30′	29°

Or le lac Mœris de Ptolémée correspond au Birket Qoroun actuel; l'emplacement de Bacchis a été reconnu à Oum el atl, non loin de Tamieh, au nord du Fayoum. Les coordonnées indiquées pour le lac s'appliquent probablement à sa partie moyenne, la plus large, vers Dimeh; restait donc à trouver Dionysias que le géographe considérait sans doute comme marquant l'extrémité du lac. L'identification d'El Yaouta et de Dionysias ne me semble pas souffrir de difficultés : El Yaouta est placée en un point tel sur le versant de la montagne, à un endroit où cette dernière fait un crochet, que le lac n'a jamais pu s'étendre plus loin dans cette direction. La découverte de la stèle fixant la ligne de démarcation entre les districts nord et sud de la région du lac indique bien qu'El Yaouta est en la position voulue pour représenter Dionysias, l'erreur de Ptolémée a été de donner au lac une direction nord-sud, parallèle à celle du Nil, alors qu'en réalité le Birket Qoroun s'étend de l'est à l'ouest; enfin sur le fragment d'autel II, il se peut qu'à la seconde ligne nous ayons les restes d'une mention des « dieux de Dionysias ».

G. D.

LES LIVRES III ET IV

(ANIMAUX ET VÉGÉTAUX)

DE LA *SCALA MAGNA* DE SCHAMS-AR-RIÂSAH

PAR

M. VICTOR LORET.

Grâce à l'obligeance de M. Cl. Labib, le plus dévoué des Égyptiens à l'avancement des études coptes, j'ai pu avoir à ma disposition, pendant quelques jours, un intéressant manuscrit appartenant à la bibliothèque du Patriarcat copte jacobite du Caire. Ce manuscrit contient, entre autres ouvrages de grammaire et de lexicographie, une version nouvelle de la *Scala magna* éditée par A. Kircher dans sa *Lingua ægyptiaca restituta* (in-4°, Romæ, 1643). Comme l'ouvrage de Kircher est devenu extrêmement rare et que, d'autre part, il renferme une grande quantité de fautes de copie ou d'impression, — je ne parle pas des erreurs de traduction, qui sont innombrables, — j'ai pensé qu'il ne serait pas sans utilité de publier quelques pages de cette *Scala*. J'ai choisi les livres III et IV qui, traitant des animaux et des plantes, rendront service à ceux qu'intéressent la faune et la flore de l'ancienne Égypte.

Le manuscrit en question est inventorié, dans la bibliothèque patriarcale, sous le n° ف/14. Il ne porte aucune date, sinon, à la fin du volume, l'indication qu'il fut offert, le 20 *Paôni* de l'an 1523 des Martyrs, sous l'épiscopat d'Athanasios, à l'église de Saint-Georges-Martyr, du village de Béni-mourr, à l'est de Béni-nasr[1]. L'année copte 1523 correspond à l'an 1806 de notre ère. Le village de Béni-nasr m'est inconnu. Quant au village de Béni-mourr, c'est probablement le بنى مر situé, dans le *markaz* d'Abnoub, sur la rive orientale du Nil, à 5 kilomètres environ au nord de Siout.

---

(1) ناحية بنى مرّ شرق بنى نَصْر.

Aucun titre spécial n'accompagne la copie de la *Scala magna* qui fait partie de ce volume. D'après le manuscrit du Vatican copié par A. Kircher, le titre en est السلم الكبير[1], ou السلم المقرح[2]. L'auteur, d'après la préface arabe du même manuscrit, est le scheikh Schams-ar-riâsah, fils du scheikh Ibn-Kabar[3]. Je ne sais quand vivait le scheikh Schams-ar-riâsah. Il ne peut, en tout cas, être postérieur au commencement du XIVe siècle, car le manuscrit publié par Kircher fut calligraphié par Gabriel Ibn-ar-raschîd, en l'an 1036 des Martyrs, soit en l'an 1319 de notre ère[4].

L'œuvre de Schams-ar-riâsah est divisée en dix livres composant en tout trente-deux chapitres. Les deux premiers livres renferment onze chapitres. Le livre III, traitant des animaux, comprend quatre chapitres (XII-XV), ainsi intitulés :

12° *Les quadrupèdes sauvages et les quadrupèdes domestiques;*

13° *Les oiseaux et leurs parties;*

14° *Les poissons de mer et les poissons d'eau douce;*

15° *Les reptiles et les insectes.*

Le livre IV, traitant des végétaux, comprend trois chapitres (XVI-XVIII) dont voici les titres :

16° *Les arbres, les fruits et les fleurs;*

17° *Les drogues, les parfums à brûler et les aromates;*

18° *Les céréales, les légumes et les graines.*

En attendant d'avoir le loisir de publier, au moins pour le livre IV, dont j'ai réuni un certain nombre de variantes, une édition critique de la *Scala magna,* accompagnée de traduction et de commentaire, je me contente, pour le moment, de donner le texte brut du manuscrit du Caire, sans même en corriger ni en signaler les fautes les plus évidentes. Je numérote, pour la commodité des références, tous les noms d'animaux ou de plantes. Enfin, je fais suivre le texte d'un double index alphabétique, copte et arabe, qui sera certainement de grande utilité. Je laisse sans numéros toutes les lignes écrites en rouge dans le manuscrit, c'est-à-dire tous les titres et sous-titres.

---

(1) A. Kircher, *Lingua ægyptiaca restituta*, p. 41.

(2) *Ibid.*, p. 41, 272.

(3) *Ibid.*, p. 41 : الشيخ الاجل شمس الرياسه ابن الشيخ الاكمل الاسعد معروف بابن كبر.

(4) *Ibid.* : وناقله غبريال ابن الرشيد سنة ستة ثلثين والف الشهدا.

LIVRE III.

CHAPITRE XII.

ⲥⲩⲛⲑⲉⲱ	بسم الله	7	ⲃⲉⲗⲑⲱⲛ	الضرغام
ⲡⲓⲣⲟⲙ̀ⲙⲁϩⲅ̅	الباب التالت	8	ⲛⲓⲧⲉⲗⲫⲓⲛⲟⲥ	الفيل
ⲛⲉⲙⲧⲏⲡⲓⲛ	وعدد فصوله	9	ⲡⲓⲭⲁⲣⲕⲓⲛⲟⲥ	الكركند
ⲛⲉϥⲕⲉⲫⲁⲗⲉ	اربعة	10	ⲡⲓϫⲓⲕⲣⲏⲥ	النمر
ⲟⲛⲇ̅ⲛⲉⲡⲓ	الفصل	11	ϯϩⲱⲛϯ	الضبع
ⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ	التاني	12	ⲡⲓⲟⲩⲱⲛϣ	الديب
ⲙ̀ⲙⲁϩⲓ̅ⲃ̅ⲉϥⲉ̀	عشر	13	ⲡⲓϫⲉϫⲣⲏⲥ	الفهد
ⲉⲣⲁ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕ	يشتمل علي	14	ϯⲃⲁϣⲟⲩⲣ	التعلب
ⲧⲓⲛⲉ̀ϫⲉⲛⲡⲓ	ذكر	15	ⲛⲓⲃⲁⲣⲥⲁⲣⲓⲁⲥ	التعلب
ⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓⲛ	الوحوش	16	ⲡⲓⲡⲁⲣⲇⲁⲗⲓⲥ	الدب
ⲧⲉⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ	الكاسرة	17	ϯⲃⲉⲛϫⲓ	زلومة الفيل
ⲛ̀ⲁⲅⲣⲓⲟⲛⲟⲩⲟϩ	وغير			
ⲛⲁⲅⲣⲓⲟⲛⲁⲛ	الكاسرة		الوحش غير الكاسر	
ⲛⲉⲙⲛⲉϥⲧⲉ	ودوات			
ⲫⲁⲧⲛⲟⲩⲣⲉⲙ	الاربع	18	ⲥⲁⲣⲁϫⲱϥ	الارنب
ϩⲉⲩⲛⲉⲙⲛⲟⲩ	خلاله	19	ϩⲁⲣⲁϭⲱⲟⲩⲧⲥ	الارنب
ⲁⲛⲁⲑⲏⲙⲁ	وحرامه	20	ϯϭⲁϩⲥⲓ	الغزال
		21	ⲧⲱⲣⲅⲁⲥ	الغزال
1 ⲡⲓⲙⲟⲩⲓ	السبع الاسد	22	ⲡⲓⲣⲁⲧⲫⲁⲧ	الارنب
2 ⲗⲉⲱⲛ	السبع الكاسر	23	ⲛⲓⲉϩⲉⲟⲩ	النداف
3 ⲡⲓⲡⲁⲛⲑⲏⲣ	الشبل	24	ϯⲛⲁⲑⲉⲣⲟⲥ	النداف
4 ϯⲧⲁⲣⲉⲝ	اللبوة	25	ⲡⲓϣⲁⲑⲟⲩⲗ	النمس
5 ϯⲙⲓⲉ	اللبوة	26	ⲡⲓⲉⲛ	القرد
6 ϯⲗⲁⲃⲟⲓ	اللبوة	27	ⲡⲓϣⲱϣⲟⲩ	التغيل

28 ⲡⲓϣⲱϣ	الوبر	44 ⲟⲩϩⲑⲟ	الخيل
29 ⲡⲓⲣⲓⲣ	الخزير	45 ⲡⲓϩⲑⲟ	الفرس
30 ⲡⲓⲉϣⲁⲩ	الخزير	46 ⲡⲓⲁⲛⲑⲉⲣⲟⲛ	الحصان
31 ⲡⲓⲫⲩⲛⲟⲥ	اليربوع	47 ϯⲃⲉⲥⲁⲣⲓⲁ	الحجره
32 ⲡⲓⲁⲙⲓⲗⲓⲟⲛ	الخلد	48 ⲡⲓⲙⲁⲕⲓⲗⲟⲥ	المهر
33 ⲡⲓⲭⲓⲣⲟⲅⲣⲓⲗⲗⲓⲟⲛ	الديب	49 ϯⲙⲁⲕⲓⲗⲏ	المهرة
34 ⲡⲓϣⲁⲩ	الهر القطا	50 ⲡⲓⲧⲉⲙⲑⲁⲛ	البغل
35 ⲡⲓⲁⲛⲧⲱⲟⲩ	الحمار الوحش	51 ⲡⲓⲉⲱ	الحمار
36 ⲡⲓⲡⲁⲛⲑⲱⲗⲱⲡⲥ	وحيد القرن	52 ϯⲉϩⲉ	البقره
37 ⲫⲁⲛⲓⲧⲁⲡⲓⲟⲩ-ⲱⲧ	وحيد القرن	53 ⲡⲓϩⲓⲏⲃ	الحمل
38 ⲡⲓⲉⲓⲟⲩⲗ	الايل	54 ⲡⲓⲉϩⲱⲟⲩ	التور
		55 ⲡⲓⲙⲁⲥⲓ	العجل
		56 ⲡⲓⲱⲓⲗⲓ	الكبش
ⲛⲓϥⲱⲟⲛ الحيوان		57 ϯϩⲓⲉⲃⲓ	النعجه
		58 ⲡⲓⲉⲥⲱⲟⲩ	الخروف
39 ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ	البهايم	59 ⲁⲙⲛⲟⲥ	الخروف
40 ⲛⲓϫⲁⲙⲟⲩⲗ	الجمل	60 ⲃⲁⲁⲙⲡⲓ	الجدي العنز المعزي
41 ϯϫⲁⲙⲉⲩⲗⲓ	الناقه	61 ⲛⲓⲁⲕⲉⲗⲏ	القطعان الادوار
42 ⲡⲓⲕⲁⲗⲟⲩⲕⲓ	البكر قعود	62 ⲛⲓⲟϩⲓ	القطعان
43 ⲡⲓϩⲩⲗⲁϩ	العجين	63 ⲛⲓⲃⲁⲣⲏⲓⲧ	التيوس

CHAPITRE XIII.

ⲡⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ	الفصل		
ⲙⲁϩⲡⲓⲧⲉϥⲙⲏⲧ	التالت عشر		الطيور الجوارح
ⲉⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲟⲕ	يشتمل		
ⲧⲓⲛⲉϫⲉⲛⲛⲓ	على الطاير	64 ⲡⲓⲁϭⲱⲙ	النسر
ϩⲁⲗⲁϯⲡⲉⲙ	واقسامه	65 ⲡⲓⲫⲓⲛⲓϩ	النسر
ⲛⲉϥⲫⲁϣ	۞	66 ⲡⲓⲡⲉⲣⲧⲩϩ	العقاب

67 ⲓⲥⲩⲗⲓⲁ الرخ وهو نوع العقاب
68 ⲡⲓⲃⲏϫ الصقر
69 ⲡⲓⲁⲛⲧⲓⲕⲣⲟⲥ السنقر
70 ⲡⲓⲁⲧⲣⲟⲥ الشاهين
71 ⲡⲓⲛⲟϣⲉⲣ البازي
72 ⲡⲓ ϥⲟⲧⲣⲉϥ البازي
73 ⲁϫⲱⲣⲓⲁ الباشق الكوهيه
74 ⲡⲓⲣⲟⲇⲓⲁⲥ الباشق
75 ⲡⲓⲃⲉϫⲓ الجرادي
76 ⲡⲓ ϩⲣⲓⲙ المخلب

ⲕⲁⲧⲁⲛⲓϩⲁⲗⲁϯ كساير الطاير

77 ϯⲑⲣⲉ الحداه
78 ϯⲛⲟⲩⲣⲓ الرخم
79 ⲡⲓⲙⲟⲩⲗⲁϫ البوم
80 ⲡⲓⲁ̀ⲃⲱⲕ الغراب
81 ⲡⲓⲉ̀ⲧⲉϣⲓ الكركي
82 ⲡⲓⲧⲓϩⲓ الكركي
83 ⲡⲓⲕⲟⲩⲗⲟⲩⲟⲥ النغاع
84 ⲡⲓⲕⲗⲁⲣⲓⲟⲥ الحيرخ
85 ⲡⲓⲕⲉⲛⲉⲥⲟⲥ الاوز
86 ⲡⲓⲁ̀ⲗⲉⲕⲧⲱⲣ الديك
87 ⲛⲓⲉⲣϣ الدجاج
88 ϯⲁ̀ⲛⲁⲡⲁⲓ الدجاجه
89 ϯⲉⲣϫⲱ الدجاجه
90 ⲡⲓⲙⲁⲥ الفرخ
91 ⲛⲓ ϭⲣⲟⲙⲡⲓ الحمام
92 ⲛⲓ ϭⲣⲟⲙⲡ̀ϣⲁⲗ اليمام
93 ⲛⲓⲕⲁⲫⲁⲓ القطا
94 ⲡⲓϧⲙⲛ الغيهب
95 ⲡⲓϧⲣⲓⲙ الغيهب
96 ⲕⲁⲙⲡⲓⲣⲟⲥ القمري
97 ⲛⲓⲕⲁⲗⲁⲡⲏⲓ السمان
98 ϯⲕⲁⲙⲡⲓ الصرصور
99 ⲓⲥⲟⲥⲉⲫⲟⲥ الشحرور
100 ⲱⲡⲗⲓⲁ السلوي
101 ⲡⲓⲕⲟⲩⲕⲟⲩⲫⲁⲧ الهدهد
102 ⲡⲓⲛⲟⲩⲣⲓ العنقا
103 ⲡⲓϭⲁϫ العصفور
104 ⲡⲓⲕⲁⲣⲁⲡⲏⲛ الهداهد
105 ⲛⲓⲡⲉⲧⲉⲡⲏⲛ الهداهد
106 ⲁⲙⲣⲓⲁ الدره
107 ⲡⲓϭⲁϫⲛ̀ⲃⲓⲣⲓ السنونوه
108 ϯⲅⲣⲓⲯ العنقا
109 ⲡⲓⲁⲗⲗⲟⲛ السمندل
110 ⲡⲓⲧⲉⲣⲧⲩⲗⲗⲟⲥ التليل
111 ⲡⲓⲕⲩⲕⲛⲟⲥ البط
112 ⲡⲓⲕⲗⲁⲣⲟⲥ الحامرك
113 ⲡⲓⲕⲁⲣⲧⲟⲗⲟⲥ الكروان
114 ⲃⲉⲣϥⲉⲗⲓⲁ المصاصه ام الصبيان
115 ϯϫⲁⲕⲕⲁⲙⲁⲩ ام تويق
116 ⲛⲓϫⲁⲗⲓⲙ الفرارج
117 ⲛⲓⲥⲣⲟⲩⲑⲟⲥ النعام
118 ⲛⲓⲧⲁⲟⲥ الطاووس
119 ⲡⲓⲉⲗϫⲱⲃ البلشوم
120 ⲡⲓⲁⲙⲫⲓⲃⲁⲗⲟⲥ الغرنوق
121 ⲡⲓⲁⲛⲧⲟⲗⲓ النورس
122 ⲡⲓⲧⲉⲛϩ الجناح
123 ⲛⲓⲕⲁⲕⲑⲓ الريش
124 ϩⲁⲗⲱⲟⲩⲗⲓ الطيران
125 ϯⲥⲱⲟⲩϩⲓ البيضه

126 ⲡⲓⲃⲓⲗⲟⲥ	المخ	127 ⲡⲓⲕⲗⲓϫⲓ	الزبيق

CHAPITRE XIV.

ⲡⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ	الفصول	135 ⲡⲓⲕⲁⲣⲧⲩⲕⲗⲟⲥ	التمساح
ⲙ̇ⲙⲁϩⲇ̅ⲉϥⲉ	الرابع	136 ⲡⲓⲧⲉⲗⲫⲓⲛⲟⲥ	الدرفيل
ⲉⲣⲉ̇ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲧⲓⲛ	يشتمل علي	137 ⲡⲓⲧⲟⲩⲕⲉⲗⲟⲛⲏ̇	القرس
ⲉ̇ϫⲉⲛⲛⲓⲕⲏⲧⲟⲥ	الحيتان	138 ⲡⲟⲥⲧⲣⲩⲟⲛ	الجاه
ⲛⲉⲙⲛⲓⲧⲉⲃⲧ	والاسماك	139 ⲡⲓϫⲣⲟⲩⲣ	الضفضدع
ⲛⲉⲙⲛⲓϥⲱⲟⲛ	وحيون	140 ⲡⲓⲣⲏⲓ	الراي
ⲛ̇ⲧⲉⲫⲓⲟⲙⲛⲉϥ	البحر	141 ⲡⲓⲕⲉⲣⲥ	الشال
ⲕⲟⲩϫⲓⲛⲉⲙ	صغاره	142 ⲛⲓⲣⲁⲙⲓ	البلطي
ⲛⲓϣϯⲛⲉⲙⲛⲓ	وكباره	143 ⲛⲓϣⲁϥⲟⲩⲣⲓ	البلطي
ⲧⲉⲃⲧⲛⲉⲙⲛⲓ	والاسماك	144 ⲡⲓⲧ̇ⲣⲉⲡⲉⲣⲓ	الرعاد
ⲕⲏⲧⲟⲥ	والحيتان	145 ϯⲇⲉⲗⲯⲁⲛ	القاقه
		146 ⲛⲓⲥⲁⲗⲟⲩⲕⲓ	راس الحجر
128 ⲛⲓϥⲟⲣⲓ	البوري	147 ϯϥⲟⲩⲕⲁⲥⲓ	ام عبيده
129 ⲡⲓⲕⲁⲛⲟⲩϥⲓ	البني	148 ϫⲟⲕⲗⲓⲁⲥ	حلزون
130 ⲛⲓⲗⲉⲓϥⲓ	اللبيس	149 ϯⲉ̇ⲫⲱⲧ	الترسه
131 ϯⲑⲁⲣⲓⲕⲓ	الابساريه اللباس	150 ⲛⲓⲙⲓⲁ̇ⲕⲏⲥ	الصدف
132 ⲡⲓⲕⲟⲗϩⲟⲧ	القرموط	151 ⲛⲓϫⲉⲗϥⲁⲩ	الشلبا
133 ⲡⲓϩϥⲟⲣ	الزقزوق	152 ⲛⲓⲕⲟⲩⲗⲁϫⲓ	الابرميض
134 ⲡⲓⲥⲩⲙⲟⲥ	الشموش	153 ⲡⲓⲕⲉⲗ	الفيل

CHAPITRE XV.

ⲡⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ	الفصول	ⲙⲙⲁϩⲓ̅ⲉ̅ⲉϥⲉ̇	الخامس عشر

ⲉ̀ⲣⲁⲛⲁⲛⲧⲟⲕⲧⲏⲛ	يشتمل
ⲉ̀ϫⲉⲛⲛⲓϣⲁⲧ	علي الهولم
ϥⲓⲉⲩⲙⲉϩⲙ̀ⲙⲁ	المسمي
ⲑⲟⲩⲓ̀ⲛⲉⲙϧ̀ⲗⲓ	وغيره
ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲉⲛⲛⲓ	من
ⲣⲱⲛϯⲛⲉⲙⲛⲏ	الحَشايش
ⲉⲧⲕⲓⲙ	والحَشرات
154 ⲟⲩⲭⲁⲣⲟⲩⲕⲓ	الضب
155 ⲡⲓⲁ̀ⲛⲑⲟⲩⲥ	الجردون
156 ⲧⲉⲗⲙⲟⲛⲓⲁ̀	الوزغة
157 ϯⲁϣⲓⲣⲁ	الحربا
158 ⲡⲓϩⲟϥ	التعبان
159 ϯϭⲗⲏ	العَقرب
160 ϯϩϥⲟ	الحَية
161 ϯⲁⲗⲓⲕⲓⲁ̀	الرتيلا
162 ϯⲉ̀ϫⲟⲩ	الافعا
163 ϯϭⲁⲗⲟⲩⲕⲥ	الخنفسا
164 ⲡⲓⲭⲁⲣⲕⲓⲛⲟⲥ	السرطان
165 ϯϥⲉⲛⲧ	الدودة

166 ⲡⲓ̀ⲫⲉⲓ	البرغوث
167 ⲕⲁⲑⲓⲣⲟⲥ	السلحفا
168 ϯⲕⲁⲕⲧⲓ	القمله
169 ⲟⲩⲭⲁⲣⲧⲟⲗⲟⲥ	ورن
170 ⲛⲓⲕⲟⲣⲓⲥ	البق
171 ⲛⲓϫⲉⲗⲕⲉⲥ	البق
172 ϯϭⲟⲗⲙⲉⲥ	الناموسه
173 ϯⲁⲕⲗⲏ ·ⲓ· ϯⲕⲁⲗⲏ	العَرسه
174 ⲡⲓⲥⲧⲁϫⲟⲩⲗ	العَنكبوت
175 ⲡⲓϭϫⲓ	الجراد
176 ⲗⲉⲗⲏⲙ	القمل
177 ⲛⲓⲁ̀ⲥⲟⲩⲗⲓ	الفراش
178 ϯⲁϥ	الدبانه
179 ϯϫⲁⲛϫⲓⲛ	النمله
180 ϯⲧⲉⲣⲥⲓⲥ	القراده
181 ⲡⲓⲧⲛⲓⲫⲟⲥ	الصَرصَور
182 ⲡⲓϣⲉⲣⲓⲛ̀ⲧⲉⲁ̀ⲕⲓⲛⲟⲥ	بنات وردان
183 ⲡⲓϣⲁⲗⲟⲩⲕⲓ	الطنبور الرنبور
184 ⲡⲓⲁ̀ϩⲟⲣⲓ	التعبان
185 ⲡⲓⲁ̀ⲕⲓⲛⲟⲥ	ابو صَوفه

LIVRE IV.

CHAPITRE XVI.

ⲥⲩⲛⲑⲉⲱ	بسم الله
ⲡⲓⲣⲟⲙ̀ⲙⲁϩ	الباب
ⲇ̅ⲛⲉⲙⲧⲉⲛⲓⲛ	الرابع وعدة
ⲛⲉϥⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ	فصوله
ⲅ̅ⲛⲉⲡⲓⲕⲉⲫⲁ	تلته
ⲗⲉⲟⲛⲙ̀ⲙⲁϩ	الفصل

ⲓ̅ⲋ̅ ⲉϥⲉⲉⲣⲁ̀ⲛⲁⲛ . السادس عشر
ⲧⲟⲕⲧⲓⲛⲉϫⲉⲛ يشتمل على
ⲛⲓϣϣⲏⲛⲛⲉⲙ الاشجار
ⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ والاثمار والازهار

1 ϯⲑⲣⲓⲙⲟⲥ الغابه
2 ⲇⲟⲥⲟⲥ الحرجه
3 ⲡⲓⲙⲁϩϣϣⲏⲛ الغابه
4 ⲡⲓⲟ̀ⲙⲁⲗⲥⲁⲥ الغابه
5 ⲡⲓϣϣⲏⲛ الشجره
6 ϯⲃⲱ الشجره
7 ϯⲛⲟⲩⲛⲓ الاصل
8 ⲣⲁⲃⲧⲟⲛ قضيب
9 ⲡⲓⲭⲗⲏⲙⲁ الغصن
10 ϯⲃⲉⲛⲓ النخله
11 ϯⲭⲣⲱⲟⲩⲛⲓ السدره
12 ⲡⲓⲡ̀ⲗⲁⲧⲟⲛⲟⲛ الدلب
13 ⲛⲓⲫⲟⲓⲛⲓⲝ النخل الامهات
14 ⲝⲩⲗⲁ الحطب
15 ⲡⲓⲑⲉⲓⲛⲟⲛ الابنوس
16 ⲡⲓⲱⲣⲃⲁⲛ البقس
17 ⲛⲓϥⲁⲃⲁⲗⲟⲛ الزارلخت
18 ⲡⲓⲥⲟⲛϯ الستوبر
19 ⲡⲓⲧⲣⲁⲕⲟⲛⲟⲛ السياج
20 ⲡⲉⲩⲕⲩⲛⲱⲛ الشمشار
21 ⲡⲓⲥⲩⲥⲁⲙⲉⲛ السايم
22 ⲛⲓϣⲟⲛϯ السنطا
23 ⲡⲓϣⲉⲛⲟⲥⲓ الطارفا
24 ⲡⲓⲧⲁⲣⲓⲛⲟⲛ الطلح
25 ⲡⲓⲧⲉⲣⲉⲃⲓⲛⲑⲟⲥ البطم
26 ⲡⲓⲟⲣⲕⲁⲛⲟⲛ الحور
27 ⲡⲓⲟⲣⲕⲁⲛⲓⲟ́ⲥⲟⲥ السرو
28 ⲡⲓⲃⲁⲗⲁⲛⲟⲥ البلوط
29 ⲁⲧⲣⲟⲛⲓⲁ السنديان
30 ⲛⲓⲕⲉⲇⲣⲟⲥ الارز
31 ⲡⲓϣⲉⲛⲥⲓϥⲓ الارز
32 ⲡⲓⲛⲁⲙ الاثل
33 ⲡⲓⲑⲱⲣⲓ الصفصاف
34 ⲛⲓⲉⲗⲓⲫⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲛ العاج
35 ϯⲣⲁⲙⲛⲟⲥ العوسج العوسكه
36 ⲡⲓⲃⲁⲧⲟⲥ العليقه
37 ⲡⲓⲁⲗⲓⲗⲟⲥ الزرجون

ⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ الثمار

38 ⲗⲉⲩⲕⲉ لوز
39 ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲓ بندق
40 ⲁⲗϣⲱⲟⲩ زبيب
41 ⲕⲩⲡⲁⲣⲓⲥⲟⲥ صنوبر
42 ⲛⲓϫⲓ̈ⲣⲓ خرنوب
43 ⲃⲁⲣⲓⲕⲁⲕⲓⲛⲁ زعرور
44 ⲃⲩⲕⲭⲓ سقيطا
45 ⲟⲩⲇⲁⲣⲓⲥ فستق
46 ⲉⲗⲡⲉⲛⲓⲟⲥ دراً
47 ⲟⲩⲇ̀ⲣⲓⲙⲓⲑⲟⲥ سادانق
48 ⲡⲓⲕⲁϣⲟⲩⲗⲓ ثمر الواحي
49 ⲟⲩⲁⲗⲓⲧⲟⲛ ملين
50 ⲟⲩⲕ̀ⲣⲓⲁ̀ⲧⲟⲥ فصطل
51 ⲟⲩⲕⲉⲛⲧⲉ تين
52 ⲛⲓⲕⲟⲓⲣⲓ جوز
53 ⲟⲩⲁ̀ⲗⲟⲗⲓ عنب

54	ⲟⲩⲡⲉⲣⲥⲓ	خوخ
55	ϩⲩⲡⲟⲣⲓ	خوخ
56	ϫⲉⲙⲫⲉϩ	تفاح
57	ⲡⲓⲡⲉⲗⲓⲙⲟⲛ	تفاح برى
58	ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲕⲟⲩⲕⲓ	برقوق
59	ⲃⲉⲗϩⲱⲗ	بلح بر
60	ⲫⲱⲓⲛⲓⲝ	عجوه
61	ⲉⲣⲙⲁⲛ	رمان
62	ⲕⲉⲛⲛⲁⲣⲓ	نبق
63	ⲛⲓϫⲉ	الطلع
64	ⲛⲓⲗⲁⲩ	العراجين
65	ⲛⲓϩⲛⲁⲩ	الشماريخ
66	ⲛⲓⲁ̀ⲗⲱⲟⲩⲓ̀	الشماريخ
67	ⲛⲓⲁⲥⲡⲁⲑⲓ	الاسابيط
68	ⲛⲓⲭⲁⲫⲁϫⲓ	الكرناف
69	ⲡⲓⲃⲁⲓ	الجريد
70	ⲡⲓϫⲁⲛⲓϫⲓ	الليف
71	ⲡⲓⲃⲏⲧ	الزعف
72	ⲡⲓⲁ̀ϩⲁⲗⲟⲗⲓ	الكرم
73	ⲡⲓⲁ̀ⲗⲓⲗⲟⲥ	الزرجون
74	ⲛⲓⲕⲟⲣⲑⲟⲗⲗⲟⲥ	الكمثري
75	ⲁ̀ⲡⲓⲇⲓⲁ	الكمثري بري
76	ⲁ̀ⲡⲓⲟⲥ	كمثري بري
77	ⲛⲓⲙⲁⲛⲙⲟⲛ	النارنج
78	ⲕⲟⲣⲧⲩⲙⲟⲥ	الليمون
79	ⲟⲩϫⲉϫⲣⲉ	حماض
80	ⲟⲩⲕⲉⲧⲣⲓ	ترنج
81	ⲟⲩϭⲏⲛ	سفرجل
82	ⲡⲁⲗⲗⲱⲕⲓ	موز
83	ⲛⲓⲉⲗⲕⲟ	جميز
84	ⲛⲟⲩⲕⲉⲣ	ختان الجميز
85	ⲛⲓⲙⲩⲅⲇⲁⲗⲟⲛ	المشمش
86	ⲩ̀ⲙⲁⲧⲓⲟⲛ	توت شامي
87	ⲡⲓⲕⲁⲧⲙⲓⲥ	توت مصري
88	ⲟⲩϣⲃⲉ	لبخ
89	ⲟⲩϫⲱⲓⲧ	زيتون
90	ϣⲉⲗϣⲏⲗⲓ	حصرم
91	ⲥⲓⲥⲁⲙⲉⲛ	سبستان
92	ϫⲓⲥⲙⲓⲥ	خروع
93	ⲍⲓⲍⲓⲫⲁ	عناب
94	ⲛⲓⲧⲁⲙⲁⲥⲕⲉⲛⲟⲥ	قراصيا
95	ⲥⲧⲣⲟⲃⲃⲓⲗⲟⲥ	اجاص
96	ⲁⲙⲫⲟⲕⲓⲟⲛ	حصرم بري

ⲛⲓϩⲣⲏⲣⲓ الازهار

97	ⲁⲥⲙⲓ	ياسمين
98	ⲙⲟⲧⲣⲁ	مرسين
99	ⲭⲟⲩⲡⲉⲣ	تمر حنا
100	ⲡⲓⲓⲁⲛ	بنفسج
101	ⲟⲩⲁ̀ϣⲓⲛⲥⲑⲟⲓ	ريحان
102	ⲟⲩⲡⲉⲧⲁⲗⲟⲛ	نسرين
103	ⲟⲩⲭⲣⲓⲛⲟⲛ	سوسان
104	ⲟⲩⲃⲉⲣⲧ	ورد
105	ⲟⲩⲧⲣⲟⲕⲟⲛⲧⲏⲥ	نوفر
106	ⲟⲩⲛⲁⲣⲕⲓⲟ̀ⲥⲟⲛ	نرجس
107	ⲁⲛⲉⲙⲟⲛⲏ	شقايق نعمان
108	ⲙⲩⲥⲕⲟⲛ	بان
109	ϣⲱϣⲉⲛ	خزام
110	ⲟⲩⲁⲛⲕⲓⲧⲱⲛ	منثور
111	ⲣⲟⲧⲟⲛ	دهن ورد

CHAPITRE XVII.

	ⲡⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ	الفصَل
	ⲙⲁϩⲓ̅ⲍ̅ ⲉϥⲉ	السابعَ عَشر
	ⲉⲣⲁ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕ	يشتمل
	ⲧⲓⲛⲉ̀ϫⲉⲛⲛⲓ	على العقاقير
	ϩⲩⲣⲟⲥⲛⲉⲙⲛⲓ	والاباخير
	ⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓⲛⲉⲙ	والاطياب
	ⲛⲓⲁ̀ⲣⲱⲙⲁⲧⲁ	والعظور
	ⲛⲉⲙⲛⲓⲧ̀ⲣⲁϫⲟⲥ	۞
112	ⲛⲓϩⲩⲣⲟⲥ	العَقاقير
113	ⲥⲱⲟⲩⲃⲉⲛ	الحشيش
114	ⲡⲓⲥⲓⲙ	الكلا البقولات
115	ⲛⲓⲣⲱⲧ	النبات
116	ⲡⲓⲁⲣⲧⲟⲥⲧ̀ⲣⲁ-ϫⲟⲥ	سنبل الطَيب
117	ⲗⲁⲗⲟⲩⲕⲏⲛ	تنبل
118	ⲁⲣⲉⲥⲫⲓⲗⲟⲛ	كباش قرنفل
119	ⲕⲁⲕⲟⲗⲓ	هال
120	ⲕⲁⲥⲁⲙⲟⲛ	محلب
121	ⲕⲁⲗⲓⲟ̀ⲡⲉ	محلب
122	ϩⲩⲗⲁⲛ	عود
123	ⲕⲣⲟⲕⲟⲣⲟⲥ	زعفران
124	ϫⲣⲓⲕⲟⲥ	عصفر
125	ϫⲁⲛⲛⲓⲣⲟⲥ	مسك
126	ⲁⲡⲓⲣⲟⲥ	عَنبر وتجي غير متدرب غير عارف

127	ⲣⲟϩⲟⲡⲁⲛⲁϩ	اصل الجاوشير
128	ⲙⲩⲧⲙⲟⲥ	ندند البخور
129	ⲕⲁⲗⲁⲙⲟⲁ̀ⲣⲱ-ⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲩ	قصب الذريرة
130	ⲁⲡⲟⲡⲁⲛⲁϩ	صمغ الجاوشير
131	ⲥⲁⲕⲁⲙⲟⲛⲓⲁ̀	سقمونيا وهي المحَمودة
132	ⲡⲟⲗⲩⲙⲛⲉⲧⲟⲩ	محَمودة
133	ⲟⲩⲗⲁⲓ	جعَدة رومية
134	ⲁ̀ⲙⲩⲛⲁⲧⲓⲥ	سنك مسك
135	ⲁⲣⲡⲟⲃⲁⲛⲟⲛ	راوند
136	ⲡⲓⲥⲩⲛⲁⲣ	المر
137	ⲡⲓⲥⲙⲩⲣⲛⲁ	المر
138	ⲡⲥⲩⲏ̀ⲑⲟⲥ	السليخة
139	ϯⲕⲁⲥⲓⲁ̀	السليخة
140	ⲟⲩϣⲁⲗ	المر
141	ⲁⲗϫⲉϩⲃⲱⲛ	كسيلة
142	ϫⲁⲗⲃⲁⲛⲏ	كسيلة
143	ⲁⲙⲓⲛⲁⲕⲟⲩ	اسطَرقس
144	ⲥⲧⲩⲣⲁϩ	اسطرقس
145	ⲁⲣⲱⲙⲁⲧⲁ	طَيب عَنبر
146	ⲡⲓⲥⲧⲓⲣⲓⲁ̀ⲕⲉ	الصندروس
147	ⲁⲗⲗⲉⲛⲟⲥ	كندر
148	ⲗⲓⲃⲁⲛⲟⲥ	حَصَالبان
149	ⲡⲓⲁⲗⲗⲟⲏ̀	الصَبر
150	ⲧⲣⲁⲕⲁⲛⲑⲉ	الكتيرآ

151	ⲥⲁⲣⲁⲭⲟⲥ	صندل
152	ⲥⲧⲁⲕⲧⲏ	ميعة بخور
153	ⲕⲁⲙⲁⲛⲧⲓⲧⲟⲛ	ميعة سايلة
154	ⲥⲧⲣⲁⲅⲱⲣⲁ	طباشير
155	ⲁ̀ⲥⲁⲣⲓⲟⲛ	اسارون
156	ⲣⲓⲝⲟⲍⲟⲛⲓⲥⲥⲁ	عرق كافور
157	ⲡⲓⲣⲣⲟⲝⲩⲗⲟⲛ	صندل احمر
158	ⲣⲩⲧⲓⲕⲏ	علك صنوبر
159	ⲥⲁⲕⲃⲓⲛⲟⲥ	سكبينج
160	ⲟ̀ⲡⲓⲟⲛ	فوه
161	ⲁⲡⲓⲁ̀	فوه
162	ⲁⲗⲓⲑⲣⲓⲧⲉⲛ	فوه
163	ⲕⲣⲁⲙⲃⲉ	كرنب
164	ⲃⲁⲕⲕⲁⲙⲟⲩ	بقام
165	ⲁ̀ⲙⲟⲣⲁⲕⲟⲛ	انجوان احمر
166	ⲕⲟⲗⲗⲁⲛ	اشراش
167	ⲍⲁⲍ	اشراش
168	ⲁ̀ⲗⲁⲛⲟⲛ	خولان
169	ⲟⲣⲟⲃⲏ	كرسنة
170	ⲙⲓⲟⲗⲟⲛ	موميا
171	ⲕⲁⲑⲟⲣⲓⲟⲛ	جندبادستر
172	ⲡ̀ⲑⲁⲣⲙⲓⲕⲏ	كندس
173	ⲙⲟⲥⲕⲁⲗⲓⲛ	غاليه
174	ⲃⲁⲍⲓⲣⲱⲧ	قنا
175	ⲕⲁⲕⲑⲛⲓⲁ̀	قنا
176	ⲁⲗⲑⲓⲗⲓⲁ̀	حلتيت
177	ⲕⲟⲕⲉⲧⲟⲛ	عفص
178	ⲟⲩⲕⲣⲓⲕⲓⲟⲛ	كركم
179	ⲧ̀ⲣⲟⲫⲩⲗⲗⲁⲛ	فربيون وهي اللبانه المغربيه
180	ⲥⲕⲩⲁⲛⲑⲟⲥ	تفاح الادخر
181	ⲫⲣⲓⲟⲛ	شيبة اشنه
182	ⲫⲓⲗⲗⲓⲣⲁ	شيبة اشنه
183	ⲍⲁⲙⲡⲟⲗⲓⲟⲛ	زنجبيل
184	ⲡⲉⲥⲟⲩⲣⲱⲧ	هليلج كابلي
185	ⲧ̀ⲣⲓⲕⲟⲛⲟⲛ	هليلج هندي
186	ⲧ̀ⲣⲁⲯⲩⲗⲟⲛ	هليلج اصفر
187	ⲙⲓⲣⲓⲕⲟⲛⲟⲛ	عرق الكبر
188	ⲯⲩⲁⲛⲑⲟⲥ	خربق
189	ⲕⲁⲗⲁⲙⲩⲛⲑⲓⲛⲏ	فودنج
190	ⲟ̀ⲣⲓⲕⲁⲛⲟⲛ	فودنج جبلي
191	ⲥⲟⲩⲙⲟⲛⲁⲥ	فودنج نهري
192	ⲕⲓⲕⲓ	حب الخروع
193	ⲕⲟⲩⲧⲟⲛ	بزر القنب
194	ⲕⲁⲙⲁⲃⲓⲑⲟⲥ	كف مريم
195	ⲡⲟⲧⲟⲙⲟⲕⲓⲧⲟⲛ	عصاة الراعي
196	ⲟⲓⲕⲟⲃⲓⲛ	توتيا
197	ⲕⲁⲗⲓⲧⲣⲓⲟⲛ	لحية التيس الحركوس
198	ⲕⲟⲗⲓⲁⲛⲧ̀ⲣⲟⲛ	كزبرة البير وهي شعر الجبار وهي البرشاوشان وهي جعد القناه
199	ⲃⲁⲧⲉⲣⲟⲛⲃⲓⲁ̀	بزر بادرنبويه
200	ⲧⲁⲣⲭⲟⲛ	طرخون
201	ⲃⲉⲣⲛⲓⲕⲁⲣⲓⲟⲛ	طرخون احمر
202	ⲕⲏⲣⲟⲥ	حندقوق
203	ⲧ̀ⲣⲓⲫⲩⲗⲗⲟⲛ	حندقوق
204	ⲁⲯⲩⲛⲑⲓⲛ	افسنتين
205	ⲕⲓⲧⲓⲟⲛ	بزر شاهترج
206	ⲕⲁⲣⲇⲁⲙⲟⲛ	خرف
207	ⲥ̀ⲧⲟⲗⲟⲡⲉⲛ-ⲧ̀ⲣⲓⲟⲛ	كف النسر

208 ⲉⲙⲁⲧⲣⲁⲕⲟⲛ-ⲧⲓⲟⲛ دم الاخوين
209 ⲑⲁⲓⲙⲟⲛⲟⲥ بهمن احمر
210 ⲑⲁⲓⲙⲟⲛⲟⲥⲟ̀ⲗⲟⲩ بهمن ابيض
211 ⲕⲩⲛⲁⲙⲟⲛⲟⲛ عنير
212 ⲗⲓⲧⲟⲛ لادن
213 ⲩ̀ⲑⲁⲗⲓⲟⲛ مقل ازرق
214 ⲟⲩⲓⲙⲓⲛⲓⲝ الظفر
215 ⲡⲓⲟⲩⲣⲓⲥ القسط مر
216 ϫⲁⲣⲃⲁⲛⲓ قسط حلو
217 ⲁⲗⲕⲉⲛⲉ قسط بحري
218 ⲁⲙⲟⲛⲓⲁⲕⲟⲛ الكلخ الاشق
219 ⲗⲓⲟ̀ⲕⲟⲛⲟⲥ كندر
220 ⲁ̀ⲕⲁⲕⲓⲁ̀ اقاقيا
221 ⲟ̀ⲑⲣⲓⲟ̀ⲗⲓⲗⲟⲛ الاطاربلال
222 ⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲗⲟϫⲓⲁ الازراوند
223 ⲫⲩⲣⲁⲗⲗⲓⲧⲏⲥ كالنج
224 ⲕⲁⲥⲧⲁⲛⲟⲛ شاه بلوط
225 ⲕⲉⲧⲓⲥⲉⲟ̀ حل نار
226 ⲕⲉⲛⲁⲃⲁⲕⲟⲩⲛ شهداج
227 ⲫⲓⲗⲟⲛⲕⲁⲣⲁⲗ-ⲃⲁⲑⲣⲟⲩⲛ سادج هندي
228 ⲁ̀ⲣⲁⲛⲉⲛⲟⲩⲛ سطرج
229 ⲃⲣⲁⲑⲩ الاهل حب الفهم
230 ⲙⲁⲙⲓⲣⲱⲛ عود ريح
231 ⲑⲁⲣⲃⲱⲛ تربد
232 ⲁ̀ⲅⲁⲣⲓⲑⲟⲕⲛⲓⲕⲟⲛ غاريقون
233 ⲕⲁⲣⲁⲕⲁⲛⲑⲟⲥ ابو مليح
234 ⲕⲟⲙⲏ صمغ
235 ⲗⲓⲟ̀ⲕⲟⲛ لك
236 ⲃⲁⲗⲥⲁⲙⲟⲛ بلسام
237 ⲩ̀ⲣⲓⲕⲟⲛⲟⲛ حرمل
238 ⲁ̀ⲡⲟⲡⲓⲑⲩⲙⲟⲛ عصارق افتيمون
239 ⲡⲉⲣⲓⲁ̀ⲧⲟⲛ رند
240 ⲡⲉⲥⲡⲉⲩⲓ̀ⲅⲓⲛ بسفانيج وهو الاشتيوان
241 ⲁ̀ⲥⲟϥⲡⲉⲣ الجوزة المرة
242 ⲡⲁⲗⲉⲛⲟⲃⲉⲣ حب عردس
243 ⲗⲩⲥⲓⲧⲟⲛ مردقوس
244 ϩⲟⲡⲓⲥⲥⲁ كافور
245 ⲗⲁⲕⲕⲁⲗⲟⲩⲗⲟⲥ انزروت
246 ⲕⲉⲟⲩⲟⲩ شمع خام
247 ⲫⲁⲣⲙⲁⲕⲟⲩⲛ مقل هندي
248 ⲕⲁⲗⲁⲃⲟⲛⲓⲁ قلفونيه
249 ⲟⲩⲓ̀ⲛⲓⲕⲓⲁ ثامة روميه
250 ⲝⲩⲗⲟⲛⲥ̀ⲧⲁⲩⲣⲟⲩ عود صليب عود صليب شامي
251 ⲟⲩⲕⲣⲓⲕⲟⲛⲁⲗⲓⲁ قرمه هليون
252 ⲟⲩⲥⲟⲩⲧⲓⲟⲛ شكاعا
253 ⲁ̀ⲃⲓⲁ̀ⲣⲓⲃⲁϩⲱⲛ عصارة نرياس
254 ⲱⲝⲓⲣⲁⲥⲓⲁ شيزرق وهو دموع الوطواط
255 ⲉϥⲫⲉⲣⲙⲓⲁⲣⲙⲟⲛ بزر مرو
256 ⲟⲩⲁ̀ⲃⲟⲛⲓⲁ الصفيري
257 ⲁⲗⲟⲩⲥⲓⲥ شش مكه
258 ⲟⲩⲁⲣⲟ سعد
259 ⲟⲩⲗⲓⲙⲓⲧⲟⲛ لامي جراح
260 ⲟⲩⲕⲗⲓⲙⲟⲥ اكليل الملك
261 ⲟⲩⲡⲣⲓⲝ مقل اليهود
262 ⲟⲩⲁ̀ⲃⲓⲣⲟⲛ مداد كوفي
263 ⲟⲩⲥⲁⲥⲕⲉⲣⲁⲥ زنت قاز
264 ⲁⲣⲡⲟⲡⲟⲛⲟⲛ علك البطم

265 ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ عُصفر

266 ⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲓϩⲟⲛ امر برابارس

267 ⲇⲁⲫⲛⲁⲓ القار

268 ⲁ̀ⲗⲉⲥⲧⲟⲭⲟⲗⲓⲁⲥ ميتوبرح وهو زبيب الجبل

269 ⲑⲣⲓⲃⲓⲗⲟⲛ اطْريفل

270 ⲟ̀ⲯⲟⲣⲟⲅⲟⲗⲗⲓⲛ غرا سمك

271 ⲕⲁⲣⲡⲟⲩⲟ̀ⲥⲁⲗⲟⲥ عدبه بجم

272 ⲁⲙⲛⲁ من

273 ⲙⲩⲣⲓⲕⲏ تمر طَرفا

274 ⲕⲁⲃⲁⲛⲓⲁ عود الصليب وهو القوانيا

275 ⲁ̀ⲛⲁⲃⲁⲣⲑⲓⲁ البلَادر

276 ⲁ̀ⲃⲁⲕⲓⲥⲑⲉ صمغ السداب البري

277 ⲫⲩⲙⲟⲗⲓⲁ حجر ارمنى

278 ⲗⲓⲙⲟⲧⲉⲑⲟⲥ طين ارمني

279 ⲃⲁⲗⲁⲛⲅⲓⲛ كبابه

280 ⲃⲁϩⲓⲧⲟⲛ المستعجله

281 ⲃⲁⲣⲁⲃⲓⲟⲛ حُس يوسف

282 ⲁⲡⲗⲓⲕⲟⲛ سادنه

283 ⲙⲁⲣⲥⲁⲃⲓⲛ حَب اس

284 ⲟ̀ⲭⲓⲟ̀ⲛⲟⲛ حب كلا

285 ϩⲟⲣⲟⲃⲁⲧⲓⲛ زرنباد

286 ⲙⲁⲙⲓⲑⲱⲛ ماميتا

287 ⲃⲁⲣⲁⲥⲓⲟⲛ فراسيون

288 ⲑⲁⲣⲁⲛⲅⲓⲃⲓⲛ ترنجبين

289 ⲥⲩⲣⲩⲭⲱⲛ سبرخنتك

290 ⲇⲁⲣⲁⲛⲟⲥ طَرطَير

291 ⲙⲟⲗⲟⲅⲙⲟⲛ لامي جراحَ

292 ⲁⲃⲣⲁⲥⲓⲟⲛ الابرشا وهو عرق الشوشان

293 ⲃⲁⲥⲁⲙⲟⲛ الوسمه وهي ورق النيله

294 ⲟⲩⲃⲟⲃⲉⲗ فوقل

295 ⲁⲥⲕⲟⲗⲟⲛⲟⲃⲁⲧⲓⲟⲛ شقر الغول

296 ⲧⲁⲕⲑⲟⲩⲙⲓⲟⲛ سكطو اشيع

297 ⲕⲟⲙⲟⲃⲓⲅⲧⲟⲛ خولنجان

298 ⲟⲩⲁⲥⲕⲓⲟⲥ بزر قطونيا

299 ⲟⲩⲁⲥⲁϥ الاصطعل وهو قشر اصل الكبر

300 ⲣⲓⲛⲟⲛ حشيشت الغافت

301 ⲟⲩⲁⲥⲕⲟⲗⲟⲃⲁⲧⲏⲣⲓⲟⲛ اسقولوانتدريون وهي حشيشة الذهب وهي كف النسر وهي الكحل الرومي

302 ⲟⲩⲣⲓⲅⲧⲁ زهر غار

303 ⲃⲁⲣⲓⲕⲟⲛ غاريقون

304 ⲣⲉⲡⲁⲛⲟⲛ نانخوه

305 ⲡⲁⲣⲁⲡⲡⲓ فلفل ابيض

306 ⲡⲉⲡⲣⲟⲥ فلفل ايضا فلفل اسود

307 ⲫⲓⲡⲣⲟⲥ فلفل ايضا

308 ⲅⲉⲛⲛⲁⲙⲟⲙⲟⲛ قرفه

309 ⲁⲧⲣⲟⲛⲓⲕⲟⲥ مصطكا

310 ⲡⲉⲡⲉⲣⲟⲛ دار فلفل

311 ⲁ̀ⲙⲓⲁ̀ⲛⲟⲛ الحماما

312 ⲕⲁⲛⲟⲙⲓⲙⲟⲛ دار صيني

313 ⲕⲩⲛⲁⲙⲟⲙⲟⲛ دار صيني

314 ⲙⲓⲧⲣⲟⲙⲁⲕⲁ سنا مكّى

315 ⲩ̀ⲣⲟⲛ زهر بنفسج

316 ⲫⲟⲓⲛⲓⲕⲓⲁⲛⲕⲟ تمر هندي

317 ⲙⲓϩⲁⲛⲁⲣⲧⲟⲩ سبستان

318 ⲃⲟⲩⲅⲗⲟⲥⲥⲟⲛ لسان تور

319	ⲟⲛⲓⲁⲥ	حَطميه
320	ⲕⲓⲕⲓϥⲱⲛ	عَرق سوس
321	ⲕ̀ⲗⲓⲕⲟⲩⲕⲁⲗⲁⲙⲟⲛ	خيار شنبر.
322	ⲣⲟⲗⲁⲓⲟⲛ	دهن ورد
323	ϥⲁⲙⲡⲁⲕⲟⲛ	دهن زيبق
324	ⲙⲟⲥⲕⲁⲗⲁⲓⲟⲛ	دهن بان
325	ⲡⲓϩⲣⲩⲙ.	الشيحَ
326	ⲡⲓⲕⲟⲅⲧⲁⲛⲟⲥ	البابونج
327	ϯⲃⲉⲣⲥⲓⲧⲁ	بليجه
328	ⲟⲩⲗⲓⲛϫⲟⲛⲛ̀ⲥⲟ-ⲫⲓⲣⲓⲧⲏⲥ	نيل هندي
329	ⲡⲓϣⲉⲛⲗⲁⲃⲁⲥ	العود القاري

CHAPITRE XVIII.

	ⲡⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ	الفصل
	ⲙ̀ⲙⲁϩⲓ̅ⲏ̅ⲉϥⲉ	التامن عشر
	ⲉⲣⲁ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕ	يشتمل
	ⲧⲓⲛⲉ̀ϫⲉⲛⲛⲓϣ	علي
	ⲃⲓⲛⲛⲉⲙⲛⲓϫ	الحبوب
	ⲣⲟϫⲛⲉⲙⲛⲓ	والبقول
	ⲛⲁⲫⲣⲓ	والمزدرعات
330	ⲡⲓⲥⲟⲩⲟ̀	القمحَ
331	ⲡⲓⲉⲙⲣⲁⲓ	القمحَ اليوسفي
332	ⲡⲓⲓⲱⲧ	الشعَير
333	ⲡⲓⲫⲁⲃⲁ	الفول
334	ⲡⲓⲁ̀ⲗⲓ	الفول
335	ⲡⲓⲫⲉⲗ	الفول
336	ⲡⲓⲟⲩⲣⲱ	الفول
337	ⲡⲓⲉⲣϣⲓϣ	الحمصَ
338	ⲡⲓⲁⲣϣⲓⲛ	العدس
339	ϯⲕ̀ⲣⲓⲃⲓⲥ	الكرسنه
340	ⲡⲓϩⲟⲩϥ	الجلبان
341	ⲛⲓⲑⲁⲓⲙⲟⲩⲛ	الكمون الجبلي
342	ⲡⲓⲑⲁⲡⲉⲛ	الكمون الابيض
343	ⲡⲓⲡⲉⲕⲁⲛⲟⲥ	الكمون الجبلي
344	ⲡⲓⲡⲉⲗⲁⲑⲓⲟⲛ	الكمون الاسود
345	ⲡⲓⲗⲁⲙⲧⲓⲑⲉ	الكمون الاسود
346	ϯⲗⲁⲕⲟⲛⲑⲉ	البسلا
347	ⲁⲛⲓⲥⲟⲛ	الانيسون
348	ⲡⲓⲁ̀ⲛⲉⲟⲩⲙⲟⲣ	الشمار
349	ⲙⲁⲗⲁⲧⲣⲓⲟⲛ	الشمار البري
350	ⲡⲓϫⲟⲩϫ	القرطم
351	ⲡⲓⲕⲣⲁⲙ	القرطم البري
352	ⲡⲓⲫⲁⲕⲓ	السمسم السيرج
353	ⲡⲓⲁⲣⲣⲟⲥ	الارز
354	ⲡⲓϧⲉⲙⲥ	الفريك
355	ⲡⲓⲑⲁⲣⲙⲟⲥ	الترمس
356	ⲡⲓⲗⲓⲡⲁⲣⲓⲟⲛ	الترمس البري
357	ⲛⲓϣⲉⲗⲧⲁⲙ.	السلجم
358	ⲡⲓⲑⲉⲣϣ	بزر الكتان
359	ⲡⲓϭⲗⲏⲓⲙⲓ	الرشاد
360	ⲡⲓⲟⲣⲫⲓⲱⲛ	الكراويا
361	ⲡⲓⲣⲟⲩϫⲓⲛ	السماق

362 ⲟⲩⲣⲟⲥ السماق
363 ⲉⲗⲡⲉⲛⲓⲟⲥ الدرا
364 ⲡⲓⲁⲛϣⲓⲣⲓ الماس
365 ⲧ̀ⲣⲁⲅⲙⲁⲧⲁ قطاني ثمرة غله
366 ⲡⲓⲃⲱϯ الحمص الدرا

ⲛⲓⲟⲩⲟ̀ϯⲛⲓⲥⲓⲙ البقول

367 ⲡⲓⲟⲩⲟ̀ϯ الهندبا البقل
368 ⲡⲓⲛⲟⲩⲛⲓ الفجل
369 ⲣⲉⲡⲁⲛⲟⲛ الفجل
370 ⲡⲓⲙ̀ϫⲱⲗ البصل
371 ⲡⲓⲃⲉⲣⲥⲓ القطف الشرمق
372 ⲡⲓⲙⲓⲧ الكرفس
373 ⲡⲓⲕ̀ⲣⲁⲙ الكرفس البري
374 ⲡⲓⲥⲉⲣⲓⲛⲟ̀ⲩ المقدوس
375 ⲡⲓⲥⲧⲁⲡⲓⲛⲁⲣⲓ الجزر
376 ⲡⲓⲁ̀ⲙⲓⲥⲓ النعناع
377 ⲡⲓⲁⲩⲥⲟⲛ النعناع الجبلي
378 ⲡⲓⲁ̀ⲙⲓⲣⲟⲛ اللوقه
379 ⲡⲓ ⲃⲁϣⲟⲩϣ السداب
380 ⲡⲓⲱ̀ⲧⲟⲧϥ السداب البري
381 ⲡⲓⲃⲉⲧⲩⲕⲉ البادنجان البري
382 ⲁⲗⲙⲁⲛⲧⲁⲗⲱⲡⲧ البادنجان
383 ⲡⲓϩⲧⲓⲧ السلق
384 ⲡⲓⲕⲟⲗⲟⲅⲓⲛⲑⲉ اليقطين
385 ⲁⲅⲣⲓⲟ̀ⲗⲁ- اليقطين البري
ⲕⲟⲛⲟⲛ
386 ⲡⲓⲕⲟⲗⲁⲕⲓⲛⲟⲛ الاسفاناخ
387 ⲙⲟⲗⲟⲭⲓⲁ̀ الملوخيه
388 ϯⲃⲁⲕⲓⲛⲟⲛ الباميه
389 ⲡⲓⲱⲃ الخس
390 ⲡⲓⲏ̀ϫⲓ الكرات
391 ⲡⲓⲕⲟⲛⲅⲓⲗⲏ اللفت
392 ⲡⲓⲃⲉⲣϣⲉⲩ الكزبره
393 ⲡⲓⲉ̀ⲝⲟⲙⲟⲩ الجرجير
394 ϯⲥⲁⲙⲟⲩⲕⲭⲟⲥ الكحلا
395 ⲡⲓⲁⲛⲛⲟϣⲉⲣ هندبا بري
396 ⲡⲓⲕⲉϥⲣⲓⲟⲥ سداب جبلي
397 ⲡⲓⲕⲁⲛⲟⲛ سداب بستاني
398 ⲡⲓⲥⲁⲣⲓⲥ السرنس
399 ⲡⲓⲕⲁⲧⲟⲩⲗⲓ الخبيز
400 ⲡⲓⲭⲁⲩⲗⲏⲛ اللحلاح
401 ⲁⲛⲧ̀ⲣⲁⲕⲓⲛ الباقله الحمقا
402 ⲡⲓⲧ̀ⲣⲓⲙ القرط البرسيم
403 ϯⲇⲉⲗⲙⲁⲑⲟⲥ الرجله
404 ϯⲙⲉϩⲙⲟⲩϩⲓ الرجله
405 ⲡⲓⲕ̀ⲣⲁⲥⲧⲉⲛ الغليف
406 ⲡⲓⲗⲉⲡⲥⲁⲛⲓ اللسان
407 ϯⲁⲣⲧⲉⲙⲓⲥⲓⲥ الدمسيسه
408 ⲃⲟⲩⲗⲗⲁⲣⲓⲟⲥ فليا
409 ⲭⲟⲩⲕ̀ⲗⲟⲥ خردل ابيض
410 ⲃⲟⲩⲣⲑⲟⲥ غاسوله
411 ⲃⲟⲩⲣⲓⲑⲁ غاسوله
412 ⲟ̀ⲗⲟⲃⲓⲑⲟⲥ لوبيا
413 ⲗⲓⲃⲓⲧⲏ لبلابه
414 ⲡⲓⲗⲁⲙ العشار
415 ⲡⲓⲉϥⲣⲁⲥⲟⲩ القيصوم
416 ⲡⲓⲁⲗⲡⲁⲛⲟⲛ القابر
417 ⲡⲓⲕⲟⲣⲕⲁⲥⲓ القلقاس
418 ⲡⲓⲕⲟⲛⲓϥⲁ السوكران
419 ⲡⲓⲟⲥⲕⲉⲛⲁⲙⲟⲩ البنج

420 ⲡⲓⲙⲉⲕⲟⲥ الخشخاش
421 ⲡⲓⲥⲓⲥⲁⲙⲉⲛ السمسم
422 ⲡⲓⲥⲓⲙⲓⲁⲙ الكتيخ
423 ⲡⲓⲭⲟⲣⲧⲟⲥ الحشيش
424 ⲡⲓⲭⲓϥⲧ الرعراع
425 ⲁⲛⲑⲉⲙⲓⲥ بابونج
426 ⲡⲓⲡⲉⲗⲡⲉⲡⲉⲗ-ⲛ̀ϩⲟⲩϥ بَطيخ اصفر
427 ⲡⲓⲡⲉⲗⲡⲉⲡⲉ-ⲛⲙ̀ⲙⲓⲗⲟⲛ بَطيخ اخضر
428 ⲡⲓϣⲱⲡⲓ الفقوس
429 ⲙⲁⲉⲛⲡⲓⲉ̀ⲛⲱⲛ الخيار
430 ⲡⲓⲕⲟⲩⲕⲗⲟⲥ الزوان
431 ⲡⲓⲉⲛⲧⲏϫ الزوان
432 ⲡⲁⲡⲓⲉ̀ⲛⲟⲛⲉⲥ قتا الحمار
433 ϯⲁⲗⲗⲟⲓⲥ الصَبارة
434 ⲡⲓⲣⲟⲙⲥⲓⲛ القضاب
435 ⲡⲓⲁ̀ⲗⲓⲁ̀ الهليون
436 ⲡⲓⲕⲟⲣⲧⲉⲛ حَي عَلم
437 ⲡⲓⲉⲣⲃⲓⲛ البردي
438 ⲉⲛⲗⲟⲥⲧⲟⲩⲁⲙ-ⲛⲟⲩ لسان الجمل
439 ⲡⲓⲁ̀ⲛⲓⲑⲟⲛ الشبت
440 ⲡⲓⲁⲙⲓⲧⲟⲛ النمام
441 ϯⲃⲟⲧⲁⲛⲏ الودنه
442 ⲥⲟⲙⲁⲛⲁⲥ حبق التمساح
443 ⲡⲓⲟⲩⲥⲁⲃⲓⲛ الشمار
444 ⲡⲓⲥⲕⲩⲗⲗⲁ بصل الفار
445 ⲥⲧⲣⲩⲭⲛⲟⲛ عُنب التعَلب
446 ⲡⲉⲗⲉⲙⲟⲛ عُنب الديب
447 ⲟⲩⲗⲁⲕⲁⲙⲟⲩ حَنظل
448 ⲡⲓϭⲓⲡⲥ الحَب
449 ⲟⲩⲁⲥⲕⲓⲗⲓ بصل العَنصَل
450 ⲣⲁⲙⲛⲟⲥ عوسج
451 ⲟⲩϣⲗⲱϫ كرنب
452 ⲭⲁⲣⲃⲟⲛⲏ جرمه
453 ⲃⲁⲣⲛⲁⲃⲓⲛ برقوق
454 ⲡⲓⲣⲣⲓⲝⲩⲗⲟⲛ ساهترج
455 ⲑⲁⲣⲙⲓⲣⲁ دفلا
456 ⲟⲩⲕ̀ⲣⲓⲙⲃⲟⲛ زعتر
457 ⲟⲩⲕⲟⲣⲑⲟⲙ توم دكر وهو توم الحَيه
458 ⲡⲓⲙⲁⲕⲓⲧⲟⲥ التوم البري

(*A suivre.*)

NOTES
SUR LA NÉCROPOLE DE MEIR

PAR M. GEORGES LEGRAIN.

Une liste géographique place les nômes entre Siout et Achmouneïn de la manière suivante :

XII° nôme Atef Khent, le Lycopolite grec, capitale Siout ou Lycopolis.
XIII° nôme Atef Pehou, capitale Qous, Cusae, aujourd'hui Kusîyeh القوصيه.
XIV° nôme Uaz, capitale Tebti, Tanis superior, que je place à دلجه ou Galdeh.
XV° nôme Unnou, l'Hermopolite grec, capitale Shmoun, Hermopolis, Achmouneïn.

Hathor était la dame de Cusae. Elien, comparant cette déesse à Vénus Uranie, dit qu'elle y était adorée sous la forme d'une vache blanche.

Il reste aujourd'hui fort peu de la ville antique. La nécropole est mieux conservée. Elle est située dans le désert à l'ouest du village de Meir مير, d'où elle a tiré son nom. Les paysans fouillaient depuis longtemps ses tombes : ce ne fut, m'a-t-on dit, que vers 1890 qu'un d'eux signala ces déprédations au Musée qui le récompensa et fit faire des fouilles. Les recherches archéologiques ont toujours eu du succès : c'est un des champs les plus fertiles où le Musée n'a qu'à envoyer pour que de belles antiquités sortent du sable.

Dans sa *Notice sur les fouilles et déblaiements exécutés par le Service des Antiquités de l'Égypte pendant l'année 1893,* M. de Morgan disait : « Les tombes de la XII° dynastie ont fourni quelques curieuses statuettes de bois et une de bronze d'un personnage nommé Nakht : cette dernière est une pièce unique; on a trouvé en outre un scarabée en pâte de verre bleu et vingt-huit barques en bois avec leurs rameurs; quelques-unes sont garnies de leur voile. Ces fouilles commencées en septembre 1892, ont été continuées en 1893 avec autant de succès que l'année précédente ».



Dans sa *Notice* suivante (1895) M. de Morgan ajoutait pour 1894 et 1895 : « la découverte dans une tombe de la VIe dynastie de statuettes de bois représentant des individus dans des poses variées : boulangers, portiers, laboureurs, porteurs, etc.; barques de différents modèles ».

MM. Daressy, Barsanti et Mohammed Dohair ont été les agents désignés par le Musée pour les fouilles de Meir : le dernier a continué les recherches bien après le départ de MM. Daressy et Barsanti, si bien que la plupart des tombeaux actuellement mis à jour sont scientifiquement inconnus du Musée.

Les antiquités conservées au Musée et provenant de Meir portent les numéros suivants : 359, 468, 780, 781, 782, 783, 784, 790, 810, 853, 913, 913 *bis*, 914, 1315, 1321, 1325, 1328, 1340, 1347, 1359. On en trouve encore salle 44, armoires H et I; salle 70, armoire E; salle 75, armoires A et B (catalogue Virey).

Le point de départ du fleuve, est Nezlet Abou Ganoub en face de Qoceir. De Nezlet Abou Ganoub à Meir il faut 2 heures de baudet de village. On ne peut trouver ces montures qu'à Qousieh. On a aussi la ressource de faire prévenir la veille le omdeh de Meir, qui envoie alors des ânes ou des chevaux.

Au bout de 20 minutes environ, on traverse un grand canal au moyen d'un bac, on passe par l'extrémité nord de Qousieh, gagne une digue, escalade une autre. Une heure après le départ, quand il n'y a pas d'eau et que la moisson est faite, on prend à travers terres pour arriver plus tôt au village de Meir.

Le village est assez propre et riche : il renferme 6000 habitants dont la moitié est copte. Il est proche du débouché du darb el Farafrah qui mène à l'oasis du même nom. Un autre darb s'ouvre près de Babeheit.

Voici d'ailleurs la liste des darbs que le haggi Gomah qui campe non loin de Meir m'a fournie : 1° Oasis de Farafrah, Darb el Farafrah; village de *Aougah;* 2° El Goubli, Darb beni Adi; village de *Atamna* près Manfalout; 3° Darb el Khargeh; *Siout;* 4° Baharieh, Darb el Maftouh; *Roubi* (?) près Beni Mazar.

Au nord de Meir, me dit le gafir Ali à El Sabah sont des tombes couvertes de grandes briques.

Dans la plaine de Meir, à mi-chemin entre le village et la nécropole, j'ai

trouvé parmi les nombreux silex qui ont été amenés par le diluvium, une grande et belle hache de type chelléen que j'ai rapportée et qui est actuellement au Musée de Ghizeh, salle 74, vitrine ouest.

Du village à la nécropole il y a 1 heure 1/2 de route, dont une heure en plein désert, fig. 1[1]. Cette particularité explique pourquoi les fouilles à Meir n'ont pas été menées avec le même entrain que dans d'autres localités où le ravitaillement est facile. Fouiller ou copier la nécropole de Meir doit être une expédition sérieuse, menée comme une caravane, avec tentes, provisions, eau, lits de campement, etc.

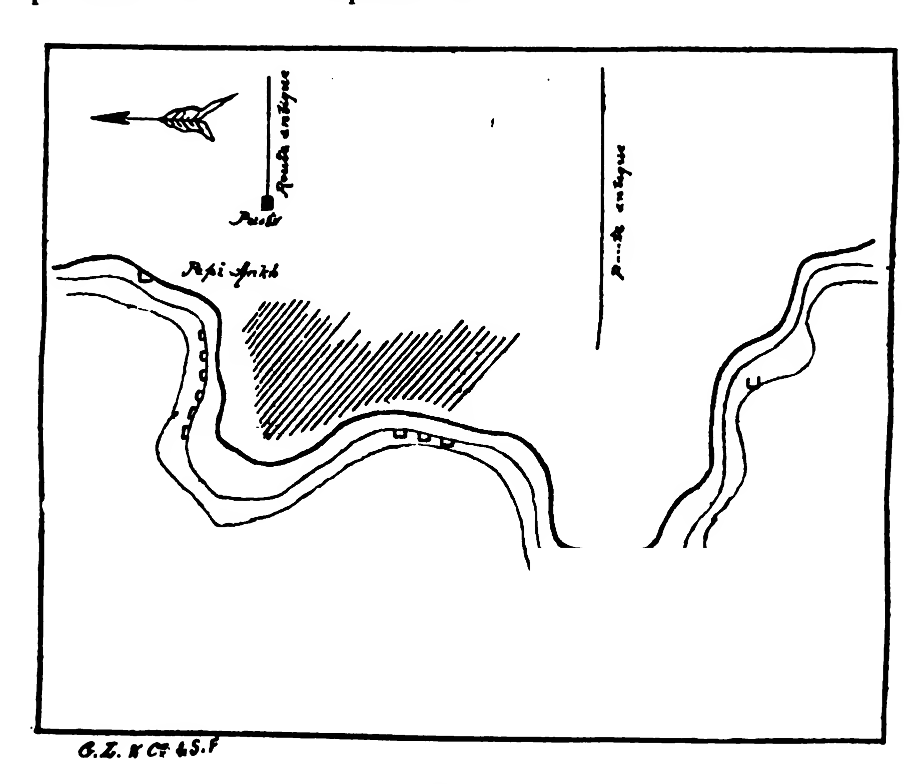


Fig. 1.

Les fouilles qui ont été faites dans cette localité ont amené la découverte de nombreux tombeaux dont les principaux sont :

[1] Je ne suis pas l'auteur des dessins. Les initiales placées au-dessous du cliché ne sont pas les miennes, mais celles du graveur. G. L.

1° TOMBEAU DE PEPI-ANKH.

Le tombeau de Pepi-Ankh est vaste et grand. Son plan d'ailleurs est fort compliqué et les chambres nombreuses. Le style de la décoration est identique à celui du tombeau de Mererou-ka dit Mera à Saqqarah.

On croirait vraiment que les graveurs du tombeau de Pepi-Ankh sortaient de l'école de Saqqarah. Le dessin est sobre, précis, et deux murailles restées inachevées nous montrent à quelle sûreté de trait, digne de ceux qui travaillèrent plus tard au tombeau de Seti Ier, atteignaient les dessinateurs de l'époque.

De jolies statues ont été dégagées en haut-relief du mur qui forme niche autour d'elles.

Je n'ai pas à donner la description ni l'étude de ce tombeau. M. Daressy l'a copié et, je crois, publié. Mais cependant, mettant le point scientifique de côté, je me permettrai d'ajouter quelques renseignements que je tiens du reïs Fouli Abd el Kafi qui, en compagnie de Mohammed Dohair, mena cette fouille qui aboutit à la découverte de la statue de bois peint représentant Pepi-ankh et de cette singulière série de figurines de même travail remplissant une des vitrines de la salle n° 3 (n° 1340).

Selon le reïs Fouli, le puits de la momie avait été violé. Il trouva dans la seconde salle un autre puits à orifice carré d'un mètre de côté, profond de 2 mètres. Il était rempli de débris calcaires provenant du travail des carriers. A 1 mètre, reïs Fouli rencontra des pierres plates qui, il le vit ensuite, étaient soutenues par une poutrelle. Au-dessous, à quelques centimètres à peine des pierres plates, était la statue de Pepi-Ankh, debout, posée sur son socle, au fond du puits. Tout autour, distribuées, entassées au hasard, droites, couchées ou renversées, les autres petites statuettes étaient empilées, entourant la grande statue et lui montant un peu plus haut que les hanches. On avait découvert le puits de la statue du *Ka*, comme j'ai vu trouver à Dahchour des puits pour canopes, voire même un grand et beau puits intact où l'on ne trouva qu'un sarcophage d'albâtre qui, ouvert, ne contenait que quatre jarres d'albâtre recouvertes de mousseline. Ces exemples permettent d'admettre que d'autres tombeaux renferment des cachettes semblables qui ont été négligées ou ignorées des détrousseurs de tombes antiques.

Voici par exemple ce tombeau de Pepi-Ankh qui nous fournit une merveilleuse collection de statuettes et cependant il a été violé jadis, son entrée est connue, mais les paysans n'y fouillent pas *parce que les chauves-souris y sont abondantes*.

Ceci n'est nullement une histoire forgée à plaisir : la chauve-souris, qui fournit un guano fort apprécié des cultivateurs, occupe une place sérieuse dans l'estime des fellahs et même je pourrais citer ce fait qui m'a semblé assez extraordinaire : l'inspecteur Mohammed Chaïn, élevait la chauve-souris dans les cryptes de Dendérah et ce en mai 1897. Le guano qu'il récoltait ainsi était vendu 32 piastres l'ardeb. Il n'est pas douteux que l'épaisse couche noirâtre et visqueuse qui couvre les sculptures, l'odeur écœurante qui chasse les visiteurs de ces cryptes ne sont pas compensées par le produit minime de cette singulière industrie.

J'estime que non-seulement le tombeau de Pepi-Ankh mais encore beaucoup d'autres que l'on néglige de déblayer parce qu'ils sont ouverts et infestés de chauves-souris pourraient bien nous réserver de semblables surprises. L'expérience serait facile à tenter et coûterait peu.

Le tombeau de Pepi-Ankh est situé tout au nord de la colline calcaire où est creusée la nécropole. D'autres petites tombes où blanchissent quelques ossements, s'éparpillent de nombreuses étoffes de lin, viennent ensuite lorsqu'on suit la montagne et qu'on va vers le sud. La plaine vers Meir est immense et à notre grande surprise, nous y remarquons deux routes antiques semblables à celles qui sillonnent le pays de Tell-el-Amarna Haggi Qandil.

L'une aboutit à un puits qui, fouillé, ne fournit qu'une momie pourrie par l'humidité.

L'autre, fort visible, vient directement de Qousieh. On n'a jamais fouillé à son extrémité parce que le sable est trop abondant. Il y a là évidemment un tombeau qu'on trouvera à coup sûr quand on le voudra.

2° TOMBEAU DE SENBA.

Le tombeau de Senba fait partie du groupe central de la nécropole. Le plafond est tombé, les murs sont démolis de moitié.

En A, fig. 2, est un naos à textes affrontés.

Dans le texte de gauche :

Dans celui de droite Nephthys remplit le même office.

Les murs sont couverts de bas-reliefs joliment ciselés, peints de couleurs délicates.

En B ce sont les apports d'offrandes au défunt. Plus loin voici des bouviers; des taureaux combattent, tandis qu'une vache vêle.

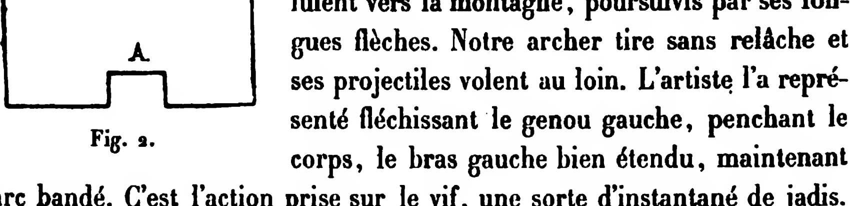


Fig. 2.

En C est un des plus beaux bas-reliefs que je connaisse de l'ancien empire.

Senba chasse les animaux sauvages qui s'enfuient vers la montagne, poursuivis par ses longues flèches. Notre archer tire sans relâche et ses projectiles volent au loin. L'artiste l'a représenté fléchissant le genou gauche, penchant le corps, le bras gauche bien étendu, maintenant l'arc bandé. C'est l'action prise sur le vif, une sorte d'instantané de jadis.

Derrière lui, son compagnon de chasse se tient debout, tenant d'une main une hache de cuivre ou de bronze, un étui à épieux ou javelots tandis qu'un court poignard est passé à sa ceinture. Cet arsenal est complété par un objet dont la représentation est rare, mais dont j'ai pu apprécier l'utilité en maint endroit : c'est une outre portée en bandoulière.

En D sont joliment représentés divers travaux tandis qu'en E on apporte les bijoux et les parures et que les danseuses au sistre et les danseurs aux castagnettes prennent les poses selon les rythmes consacrés

3° TOMBEAU DE . . . . HOTEP.

Le tombeau de . . . . hotep est inférieur comme art à celui de Senba, mais il présente, lui aussi, d'intéressantes particularités.

En A, fig. 4, est représentée une chasse assez animée. Je signalerai

parmi les animaux intéressants : une girafe, un cervidé à grandes cornes ramifiées et, je crois, une gerboise (voir fig. 3).

En B on apporte des coffres et des taureaux combattent.

En C la muraille n'a pas été sculptée : le peintre s'en est allé après avoir quadrillé la paroi et y avoir tracé avec une merveilleuse sûreté de main personnages et hiéroglyphes. Voici encore dans cette nécropole de Meir une chose digne d'études et de copie. Les autres tombeaux ne nous ménagent pas de moindres surprises.

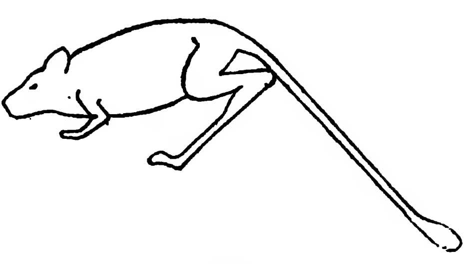


Fig. 3.

En D est un retrait de chaque côté duquel sont deux lignes d'hiéroglyphes verticales fournissant les titres du défunt et de son fils :

A [illegible]

B [illegible]

Ces deux inscriptions sont importantes car elles précisent une époque où soudain le fils d'un simple chef, d'un [illegible] prend en main la puissance sur tout le nôme d'Atef Pehou. Nous verrons plus loin s'il est possible de rétablir la généalogie de ces petits dynastes.

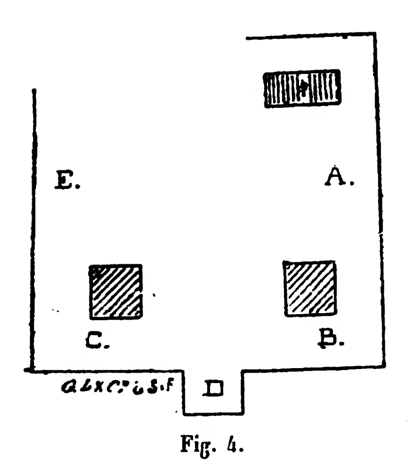


Fig. 4.

Sur la paroi E sont des bœufs et des luttes.

Les autres tombeaux qui suivent sont, ainsi que les précédents, dignes d'intérêt, tant par leur belle décoration que par leurs inscriptions et surtout leur conservation. Les murs sont abattus, les plafonds sont tombés, mais ce qui reste nous révèle un art digne des tombeaux de Ti,

de Kabin, ou de Mera. Il y a de plus je ne sais quelle joliesse de contours, d'attitudes, qui pour un peu me les ferait préférer : ajoutez à cela des couleurs enharmoniques, douces, presque effacées comme de vieilles étoffes, que nous ne trouvons plus que dans le tombeau de Ptah-hotep.

Mais Ptah-hotep, à mes yeux, ne vaut pas .

C'est beaucoup dire et cependant ce n'est pas exagéré. Il faut avoir vu, il faut revoir, copier et publier des œuvres semblables pour qu'on veuille bien vous croire et surtout qu'on ait en mains la reproduction authentique de bas-reliefs qui m'ont charmé par leur dessin et leur coloris.

J'ai recueilli dans un autre tombeau les renseignements généalogiques suivants :

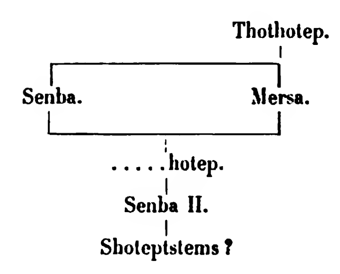
A

B

C la dame

D et l'

Je crois que de l'ensemble des textes on pourrait inférer que Thothotep marie sa fille Mersa à Senba Ier. De leur union naît . . . . . hotep qui lui-même a pour fils Senba II, sous lequel la puissance de la famille atteint son apogée. La prophétesse d'Hathor, Shoteptstems, fut-elle la dernière descendante de cette dynastie? Je ne saurais le dire. C'est de l'ensemble de tous les tombeaux de Meir que sortira l'histoire complète de ses monarques. On ne peut actuellement, qu'ébaucher, tracer quelques lignes.



14 juin 1897.

Georges Legrain.

RENSEIGNEMENT SUR TOUNAH
ET
NOTES SUR L'EMPLACEMENT PROBABLE DE TEBTI OU TANIS SUPERIOR ET DE SA NÉCROPOLE

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Dans un précédent rapport sur la nécropole de Meir, je donnais la liste suivante des nômes situés entre Hermopolis et Lycopolis.

XIII[e] nôme Atef Pehou, capitale Cusae, القوصيه El Qousieh actuel.

XIV[e] nôme Uadj [hiéroglyphe] capitale [hiéroglyphes] Tebti.

XV[e] nôme Hermopolite, capitale Hermopolis, الاشمونين El Achmouneïn.

Hermopolis et Cusae étant identifiés avec Achmounein et Qousieh, reste à placer Tebti, la Tanis superior des anciens.

Certains auteurs, Chauvet et Isambart, après l'auteur de l'*Égypte moderne* (collection l'*Univers*) désignent Tanouf تانوف. D'autres, après la Commission d'Égypte, préfèrent تونه Tounah. Cette dernière opinion est généralement admise.

Plusieurs raisons m'en écartent.

Les capitales de nômes étaient semblables aux moudirichs modernes et s'échelonnaient à peu près régulièrement le long du Nil. Pourquoi, alors, Tanis-Tounah ferait-elle exception et serait placée trop près d'Hermopolis et trop loin de Cusae?

Les conditions actuelles sont sensiblement les mêmes que celles de jadis. Aujourd'hui, comme autrefois, pour aller à Tounah il faut passer par Achmouneïn, comme pour aller à Meir il faut passer par Qousieh.

Tanis-Tounah n'aurait jamais été indépendante ainsi.

Tounah n'a jamais été pour Hermopolis que ce que Meir était pour Cusae : une ville *funéraire* dépendant de la capitale établie près du désert.

La métropole de Cusae était située non loin de là et assurait l'existence de cette ville, comme la Thèbes orientale entretenait Gournah, comme le Caire fait vivre les villages qui s'abritent près des tombeaux des Khalifes.

Tarischeutes et colchytes avaient établi là leur industrie, tandis que carriers et maçons creusaient des puits et des syringues.

Tounah, pas plus que Meir, n'eut jamais d'existence politique en admettant qu'elles aient existé à l'époque pharaonique ce qui me semble probable : toutes deux étaient trop éloignées des communications directes et du fleuve. Hermopolis et Cusae jouaient ce rôle.

La nécropole de Tounah est fort grande, fort riche et a produit beaucoup, ces temps derniers encore.

Si la nécropole humaine était chère aux vivants d'alors, une autre nécropole leur était plus chère encore : celle de leurs animaux sacrés qui, pour eux, présentaient une forme tangible de la divinité.

Apis régnait à Memphis, Mnevis à Héliopolis, Pacis à Hermonthis, le bélier à Thèbes, une vache blanche à Cusae, le crocodile au Fayoum et à Ombos, le cynocéphale et l'ibis étaient consacrés à Thot d'Hermopolis.

Chaque nôme avait un dieu bestial bien défini qui y avait sa nécropole propre.

Je n'imagine nullement Mnevis enterré à Hermopolis, le bélier d'Amon envoyé à Cusae, ni les crocodiles à Dendérah. Ce seraient là fantaisies rappelant les descentes aux Enfers des comiques.

Si une nécropole doit être identifiée, c'est précisément par les animaux sacrés qui y reposent, et, chose qu'on semble avoir oubliée, c'est que la nécropole des ibis et des cynocéphales de Thot d'Hermopolis est connue et qu'elle existe à Tounah.

Si j'ouvre l'ouvrage de MM. Caldavène et Beuvery *L'Égypte et la Nubie,* écrit voici bientôt cinquante ans, je lis à la page 245 :

« M. Antonini avait eu la complaisance d'envoyer prévenir des Arabes de Touneh el Djebel et le lendemain en arrivant au pied de la montagne, nous trouvâmes l'entrée des catacombes déblayée.

« Une belle et grande table hiéroglyphique taillée dans le rocher et de-

vant laquelle étaient quatre colosses récemment mutilés[1] servait de portique à cette nécropole que le sable du désert envahit chaque jour davantage et qui finira bientôt par y disparaître ensevelie.

« Des galeries spacieuses, élevées, régulières et d'une longueur de plusieurs lieues, au dire des habitants, s'étendent sous la montagne; leurs parois sont creusées de niches de diverses grandeurs dans lesquelles sont des tombeaux de pierre, scellés en plâtre où gisent des momies de singes. En d'autres endroits, des portes larges et élégamment taillées au ciseau donnent entrée dans des chambres de toutes les grandeurs, remplies de jarres de terre cuite également scellées en plâtre. Chacune de ces jarres contient quatre ou cinq ibis ou une trentaine d'œufs et leur nombre est incalculable. Elles encombrent, soit entières, soit par fragments, le sol des galeries à une hauteur considérable. Nous passâmes plusieurs heures à parcourir les routes souterraines de Touneh el Djebel; enfin, lassés du monotone spectacle de ces chambres remplies de jarres, nous nous décidâmes à revenir sur nos pas sans en avoir atteint l'extrémité. »

Il est, je crois, difficile d'être plus précis, et je pense que des recherches faites sous la stèle d'Amenophis IV seraient intéressantes.

Ces considérations tant géographiques qu'archéologiques me poussèrent à rejeter entièrement l'identification de Tounah avec Tanis superior et à chercher ailleurs.

Au mois de juin 1897, me trouvant au Gebel Abou Fodah, j'écrivais les notes de routes suivantes que je transcris intégralement :

« 15 juin 1897. — Si nous considérons la situation géographique de Qousieh et de Meir, d'Achmouneïn et de Tounah, nous remarquerons que Qousieh et Achmouneïn (Cusae et Hermopolis) sont villes politiques, capitales de nômes et que Meir et Tounah sont leurs dépendances, les villes funéraires gardiennes de la nécropole en même temps que têtes de routes de caravane allant aux Oasis[2].

---

[1] Il s'agit de la stèle d'Amenophis IV, que Prisse d'Avennes a copiée et publiée dans ses *Monuments égyptiens*.

[2] J'ai montré ailleurs (*Les 'Aqabahs*, séance de novembre 1897, à l'Institut égyptien) l'importance archéologique qu'avaient les routes de caravane au point de vue de la situation des nécropoles.

« Considérons encore la position de Thinis, ville capitale, aujourd'hui Birbeh (voir Nestor L'Hoste, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 125) et d'Abydos, ville funéraire, tête de route vers l'Oasis de Khargeh.

« Nous avons là la route, l'acheminement funéraire par excellence : la ville des vivants, la ville des tarischeutes, la nécropole, le chemin vers les Oasis placées presque sur une ligne directe allant de l'est à l'ouest. »

Cherchons maintenant Tanis et sa nécropole.

Si nous prenons la moitié de la distance qui sépare Hermopolis de Cusae nous nous trouvons presque exactement à Tanouf aux nombreux monticules.

Partons de Tanouf et dirigeons-nous vers l'ouest. Nous trouvons :

à 5 kilomètres: Koum el Garfeh et plus au nord au loin de Tendeh تندة, Koum el Akdar, Koum el Afrit, Koum el Westani, Koum es Schâl, puis:

à 8 kilomètres: ruines de N. Abou Kalagah et le Deir el Garandaoui. La Carte de la Commission d'Égypte signale non loin de là des colonnes de granit;

à 12 kilomètres: *Galdeh* ou Dalgeh دلجة, gros bourg, camp de la tribu d'Abou Koraïm, lieu où aboutit la route qui conduit à la petite Oasis.

Si la situation est identique pour Dalgeh ou Galdeh (comme disent les gens de Rodah et des environs) et Meir, Tounah et Abydos c'est en allant vers la montagne, droit à l'ouest que l'on aurait chance de trouver la nécropole de Tanis superior.

Le 17 juin, quand j'arrivai à Rodah, j'étais fort malade et les gens qui m'accompagnaient à bout de forces après une rude campagne qui durait depuis bientôt huit mois. Je ne pus aller moi-même vérifier si mes inductions théoriques étaient justes.

Le reïs Tonios du Musée que j'envoyai avec des instructions précises revint le 19 juin et je résumais ainsi son rapport :

« Ainsi que je l'avais pensé, une nécropole existe du côté de Dalgeh. Elle se trouve dans la montagne, exactement à l'ouest de la ville.

« Une porte de tombeau apparaît. Au-dessus est gravé un texte hiéroglyphique de quatre lignes horizontales. Deux cartouches peu lisibles s'y

trouvent, contenant six ou huit signes au plus. Le haut seul de la porte est visible. Tout est enfoui et on ne peut y pénétrer (fig. 1).

« Non loin de là sont des buttes d'extraction, des *rakchehs*, annonçant la présence d'autres tombeaux enfouis. »

C'est là, je crois, où nous trouverons la nécropole des princes du nôme de Uadj. D'après les renseignements que mon envoyé m'a fournis et qu'il

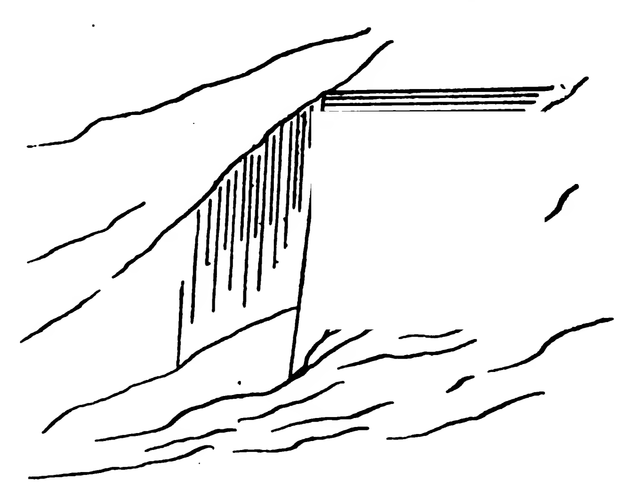


Fig. 1.

m'a donnés à plusieurs reprises, sans variante, je suis porté à penser qu'elle est sinon vierge, au moins peu connue.

Malgré le mauvais état de ma santé, malgré la chaleur accablante qui régnait, je me disposais à aller vérifier moi-même la véracité de ces renseignements qui me semblaient intéressants.

Rappelé à Ghizeh, je ne pus mettre ce projet à exécution.

En résumé en allant du nord au sud nous rencontrons :

1° *a*. Ville politique *Hermopolis*, El Achmouneïn الاشمونين.
b. Ville funéraire *Tounah* تونة.
c. Nécropole.
d. Route vers la petite oasis.

2° *a*. Ville politique *Tanis superior*, Tanouf تانوف.
b. Ville funéraire *Galdeh* دلجة.
c. Nécropole.
d. Route vers la petite oasis.

3° *a.* Ville politique *Cusae,* Kusîyeh القوصية.

b. Ville funéraire *Meir* مير.

c. Nécropole.

d. Route vers l'oasis de Farafrah.

Et plus loin :

4° *a.* Ville politique *Thinis,* Birbeh البربة.

b. Ville funéraire *Abydos,* Harabat el Madfouneh العربة المدفونة.

c. Nécropole.

d. Route vers l'Oasis de Khargeh en passant par la grande fente le *Ro-Peka.*

Je crois que cette classification peut être adoptée pour beaucoup d'autres villes que celles que nous énumérons ici.

Beni Hassan, 13 janvier 1898.

Georges Legrain.

UNE ANCIENNE LISTE
DES DÉCANS ÉGYPTIENS

PAR M. G. DARESSY.

On sait que les Égyptiens avaient choisi des constellations, indépendantes des signes du zodiaque, pour correspondre aux trente-six décades dont l'année était composée; selon les idées astrologiques ces décans exerçaient tour à tour leur influence sur terre, aussi les Égyptiens avaient-ils soin de dresser des tables indiquant quelles étaient les constellations dont il fallait redouter l'influence en chaque moment.

Les listes de décans les plus anciennes connues jusqu'ici dataient de la XIXe dynastie; elles sont gravées sur le sarcophage de Séti I et au plafond du Ramesseum, ce sont de simples énumérations, ainsi que celles qui figurent dans le tombeau de Ramsès IV, sur le sarcophage de Nectanébo I ou dans les tableaux astronomiques des temples de Denderah, d'Esneh et d'Edfou.

A Abydos, dans les temples de Séti et de Ramsès, chaque décan est mis en rapport avec une ou plusieurs divinités et fait un don au roi.

Toutes ces listes présentent quelques différences entre elles et avec le catalogue que nous en a transmis en grec l'astronome Hephestion. J'ai reconnu une table bien plus ancienne des décans sur un monument du Moyen Empire, le cercueil d'Emsaht trouvé en 1893 à Siout et conservé au Musée de Gizeh[1].

La momie de ce prince féodal reposait dans un double sarcophage en bois : c'est en dessous du couvercle de la cuve intérieure qu'est peint le tableau qui nous occupe.

D'un bout à l'autre du couvercle sont tracées douze lignes parallèles

(1) N° 1354 du catalogue. Entrée n° 30966.

correspondant aux heures de la nuit; vers le milieu ces lignes s'interrompent et font place à une représentation de quatre divinités célestes qui sont :

1° Une cuisse de bœuf parsemée d'étoiles : « Meskha dans le ciel du nord » c'est la constellation de la grande Ourse;

2° « Nut la porteuse » sous forme d'une femme soutenant à deux mains un plafond constellé;

Leur faisant vis-à-vis :

3° « Sahou, tourne ta face, tu vois . . . . . dans le ciel du sud » Sahou est le nom de la constellation Orion représentée par un homme marchant la tête tournée, un bras levé;

4° Une femme debout la tête surmontée d'une étoile avec légende « Sepet (Sirius) ! fais vivre le prince, chef des prophètes Emsaht [1] ».

Une bande plus large que les autres, chargée d'inscription en gros caractères divise tout le tableau par moitiés, laissant d'un côté les heures du soir, de l'autre celles du matin. L'inscription est ainsi conçue :

« Offrande à *Râ* seigneur du ciel dans toutes ses demeures pour que le

[1] Un couvercle de cercueil provenant de Bircheh présente un tableau analogue. D'un côté on voit la constellation de la cuisse et Nut sous forme d'une femme tenant un vase dans chacune de ses mains levées au-dessus de la tête. De l'autre côté est une femme dont la tête est surmontée du triangle qui forme son nom. Sahou est un homme qui tient Seped par le bras; il se hausse sur une jambe mettant l'autre pied contre la jambe de Seped; il tourne la tête coiffée ainsi et brandit le signe avec la main gauche.

pain, les bœufs les oies paraissent à la demande du chef, directeur des prophètes Emsaht; offrande à *Meskhu* dans le ciel du nord, offrande à *Nout,* offrande à *Sah* dans le ciel du sud, offrande à *Samd* du sud et *Samd* du nord, offrande à *Nuter dja pet* et *Remen her,* offrande à *Sepet* et *Mesta,* offrande à *Akhi* et *Am khet akhi,* offrande à *Hat-khau* et *Pehi-khau,* offrande à *Khenti-her* et *Khenti-khert* pour satisfaire aux demandes du chef Emsaht ».

Cette prière funéraire s'adresse au soleil, aux quatre divinités représentées dans le tableau central et à d'autres constellations dont nous reparlerons plus loin.

Les lignes d'heures sont divisées en quarante colonnes verticales. Les trente-six premières correspondent aux trente-six décades; les dernières contiennent une sorte de résumé de la liste. Au-dessus des colonnes une inscription désigne la décade à laquelle se rapportent les indications du tableau.

On a ainsi [hiéroglyphes], Thot première décade; [hiéroglyphes], la décade du milieu; [hiéroglyphes], décade de fin; [hiéroglyphes], Paophi première décade, etc.

Tel est le cadre du tableau, voici maintenant comme il est rempli. La colonne au-dessous de la désignation de la décade est occupée par douze noms de décans, un par heure; dans la colonne suivante sont inscrits les mêmes noms mais à une case supérieure, si bien que le premier nom de la colonne précédente ne figure plus, tandis qu'un nouveau décan apparaît dans la dernière case du bas (la première heure de la nuit) et ainsi de suite. Voir comme exemple les deux premières colonnes p. 83.

La première moitié du tableau (premier semestre) suit assez régulièrement l'ordre des décans, dans la seconde moitié (après le tableau des constellations polaires) après le septième décan [hiéroglyphes] au lieu de poursuivre la série on a fait intervenir successivement les noms de constellations mentionnées dans l'inscription de la bande centrale : ces dernières chassent ainsi peu à peu les décans de telle sorte que la dernière décade de Mesori ne porte plus qu'un nom de décan, à la dernière heure.

Voici, p. 84, la liste des décans telle qu'elle est fournie par ce monument, comparée avec des listes d'époque postérieure : celle de Séti I (XIXe dyn., 1450 av. J. C.), de Ramsès IV (XXe dyn., 1200 ans av. J. C.), d'Edfou (époque ptolémaïque, 1er siècle av. notre ère) et enfin la liste d'Héphestion (IVe siècle ap. notre ère).

Je n'ai pas besoin d'insister sur les différences que présentent entre elles ces différentes listes; pendant les milliers d'années qui séparent la rédaction de ces catalogues il a dû se produire des modifications dans l'aspect du ciel; certaines étoiles ont pu s'éloigner de la constellation à laquelle on les avait rattachées, ce qui a forcé à inventer de nouveaux groupements. Si les astronomes arrivent un jour à trouver à quels astérismes correspondent les décans le déplacement de certaines de ces étoiles que nous révèle ce tableau les aidera sans doute à déterminer l'aspect de la carte céleste des Égyptiens.

Il existe une partie de la liste pour laquelle les documents sont loin de coïncider c'est celle comprise entre et . Évidemment le scribe a oublié deux décans, sans cela la liste se réduirait à trente-quatre: cette omission s'explique par la ressemblance qui existe entre les noms écrits de deux constellations voisines et ; de même les autres tables mentionnent après un groupe Khent que le scribe aura sauté croyant faire double emploi avec les décans 11-12 du même nom. Il est au moins curieux que ce défaut tombe sur la partie où justement la liste d'Héphestion ne s'accorde pas avec les documents égyptiens. Un changement curieux est celui qu'a subi le nom du 33e décan. D'après Emsaht il s'appelait *Mesta* « la palette » dans la liste de Séti ce nom est devenu par confusion Mestèr Sahu « l'oreille d'Orion »; plus tard on a pris un homonyme et la palette est devenue, Tesâlk = ϑοσόλκ « le nécessaire à écrire ».

Un fragment de panneau d'Akhmin également du Moyen Empire et portant une table de décans analogue à celle qui nous occupe écrit le nom du quinzième astérisme, le seizième était her-ab-sokar, le dix-septième , le dix-huitième .

Dans les tombeaux de Ramsès VI et IX à Biban el Molouk figurent des tableaux d'influence des étoiles conçus sur un plan analogue à celui qui a servi ici; mais alors les constellations ne sont au nombre que de treize; la plupart n'ont aucun rapport avec les décans, cependant on retrouve Sebu àchu que Ramsès IV substitue au 10e décan, àrit = 30, seb-n-khau = 29,

[illegible]	[illegible]	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	
[illegible] *	[illegible] *	

	EMSAHT.	SÉTI I.	RAMSÈS IV.	EDFOU.		HÉPHESTION.
1					1	Χνουμίς.
2						
3					2	Χαρχνουμίς.
4					3	Ἡτήτ.
5					4	Φουτήτ.
6						
7					5	Τώμ.
8					6	Οὐέστε-βκατί.
9					7	Ἀφοσό.

10					8	Σουχωέ.
					9	Τπη-χοντ.
11					10	Χονταρέ.
12					11	Τσοχυε-φόντ.
13					12	Σεσμέ.
14						
15					13	Σεσιεμέ.
16					14	Ῥηουώ.
17					15	Σεσμέ.
18					16	Κονιμέ.
19					17	Σμάτ.
20					18	Σρώ.

EMSAHT.		SÉTI I.	RAMSÈS IV.	EDFOU.	HÉPHESTION.	
21	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]		[hieroglyphs]	19	Ἰσρώ.
22	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]		
23	[hieroglyphs]			[hieroglyphs]	20	Τπη-χύ.
24	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]			
25	[hieroglyphs]			[hieroglyphs]	21	Χύ.
				[hieroglyphs]	22	Τπη-βιου.
..	....	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	23	Βιου.
					24	Χονταρέ.
			[hieroglyphs]		25	Σϐίου.
..	....	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	26	Χονταρέ.
		[hieroglyphs]	[hieroglyphs]			
		[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	[hieroglyphs]	27	Χονταχρέ.

28						
					28	Σεκέτ.
29					29	Χώου.
30					30	Ἐρῶ.
31						
32					31	Ῥομϐόμαρέ.
33					32	Θοσόλχ.
34					33	Οὐαρέ.
35					34	Φουώρ (= …)
36					35	Σωθίς.
					36	Σιτ.

seb-n-sahu (Orion), et seb-n-sepet (Sothis) = 36. On ne trouve du reste aucune coïncidence entre les dates indiquées pour l'influence de ces étoiles.

A partir de la seconde décade de Pachons, diverses constellations sont substituées aux décans dans le tableau; elles se présentent dans l'ordre suivant :

I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI

On reconnaît encore là quelques décans, ou grandes constellations dont dépendaient les décans : IV *uart khert* = 34 ; V *Khafu* est probablement une erreur pour Sahu (Orion) placé entre 35 et 36 dans la liste de Séti; VI *Tep tot sepet* = 35 ; VII *Am khet sepet* doit suivre *Sepet* 36 ; VIII *Sati* rappelle *Sati knemt* le second décan ; IX *khau* est à rapprocher de *hat khau* et *peh khau* = 4-5. Quant au n° X c'est une répétition de III.

Il reste donc à assimiler les trois premiers noms et je crois qu'il faut y reconnaître des planètes. *Samd-res* « le serviteur du sud » serait Jupiter, que les inscriptions appellent « l'étoile du sud », « qui traverse le ciel du sud, etc. », *Samd-mehti* « le serviteur du nord » serait la planète Mercure, ordinairement appelée ou , enfin *Nuter dja pet* s'appliquerait à Saturne pour lequel on a déjà les désignations de « Horus taureau du ciel », « astre d'orient qui traverse le ciel ».

Après les trente-six colonnes consacrées aux décades le tableau ajoute quatre colonnes donnant une sorte de récapitulation des noms. La case de désignation de la décade est également remplie par un nom d'étoile si bien que ces dernières colonnes contiennent les noms suivants :

1° — 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. — 13. 15. 16. 29. 17. 18;

2° — 19. 20. 21. 22. 23. 25. 24. — 25. 28. 29. 30. 31. 32;

3° — 31. 32. 33. 34. 35. 36. 1. — 2. 3. 4. 5. 6. 9;

4° — I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII. IX. XI et dans les dernières cases « total des adjoints ..... du ciel 36 ».

Le manque de soin avec lequel a été rédigé le tableau se manifeste encore ici par des répétitions et des omissions.

Le scribe a en outre commis d'autres erreurs dans la disposition du tableau. Dans les têtes de colonnes il a suivi l'ordre des mois, du 1er Thot à la dernière décade de Mesori sans faire attention que le premier semestre aurait dû être marqué seulement après le tableau central; nous savons en effet que le commencement de l'année égyptienne était au 1er Thot, les premiers décans auraient donc dû se trouver dans la colonne de ce mois, alors qu'ils figurent dans le second semestre du tableau; l'ordre des décans est assuré entre autres textes par ceux du plafond de la salle hypostyle de Kom-ombo [1], où les décans sont mis en rapport avec les heures, le premier décan correspondant avec la première heure de nuit et les autres ainsi qu'il suit :

1er décan	=	1re heure	nuit.	17e décan	=	1re heure	jour.
3	—	2	—	17^{a}	—	2	—
4	—	3	—	18	—	3	—
4^{a}	—	4	—	19	—	4	—
5	—	5 (?)	—	21	—	5	—
6	—	6	—	20	—	6	—
8	—	7	—	23	—	7	—
9	—	8	—	25	—	8	—
10	—	9	—			9	Inscriptions non reproduites (pl. 322).
10^{b}	—	10	—			10	
16	—	11	—			11	
15	—	12	—			12	

Malgré ses imperfections cette liste des décans n'en offre pas moins un grand intérêt; elle nous montre que dès la XIIe dynastie le tableau céleste

(1) Kom Ombo, pl. 316 et suiv. Les copies étant imparfaites les noms peuvent être devinés plutôt que lus.

était déjà tracé dans ses grandes lignes tel qu'il l'était aux temps des Grecs et des Romains, lorsque les astronomes de l'antiquité classique vinrent s'instruire dans les écoles égyptiennes, et dès lors il y a fort à penser que de l'époque des Pyramides à celle des Ptolémées la science astrologique a continué à suivre les mêmes errements.

G. Daressy.

LE NILOMÈTRE DE KOM EL GIZEH

PAR M. G. DARESSY.

Le Nilomètre de Kom el Gizeh récemment apporté au Musée Égyptien a été découvert en place, mais complètement enterré dans une des buttes voisines de Karioun[1], qui marquent l'emplacement de l'ancienne ville de Χηρευς. Tout à côté du nilomètre on reconnaît les vestiges de l'ancien canal d'Alexandrie, successeur de la branche canopique du Nil, alors que le canal Mahmoudieh passe à un kilomètre plus au sud.

Ce nilomètre se compose simplement d'une colonne de marbre blanc, de forme à peu près cylindrique, mesurant 5 m. 275 (10 coudées) de hauteur, 1 m. 86 cent. de circonférence à la base et 1 m. 58 au sommet, sans autre ornement qu'un bourrelet aux deux extrémités. La colonne devait occuper le milieu d'un puits carré d'environ quatre mètres de côté construit en calcaire, mais les murs sont presque entièrement détruits et aucune inscription n'est visible sur ce qui en reste. Le sommet de la colonne était à peu près au niveau des terres avoisinantes[2] et à 4 m. 22 au dessus de la mer[3]. On voit par cela que la majeure partie du monument était sans cesse dans la terre humide, et aussitôt qu'on a déblayé, l'eau est arrivée[4]. Il a été impossible de voir le fond du puits; d'après les traces visibles sur la colonne, celle-ci devait être encastrée dans la maçonnerie d'environ 0 m. 35.

Sur la colonne sont marquées quatre échelles différentes, au moyen de traits larges de près d'un centimètre gravés profondément; les chiffres sont indiqués par des lettres grecques dont la forme indique suffisamment que le monument a été érigé à l'époque copte. Deux de ces échelles, celles du nord et du sud[5] occupent la hauteur totale de la colonne; les deux autres, celles

(1) Juste à mi-chemin entre Alexandrie et Damanhour.

(2) La berge du canal Mahmoudieh à Karioun est à 4 m. 09 au-dessus du niveau de la mer.

(3) Mesûre prise par un ingénieur du Ministère des Travaux Publics.

(4) En août 1899 il y avait 1 m. 40 de la colonne dans l'eau.

(5) L'orientation n'est qu'approximative, la construction faisait avec le nord magnétique un angle d'environ 30° vers l'est, en sorte que l'échelle dite Nord regardait en réalité le N. N. E. et ainsi de suite.

de l'est et du sud-est ne comportent qu'un petit nombre de traits, vers la partie supérieure du monument, ces dernières marques sont gravées plus grossièrement que les premières, les lignes sont souvent de travers, tout indique qu'elles ont été tracées à une époque postérieure à la première graduation.

Je donne ci-dessous le tableau de ces graduations, en faisant observer qu'à cause de l'irrégularité et de la largeur des traits il n'est guère possible de prétendre à une approximation plus grande que 2 ou 3 millimètres.

La simple inspection de ces tableaux suffit à montrer avec quel insouciance de la précision étaient gravées les divisions, aussi est-il difficile de retrouver la valeur non pas même exacte, mais approximative que devrait avoir chaque mesure; on en est réduit à prendre des moyennes produisant des écarts qui vont jusqu'à un centimètre selon les données sur lesquelles on opère.

I. Échelle Nord. — Elle est bien gravée; chaque unité est partagée en quatre parties égales, les barres des unités ont 12 cent. de longueur, les subdivions seulement 7 1/2. Il est à noter que la première coudée n'est pas indiquée, le trait le plus bas porte le chiffre A. Les unités varient de o m. 570 à o m. 580; en prenant la moyenne des sept coudées marquées on trouve $\frac{4,026}{7}$ = o m. 575. Si l'on retranche cette longueur de o m. 710, distance du premier trait à la base, on voit que le zéro de l'échelle aurait été à o m. 135 de cette base, soit à 5 m. 140 du sommet, et o m. 920 au dessous du niveau de la mer. La valeur moyenne des subdivisions est $\frac{0,575}{4}$ = o m. 1937.

II. Échelle sud, — Elle ne porte que des divisions entières, et une demie unité au dessus de la septième coudée. Les chiffres sont assez réguliers, autour de 0,670 sauf pour la première unité qui n'a que o m. 663, ce qui réduirait la moyenne à $\frac{4,013}{6}$ = o m. 667 mais la demie coudée étant un peu forte ramène à o m. 6694 la valeur de l'unité.

Qu'on me permette de préjuger ici de la réponse à une question qui va être examinée plus loin : je regarde les deux premières échelles comme contemporaines et ayant un rapport entre elles. La coudée de l'échelle I me semble avoir été considérée comme ayant 24 doigts ou 6 palmes, en ajoutant un palme on trouve que la coudée septenaire aurait été de 0,575 + 0,0958 = o m. 6708 soit à une différence infime près (pour les anciens) la valeur de la coudée II. Je considère donc ce dernier chiffre comme acquis.

En retranchant 0,6708 de 0,802 on arrive à o m. 1312 pour distance

Échelle I. — Nord.

	DISTANCES.			
	À PARTIR		ENTRE GRADUATIONS.	
	de la base.	du premier trait.	subdi-visions.	unités.
	m. mill.	m. mill.	Millim.	Millim.
—	5,275	sommet.		
—	5,022	4,312		
			142	
—	4,880	4,170		286
			144	
H—	4,736	4,026		
			150	
—	4,586	3,876		
			141	
—	4,445	3,735		576
			132	
—	4,303	3,593		
			143	
Z—	4,160	3,450		
			146	
—	4,014	3,340		
			139	
—	3,875	3,165		572
			145	
—	3,730	3,020		
			142	
ς—	3,588	2,878		
			144	
—	3,444	2,734		
			144	
—	3,300	2,590		576
			142	
—	3,158	2,448		
			146	
Є—	3,012	2,302		
			144	
—	2,868	2,158		
			143	
—	2,725	2,015		574
			145	
—	2,580	1,870		
			142	
Δ—	2,438	1,728		
			146	
—	2,292	1,582		
			144	
—	2,148	1,438		578
			154	
—	1,994	1,284		
			134	
Γ—	1,860	1,150		
			136	
—	1,724	1,014		
			146	
—	1,578	0,868		570
			143	
—	1,435	0,725		
			145	
B—	1,290	0,580		
			143	
—	1,147	0,437		
			142	
—	1,105	0,295		580
			143	
—	0,862	0,152		
			152	
A—	0,720	0		

1,055 niveau de la mer.

Échelle II. — Sud.

	DISTANCES.		
	À PARTIR		ENTRE GRADUATIONS.
	de la base.	du premier trait.	
	m. mill.	m. mill.	Millim.
—	5,275	sommet.	
—	5,153	4,351	
			338
Z—	4,815	4,013	
			670
ς—	4,145	3,343	
			671
Є—	3,474	2,672	
			669
Δ—	2,805	2,003	
			670
Γ—	2,135	1,333	
			670
B—	1,465	0,663	
			663
A—	0,802	0	

Échelle III. — Est.

	DISTANCES.			
	À PARTIR		ENTRE GRADUATIONS.	
	de la base.	du premier trait.	subdivisions.	unités.
	m. mill.	m. mill.	Millim.	Millim.
—	5,275	sommet.		
H	5,115	0,942		
—	5,019	0,846	96	
—	4,925	0,752	94	
—	4,837	0,656	96	570
—	4,795	0,652	94	
—	4,643	0,470	92	
Z	4,545	0,372	98	
—	4,453	0,280	92	
—	4,359	0,186	94	372
—	4,266	0,093	93	
—	4,173	0	93	

Échelle IV. — Sud-est.

	DISTANCES.			
	À PARTIR		ENTRE GRADUATIONS.	
	de la base.	du premier trait.	subdivisions.	unités.
	m. mill.	m. mill.	Millim.	Millim.
—	5,275	sommet.		
Z	5,216	1,036		
—	5,136	0,956	80	
—	4,995	0,815	141	
—	4,848	0,668	147	656
—	4,703	0,523	145	
S	4,560	0,380	143	
—	4,474	0,294	86	
—	4,326	0,146	148	380
—	4,180	0	146	

de la base au point initial de l'échelle, chiffre d'accord à 4 millimètres près avec celui déduit plus haut pour la première graduation. C'est sur cet accord que je m'appuierai pour chercher la valeur des deux autres coudées dont la détermination est moins aisée à faire.

III. Échelle Est. — Elle ne porte qu'une coudée entière (divisé en sixième) et quatre sixièmes en dessous. La coudée de Z à H. serait de o m. 570, la moyenne sur l'échelle entière serait seulement de o m. 5655, et ainsi le zéro de la graduation serait à o m. 555 ou o m. 590 de la base, chiffre qui diffère assez de celui des échelles I et II pour montrer que le point de départ n'est pas le même.

IV. La dernière échelle, dite du Sud-est est la plus irrégulière de toutes, elle comprend une coudée entière, la sixième divisée en quatre parties égales, suivie d'une cinquième plus petite, et en outre trois divisions de la cinquième coudée. La coudée mesure o m. 656, si l'on prend la moyenne

des quatre valeurs obtenues en comparant les subdivisions on arrive à o m. 6637; conséquemment le point initial aurait été à o m. 624 ou o m. 577 de la base, ce qui cadre avec les résultats approximatifs obtenus pour l'échelle III. Il semble donc qu'il y ait deux groupes parallèles, fait dû à ce que les graduations ne datent pas du même temps :

PREMIÈRE ÉPOQUE.	DEUXIÈME ÉPOQUE.
Le o à 0,131 — 0,135.	Le o à 0,555 — 0,624.
I. Coudée de o m. 575.	III. Coudée de 0,565 — 0,570.
II. Coudée de o m. 670.	IV. Coudée de 0,656 — 0,663.

L'examen de ce tableau montre que III se rapproche de I, IV de II, mais avec une différence en moins; il semblerait donc que l'inscription des nouvelles mesures, en dehors de la modification du point de départ coïnciderait avec une modification du système métrique égyptien se traduisant par une réduction sur la longueur des unités employées [1].

Il est impossible de savoir exactement de combien a été cette réduction vu le manque de précision de la graduation. Si l'on tient à faire coïncider exactement les points de départ de ces échelles on trouve que pour le o à o m. 582 de la base la mesure III devrait être de o m. 566, et la mesure IV de o m. 663; ainsi la réduction aurait été de 9 millimètres sur l'une, de 7 millimètres sur l'autre et en raison inverse de la longueur de ces unités. Si l'on admet au contraire que la diminution a été égale pour les deux unités, on aura une bonne moyenne en supposant que la réduction a été d'un tiers de doigt soit o m. 0079, ce qui ferait ressortir la coudée III à o m. 567 et la coudée IV à o m. 662, et alors le zéro de l'échelle reste vague entre o m. 576 et o m. 588.

Il n'est pas aisé, vu l'indécision des chiffres, de reconnaître quelles sortes de mesures ont été employées. L'unité de la première échelle (o m. 575) se rapproche assez de la coudée romaine, ou double pied, dont la longueur semble avoir été de o m. 585. A l'époque où le nilomètre fut érigé cette coudée pouvait avoir été déjà réduite d'un centimètre; au moment où fut

[1] Un fait semblable est cité par Maqrizi. 'Amr fit diminuer de deux doigts la coudée des Nilomètres, de manière à ce que douze anciennes coudées en fassent quatorze nouvelles.

gravée l'échelle III on la rogna de nouveau; or, o m. 567 est identique à la valeur des coudéss inférieures du Méqias de l'île de Rodah[1] il se pourrait donc que les échelles III et IV aient été faites en même temps que le khalife Souleyman, en 716 après J.C., installait le nilomètre de Rodah. Simultanément ou adoptait une nouvelle division de la coudée en six palmes de quatre doigts, (o m. 0945) au lieu d'indiquer les demi-pieds.

Tout le système métrique actuel d'Égypte dériverait donc de l'ancienne coudée romaine. Tandis que la coudée Nili était progressivement réduite, la coudée courante conservait à peu près son ancienne valeur. Les savants de l'Expédition d'Égypte[2] trouvèrent que le Dirā baladi mesurait o m. 5775 soit à peu de chose près la coudée byzantine de l'échelleI. Depuis, cette longueur a été fixée à o m. 5826, puis à o m. 58, ce qui lui rend sa valeur primitive. Nous avons vu que la coudée II, d'un sixième plus forte que la première, valait approximativement o m. 670 à l'époque de l'érection du Nilomètre. il n'est donc pas improbable qu'elle ait suivi les fluctuations de la coudée romaine, et ait eu primitivement une valeur légèrement supérieure. Ce pourrait être alors la coudée de Constantinople, adoptée par les Turcs après la conquête de l'Empire grec et rapportée par eux en Égypte; le dirā stambouli actuellement en usage vaut o m. 677.

Quant aux divisions de la coudée IV il semblerait que le fonctionnaire même qui les a tracées n'y connaissait pas grand chose : cette division en cinq parties sort absolument des usages. Il parait que les quatre premières divisions valent chacune 6 doigts, ou o m. 1434; le surplus par suite de la réduction de longueur ne vaut plus que 3 doigts 2/3, soit o m. 0874.

Tels sont les résultats qu'on peut tirer de l'étude de ce nilomètre, résultats un peu décevants en comparaison de ce que promettait cette quadruple graduation. Le monument n'en est pas moins intéressant pour l'histoire de la métrologie byzantine puisqu'il nous indique la transition entre les mesures romaines et celles usitées de nos jours en Égypte.

6 octobre 1898. G. Daressy.

---

[1] Le sixième et le septième pics du Meqias sont de o m. 568. V. Chélu-bey, *le Nil, le Soudan et l'Égypte*, p. 84.

[2] *Description de l'Égypte*. — Antiquités, vol. VIII, p. 209.

LA CHAPELLE D'UAZMÈS

PAR

M. GEORGES DARESSY.

La chapelle d'Uazmès [1], déblayée en février 1887, est située à une soixantaine de mètres au sud du Ramesseum, à 100 mètres de la bordure de la plaine. Ce petit édifice funéraire était construit entièrement en briques crues, aussi a-t-il mal résisté aux injures du temps : l'angle nord-est est complètement détruit et, dans le reste du temple, il ne subsiste des murs que 2 mètres de hauteur au maximum.

Le temple proprement dit mesure 14 mètres de largeur sur 28 de longueur, mais au sud et à l'ouest se trouvent des dépendances, des chambres ayant probablement servi de magasins et d'habitations pour les prêtres; si bien que l'ensemble des constructions occupe un rectangle de 22 m. 50 sur 30 mètres. Le pylône d'entrée est tourné vers la plaine; au nord la chapelle est bordée par une voie dallée de 15 mètres de largeur qu'on peut suivre vers l'ouest sur une longueur de plus de 80 mètres, le côté nord de cette rue longeant les dépendances du Ramesseum. On remarque sur cette voie une grande base en pierres qui paraît avoir servi de socle pour un sphinx.

Le seuil de la porte d'entrée est constitué par une grande dalle; une fois le pylône franchi on traversait successivement deux cours dont le mur de séparation a entièrement disparu; un léger ressaut du mur sud indiquant une différence de largeur des cours permet seul d'indiquer leur emplacement respectif.

Un petit escalier de sept marches, avec milieu en plan incliné, situé au fond de la seconde cour donne accès au vestibule desservant les chambres du fond; celles-ci, au nombre de trois sont de dimensions presque égales entre elles et sont disposées parallèlement.

---

[1] Cette notice devait être publiée dans *Le Musée Égyptien* dont le texte n'a jamais paru. Cfr. l'ouvrage de Flinders Petrie, *Six Temples at Thebes*.

Toutes les pièces semblent n'avoir jamais eu qu'un sol en terre battue, sauf les parties teintées en rouge sur le plan [1] où postérieurement à Thotmès III, probablement sous Ramsès II, on a établi un dallage en se servant d'anciens monuments retournés face en terre. C'est dans le vestibule, soit dans le dallage, soit dans les décombres qui le remplissaient, qu'ont été trouvés presque tous les monuments découverts pendant le déblaiement et décrits plus loin. Un seul objet paraissait être resté à sa place antique : c'est la statue de la reine Maut-nefert qui occupait le point F du plan près de la séparation des chambres centrale et du nord. A peine 20 centimètres de sable la recouvraient, des enfants en jouant mirent à découvert la tête et le fait, signalé à M. Grébaut, amena la découverte de tout l'édifice. Les dépendances du temple dont l'entrée est vers l'angle sud-ouest de la seconde cour n'ont presque rien donné : le plan en a été assez difficile à dresser, car parfois il ne restait qu'une assise de briques crues pour marquer l'emplacement d'un mur. Les parties teintées en jaunes sont les vestiges de constructions en briques crues antérieures au temple d'Uadjmès. On remarquera encore une petite chambre ménagée dans l'épaisseur du pylône, sans communication avec le reste de l'édifice, et qui était peut-être la loge du gardien du temple.

MONUMENTS PROVENANT DE LA CHAPELLE D'UAZMÈS.

1. Grès. — Haut. 1 m. 65, base 1 m. 08 sur 0 m. 50. Entrée 27575. Invent. 572. Catal. 231. *Le Musée Égyptien,* pl. I. — Statue de la reine Maut-nefert assise sur un siège à dossier sans ornement, les mains posées sur les genoux. Elle est vêtue d'une longue robe blanche dont l'échancrure permet de voir un large collier multicolore. Sur la grosse perruque qui encadre la figure un vautour étend ses ailes, sa tête se dressant sur le front de la reine. Les chairs sont peintes en jaune.

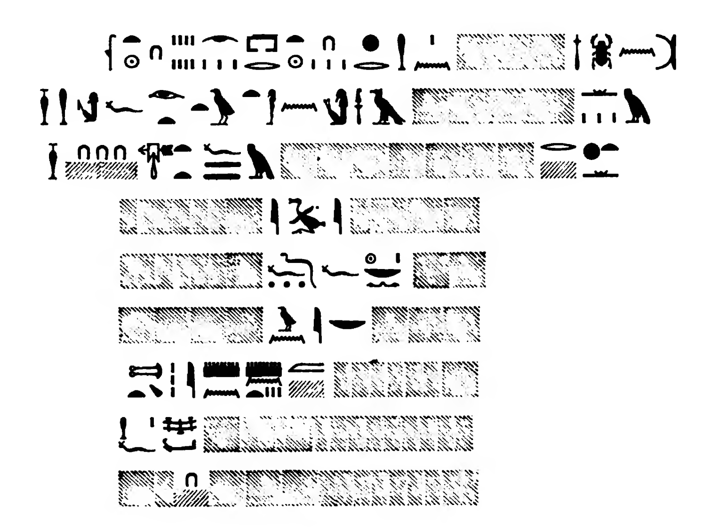
Sur le devant du siège on lit la dédicace suivante :

[1] *Musée Égyptien*, pl. IV.

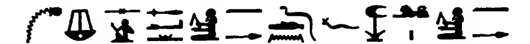
« Le dieu bon maître des deux terres (Thotmès II) a fait ceci en monument de sa mère, la royale épouse et mère Maut-nefert, vraie de voix ».

La reine Maut-nefert était déjà connue par une inscription gravée sur un colosse de Thotmès I à Karnak[1]. Un fragment de stèle en grès provenant de Gournah et qui se trouve au Musée de Gizeh représente cette reine assise derrière son fils. Le roi est coiffé du casque, il tient en main la crosse et le signe ☥. Son nom est . Sa mère qui le tient par le bras est dite ; ce dernier cartouche est gravé assez mal, dans un creux, comme s'il résultait d'une surcharge.

2. Grès. — Fragments d'une statue d'homme accroupi ayant pu avoir o m. 50 de hauteur. Sur le devant de la robe était gravée une inscription dont il ne subsiste que ces débris :



3. Calcaire. — Hauteur o m. 39. Entrée 27838. Inv. 570. — Statue d'homme accroupi, enveloppé dans une grande robe sur le devant de laquelle on lit :



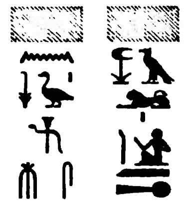
[1] Mariette, *Karnak*, pl. 38.

«le prêtre et kher-heb *Sa-âû*, vrai de voix, dit *Khar* (le Syrien), vrai de voix.

Sur le pilier auquel s'adosse la statue se trouvait un proscynème à Ammon et au prince Uazmès probablement, dont le nom est détruit ainsi que le bas de l'inscription, par suite du mauvais état dans lequel se trouve ce monument :

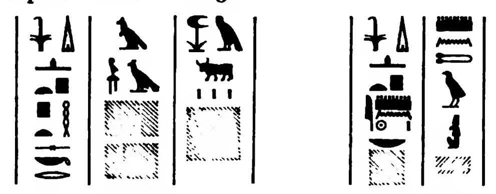
L'inscription continuait sur les côtés du pilier, il n'en reste que :

4. Calcaire. — Long. o m. o8. — Petit fragment d'une statue accroupie ayant peut-être représenté le même personnage que la statue précédente. On n'y lit que :



5. Grès. — Fragment d'une statue analogue au n° 2, avec l'inscription suivante, dans laquelle le nom d'Ammon a été martelé.

6. Calcaire. — Débris du dossier d'un siège sur lequel devaient se trouver plusieurs personnes. Les hiéroglyphes sont gravés et peints en bleu, les lignes séparatives en rouge



et d'autres fragments insignifiants dont on ne peut retrouver la place. Sur l'épaisseur du dossier des inscriptions donnaient le nom de Thotmès I et de son fils Uazmès.

7. Calcaire. — Dans la grande cour de la chapelle, à l'endroit marqué C sur le plan, se trouvait une statue accroupie, presque entièrement détruite par l'humidité qui l'avait fait fendre en petits morceaux. Il n'y avait rien à tirer des fragments de l'inscription sur les genoux dont les plus grands morceaux sont :

Autour du socle courait un texte dont il ne reste que : côté droit de la statue partie postérieure côté gauche

Cette statue d'architecte, abandonnée sur place, semble être du temps de Ramsès II.

8. Calcaire. — Larg. 0 m. 40. Entrée 27815. Cat. 234. *Le Musée Égyptien*, pl. II. — Stèle du plus grand intérêt au point de vue historique et juridique, dont malheureusement il n'a été retrouvé que des fragments à l'entrée de la chambre centrale du fond, ne nous laissant que le tiers du texte.

Dans le cintre de la stèle plane le disque ailé. Au dessous Thotmès III offre le feu à Thotmès I assis sur un trône, tenant la crosse et le fouet devant une table chargée d'aliments, et derrière lequel se tient debout Uazmès qui porte une fleur de lotus.

Derrière Thotmès III une inscription en colonnes verticales indique l'objet de la stèle :

« L'an 21, le 25 Phamenot, sous la Majesté du roi du midi et du nord Thotmès III, vivant à toujours éternellement. Titres de propriété (établis par le) nourricier du fils royal Uazmès *Senames* pour sa femme *Hudjar* en

son nom, en celui du compagnon de sa femme *Hudjar,* de son fils *Sa-ââ*] de sa fille *Ta*[*ari* et de sa fille *Amenset*].

Voici ce qui reste du texte même de cet arrangement de famille.

(1) Le pluriel est gravé en surcharge sur

D'autres petits fragments qui ne s'assemblent pas avec les deux morceaux principaux ont été trouvés dans les déblais :

I II III

IV V VI

Le fils de Senmes *Sa-āā,* mentionné à la ligne 9, est peut-être celui pour lequel a été fait la statue n. 3. Le tombeau d'un individu portant ce nom a été découvert à Gournah en 1896. (Cfr. *Recueil, Notes et Remarques* § CL).

9. Calcaire. — Haut. o m. 28, larg. o m. 18. Entrée 27820. Catal. 233. *Le Musée Égyptien,* pl. III. Stèle au sommet de laquelle on voit une oie et une chatte assise séparées par un vase (?) en forme de lotus [1].

En bas un personnage à grande perruque et costume d'apparat est agenouillé devant Uazmès assis tenant le bâton et une fleur de lotus. La légende est gravée en petites colonnes verticales : 2 3 4 5 6 7 .

[1] Une stèle avec l'oie d'Ammon se trouvait dans la collection Abbot. Elle est reproduite dans la *Revue archéologique,* 1851, pl. 154.

10. Calcaire. — Haut. 0 m. 18. Entrée 27785. — Petite stèle cintrée au sommet. Deux personnages, l'un en costume civil l'autre en soldat, adorent Ammon . Leurs noms sont donnés comme suit : .

11. Calcaire. — Haut. 0 m. 13, larg. 0 m. 10. Entrée 29824. *Le Musée Égyptien*, pl. VI c. — Petite stèle où l'on voit un prêtre dont le nom est illisible versant la libation devant Ammon (?) et Thoueris sous forme d'hippopotame debout coiffé des cornes et du disque .

12. Calcaire. — Haut. 0 m. 31, larg. 0 m. 29. Entrée 27822. *Le Musée Égyptien*, pl. VI *a*. — Stèle où est représenté seulement un taureau devant une botte dressée ayant la forme . Ce taureau noir de Mentou est sans doute celui qu'on adorait à Hermonthis.

13. Calcaire. — Haut. 0 m. 11, larg. 0 m. 14. Entrée 27786. — Partie supérieure d'une stèle. Au premier registre un prêtre agenouillé présente le feu à un uræus dont la tête est surmontée du disque. Légende : . Au second registre deux hommes agenouillés faisaient offrande à plusieurs uræus superposés (il n'en reste que deux).

14. Calcaire. — Larg. 0 m. 20. — Fragments du bas d'une stèle donnant seulement la dédicace .

15. Calcaire. — Haut. 0 m. 11. Entrée 27787. *Le Musée Égyptien*, pl. VI *b*. — Fragment de stèle ou de bas-relief finement gravé en relief, représentant la vache d'Hathor, un collier au cou, marchant sur des montagnes.

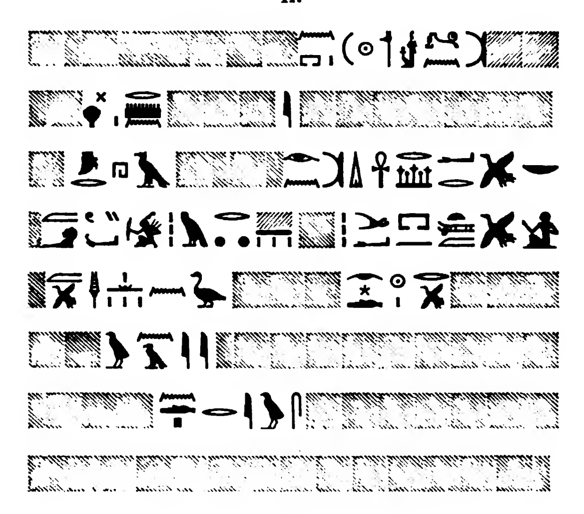
16. Calcaire. — Haut. 0 m. 22, larg. 0 m. 20. Entrée 27819. — Stèle ébauchée. Au premier registre on voit seulement la partie inférieure d'une personne assise sur une chaise; à la partie inférieure un individu portant de l'eau dans des vases suspendus aux extrémités d'un bâton posé en équilibre sur son épaule. Pas d'inscription.

16 *bis*. Calcaire. — Haut. 0 m. 43, larg. 0 m. 30. Entrée 27748. — Fragment d'une stèle qui depuis est tombée en poussière. Au premier registre on voyait une sorte de palmier avec de gros fruits (probablement un *doum*) et au dessous la tête de deux prêtres et quelques signes sans suite.

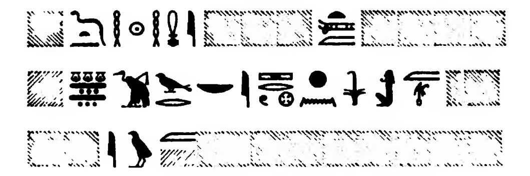
17. Grès. — Débris d'une stèle ayant pu avoir 0 m. 60 de hauteur. On distingue sur un fragment du haut les jambes de plusieurs personnages, voici ce qui reste du texte :

I.

II.



III.



18. Grès. — Haut. 2 m., large 1 m. 20. Entrée 27625. *Le Musée Égyptien,* pl. 1. — Encadrement de porte dont les morceaux étaient employés dans le dallage du vestibule de la chapelle d'Uazmès.

Au milieu les cartouches de Thotmès III ( ) et ( ) posés sur le signe sont surmontés de deux plumes et du disque . Deux inscriptions sont gravées sur les montants :

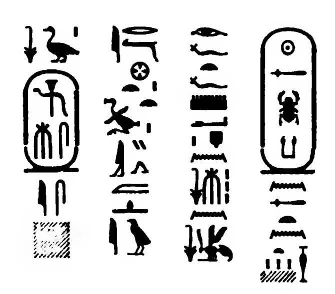
Mâ-ânkh-t est je crois le nom de l'édifice funéraire de Thotmès III, situé au nord du Ramesseum en avant de Cheikh abd-el-Gournah, et connu des Arabes sous la désignation « el-Makhzin ». Le nom du personnage a été martelé.

19. Grès. — Long. 1 m. 08, haut. 0 m. 50. Entrée 27576. *Le Musée Égyptien,* pl. I. — Dessus de porte sculpté et peint. En haut le disque ailé , au dessous en deux lignes et répétés symétriquement les noms de Thotmès III :

20. Grès. — Long. 1 m. 04, haut. 0 m. 65. Entrée 27840. — Dessus de porte orné d'un bas-relief, double adoration à Osiris par *Su-m-nut* et sa sœur *Anii* qui tient un collier et un sistre, toutes les gravures sont rehaussées de jaune. Légende au dessus des personnages :

XIXe dynastie.

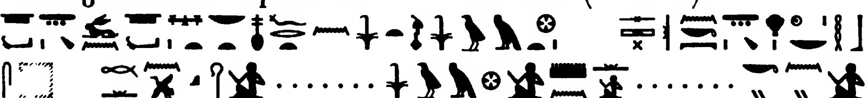
21. Calcaire. — Long. o m. 40, haut. o m. 28. Entrée 27818. Cat. 235. *Le Musée Égyptien*, pl. VI. — Bloc ayant fait partie du revêtement d'un mur; inscription gravée en relief.



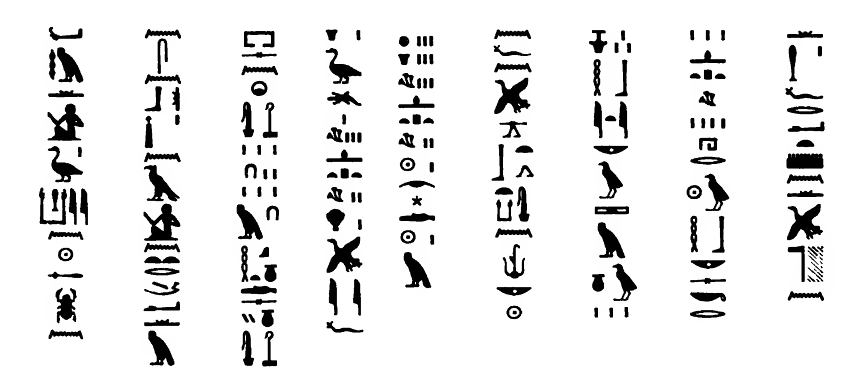
22. Grès. — Long. o m. 40. — Dalle dont la surface est très usée. On y voyait un prêtre agenouillé versant de l'eau, il ne reste de la légende que et des signes épars , , etc.

Sur la tranche, en une colonne verticale le nom du prince Uazmes : .

23. Grès. — Dalle fragmentée et usée sur laquelle on ne lit plus que des fragments d'inscriptions au nom de *Su-m-nut* (v. n° 20).



24. Grès. — Long. o m. 60, haut. o m. 38. — Dalle de revêtement de mur portant un fragment de la liste des revenus de la chapelle.



25. Grès. — Long. 0 m. 36, haut. 0 m. 20. — Dalle de revêtement, les lignes sont rouges, les hiéroglyphes bleus.



D'autres petits débris de monuments, portant des lambeaux d'inscriptions ne valent pas la peine d'être reproduit.

G. Daressy.

LES FOUILLES

DE DEIR EL AIZAM

(SEPTEMBRE 1897).

Au mois de juillet 1897, le Bédouin Farag Ismaîl et le Copte Yassa Tadros vinrent demander à M. Loret l'autorisation de faire des fouilles à leur frais dans la montagne de Siout, parmi les ruines du Deîr el-Aizam, ديرالعظام, puis dans la nécropole de Dronkah. M. Loret la leur accorda et il chargea l'Inspecteur de Rodah, Mohammed effendi Chabân, de surveiller les travaux.

Les fouilles commencèrent à Déîr el-Aizâm, le 4 septembre, dans la Chambre n° 1 du plan, et elles se poursuivirent jusqu'au 11 sans produire de résultats importants. Farag Ismaîl découragé se désista, mais Yassa Tadros persévéra jusqu'au 18. A cette date, voyant que le site était décidément peu fructueux, il transporta les chantiers au Nord de Dronkah, au pied de la montagne et près des terres cultivées, à l'Est du cimetière musulman dépendant du village; il explora cette localité du 19 au 24. Le 25, il exécuta des sondages plus bas, au Sud de Déîr Riféh, mais n'y découvrant aucune tombe intacte, il arrêta définitivement les travaux, le 27 septembre.

Le rapport de ces fouilles, écrit en arabe par Mohammed effendi Chabân, a été traduit en français par Sobhi effendi Arîf. La publication en avait été préparée par M. Loret, qui avait fait exécuter les clichés nécessaires avant mon arrivée. J'y ai ajouté la copie de l'inscription copte tracée à l'encre sur la jarre, et l'énumération des objets et des fragments de livres coptes recueillis au Déîr el-Aizâm, qui sont conservés au Musée.

G. Maspero.

I.

RAPPORT DE MOHAMMED EFFENDI CHABÂN, INSPECTEUR DE RODAH.

Dair el-Aizam (ديرالعظام) est un couvent copte ancien, situé sur le sommet de la montagne qui court à l'Ouest de Siout. Il est à une lieue de distance de la ville. On y arrive par le chemin de Cheik Abou Toke (شيخ ابو طوق) placé sur la montagne Ouest, en face du cimetière musulman moderne.

De cette route le visiteur se dirige vers l'Ouest, escalade des monticules, descend des vallons, laisse à gauche et à droite des petits tas de cailloux

échelonnés spécialement par les anciens pour guider sa marche, et arrive enfin en face d'un grand amas de pierres derrière lequel le Dair se trouve placé dans un vallon, à une distance de 200 mètres. En s'arrêtant au côté Nord de la façade, le spectateur observe que des tombeaux entourent ce Dair des côtés Est, Ouest et Sud et touchent de très près le mur d'enceinte (fig. 1). La construction est en briques crues et composée de deux étages. L'étage supérieur est totalement démoli; il n'en subsiste que deux murs à l'angle Nord-Ouest. L'étage inférieur est conservé dans son état primitif, mais il est caché sous un amas de terre, et vu à distance, il ressemble à une masse noire de cendres; à mesure qu'on en approche on en voit les différentes dépendances composées de plusieurs chambres de dimensions inégales, car le monument n'est pas géométriquement divisé.

En commençant, les fouilles ont donné des fragments de papyrus et de parchemin portant des textes religieux en langue copte, et des fragments de papier portant des caractères arabes qui paraissent être le reste de hodgéh (titres de propriété) ou des actes de vente. Une longue pièce de 135 m. 29 cent. de superficie, probablement l'église, dont le sol est bétonné, renferme, sous une couche de 0 m. 50 cent. de terre, des cadavres qui sont étendus côte à côte, sans linceuls et dont les os sont rongés par les sels. Les murs de cette pièce sont crépis à l'intérieur et celui de l'Ouest est contrebuté par deux colonnes en briques cuites.

Derrière le mur d'enceinte Nord de cette pièce, un cachet d'hostie a été trouvé, il mesure 0 m. 13 cent. de diamètre, et il est composé de 32 carrés où est gravé la Croix; des inscriptions coptes en forment le contour (fig. 2). Ce cachet ressemble à celui qu'on emploie actuellement dans les églises coptes. Près de cet endroit, les restes d'une construction ronde en briques cuites, de 1 m. 50 cent. de diamètre, ont été découverts; elle parait marquer l'emplacement du four où l'on préparait les hosties.

Comme ce Dair est éloigné de la rivière, ses habitants faisaient un dépôt d'eau dans un bassin triangulaire construit en briques cuites et cimenté intérieurement. Les fouilles et sondages opérés dans une chambre Ouest donnèrent un vase en terre cuite portant des inscriptions coptes écrites à l'encre noire; il était hermétiquement fermé par un bouchon de terre et il contenait une matière résineuse d'encens. Un habitant de Dronka, connaissant parfaitement la langue copte, auquel je me suis adressé, ne la sachant

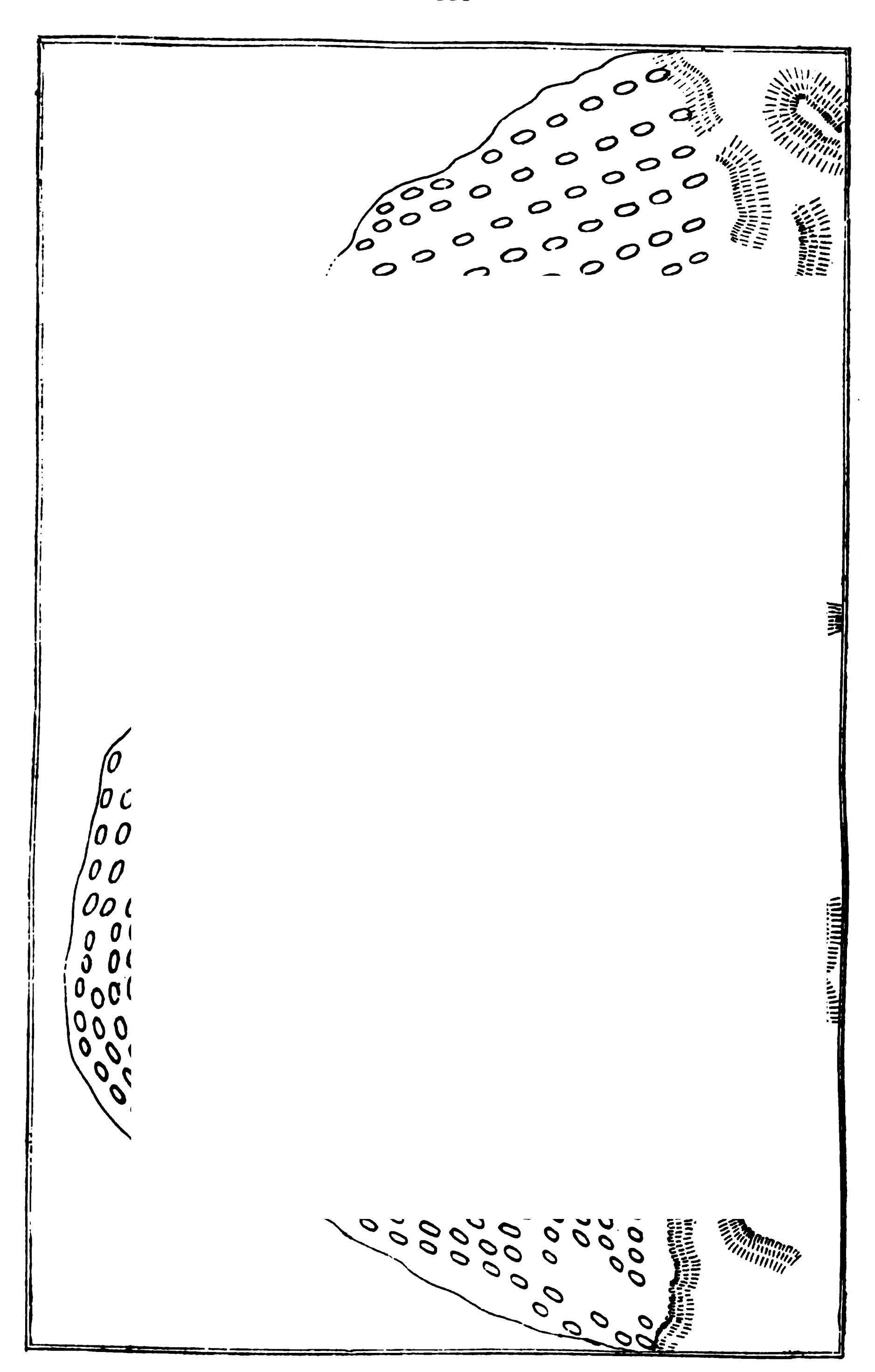


Fig. 1.

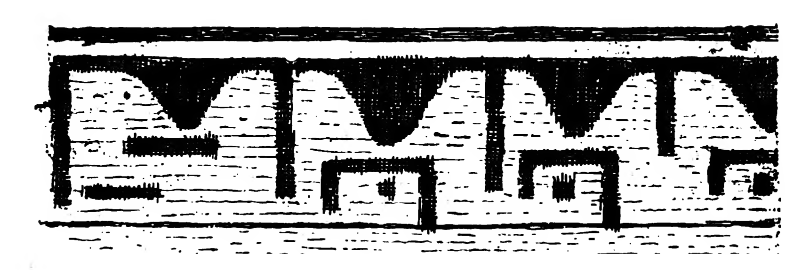
pas moi-même, a lu l'inscription, mais il n'est parvenu à en traduire que le nom de Siout et la date qui est de la 771[e] année copte, ce qui prouve

Fig. 2.

que ce Dair était habité il y a 842 ans. La plus grande hauteur des chambres ne dépasse pas 3 mètres. Les plafonds étaient de bois de palmier, mais il n'en existe plus aucun; tous se sont effondrés et on ne rencontre plus que des débris de poutres gisant sur le sol, mais l'on voit encore vers la crête des murs les trous dans lesquels les bois s'ajustaient.

Le Dair est fondé sur la montagne même, et les tombeaux qui l'entourent de ses trois côtés sont, les uns taillés dans la roche, les autres creusés dans

le sable. Chaque tombe renferme un ou deux cadavres placés l'un sur l'autre et ensevelis soit dans une caisse en bois, soit dans une natte de branches de palmiers. Le bois dont les caisses sont faites ressemble au bois feuillard moderne, et les planches sont jointes entre elles par des clous du pays. Quelques-unes des caisses ont des anneaux en fer aux quatre angles qui servaient à les soulever. En les ouvrant, j'ai constaté que le mort est enseveli dans un linceul de toile blanche brodée aux extrémités avec de la soie bleue (fig. 3) et portant une croix peinte au safran. Il est entouré, sous ce



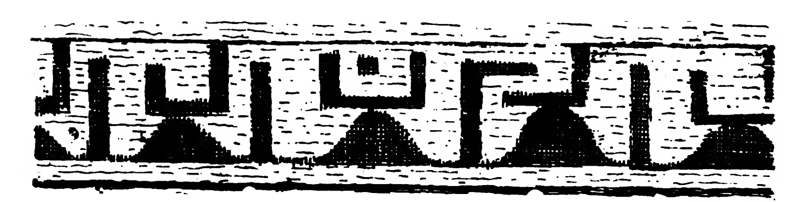


Fig. 3.

linceul, d'une toile plus légère, et habillé d'une chemise en soie d'un tissu fin brodé sur les manches ou portant en caractères arabes لا اله الا الله ۵ الله وحده لا شريك له محمد رسول الله. Les cadavres sont généralement en bon état de conservation. On distingue encore chez la plupart les traits de la figure, les cheveux sont intacts ainsi que la peau qui est seulement noircie. Cette

conservation est due non à l'embaumement mais à la dessication : on peut séparer facilement les corps des linceuls qui les enveloppent. Les morts portent sur la tête des bonnets en étoffe à plusieurs couches; la couche supérieure est généralement bleue et le sommet du bonnet est doré.

Les caisses n'admettent aucune inscription, sauf la représentation de la Croix peinte au safran, tandis que les linceuls portent en caractères arabes لا اله الا الله ۞ الله وحده لا شريك له محمد رسول الله, si bien qu'on ne pourrait nullement se prononcer sur la religion des occupants et décider s'ils sont coptes ou musulmans, rien qu'au moyen de l'inscription. Il faut en conclure que ces gens ne faisaient aucune attention aux caractères tracés sur les linceuls; ils les achetaient à des marchands musulmans et ils s'en servaient, sans juger à propos de rien modifier aux légendes contraires à leur foi.

Fig. 4.

Quant aux morts roulés dans des nattes de branches de palmiers, et qui appartiennent à la classe pauvre, ils sont ensevelis de la même façon que les premiers, mais leurs linceuls ne sont pas brodés, et, les nattes qui les entourent n'étant pas suffisamment jointes, on les a empaquetés dans une toile forte pour empêcher que la terre ne touchât leurs cadavres.

Les tombeaux sont de forme allongée. Ils mesurent 2 mètres de long, 0 m. 70 cent. de large et 0 m. 70 de profondeur en moyenne. Ils sont au nombre de 1400 environ.

Les femmes, elles, sont ensevelies de la même manière que les hommes. Elles portent quelquefois de petits anneaux d'or aux oreilles; des peignes carrés en bois chargés d'inscriptions arabes sont placés derrière leur tête et suspendus aux tresses de leurs cheveux. Voici un bon exemple de ces peignes (fig. 4).

Les inscriptions se lisent : sur la face reproduite en fac-simile : مما عمل رسم الجناب العلى, et sur l'autre face : الحاج محمود النجاشى والد مراد الوزان الثاناف.

Les fouilles du Dair El Aizam terminées, les chantiers ont été reportés successivement :

1° Au nord du village de Dronka, dans un endroit où l'on remarque un mur d'enceinte en briques divisé en plusieurs compartiments renfermant des tombeaux (fig. 5).

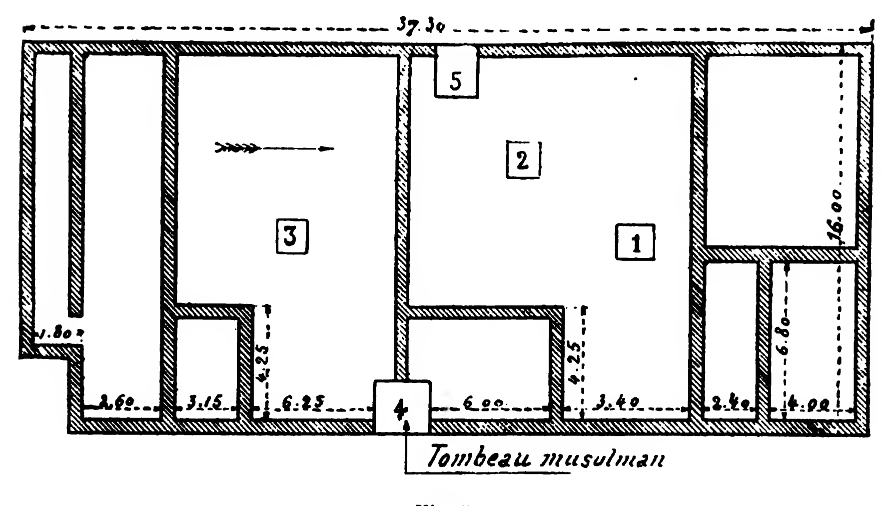


Fig. 5.

Cinq tombeaux ont été ouverts sans grand résultat. Le tombeau n° 1 est un puits d'un mètre carré sur 2 m. 50 cent. de profondeur et ne contient pas de chambres. Le tombeau n° 2 a été fouillé en 1886 et il a donné des vases en albâtre et en cuivre, et des plaques d'or; c'est dans une chambre

8.

au fond, située au Nord, que ces objets ont été trouvés [1]. Le tombeau n° 3 a été également fouillé en 1886 et n'a fourni aucun objet nouveau.

2° A Qawiel au pied de la montagne. Cet endroit renferme beaucoup de tombeaux coptes, mais les cadavres sont entourés de linceuls simples sans représentations. Quelques-uns qui n'avaient point de linceuls ont été dévorés par le salpêtre et les os même sont en mauvais état.

II. Liste des objets trouvés au Deîr el-Aizâm.

Une chemise en toile avec col brodé;

Une pièce de toile avec quatre bandes et brodée aux deux bouts;

Une pièce de toile blanche avec deux longues bandes de broderies en couleurs jaune et rose (cfr. p. 113, fig. 2);

Une autre chemise en toile avec petites bandes de broderie en couleur, le tout en mauvais état;

Une pièce de toile blanche avec une petite bande de broderie en couleur;

Deux pièces de toile blanche, avec une bande de dessin en couleur;

Un coussin en toile bourré de paille;

Un paquet de morceaux de toile sur lesquels on distingue encore quelques restes de dessins et de broderies en couleur;

Quatre calottes, dont une seule a conservé sa couleur;

Une cruche en terre cuite, avec inscription copte, sur la panse. Elle est bouchée encore, mais elle a été cassée en deux par le milieu;

Un moule à hostie en bois (cfr. p. 112, fig. 2);

Un plateau en paille tressée;

Une reliure de livre en peau;

Une petite caisse remplie d'encens, l'encens provient de la cruche mentionnée plus hant;

Deux clous en fer;

Une boîte en fer blanc contenant des fragments de parchemins coptes;

Une enveloppe contenant d'autres fragments de parchemin.

---

[1] Cf. Maspero, *Mélanges de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 206-207, où le récit de la découverte et des incidents qui l'accompagnèrent est donné tout au long.

III. L'inscription copte de la cruche.

Les textes tracés sur les fragments de parchemin seront publiés plus tard. Je me borne à reproduire ici la description et les inscriptions de la cruche signalée aux pages 110, 111 et 116 du présent volume. — G. M.

N° 3145 du Journal d'Entrée, 8104 du Catalogue de Crum. — Jarre en terre grossière, d'un rouge pâle, semée de petits points noirs, fragments de charbon ou poussières prises dans la pâte durant la cuisson; base arrondie, forme de poire avec brusque ressaut vers le haut pour accentuer le cou. Une ligne ondulée est tracée horizontalement sur la panse, les deux anses sont brisées. Le vase est encore fermé : le bouchon se compose d'une pièce d'argile en forme de soucoupe, maintenue sur l'ouverture au moyen d'un chiffon serré d'une double corde, le tout revêtu d'une couche assez épaisse de limon mêlé de paille.

Le vase était intact au moment de la découverte; il fut brisé par la moitié lorsqu'on le tira de terre, et on le trouva rempli d'une matière résineuse, qui est de la myrrhe, ϣⲁⲗ. Il porte sur la panse une longue inscription de 30 lignes d'inégale longueur, divisée en deux colonnes, l'une de 18, l'autre de 12 lignes, séparées par un trait rapide. L'encre est pâle, l'écriture grosse, bien moulée, semée de quelques ligatures, de ⲧ avec ⲉ, ⲏ, ⲥ suivants, un peu brouillée vers la fin où l'encre a coulé et empâté quelques lettres : les mots se suivent presque partout sans séparation. La seconde colonne commence à la hauteur de la dixième ligne de la première.

1re colonne.

ⲡⲛⲟⲩⲧⲉⲛⲁⲛⲁⲛ
ⲁⲛⲟⲕⲡⲡⲁⲡⲁⲃⲁⲥⲓⲁⲉ
ⲙ̄ⲛⲡⲁⲥⲟⲛⲡⲇⲓⲁⲕ̡ⲡⲁⲕⲓ̇
ⲣⲉⲛ̇ϣⲏⲣⲉⲙ̇ⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ
ⲡⲡⲁⲡⲁⲓⲱⲥⲏⲫⲛ̇ⲣ̄ⲙ̄ⲧⲁⲁ
ⲙⲁⲣⲁⲅⲉϩ̇ⲙⲡⲧⲱϣⲛ̇ϣⲙⲓⲛ
ⲉⲁⲛ†ϩⲓⲟⲛⲙ̇ⲡⲓⲣⲁⲛⲡⲁⲣⲁⲡ̄ⲛ̄
ⲡⲉⲙϣⲁϫⲉⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥϩ̄ⲙ̄ⲡⲓ
ⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̇ⲧⲉⲁⲡⲁⲓ̄ⲱ̄ϩ

ⲘⲠϪⲀⲎⲚϤⲤⲘⲞⲨⲈⲨⲈϢⲰⲠⲈⲚⲘ
ⲘⲀⲚϨⲀⲘⲎⲚ
ϨⲚⲚⲈⲚⲔⲞⲨⲒ̈ⲚϨⲞⲞⲨⲈⲦⲤⲞⲂⲔⲚⲦⲀⲚ
ⲔⲀⲀⲨⲀⲠⲒⲔⲞⲨⲒ̈ϢⲎⲘⲚⲤϮⲚⲞⲨⲂⲈⲈⲦⲈ
ⲠⲒϢⲀⲖⲠⲈⲈⲒⲈϨⲞⲨⲚ : ⲀⲚⲔⲀϤⲘⲠⲈⲦⲚⲀ
ⲈⲒⲘⲚⲚⲤⲞⲞⲚ ⲠⲈϤϢⲒⲠⲈ Ⲑ ⲚⲢⲀϢⲦⲞⲞⲨ
ⲈⲦⲈⲒⲂⲚϨⲎⲦⲤⲠⲈⲞⲨⲞⲒ̈ⲠⲈ ☧ ☧ ⲰⲞⲂ
ⲈⲢⲈⲞⲨϨⲨⲂⲰⲚϨⲚⲦⲈⲬⲰⲢⲀⲚⲔⲎⲘⲈⲚϨⲞⲨⲞⲦⲈ
ⲦⲠⲞⲖⲒⲤⲤⲒⲞⲞⲨⲦ ⲘⲚⲞⲨϪⲒⲚϬⲞⲚⲤⲚⲦⲈⲚⲈϨⲞⲨ

2me colonne.

ⲤⲒⲀⲈⲦⲦⲎϢ
ⲀⲨⲰⲠϢⲦⲞⲢⲦϨⲒⲂⲞⲖ
ϨⲒⲠⲀⲖⲀⲢⲀⲀⲠ : ⲘⲚⲚⲢⲰⲘⲈ
ⲚⲦⲀⲨⲈⲢⲀⲄⲢⲒⲞⲤⲈϨⲞⲨⲚⲈⲚⲈⲨⲈ
ⲢⲎⲨ· ⲠⲞⲤ ⲂⲞⲎⲐⲒⲀⲈⲢⲞⲚ
ⲀⲨⲰⲘⲠⲒⲤⲦⲈⲨⲈⲈⲦⲠⲒⲤⲦⲒⲤ
ⲚⲦⲀⲨⲔⲀⲀⲤⲈϨⲢⲀⲒ̈ϨⲚⲚⲈⲄⲒⲀ
ϨⲒⲦⲘⲠϮⲚⲒ̈ⲎⲚⲈⲠⲒⲤⲔⲞⲠⲞⲤ
ⲚⲦⲈⲦⲀⲒ̈ⲠⲈⲠⲒⲰⲦⲘⲚⲠ
ϢⲎⲢⲈⲘⲚⲠⲈⲠⲚⲀⲈⲦⲞⲨⲀⲀⲂ
ⲞⲨⲘⲚⲦⲚⲞⲨⲦⲈⲚⲞⲨⲰⲦ
ⲠⲈⲞⲞⲨⲚⲀϤⲀⲘⲎⲚ +

L'inscription a été tracée par l'Apa Basilé en son propre nom et au nom de son frère le diacre Pakiré, tous les deux fils du bienheureux Apa Joseph de Talmaragé du nom d'Akhmîm, tous les deux se réclamant de ce titre qui dépasse leur mérite, à savoir, le titre de moines de ce Monastère d'Apa Iohannès du Désert, puissent ses bénédictions être avec eux, Amen! L'écrivain rappelle ensuite qu'en ces jours misérables où ils se trouvent, ce petit peu de parfum est venu en leur possession, qui est cette myrrhe que voici ⲈⲦⲈ ⲠⲒϢⲀⲖ ⲠⲈ, et qu'ils l'ont déposé là pour ceux qui viendront après eux; ils ajoutent l'indication de la quantité, non sans une certaine complaisance pour la valeur du don qu'ils font. Tout cela se passait à la date de l'an 771 de l'ère des Martyrs, alors qu'il y avait une famine terrible dans la terre

d'Égypte et principalement dans la ville de Siout, une persécution de la part des autorités constituées et un trouble perpétuel du fait des Arabes, et que les hommes étaient en état d'hostilité farouche les uns contre les autres. Cette misère arrache aux deux personnages un appel au Seigneur pour qu'il les secoure eux et tous ceux qui professent la foi établie à Nicée ϩⲛⲛⲉⲅⲓⲁ par la bouche des évêques, à savoir que le Père, le Fils et l'Esprit Saint ne sont qu'une divinité unique, gloire à elle, Amen.

L'an 771 de l'Ère des Martyrs correspond à l'an 1156 de J.-C. c'est-à-dire à en temps où l'Égypte était ravagée par la famine et les contagions, suite des guerres civiles et des révoltes au milieu desquelles périt la dynastie des califes fatimites. Le couvent d'Apa Johannès du désert, ⲁⲡⲁ ⲓⲱϩ[ⲁⲛⲛⲏⲥ]ⲙ̄ⲡϫⲁⲏ, où les deux frères étaient moines, est certainement celui-là même où le vase a été découvert, c'est-à-dire le Deir el-Aizâm, dont le vocable se trouve ainsi déterminé pour la première fois par un texte original. Le village de Tal-Maragéh, patrie de leur père, n'existe plus aujourd'hui dans la plaine d'Akhmîm, ou, s'il existe encore, il a changé de nom depuis le XIIe siècle. — G. Maspero.

RAPPORTS
SUR L'ÉCROULEMENT DE ONZE COLONNES

DANS LA

SALLE HYPOSTYLE DU GRAND TEMPLE D'AMON
À KARNAK

LE 3 OCTOBRE 1899

La catastrophe du 3 octobre 1899 a été décrite et étudiée dans trois rapports officiels : 1° celui de M. Legrain, Conservateur-dessinateur du Service des antiquités, qui, chargé en 1895 par M. de Morgan de diriger les travaux de la salle hypostyle, avait été maintenu dans cet emploi par M. Loret; 2° celui de M. Mahmoud Bey Fahmy, ingénieur du district de Louxor; 3° celui de Nicour bey, au nom de la Commission ministérielle qui se transporta aussitôt sur les lieux et y rechercha les causes de l'écroulement des colonnes. J'ai éliminé le rapport de M. Mahmoud Bey Fahmy, qui était assez sommaire, mais je publie in-extenso le rapport de M. Legrain et celui de la Commission, en y joignant quelques photographies et quelques pièces nécessaires à l'intelligence du texte.

Le rapport de M. Legrain était demeuré inédit jusqu'à ce jour. Celui de la Commission a paru au *Journal officiel* de l'Égypte, et il a été reproduit dans plusieurs des journaux du pays. L'importance de la pièce justifiera l'insertion de ces deux documents dans les *Annales du Service des antiquités*. — G. M.

I.

RAPPORT DE M. GEORGES LEGRAIN.

Lorsque, le 3 mai 1899, la quatrième campagne de fouilles fut terminée à Karnak, la situation de la partie nord de la salle hypostyle pouvait être résumée ainsi :

Colonnes solides par elles-mêmes ou réparées	55
Colonnes tombées : n°s 52, 53, 54, 55, 56, 57, 66	7
Colonnes en démolition pour refaire les assises : n°s 63 et 64 .	2
Colonnes en reconstruction : n°s 7, 45.	2
Colonne menaçante : n° 47.	1
Total . . .	67

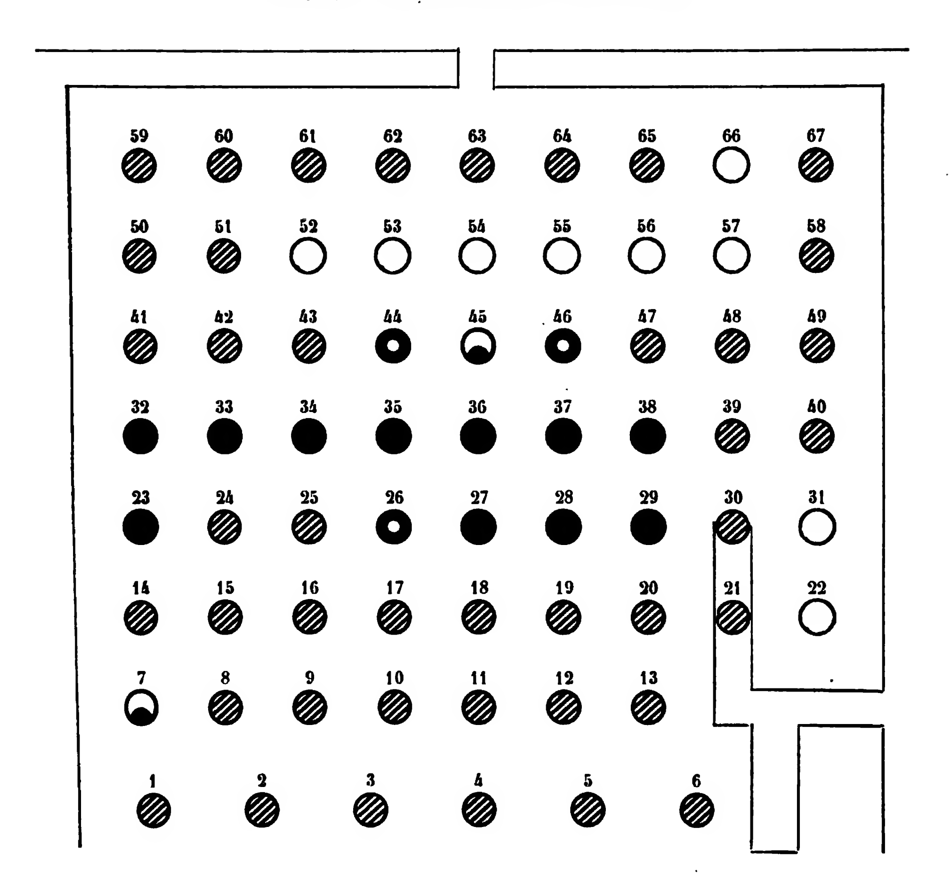
Architraves à consolider : nos 58, 49, 40, 48, 39, 30, 21; paliers: 21, 20, 13, 29, 36, 27.

La colonne 47 était en très mauvais état, plus d'à demi rongée par le salpêtre. Je la fis reprendre en sous-œuvre, comme j'ai fait pour bien d'autres, et elle tient encore, penchant vers l'est. Ses voisines 36 et 29 étaient, elles, absolument saines. Le salpêtre les avait effleurées à peine et les reprises que j'y avais faites étaient insignifiantes. Les fondations étaient, comme celles de la colonne penchée n° 45, en bon état. Il n'y eut pas besoin d'y faire de reprises.

Les colonnes 29 et 38, comme toutes celles qui ne présentaient rien d'anormal, ne furent jamais photographiées spécialement que je sache. Je possède, je crois, la collection la plus complète des photographies de Karnak; je n'en ai que trois où elles figurent par hasard. On peut cependant y voir qu'elles étaient en très bon état, ne penchant ni à gauche ni à droite. J'ai dit plus haut que la colonne n° 47 penchait vers l'est. Elle était reliée à la colonne 38 par deux lourdes pierres d'architraves qui ont suivi la colonne 38 dans sa chute vers l'ouest. Il a donc fallu pour cela qu'il y ait eu un arrachement violent, une poussée énorme capable de déplacer plus de 50,000 kilog. de pierre sur un point d'appui d'un mètre carré de surface environ. De fait, deux fragments se sont détachés d'un des deux blocs et demeurent encore sur le haut de la colonne 47 qui, elle, n'a nullement souffert de l'accident du 3 octobre 1899. Par contre les blocs de l'architrave ont été lancés contre la colonne 46 où ils se sont brisés. La colonne 46 penche depuis d'une façon inquiétante. En somme, la colonne 47 doit donc être écartée des causes de l'accident. Le 3 octobre 1899, vers 9 heures du matin, le surveillant Youssef Ahmed, qui était en tournée au mur d'enceinte est du temple, entendit un grand bruit semblable au tonnerre. Il courut aussitôt vers le temple et arriva assez à temps dans la salle hypostyle pour voir les colonnes 23 et 32 jetées le long du pylône de Ramsès. Le gafir Ahmed Suléiman, qui était au pied de l'obélisque de Thotmès, y était demeuré, épeuré et ne vint que quand le bruit fut éteint. Il entendit des chocs répétés et successifs; à la suite des constatations que j'ai faites soigneusement depuis mon arrivée à Karnak (4 octobre à deux heures), j'ai pu rétablir l'accident dans ses phases.

La cause initiale a été, pour une raison que nous tâcherons de deviner

PARTIE
DE
LA SALLE HYPOSTYLE DE KARNAK
OÙ SONT LES COLONNES ÉCROULÉES.



LÉGENDE :

- Colonnes écroulées le 3 octobre 1899 ;
- Colonnes ébranlées et penchant de l'est à l'ouest par suite de l'écroulement ;
- Colonnes en réparation (1898-1899) ;
- Colonnes tombées d'ancienne date.

plus loin, la chute de la colonne n° 38 vers l'ouest. Elle entraîna la colonne n° 29 avec elle, en brisant violemment la moitié de sa base. Les architraves 20-29, 29-38, 38-47 suivirent. Les colonnes 28 et 37 reçurent le premier choc et tombèrent avec leurs architraves sur les n°s 27 et 36. Celles-ci heurtèrent les n°s 26, 35, 44 : la colonne 35 s'écroula et renversa successivement les colonnes 34 et 33 : enfin les deux colonnes 32 et 23 allèrent s'affaisser, se coller, contre le pylône de Ramsès II.

La colonne 46 fut atteinte par l'architrave 38 et 47 au haut de la cinquième assise. Elle s'inclina sous le choc et penche maintenant d'une façon fort inquiétante vers l'ouest. La remise en place de cette colonne sera d'une grande difficulté. Je pense que le plus pratique serait de la démolir pièce par pièce, comme j'ai fait pour la colonne 63.

La colonne 44 reçut une architrave en plein corps. Les morceaux se sont disjoints, et la face sud-est est mutilée comme si un boulet de gros canon l'avait frappée. Néanmoins elle tient encore, et la base, que j'avais consolidée jadis, a résisté au terrible choc.

La colonne 26 souffrit davantage. Frappée par la colonne 27 à la base de sa quatrième assise, elle céda, s'inclina. Chose plus grave encore, la deuxième et la troisième assise se fendirent, et un segment de plus du tiers de la superficie totale se détacha.

Dès que j'eus reçu de Gizéh le ciment nécessaire, je fis boucher le vide ainsi produit par une bonne maçonnerie de ciment, sable et moellons. C'est un contrefort solide qui pourra, je l'espère, empêcher la chute de la colonne 26; cette chute d'ailleurs pourrait aussi amener celle des colonnes 25 et 24, si ce n'est plus. Ce travail de consolidation présentait les plus grands dangers. Il a été terminé le 10 octobre.

Enfin j'ajouterai, pour terminer cette longue nomenclature, que l'angle sud-est du massif nord du pylône de Ramsès II s'est gravement lézardé, par contre-coup de la chute des colonnes n°s 23 et 32.

Tel est le résultat de l'accident du 3 octobre.

Étude des fondations de la salle hypostyle.

La première pensée que j'ai eue a été de vérifier l'état des fondations des colonnes n°s 29 et 38. Je ne les ai trouvées ni meilleures ni pires que celles des colonnes n°s 7 et 45 : elles seraient plutôt bien conservées.

Les Égyptiens ont bâti la salle hypostyle sur des fondations de petit appareil. Elles sont composées de cinq ou six couches de gros moellons assez bien équarris et noyés dans du sable tamisé. Une épaisse couche de ce même sable règne au-dessous des fondations.

Les photographies reproduites sur la planche I, donnent l'état de la surface des fondations des colonnes 29 et 38. Elles ont fléchi et présentent actuellement la courbe ci-contre en coupe (fig. 1) : or, les deux segments étant d'est et ouest, on ne peut pas penser à un affaissement de segment.

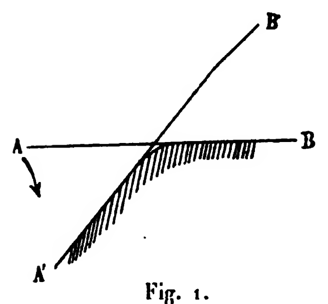


Fig. 1.

Je ferai remarquer que la colonne 37 qui s'est écroulée, poussée par la colonne 38, a la même position. Si l'on admet l'hypothèse que la chute des colonnes est due à un affaissement du sol sous les fondations ou bien aussi à la désagrégration des moellons les composant, on devra pourtant observer que tel n'a pas été le cas de la colonne 37 qui, elle, a comprimé, écrasé ses fondations dans sa chute. Il ne faut pas oublier quel énorme poids (plus de 200 tonnes) a pesé sur ces fondations au moment où l'équilibre s'est déplacé violemment. Nous avons là, je le répète, un état semblable à celui des fondations des colonnes 29 et 38, et cet état ne pouvait provenir, à mon avis, ni d'un affaissement ni d'une désagrégation des assises.

J'ai d'ailleurs laissé le sol dans l'état où je l'avais trouvé, ne voulant pas, sans autorisation ni témoins, pousser plus avant ces recherches. Je n'ai retiré que la boue qui couvrait la surface des pierres.

Affaissement du sol.

Le temple de Karnak, cette année comme les précédentes, a été irrigué. J'ai même demandé d'assister à cette opération, qui eut lieu le 1er septembre dernier.

D'ordinaire l'eau, une fois entrée dans le temple, y demeure jusqu'à fin novembre. Cette fois ci, pour des raisons que j'ignore, l'eau fut donnée le 1er septembre, supprimée le 7, et le temple se dessécha. Je protestai officiellement contre cette mesure, et l'eau fut redonnée le 12. Il y eut, le 16, 1 m. 50 cent. d'eau dans la salle hypostyle et, un peu plus tard, le niveau atteignit près de deux mètres. Le 29 enfin, l'eau fut de nouveau supprimée, et, le 4 octobre, le lendemain de la catastrophe, quand j'arrivai, toute l'eau

était partie; le sol n'était plus que boueux, et le lac sacré était assez bas. Ordinairement, les années précédentes, la dessication du temple ne se faisait pas aussi vite : je l'attribue à la faiblesse de la crue de cette année et au peu d'infiltration qui en est résulté.

Il y a donc en résumé ces faits nouveaux : suppression de l'eau du 7 au 12, et, par conséquent, double introduction de l'eau dans le temple. La seconde inondation a été aussi plus forte que d'habitude. Le sol s'est desséché rapidement deux fois.

Le système d'inondation annuelle des temples a été préconisé par M. Grand pacha, dans son rapport sur les temples égyptiens de 1888, et particulièrement pour Karnak, (cf. *op. l.*, p. 53). Il est employé à Louqsor depuis sept ans, à Karnak depuis quatre ans, et il n'a produit que de bons résultats. Le sol a été désalpêtré, le ciment a été durci. Je ne pense pas que ce soit à ce procédé que l'affaissement du sol puisse être attribué, si affaissement il y a eu.

Karnak a eu bien des ruines déjà avant qu'il ne fût inondé, et de tout temps on dut le réparer. De nouvelles catastrophes venaient souvent, comme dernièrement encore, déconcerter les efforts des réparateurs. Voici une liste approximative des dégâts, réparations et phénomènes ressentis à Karnak et dont nous avons pu constater l'existence :

Reconstruction du sanctuaire par Philippe Arrhidée;

Reconstruction d'une chambre du palais de Thotmès III par Alexandre II;

247-222 av. J.-C. Restauration des jambages du IIIme pylône par Ptolémée III et Bérénice II;

146-137 av. J.-C. Restauration du grand pylône de Ramsès II et des colonnes de la salle hypostyle par Ptolémée IX et Évergète II.

27 av. J.-C. Tremblement de terre très violent qui ruine Thèbes;

16 ap. J.-C. Restauration du sanctuaire d'Ousertesen par Tibère;

Vers 600. Tremblement de terre qui ruine la partie sud de la salle hypostyle, chute du pylône de Ramsès;

Chute de 9 colonnes dans la grande cour : ces colonnes tombent toutes dans la même direction;

Tremblement de terre qui fait pivoter le haut d'une des colonnes de la salle dite du *jardin botanique;*

1861. Chute d'une des colonnes penchées;

Chute de la colonne n° 7 :

Chute d'une des colonnes près de la chambre d'Alexandre. Cette chute, ou plutôt cet arrachement, est singulier. Les deux tiers de la colonne qui sont tombés sont intacts; l'autre tiers, qui demeure en place n'est pas moins intact que le reste. Cette particularité ne peut être expliquée que par un mouvement sismique local;

1865. Chute d'une porte dans l'axe du temple, près de l'obélisque d'Hashopsîtou ;

1884. Ébranlement de la grande porte de la salle hypostyle;

1887. Tremblement de terre à Louqsor;

1897. Chute d'un montant de porte dans le temple de Phtah Noferher;

1898. Écroulement du pylône d'Hormheb où l'inondation n'atteint cependant pas;

3 octobre 1899. Écroulement de onze colonnes dans la salle hypostyle;

6 octobre 1899. Deux architraves se brisent et tombent dans le temple d'Aménophis II.

On peut voir dans cette longue liste que, quatre ou cinq fois, nous pouvons certainement attribuer des chutes ou des dégâts importants à des tremblements de terre, à des ondulations tellurgiques. Ces ondulations sont souvent très courtes, inattendues, et, parfois, comme pour la colonne de la salle dite du *jardin botanique* et celle de la chambre d'Alexandre, sont localisées à un endroit très petit. Les Arabes connaissent fort bien cette particularité et distinguent deux sortes de tremblements de terre; l'une provenant de cyclônes, l'autre, plus classique, avec secousses plus ou moins répétées.

Je me suis demandé si on ne pouvait pas chercher dans un tremblement de terre, dans une brusque ondulation tellurique, la raison de l'accident du 3 octobre.

A la date du 1er octobre, on peut noter comme phénomènes atmosphériques : à 7 heures du matin un grand cyclône, qui eut lieu à Alexandrie; à 10 heures et 1/2, pluie au Caire; à 1 heures et 1/2, pluie à Beni Souef.

Le 2 octobre au soir, il y eut à Karnak un grand semoun chargé de sable et de poussière.

Le 3, à 9 heures du matin, eut lieu l'écroulement; le soir, il y eut de grands éclairs.

Le 4, vers six heures, il y eut un nouveau semoun avec pluie et orage.

Le 5, à 9 heures du soir, deux architraves se brisèrent dans le temple d'Aménophis II.

Le 6, grands éclairs.

Y a-t-il entre ces semouns et ces éclairs et les accidents récents un rapport quelconque. Je suis porté à le croire pour les raisons suivantes :

Les fondations des colonnes 29 et 38 étaient, je l'ai dit, assez bonnes. La base de la colonne 38 est absolument saine. Celle de la colonne 29 a été, on peut le voir, arrachée violemment du sol.

Ces deux colonnes, je le répète encore, étaient absolument verticales, l'architrave 29-38, qui pesait dessus, bien horizontale, sans fissure ni défaut. Jamais elles n'avaient été entamées par le salpêtre; tout en tombant, elles se sont peu désagrégées. Les segments sont solides, et je n'ai eu qu'à boucher çà et là quelques trous ou fentes insignifiantes. Quand la salpêtration, la désagrégation, se produit à Karnak, elle a presque toujours lieu à fleur de sol et non sous le sol. Il suffit de creuser quelque peu pour retrouver une fondation solide, et celles des colonnes 29 et 38 paraissent l'avoir été. J'ai montré plus haut, par comparaison avec la colonne 37, que leur état actuel pouvait être postérieur à l'accident. Et, quand même cela ne serait pas, si les pierres de fondation s'étaient désagrégées, la colonne aurait penché peu à peu, se serait inclinée, comme bien d'autres le font. La pierre en s'écrasant même aurait fait tampon, et la chute aurait été lente, comme le fut celle de la colonne penchée par exemple. Ici, au contraire, c'est un arrachement, un fléau fortuit.

La colonne 38 tombe, entraîne la 29me et de plus tire avec elles les deux énormes pierres de l'architrave 38-47, qui étaient auparavant entraînées en sens contraire. Et tout d'un coup les voici qui remontent la pente que leur donnait la colonne 47, quittent leur point d'appui en y laissant quelques fragments d'elles-mêmes, tournent comme prises dans un tourbillon, frappent la colonne 46 qu'elles font chanceler, et où elles se brisent en menus morceaux et tombent loin de leur point de départ. Et cela quand d'autres architraves, elles, sont tombées directement à terre, sans suivre leur colonne avec laquelle elles avaient, par leur situation horizontale, des points d'attache plus sérieux que l'architrave n° 38-47 n'en avait en tout cas avec la colonne 38.

Il y a là en somme un fait singulier dont je demande un sérieux examen

et qui, à mon avis, pourrait fournir une explication de l'accident du 3 octobre plus rationnelle peut-être que celles que j'ai examinées plus haut, c'est-à-dire affaissement du sol ou désagrégation des fondations.

Telles sont, Monsieur le Directeur général, les faits qui se sont passés à Karnak, les observations que j'ai pu faire durant mon dernier séjour, et les explications que je puis fournir du malheureux accident du 3 octobre 1899.

G. Legrain.

II.

RAPPORT DE LA COMMISSION.

La Commission instituée par arrêté ministériel du 18 octobre 1899, en vue de rechercher les causes qui ont déterminé : 1° La chute, survenue le 3 octobre courant, de onze colonnes dans le Temple de Karnak; 2° L'ébranlement de trois autres colonnes dans le même temple, s'est immédiatement réunie et, le même jour, est partie pour Luxor. Dès son arrivée, le lendemain, elle s'est réunie à Karnak, dans la salle hypostyle, où elle a commencé ses investigations. Après un examen d'ensemble des lieux où la catastrophe s'est produite, la Commission a réglé la marche de ses travaux de la manière suivante :

1° Constatation des faits;

2° Recherche des causes qui ont déterminé la chute ou l'ébranlement des colonnes;

3° Étude des moyens de consolidation qu'il y a lieu d'adopter pour prévenir de nouveaux dommages et réédifier, si possible, les colonnes tombées ou inclinées.

Tous les membres de la Commission étaient présents. MM. Legrain et Mahmoud bey Fahmy, auteurs des deux rapports sur l'accident du 3 octobre, se tenaient à sa disposition.

I. Constatation des faits.

La Commission a tout d'abord pris connaissance :

1° du rapport de M. Legrain, en date du 11 octobre 1899;

2° Du rapport de Mahmoud bey Fahmy, en date du 17 octobre 1899. Elle a ensuite procédé aux constatations.

Les onze colonnes tombées et les trois colonnes ébranlées appartiennent à la salle hypostyle, leurs positions sont indiquées sur le plan ci-joint[1] par les numéros suivants:

Colonnes tombées nos 38, 37, 36, 35, 34, 33, 32, 29, 28, 27, 23;

Colonnes ébranlées nos 46, 44 et 26.

Les deux rapports précités concordent très sensiblement quant à la marche du phénomène et ils attribuent l'un et l'autre, à la chute initiale des colonnes 29 et 38, l'origine du mouvement que toutes les autres colonnes n'auraient fait que suivre. L'examen des lieux montre l'évidence de cette hypothèse; il est dès lors particulièrement intéressant de suivre, autant que possible, le mouvement de ces colonnes dans leur chute.

Colonne 38. La colonne tout entière a fait un mouvement de bascule autour de sa base qui maintenant est inclinée à 50° environ. La rotation s'est effectuée autour d'un diamètre du socle, normal au plan de la chute. Une partie du socle est entrée dans le sol, effondrant sous elle une moitié environ de la fondation, et découvrant l'autre moitié restée à peu près intacte comme le montrent les photographies de M. Legrain reproduites sur la planche I. La fondation se compose actuellement de la partie devenue apparente par le renversement du socle 5, formée de moellons de dimensions très inégales, sans liaison entre eux, quelques-uns même posés sur champ; puis d'une autre partie sans doute primitivement semblable à la première, mais entièrement effondrée et dont il ne reste à peu près que des débris de pierres écrasées et comme réduites en sable un peu terreux, avec quelques pierres éparses ayant mieux résisté sous la charge.

Colonne 29. Ce qui précède est absolument applicable à la colonne 29, tombée évidemment dans les mêmes conditions et, sans aucun doute, par les mêmes causes que la colonne 38. L'examen des fondations de cette colonne montre à peu près identiquement la même situation et le même état de décomposition des matériaux (cfr. la planche I où sont reproduites deux des photograhies prises par M. Legrain).

---

[1] Voir le schème de ce plan à la page 123 du présent volume.

L'écrasement des fondations des colonnes 38 et 29 est dû, sans aucun doute, à la mauvaise qualité des pierres qui les composent, rendues plus friables encore par leur salpêtration extrême. Il y a lieu également de noter la disposition curieuse et très défavorable des fondations de ces colonnes qui, au lieu de présenter en plan une surface supérieure à leurs bases, sont plutôt de dimensions moindres et, en quelques points, en retrait sur le plan des colonnes. Cette disposition si défavorable à la stabilité des colonnes a dû également contribuer à leur renversemant.

L'abondance des eaux d'infiltration dans les fouilles, ordonnées par la Commission, n'a pas permis de les descendre jusqu'au niveau inférieur des fondations des colonnes nos 29 et 38, et de vérifier les dimensions d'une pierre de fondation de grande surface, placée sous la moitié Sud-Est des fondations, alors que la sonde enfonçait librement sous la partie N.-E.; c'est un point important à vérifier plus tard.

Il semble certain que les colonnes 29 et 38 sont tombées tout d'une pièce, avec leurs socles, et ne se sont brisées qu'au choc des autres colonnes, ou mieux encore, en arrivant sur le sol. Leurs assises, disloquées par le choc, sont le plus souvent assez bien conservées pour qu'avec des soins minutieux il soit possible de les réédifier.

La description de l'état des autres colonnes serait forcément confuse et sans grand intérêt, mais la photographie reproduite sur la planche II en donne une image frappante: elles sont, sauf les deux colonnes appuyées au pylône dans un chaos absolu, et le triage de leurs parties respectives nécessitera des soins méticuleux et la plus grande prudence pour conserver le plus possible intacts tant de morceaux épars.

Les trois colonnes ébranlées doivent aux chocs des colonnes tombées leur état dangereux.

II. Recherche des causes qui ont déterminé la chute des colonnes.

De l'aspect des lieux il résulte avec toute évidence, que la chute des colonnes 29 et 38 a donné la première impulsion au renversement des neuf autres colonnes. L'une d'elles seule est-elle tombée la première ou les deux ensemble? il est difficile de rien dire à cet égard. Cependant, le fait qu'elles

sont tombées parallèlement et qu'elles étaient reliées par une architrave porte à croire à une chute simultanée.

Comme l'une des causes primordiales de la chute des colonnes, il faut admettre l'état de désagrégation d'une partie des pierres des fondations, rongées par le salpêtre, et devenues si friables qu'on peut sans grand effort les émietter entre les doigts. Les échantillons rapportés par la Commission montrent ce fait avec toute évidence.

Il en est de même pour le sous-sol, formé maintenant de sable salpêtré, dont certaines parties ont montré à l'analyse une proportion considérable de matières salines.

La salpêtration du sol et des fondations du Temple est due à deux causes distinctes :

1° L'exhaussement du niveau des infiltrations du Nil depuis la construction du Temple;

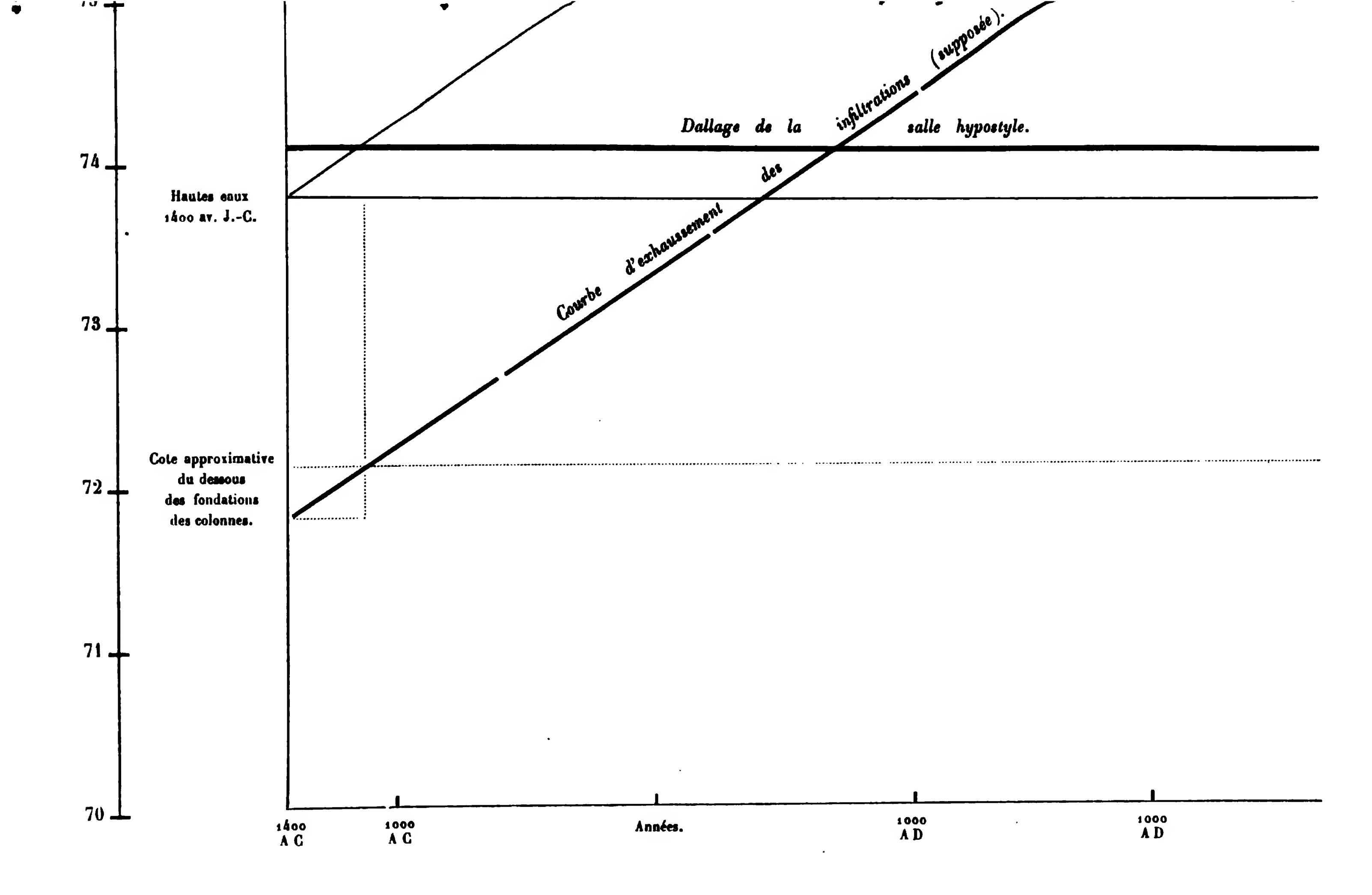
2° La présence des débris d'habitation et du sébakh dans les ruines, pendant des siècles, en quantité considérable.

III. Exhaussement du niveau des infiltrations.

Le lent exhaussement séculaire du lit du Nil a profondément changé les conditions dans lesquelles les anciens temples égyptiens avaient été bâtis.

Les inscriptions hiéroglyphiques, gravées sur la face Ouest du quai antique du Temple de Karnak même, nous donnent la hauteur atteinte par quarante crues du Nil entre 950 et 650 avant J.-C.

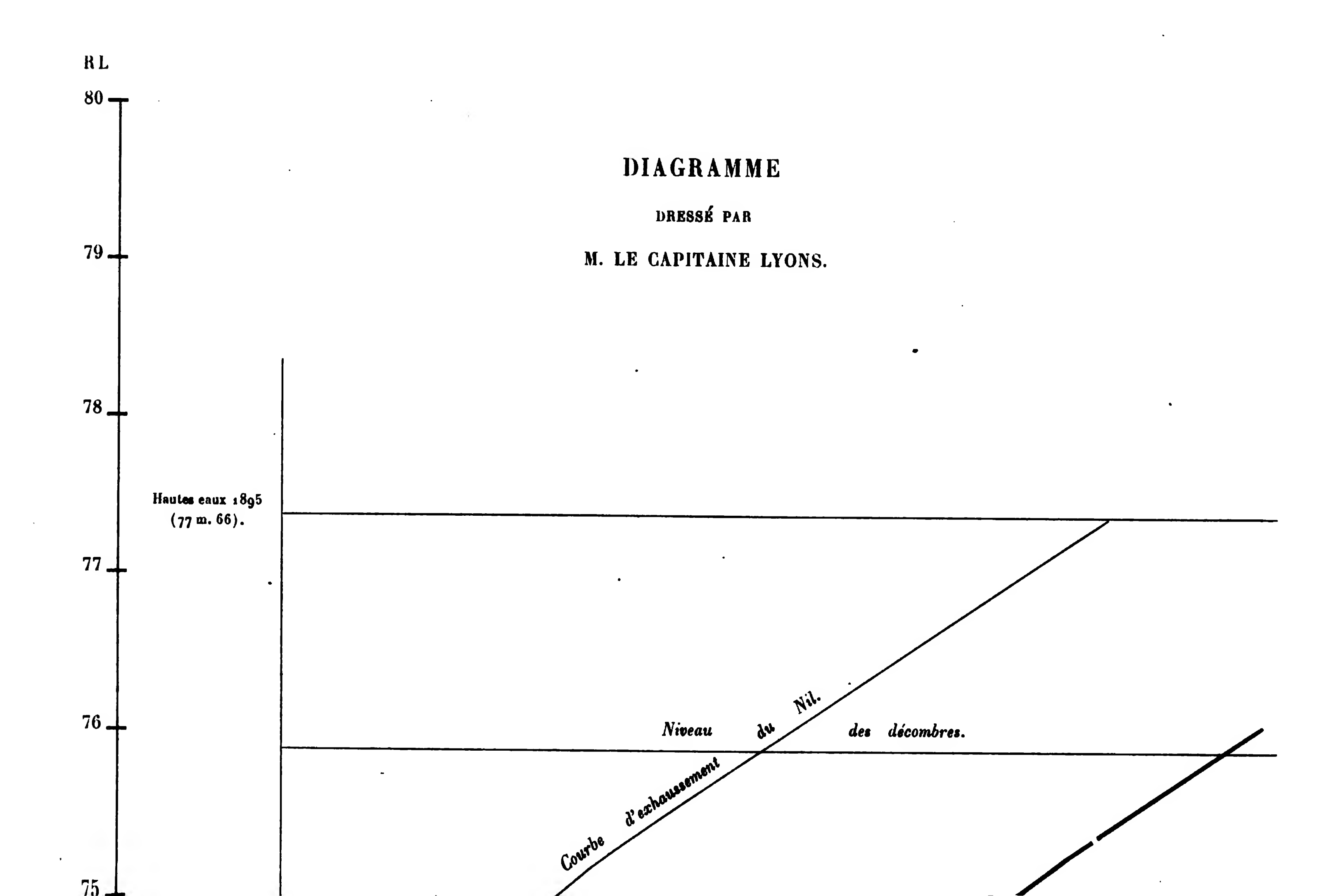
De l'étude faite de ces crues par M. Ventre pacha dans la *Zeitschrift für ægyptische Sprache* en 1896, il résulte que l'exhaussement moyen du lit du fleuve peut être évalué à 0 m. 096 par siècle, et que l'altitude moyenne des crues à cette époque est de 74 m. 25 au-dessus du niveau de la mer. Appliquant ces données, nous trouvons que, 500 ans plus tôt, quand fut bâtie la salle hypostyle, vers 1400 avant J.-C. l'altitude moyenne des crues était inférieure de 0,096 × 5 soit 48 centimètres soit à 73 m. 77 R. L. Le niveau moyen de la salle hypostyle étant, d'après Grand pacha (*Rapport sur les Temples Égyptiens,* 1888, cité par Ventre Pacha), de 74 m. 10, nous en concluons que, au moment de sa construction, la salle hypostyle fut établie à 0 m. 33 seulement au-dessus du niveau moyen des crues de cette époque.


74
73
72
71
70
Hautes eaux
1400 av. J.-C.
Cote approximative
du dessous
des fondations
des colonnes.
Dallage de la salle hypostyle.
Courbe d'exhaussement des infiltrations (supposée).
1400
A C
1000
A C
Années.
1000
A D
1000
A D

DIAGRAMME

DRESSÉ PAR

M. LE CAPITAINE LYONS.



De siècle en siècle, le niveau du fleuve s'est donc exhaussé, mouillant périodiquement le Temple. L'inondation de 1895 ayant eu à Karnak une altitude de 77 m. 39, la crue atteignit 3 m. 29 au-dessus du niveau de la salle hypostyle.

On ne considère actuellement que le niveau des eaux d'inondation. Celui des eaux d'infiltration, eaux bien plus dangereuses puisqu'elles sont salpêtrées, aurait toujours été plus bas, de deux mètres environ. Elles auraient donc atteint cette année là 1 m. 29 de hauteur dans la salle hypostyle.

On peut enfin, en employant les mêmes données, et en estimant la profondeur des fondations à 1 m. 75, trouver la date où les eaux d'infiltration vinrent attaquer les substructions des bases :

$$\frac{1{,}29 + 1{,}75}{0{,}096} \doteq 3160\text{-}1900 = 1260 \text{ avant J.-C.}$$

et celle où elles dépassèrent le niveau de la salle hypostyle et rencontrèrent le sébakh qui y était alors abondant :

$$\frac{1{,}29}{0{,}096} = 1300 \text{ ans, soit vers l'an } 600 \text{ après J.-C.}$$

Ainsi, deux cents ans à peine après la construction, les fondations de la salle hypostyle étaient déjà atteintes par les infiltrations, et, depuis 1300 ans, le salpêtre provenant du sébakh dissous et transporté par ces eaux désagrège les grès qui les composent (cf. le diagramme ci-joint).

Les temples étaient à l'origine et par leur affectation même dépourvus d'habitation et aucune chance de salpêtration n'était à redouter. Tout au contraire, dès l'ère chrétienne, les habitations y devinrent extrêmement nombreuses, et l'énorme quantité de sébakh et de débris de toute sorte qu'il a fallu retirer pour mettre à jour une partie du dallage ancien, montre quelle a dû être leur importance. Il y en avait plus de 1 m. 80 dans la salle hypostyle au témoignage de Grand Pacha, *Rapport,* t. I, p. XII. Il en subsiste encore dans la partie Sud une butte haute d'environ 8 mètres.

Déjà, à l'époque de Mariette Pacha, vers 1860, de très grandes quantités de sébakh avaient été prises dans le milieu de la salle hypostyle et rejetées vers le pourtour. Ce mouvement des terres semble avoir eu pour conséquence la chute de la colonne n° 7 qui, déjà, penchait sensiblement. Nul doute que le déblaiement de cette salle a dû, en rompant l'équilibre du sol établi depuis des siècles, nuire à la stabilité des fondations et permettre aux infil-

trations une action inégalement dissolvante du sous-sol. Les colonnes conservées dans leur alvéole de sébakh se sont trouvées sans appui et ont d'autant plus fatigué leurs fondations déjà affaiblies par les infiltrations.

Il serait donc à recommander que des déblaiements nouveaux ne fussent faits qu'à mesure que les moyens de consolidation des colonnes ou des murailles seront suffisants et que la réfection ou la réparation des fondations pourra suivre immédiatement le travail de déblaiement.

Certaines analyses de sébakh, faites par le M. Dr Rathgen et citées par M. le Dr L. Borchardt dans son Rapport sur la désagrégation des blocs de grès des constructions des temples de Philae, donnent jusqu'à 1/7 pour cent de sels nuisibles. La proportion n'est pas moindre sans doute pour les koms de Karnak. Ce fait était si connu que, dès l'année 1888, le Gouvernement se préoccupait de remédier à cette situation, et les moyens qui furent mis en usage sont indiqués dans le rapport de S. E. Grand Pacha de mars 1888.

Enfin les pierres dont se composent les colonnes et leurs fondations sont un grès mélangé d'oxyde de fer, provenant le plus souvent des carrières de Selseleh. Son poids moyen est de 1933 kilog, le mc., son absorption d'eau de 10,33 o/o, sa résistance à l'écrasement de 164 kilog. par cc. C'était, à l'origine et pour des constructions édifiées entièrement à sec, une matière convenable, facile à travailler, condition qui a dû influer sur le choix qui en a été fait. Mais, par contre, c'est une des pierres les plus mauvaises, en raison de sa grande porosité, alors qu'elle est noyée dans un véritable bain de salpêtre et, de plus, exposée à des alternatives de sécheresse et d'humidité. Il suffit aujourd'hui du moindre effort pour réduire quelques unes de ces pierres en poudre. Cependant, ainsi que la Commission a pu le constater dans les fondations même des colonnes 29 et 38 récemment éboulées, à côté de ces pierres pourries, il en reste d'autres qui présentent encore une certaine résistance, condition évidemment défavorable à la stabilité de l'ouvrage.

Il semble que le déblaiement et aussi le lavage destiné à désalpêtrer les bases des colonnes et murailles, et qui paraissent avoir donné de bons résultats pour les parties visibles au-dessus du dallage, aient eu une action plutôt nuisible sur les fondations dont ces opérations ont troublé l'équilibre et la résistance. Ces mêmes opérations semblent avoir donné à Luxor un ré-

sultat excellent, si on s'en tient également à l'aspect du pied des murailles et aux socles des colonnes.

Il n'a pas été possible de découvrir les fondations jusqu'au niveau de l'assise inférieure: l'eau, venant en abondance dans la fouille, aurait pu produire des glissements dans les parties voisines de l'édifice. La fouille a dû même être remblayée. Il sera nécessaire de constater quel est l'état des dernières assises, aussi bien dans la partie restée intacte en apparence, que dans la partie broyée par le renversement des colonnes. Ce travail ne pourra se faire avec sécurité que lorsque le niveau des eaux d'infiltration sera notablement descendu, après quelques mois.

Quelle est la cause certaine qui a déterminé le premier mouvement de la colonne? Il est difficile de la déterminer rigoureusement. M. Legrain, dans son rapport, après Mariette pacha et les égyptologues qui ont écrit sur Karnak, émet l'idée d'un nouveau tremblement de terre local. Nous devons dire que nous n'avons recueilli aucun renseignement qui puisse confirmer cette hypothèse. Mais il n'est nullement nécessaire de recourir à une cause étrangère pour justifier la chute des colonnes 29 et 38, dont les fondations sont dans un état de décomposition tel que toute défaillance de quelques moellons arrivés à leur terme de résistance suffisait parfaitement à amener un défaut de stabilité capable de produire le renversement. Ceci étant encore aggravé par ce fait que les fondations sont de dimensions plus faibles que les colonnes elles-mêmes.

Enfin le moment où cet accident s'est produit semble justifier cette hypothèse. Le lavage de la salle hypostyle venait d'être fait et les eaux s'étaient retirées plus rapidement que d'habitude, ainsi qu'il résulte du rapport de M. Legrain[1] sans doute par suite de la baisse rapide du Nil. Seules quelques mares d'eau étaient restées dans la salle, qui se sont épuisées d'elles-mêmes par infiltrations en quelques jours. Les fondations se vidant de leur trop plein d'eau, rien de plus logique qu'un tassement, dans ces conditions, se soit produit brusquement.

IV. Étude des moyens de consolidation.

Le peu de résistance du sol, l'état de désagrégation des pierres salpêtrées

[1] Cf. plus haut, p. 125-126 du présent volume.

qui forment les fondations des colonnes, et la disposition particulière de celles-ci, contribuent à rendre leur stabilité très précaire, surtout maintenant qu'elles sont dépourvues des architraves et des superstructures qui les reliaient entre elles. Le moindre mouvement des colonnes dans le sens vertical devant amener leur chute prochaine, il importe de les protéger à cet égard par un contreventement établi de telle sorte que tout mouvement soit à peu près impossible isolément.

La disposition préconisée par la Commission pour ce contreventement consiste, en principe, à entourer les colonnes de colliers puissants, avec interposition de cales en bois pour éviter tout froissement des sculptures dans le serrage, et à réunir ces colliers entre eux par des tiges indéformables formées de fer à I de forte dimension. Des dispositions de détail seront prises, afin de permettre la mise en place facile et rapide de ces diverses pièces, en même temps que le serrage nécessaire à donner à l'ensemble du contreventement la rigidité indispensable à son efficacité.

On peut espérer qu'aussitôt ce contreventement en place les chutes de colonnes seront très peu probables, même s'il se produisait dans les fondations des tassements analogues à ceux qui ont provoqué la chute des colonnes 29 et 38. C'est, de toutes les mesures nécessaires, la première et la plus indispensable à prendre.

Les murailles et pylônes ne semblant nullement menacés d'une chute prochaine, les réparations qu'ils peuvent exiger n'ont pas été l'objet d'une étude spéciale de la Commission, qui a porté son attention seulement sur les travaux immédiats, se réservant de faire ultérieurement une étude générale des temples de Karnak et des opérations que leur consolidation ultérieure nécessitera. Quant à présent la consolidation nécessaire peut se restreindre aux colonnes de la salle hypostyle et à leur superstructure. La plupart des colonnes sont menacées, et ce que l'accident du 3 octobre a montré de leurs fondations doit donner la plus grande inquétude pour l'avenir. Il faut absolument pouvoir visiter les fondations des colonnes et le plus souvent les réparer ou les refaire en totalité, si l'on veut être assuré de conserver la salle hypostyle encore quelques siècles.

Pour atteindre cet objet, la Commission a estimé qu'il serait nécessaire d'isoler tout d'abord les fondations des colonnes, de telle manière que la réfection partielle ou totale de la fondation de chacune d'elles ne puisse

occasionner aucun glissement des fondations voisines ni provoquer des chutes partielles ou même du déséquilibre dans l'ensemble. Elle a prévu à cet effet un quadrillage de murettes en maçonnerie de pierre dure et ciment, isolant chaque colonne dans une case spéciale.

La construction de ces murettes sera faite par petites parties, de manière à n'ouvrir simultanément que le moins possible de fouilles trop rapprochées les unes des autres; en tout cas ces fouilles ne devront jamais intéresser deux colonnes voisines. Afin d'éviter les trépidations qu'aurait pu produire le battage de palplanches dans les endroits où le glissement des sables du sous-sol l'eût nécessité, on a prévu l'emploi de tôles minces d'acier dont la descente peut se faire sans effort.

Le quadrillage terminé permettra de visiter sans danger de glissement les fondations des colonnes et de déterminer la nature et l'importance des réparations à y faire. Il semble, d'après le peu que l'on connaît de ces fondations et la manière dont elles se sont comportées dans l'accident du 3 octobre, qu'elles seront entièrement à refaire. Le devis estimatif le prévoit ainsi.

Les dispositions adoptées permettent d'affirmer qu'en aucun point des fondations nouvelles la pression sur le sol ne dépassera 1 kg. 500 par centimètre carré, après que tous les travaux de réfection auront été terminés. Cette pression est assez faible pour offrir toute sécurité quant aux tassements possibles. Dans le temple actuel, certaines des fondations de colonnes doivent exercer sur le sol une pression atteignant 3 kilogrammes par centimètre carré.

Les colonnes brisées ou ébranlées seront démontées, assise par assise, et remises en place après réfection de la fondation. Ceci permettra de les reconstruire en liant les diverses assises au ciment et d'assurer leur conservation.

Au cas où il serait soit difficile, soit inutile, de démonter une colonne, on pourrait encore, mais exceptionnellement, la supporter par un ensemble de charpentes en bois formant éclissage soutenu lui-même par des vérins hydrauliques pendant la réfection de la fondation. L'emploi de vérins hydrauliques est recommandé pour éviter toute trépidation des maçonneries.

Il sera peut-être et même probablement nécessaire de remplacer certaines parties trop défectueuses des colonnes tombées ou atteintes par le salpêtre.

Le choix des matériaux devra être fait avec le plus grand soin, dans les carrières de grès.

V. Drainage.

Les causes principales de destruction du temple étant l'action désagrégeante du sébakh et des infiltrations, il conviendrait d'entraver le plus possible leur action nuisible par un drainage rationnel, maintenant le niveau des infiltrations sous le temple à la cote 78,00. De cette manière, les lavages annuels pourraient être repris, dès que la réfection des fondations serait terminée si toutefois, à ce moment, on juge encore leur action nécessaire. Quant à présent la Commission est d'avis qu'il y a lieu de les suspendre pendant la durée des travaux.

La Commission n'a pu, dans le peu de temps qui lui était accordé, que faire un examen rapide et établir un projet sommaire des travaux de consolidation et de reconstruction. Les chiffres qu'elle donne comme évaluation ne peuvent donc être considérés que comme une indication, et il serait désirable qu'il lui fût permis de procéder à des études plus précises, avant que des travaux définitifs soient commencés.

Le Caire, le 28 octobre 1899.

Signé : Ch. Nicour, Alf. Perry, G. Lyons, Ismaïl Serry, M. Anis.

TEMPLE DE KARNAK.

CONSOLIDATION DES COLONNES DE LA SALLE HYPOSTYLE.

DEVIS ESTIMATIF

DES TRAVAUX PROPOSÉS PAR LA COMMISSION.

NUMÉROS D'ORDRE.	QUANTITÉS.	DÉSIGNATION DES OUVRAGES.	PRIX UNITAIRES.	SOMMES. PARTIELLES.	SOMMES. TOTALES.
			L. E.		L. E.
		A. CONSOLIDATION DU SOUS-SOL ET CONTREVENTEMENT DES COLONNES.			
1	6200 mc	Fouilles et transport de la terre fouillée...	0 030		186
2	1140 mc	Creusement des murettes; aciers et fers...	0 080		912
		ACIERS ET FERS:			
3	4800 k	Tôle en acier de 3 m/m pour 100 mètres de vannage........................			
	1900 k	Cornières de $\frac{120 \times 80}{10}$			
	16650	Fers I de $\frac{170 \times 120}{15}$ pour contreventement			
	28800	Fers méplats de 150 m/m × 15.........			
	560	Tirant de 3 c/m de D pour vannage......			
	1090	Boulons et rondelles etc...............	25		1345
4	30 mc	Cales en bois de hêtre................	6		180
5	6200 mc	Maçonneries et béton au ciment.........	3		18600
		TRAVAUX PRÉVUS.......			21223
		Somme à valoir pour les imprévus 20 p. cent environ..........................			4777
		TOTAL POUR A.......			26000
		B. RÉFECTION DES FONDATIONS DES COLONNES.			
6	2600 mc	Démolition à la pioche................	0 080		208
		A REPORTER.........			208

NUMÉROS D'ORDRE.	QUANTITÉS.	DÉSIGNATION DES OUVRAGES.	PRIX UNITAIRES.	SOMMES. PARTIELLES.	SOMMES. TOTALES.
			L. E.		L. E.
		REPORT............			208
7	2600 mc	Maçonnerie au ciment	3		7800
8	2600 mc	Frais exceptionnels pour l'enlèvement ou le soutènement des colonnes dont l'évaluation est difficile à arrêter (à priori) peuvent être évalués à la somme de L.E...			3992
		TOTAL POUR B.......			12000
		C. RÉFECTION DES COLONNES. (Incertaines).			
9		Somme à prévoir en bloc L.E...........			10000
		TOTAL POUR C.......			10000
		RÉCAPITULATION.			
		Dépenses pour les travaux A............			26000
		» » » B............			12000
		» » » C............			10000
		TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX			48000

LES SÉPULTURES DES PRÊTRES D'AMMON
À DEIR EL-BAHARI

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Lorsque, venant de l'Assassif, on se dirige vers le temple de Deir el-Bahari, on longe d'abord sur la droite de vastes excavations[1], dues probablement à l'exploitation de l'argile, puis, après avoir dépassé l'entrée du sentier conduisant à la Vallée des Rois, on voit enfin, toujours à droite, une certaine étendue de terrain à peu près unie, circonscrite entre la chaussée, la montagne et les petites ondulations précédant le temple, au milieu desquelles se trouve le tombeau de la reine Nefru[2].

Jusqu'en 1891, cet espace sis en pleine nécropole, entouré de tombeaux creusés soit dans le fond de l'amphithéâtre, soit dans la montagne, n'avait pas été retourné par les fouilleurs. Au mois de janvier 1891, pendant que le Service des Antiquités procédait au déblaiement de la terrasse supérieure du temple de Deir el-Bahari[3] Mohamed Ahmed Abd-el-Rassoul, le dénonciateur de la cachette des momies royales, vint trouver M. Grébaut et lui fit part que, dans ce terrain vierge, il avait remarqué un point où devait exister un tombeau.

Des ouvriers furent placés à l'endroit désigné, où quelques grosses pierres émergeaient de la couche de sable. Ces pierres une fois enlevées on reconnut un dallage bouchant l'orifice d'un puits; plus bas était une couche de briques crues, puis un autre dallage. Le puits était comblé avec un mé-

---

(1) Ces excavations ont été depuis comblées en partie par les déblais provenant du temple de Deir el-Bahari.

(2) C'est à peu près l'emplacement où la carte de Wilkinson indique «much pottery».

(3) C'est au même moment que fut découverte, au sud du temple de la reine Hatchepsu, la tombe d'Ament, prêtresse d'Hathor, contemporaine de Mentouhotep ●━╿. Cfr. *Catalogue du Musée de Gizeh*, n° 115, 116, 117, 842, 915 à 918.

lange de pierres, de sable, de morceaux d'argile provenant du forage. A huit mètres au dessous du dallage supérieur, on trouva, dans la paroi nord, une entrée de chambre fermée avec des branches, des débris de cercueils et des blocs de pierre; dans le puits même existait un faux plancher composé de troncs d'arbres et de bouts de nattes. Plus bas, le puits était comblé avec de grosses pierres entre lesquelles s'était glissé du sable. Enfin, à onze mètres de profondeur on atteignait le fond, dans la paroi sud se dessinait une ouverture bouchée entièrement par un mur en briques crues.

A ce moment M. Grébaut me fit venir de Louqsor, où je dirigeais alors les travaux de déblaiement et de réparation du temple. Le 4 février, une brèche fut pratiquée dans le mur et je pénétrai dans une galerie encombrée de cercueils. Quelques minutes d'examen me permirent de constater qu'on venait de découvrir une cachette, analogue à celle sur laquelle M. Maspero avait eu la bonne fortune de mettre la main dix ans auparavant. Le style des cercueils annonçait la fin de la XXI[e] dynastie. L'époque de translation était donc la même dans les deux cas, mais, cette fois, au lieu de rois et de grands prêtres, le souterrain ne renfermait que des personnages d'un rang plus modeste, tous cependant attachés au culte d'Ammon.

La galerie n'est pas spacieuse : elle n'a que 1 m. 70 cent. à 1 m. 90 cent. de largeur et autant de hauteur. Creusée dans l'argile dure, elle descend d'abord très légèrement, tout en décrivant une petite courbe puis se dirige horizontalement vers le sud. Primitivement, ce corridor long de 93 mètres aboutissait à une pièce presque carrée, de près de 4 mètres de côté, communiquant avec une autre chambre plus étroite; plus tard à 76 m. 20 cent. de l'entrée et à un niveau inférieur de 2 mètres, un embranchement fut creusé perpendiculairement à la grande galerie, dans la direction de l'ouest; l'escalier qui le dessert occupe d'abord toute la largeur de la galerie, puis se réduit de moitié et change enfin d'orientation en laissant un palier carré. L'étage supérieur était ainsi coupé en deux tronçons sans communication l'un avec l'autre; pour aller vers le fond, un des prêtres chargé de la surveillance n'avait trouvé rien de plus simple que d'apporter sur le palier le couvercle d'un des cercueils et de le poser légèrement incliné, appuyé contre la paroi à pic au dessus de laquelle s'ouvrait la galerie du fond : ce couvercle lui servait d'échelle par l'aide que lui offraient le dessus des pieds, les mains en relief sur la poitrine et la tête.

La galerie inférieure est entièrement creusée sur une longueur de 52 m. 40 cent. et amorcée sur 1 m. 50 cent. en plus; ses autres dimensions sont semblables à celles de la galerie principale. La longueur totale des souterrains a donc atteint 155 mètres, 10 mètres de plus que l'hypogée de Séti Ier.

Des caisses de momies étaient déposées dans toutes les parties de ces catacombes. Près de l'entrée, tout était dans le plus grand désordre: en deux endroit le passage était absolument obstrué, trois cercueils ayant été placés de front et d'autres empilés sur ceux-ci, il fallait ramper pour franchir ces obstacles[1]. Plus loin, les cercueils étaient disposés sur un double rang, le long des parois, laissant un passage libre au milieu, la tête tournée en général vers le puits. Ils alternaient sans règle aucune avec les coffrets à ouchabtious, les Osiris renfermant les papyrus, les vases et canopes etc. Sur le sol étaient épars des fruits, des fleurs, des statuettes funéraires échappées de caisses brisées.

Les chambres du fond étaient littéralement bondées; on se demande comment on avait pu y faire pénétrer tant de cercueils, étant donné surtout que là étaient les plus grands de toute la trouvaille.

Je constatai que sur les cercueils les plus riches les visages et les mains recouverts d'une feuille d'or avaient été arrachés. Peut-être les mêmes voleurs qui ont mis à mal les sarcophages des Pharaons ont-ils aussi spolié ceux des prêtres d'Ammon; ce n'est donc pas aux Arabes qu'il faut attribuer toutes les dégradations subies par les caisses de momies royales, mais aux Égyptiens eux-mêmes.

Un fait à signaler c'est que dans la plupart des cas, la caisse étant double, la boîte intérieure était seule fermée; les chevilles qui devaient fixer les tenons du couvercle à la cuve extérieure n'avaient pas été enfoncées. Pour faciliter la descente dans le puits on introduisait séparément les deux enveloppes, mais les prêtres ne se donnaient pas ensuite la peine de fermer le cercueil extérieur.

La surveillance de la cachette fut organisée avec l'aide des gafirs du Ser-

---

(1) Pour empêcher la détérioration des objets, je priai M. Grébaut d'interdire l'entrée de la cachette; en dehors des ouvriers, une seule personne, un touriste français, a pu voir la cachette.

vice des Antiquités à Gournah et des matelots du bateau du Musée. Tant qu'il resta des objets dans le souterrain je ne quittai pas l'endroit, passant la nuit sous une tente dressée à côté de l'orifice du puits.

L'enlèvement des objets commença le 5 février. Dans la galerie, je prenais note des cercueils au fur et à mesure de leur extraction : ce sont ces numéros d'ordre de sortie qui sont attribués aux momies dans la liste publiée par M. Lieblein [1]. A leur sortie du puits les objets étaient reconnus par MM. Grébaut et Bouriant; deux fois par jour, une longue procession se mettait en marche vers le fleuve, les ouvriers portant sur des civières les sarcophages et les caisses dûment clouées contenant les petits objets. Le 13 février, la galerie du fond du puits était entièrement vidée. On déblaya alors la chambre supérieure, mais on ne trouva dans cette pièce, presque entièrement remplie de terre, que quelques débris d'un cercueil de la XIXe dynastie. Il est à supposer que le puits avait été creusé à cette époque. Sous la XXIe dynastie, profitant du travail déjà exécuté, on l'approfondit et on perça la galerie conduisant à une chambre destinée à la famille du grand prêtre Râ-men-kheper. Quelque temps après, on changea d'idée, et les souterrains agrandis reçurent indistinctement les membres du sacerdoce d'Ammon, ceux qui n'avaient pas les moyens de se préparer un tombeau particulier ou qu'on désirait mieux protéger contres les tentatives des voleurs.

En résumé il est sorti de la cachette:

153 cercueils, dont 101 doubles et 52 simples;

110 boîtes à statuettes funéraires;

77 statuettes osiriennes en bois, en majeure partie creuses et renfermant un papyrus;

8 stèles en bois;

2 grandes statues en bois (Isis et Nephthys);

16 canopes;

1 bois de lit;

10 paniers en roseau;

5 paniers ronds en jonc tressé;

---

[1] *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques*, n° 2544.

2 éventails;
5 paires de sandales;
11 couffes de provisions (viande, fruits, etc.);
6 couffes de fleurs en guirlandes;
5 grands vases;
5 caisses de poterie;
1 caisse de mains et de barbes en bois détachées des cercueils [1].

Aucun texte n'a été découvert soit dans le puits soit sur les parois des souterrains. Dans celles-ci, de distance en distance, une petite cavité creusée à 1 m. 50 cent. de hauteur permettait de placer une lampe; une matière analogue à de la cire blanche a coulé le long des murs, et l'analyse chimique permettrait probablement de reconnaître à quels produits les Égyptiens avaient recours pour éclairer ces catacombes. Au moment de l'entrée dans ces galeries fermées depuis près de 3000 ans, la chaleur était accablante mais il n'y avait pas de mauvaise odeur. La sécheresse du terrain dans lequel la tombe était creusée à dû contribuer à ce résultat; dans les chambres du fond seulement, quelques infiltrations avaient amené la production de longues aiguilles de salpêtre. L'introduction de l'air frais changea les conditions de conservation, et, au bout de quelques jours déjà, des craquements signalaient le fendillement de la couche de plâtre qui recouvre les cercueils.

Les cercueils arrivèrent au Caire dans les premiers jours de mai; ce n'est qu'en hiver 1892 qu'ils purent être exposés au public. Dès le mois de mai 1891, avec l'assistance du D[r] Fouquet, j'avais commencé l'examen des momies dont la majeure partie fut démaillotée. J'ai déjà publié les documents que cette opération à mis entre nos mains et qui ont donné des indications précieuses sur la chronologie de la XXI[e] dynastie [2].

---

[1] La première annonce de la découverte a été faite par le *Journal officiel du gouvernement Égyptien*, dans le numéro du 7 février 1891, et quelques détails ont été publiés par M. Grébaut dans le même journal, à la date du 23 février. Cfr. *L'Illustration* du 4 avril 1891.

[2] G. Daressy, *Contribution à l'étude de la XXI[e] dynastie*, dans la *Revue Archéologique*, janvier 1896. — D[r] Fouquet, *Note pour servir à l'histoire de l'embaumement en Égypte*, dans le *Bulletin de l'Institut Égyptien*, séance du 6 mars 1896.

APPENDICE I.

PLAN ET COUPE DE LA CACHETTE

DE DEÏR EL-BAHARI.

COUPE SUR L'AXE

Longueur de la première partie du souterrain	76^{m}20
Longueur de la première partie de l'escalier	3 60
Longueur totale occupée par l'escalier	5 23
Logueur de la seconde partie de la grande galerie	12
Longueur des chambres	3 85
Longueur de la galerie inférieure	53 90

APPENDICE II.

DISPOSITION DES CERCUEILS DANS LA CACHETTE [1].

Première galerie.

				68
				67
				66
				65
				64
				63
				62
				61
			59	60
				58
	52			57
51	50			56
48	47			55
	46			54
	45			53
	43			49
	42			44
	40			41
	39	36	37	38
35	34			
	33		31	32
30	29		25	26
28	27	23		21
	24	18	19	20
	22			14
	17		12	13
16	15	9		10
	11	7		8
6	5			
	4			3
	2			1
Rangée gauche. (Est.)		Milieu.	Rangée droite. (Ouest.)	

Puits.

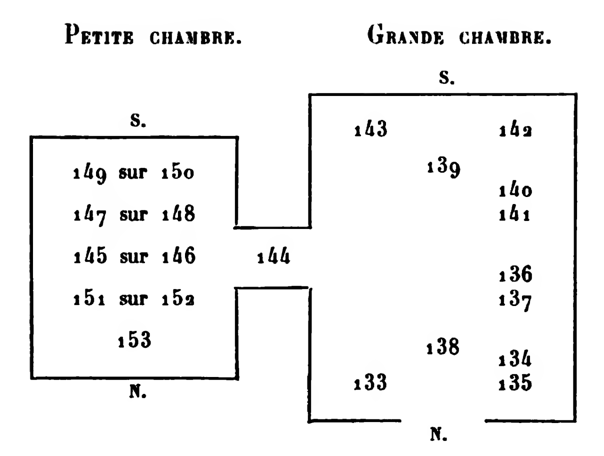
Galerie inférieure.

		121		
120		118	119	
117	116	115		
114		112	113	
111	110	108	109	
107		105		
106	104	101	102	
103		100		
		99		
		97	98	
		95	96	
		94		
		93		
		91	92	
88		89	90	
		86	87	
85	84	82	83	
		81		
		78	79	80
		77		
		75	76	
74		72	73	
71	70	69		
Côté gauche. (Sud.)		Côté droit. (Nord.)		

[1] Quand deux numéros sont à côté l'un de l'autre, le second appartient à la momie qui était placée en dessous.

Galerie précédant les chambres.

	132
128	131
127	130
126	129
124	125
122	123
Côté gauche. (Est.)	Côté droit. (Ouest.)



G. Daressy.

FOUILLES

AUTOUR

DE LA PYRAMIDE D'OUNAS.

(1899-1900).

Sitôt revenu en Égypte, j'ai repris les fouilles de Sakkarah au point où je les avais laissées en 1886. Pendant mon premier séjour, j'avais essayé d'ouvrir les chambres intérieures de chaque pyramide, afin d'y relever les dispositions particulières du monument et les inscriptions qu'il pouvait renfermer. Je tâcherai de compléter cette recherche et de pénétrer dans celles des Pyramides qui demeurent closes encore, à Zaouiét el-Aryân, à Sakkarah, à Dahshour, à Lisht, mais l'effort principal portera désormais sur les parties extérieures, que j'avais négligées systématiquement, faute de ressources pour mener de front à la fois les deux sortes de travaux. Chaque tombeau royal de l'Ancien Empire comportait en effet, outre la pyramide centrale où reposait la momie du maître, une enceinte rectangulaire, dallée, formant cour; une chapelle funéraire attenante à la face Est et renfermant les *statues de double* visibles ou cachées; un réseau de souterrains, ouvrant sous le dallage, tracé le long de la face nord, et pouvant se replier vers l'Est ou vers l'Ouest à ses deux extrémités, pour abriter les personnes de la famille royale que le souverain voulait admettre auprès de lui; enfin des souterrains ou des tombes isolées pratiqués à l'Ouest et au Sud, parfois même une ou deux petites pyramides destinées à des reines ou à des princes du sang.

J'ai commencé les recherches, le 4 décembre 1899, autour de la pyramide d'Ounas, afin que les touristes puissent en profiter et visiter, lors de leur course à Sakkarah, l'ensemble de souterrains ou de constructions dont les tombes royales se composaient aux temps memphites ou pendant la première époque thébaine. Les déblaiements ont été conduits par M. Alexandre Barsanti, Conservateur-Restaurateur du Service, et la description en viendra utilement lorsque la campagne sera terminée complètement. Pour le moment, je me borne à publier les rapports que M. Barsanti a bien voulu m'adresser sur les monuments étrangers à la pyramide qui ont été mis au jour pendant la durée des travaux. Ils sont de deux sortes : des mastabas, dont un seul était intact au moment de la découverte, celui de Samnofir, et des puits de l'époque saite, dont les trois plus importants, situés au Sud de la Pyramide, étaient vierges. Le lecteur jugera par lui-même si le résultat de cette première campagne de fouilles peut-être déclaré satisfaisant. — G. M.

I.

LE MASTABA DE SAMNOFIR

PAR M. ALEXANDRE BARSANTI.

Le 8 janvier 1900, les ouvriers qui travaillaient du côté Nord-Ouest de la pyramide d'Ounas mirent à nu le sommet d'une petite construction en briques crues. Un trou, ouvert anciennement du côté Sud, me permit de constater l'existence d'une chambrette voûtée, au fond de laquelle, du côté Nord, on apercevait l'architrave d'une petite porte. Après quelques heures de travail, la partie supérieure des quatre murs, puis les premières marches d'un escalier, se montrèrent; dès l'après-midi, les décombres qui cachaient le mignon édifice avaient totalement disparu. L'inscription gravée sur l'architrave de la porte révéla aussitôt qu'il appartenait à un fonctionnaire de la Vme ou de la VIme dynastie, intendant du palais royal et ministre de la chapelle funéraire, probablement de celle de la pyramide d'Ounas, puisqu'il repose si près du tombeau royal. Il s'appelait Samnofir.

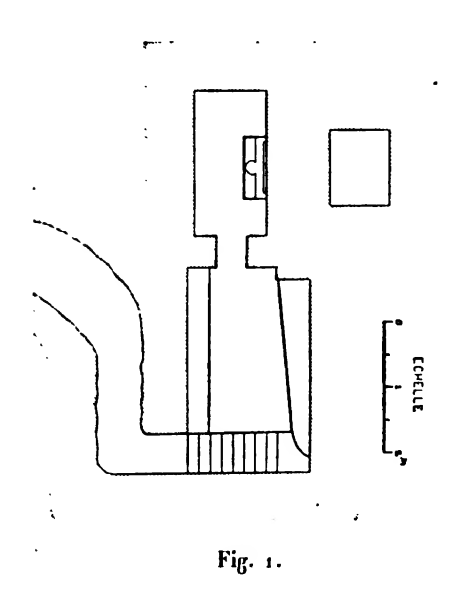


Fig. 1.

§ I. Cour.

On pénètre dans la cour par un étroit escalier de huit marches en pierre, construit le long de la paroi Nord. Elle est des plus petites (fig. 1), puisqu'elle mesure seulement 2 m. 20 cent. sur les côtés Est et Ouest, 1 m. 82 cent. sur le côté Sud; les marches qui y descendent ont 0 m. 60 cent. de longueur, 0 m. 10 cent. de hauteur et 0 m. 20 cent. de largeur (fig. 2). Cour et chambrette, le tombeau entier a été taillé dans la roche vive jusqu'à la profondeur de 1 m. 40 cent., mais les parois Est et Ouest de la cour sont doublées d'une banquette en pierre, celle de l'Est jusqu'à 0 m. 40 cent.

du sol, celle de l'Ouest jusqu'à 0 m. 80 cent. La petite cour et la chambrette avaient été taillées dans la roche jusqu'à la hauteur de 1 m. 40 cent. La montagne est, en effet, d'un calcaire si mauvais en cet endroit qu'elle n'a guère plus de consistance que de l'argile sèche; les murs se seraient écroulés bientôt si on ne les avait étayés de contreforts à la base. La partie supérieure des parois a de même été garnie d'un faîtage en pierre. Un crépi assez solide, formé de limon du Nil mêlé à du sable fin, couvre l'escalier et les quatre parois. La crête des murs ne révèle aucune trace de toiture et la cour était à ciel ouvert, jusqu'au jour de l'enterrement de Samnofir.

ECHELLE

Fig. 2.

La porte de la chambre ouvre au milieu de la paroi. Elle mesure à peine 0 m. 47 cent. de largeur et 1 mètre de hauteur (fig. 3). Elle consiste en trois dalles, dont la plus épaisse forme architrave, tandis que les deux autres servent de montants; ces dernières sont ajustées si peu solidement qu'il faut se garder de les heurter en passant de peur de les faire tomber. Deux proscynèmes sont gravés sur l'architrave, l'un à l'honneur d'Anubis, l'autre à celui d'Osiris; viennent ensuite les titres et fonctions du défunt (fig. 4). On pourrait croire de prime abord que la seconde et la troisième lignes ne sont pas terminées; mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'elles s'achèvent dans les deux petites colonnes verticales, la ligne 3 devant le personnage de gauche, la ligne 4 devant celui de droite.

Fig. 3.

§ II. Chambre.

La chambre a 2 m. 20 cent. de longueur sur 1 m. 09 cent. de largeur; la partie droite des parois, taillée à même la montagne, ne dépasse pas

Fig. 4.

1 m. 40 cent. de hauteur. Elle est arrêtée, au sommet, par une petite moulure, au-dessus de laquelle se développe une voûte en briques crues, entée directement sur le rocher (fig. 5). La construction de cette voûte a dû commencer du côté Sud pour s'achever du côté Nord. Les briques sont couchées par lits obliques, appuyés en encorbellement l'un sur l'autre, de manière à ne pas nécessiter l'emploi d'un gabarit pendant la construction. Ce procédé ingénieux est encore usité aujourd'hui : la plupart des maisons nubiennes présentent des voûtes construites de la sorte. Le principal mérite de celle-là

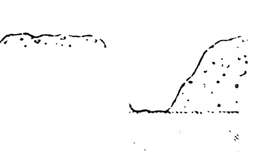


Fig. 5.

est de compter parmi les plus anciennes connues. Elle était entièrement peinte en blanc à l'origine, mais une partie de la couleur est tombée avec le temps.

Paroi Nord. L'enduit qui la recouvrait manque presque partout dans la partie supérieure. On aperçoit pourtant, au-dessus de la porte, quelques restes d'une esquisse au trait rouge, représentant un homme occupé à enregistrer des vases (fig. 6). A droite, le crépi est mieux conservé, mais les tableaux qui s'y étalaient sont d'une encre si fugitive que c'est à peine si l'on y devine la pose des personnages : ce sont des hommes qui préparent les offrandes (fig. 7). A gauche enfin, il n'y avait que des amas d'offrandes, dont plusieurs sont faciles à distinguer encore sur les parties intactes de l'enduit (fig. 8).

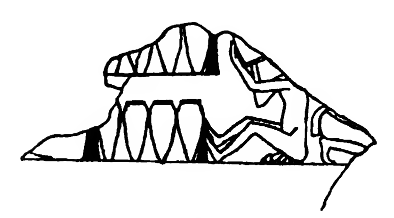


Fig. 6.

Paroi Est. Elle est large de 2 m. 20 cent. sur 1 m. 40 cent. de hauteur. Vers l'angle Sud, une grande figure au trait rouge se tient debout, le bâton à la main droite. C'est Samnofir qui assiste aux scènes ordinaires de luttes et de chasse, et qui reçoit les offrandes funéraires. On lit au-dessus de sa tête, toujours à l'encre rouge, cinq lignes verticales de beaux hiéroglyphes : . Son nom est repété devant lui. Sa femme est agenouillée à ses pieds, et elle lui serre la jambe droite de son bras gauche. Elle tient à la main droite une fleur de lotus, dont elle aspire le parfum, et son nom et ses titres sont écrits devant elle : .



Fig. 7.

Le centre de la paroi se divise en quatre registres, toujours ébauchés à l'encre rouge. Le

premier représente d'abord six femmes chargées d'offrandes. Vers l'extrémité, Samnofir, assis, écoute sa femme et sa fille qui lui jouent de la harpe. Son nom est écrit devant lui, et on lit au-dessus de sa femme et de sa fille la légende (*sic*); le nom de la femme et celui de la fille sont tracés devant elles. Une bataille entre matelots anime le second registre; un des combattants, tombé à l'eau, se raccroche de son mieux à la proue de l'un des bateaux. Le troisième registre expose, du côté Sud, des paysans dont les uns conduisent et les autres soignent des bœufs, des génisses et des veaux : un enfant trait une vache dans un coin. Du côté Nord, Samnofir est debout, le bâton appuyé sous l'aisselle gauche; cette fois, la figure est dessinée à l'encre noire. Enfin, sur le quatrième registre, on aperçoit, aux deux extrémités, des serviteurs qui apportent des canards, au milieu, six hommes qui tirent la corde d'un filet, pour prendre des oiseaux (fig. 9).

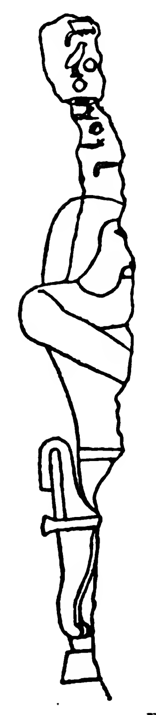


Fig. 8.

Paroi Ouest. La longueur en est de 2 m. 23 cent. et la hauteur de 1 m. 40 cent., comme celle des autres parois. Elle se divise en trois parties. Au centre, la stèle se dresse, haute de 1 mètre et large de 0 m. 62 cent. (fig. 10). Quatre tables, portant chacune quatre vases de formes différentes, sont rangées au-dessus de la stèle (fig. 11). A droite, on distingue vaguement

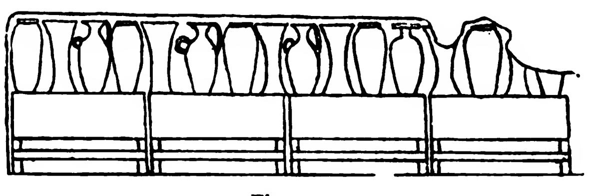


Fig. 11.

des dessins à l'encre rouge; Samnofir est assis, la face tournée vers la porte. A



Fig. 9.

gauche, Samnofir siège encore, au trait rouge, sauf la perruque et la barbe

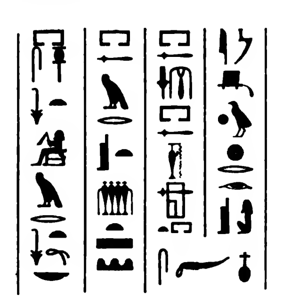
Fig. 10.

qui sont noires. Les contours de son corps sont cernés d'à plat noirs, comme aussi les inscriptions et les offrandes de cette partie de la paroi. Le bras gauche

est tendu vers la table d'offrandes; le bras droit s'appuie sur la cuisse, et la main fermée tient le petit mouchoir. Six vases sont disposés deux à deux derrière le mort : d'abord [hiéroglyphes], puis [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], enfin [hiéroglyphes]

Fig. 12.

[hiéroglyphes]. Quatre lignes verticales se déploient au-dessus de sa tête (fig. 12) :



Enfin, entre le personnage et la table, les quantités d'offrandes sont énumérées par milliers : [hiéroglyphes]

Les offrandes elles-mêmes sont empilées au Sud de la table : canards, concombres, légumes, vases, pains et autres objets d'usage courant. Un autre tas est disposé sous la table, et, tout près des pieds de Samnofir, deux petits guéridons sont rangés qui portent, celui du Sud un grand vase à bec peint

en jaune, celui du Nord trois vases à libation peints aussi en jaune. Les offrandes sont exécutées fort habilement, avec beaucoup d'art et de goût, bien que le travail ait été fait à la hâte.

Paroi Sud. Elle comprend cinq registres, les trois premiers, de vases et d'offrandes sur des tables, gigots de bœuf, légumes, tête de veau. Le

Fig. 13.

quatrième contient sept porteurs d'offrandes, et, devant le premier, du côté Ouest, la légende : (sic). Ils ont des vases, des paniers, des gazelles liées par de longues cordes, un petit veau et un canard. Au dernier registre, on voit également sept hommes, dont les trois premiers apportent des gigots de bœufs et les autres des canards. Devant le premier porteur de canards on discerne quelques signes qui indiquent sa parenté : c'était le fils de Samnofir, mais le

nom est illisible (fig. 13). Toute cette paroi est dessinée à l'encre rouge. La portion qui occupait le cintre manque presque entière. Il n'y reste plus qu'une barque, sur laquelle sont dessinés des vases et des paquets de cordes et les jambes du personnage, puis, vers le sommet, la main assez bien dessinée du même personnage dont le corps est détruit (fig. 14).

Une petite table d'offrandes en calcaire était couchée à plat sur le sol devant la stèle, encastrée entre les montants. Au moment de la découverte un objet bizarre y était posé (fig. 15); c'est un tas de pots en calcaire

Fig. 14.

Fig. 15.

barbouillé d'ocre rouge sombre, un morceau détaché du groupe bien connu qui représente un potier cuisant sa vaisselle. On se demande ce que ce fragment faisait à cette place inattendue.

§ III. Puits et chambre funéraire.

Le puits est taillé dans le rocher, et il n'a reçu aucun revêtement de maçonnerie. Il est profond de six mètres et large d'un mètre sur les côtés Est et Ouest, de 0 m. 90 cent. sur les côtés Nord et Sud. L'entrée de la

chambre funéraire (fig. 16) est pratiquée dans la paroi Est de ce puits. La chambre elle-même est orientée du Nord au Sud, et elle mesure 2 m. 70 c. sur 1 m. 90 cent. de largeur; elle est haute de 0 m. 90 cent. Elle est placée précisément au-dessous de la chapelle. Sitôt qu'elle fut ouverte, j'y aperçus, au milieu et posant sur le sol, une grosse dalle en calcaire de 0 m. 18 cent. d'épaisseur, longue de 2 m. 20 cent. et large de 0 m. 90 cent. Elle recouvrait un cercueil en bois, placé dans un véritable panier rectangulaire en tiges de roseaux, le tout emboîté dans une cuve creusée à même le rocher presque au milieu du caveau.

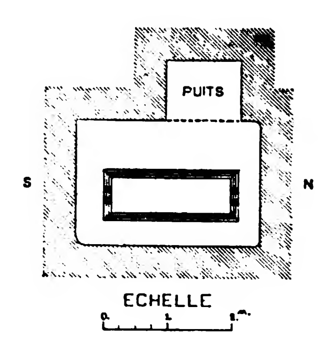


Fig. 16.

Sur le couvercle une bande d'inscriptions, court du Nord au Sud. Une autre bande fait le tour du cercueil même. Côté Nord : ; côté Sud : ; côté Ouest : (sic) ; côté Est :

La momie était couchée sur le flanc gauche, la tête au Nord, appuyée contre un chevet en bois, les jambes un peu repliées pour pouvoir entrer dans le cercueil qui était trop court. Les bandelettes sont d'une toile assez fine et roulées avec soin. Le bois est très friable, ce qui n'a rien d'étonnant après tant de siècles. Les joncs sont encore en bon état, mais les cordelettes qui les assemblaient sont usées. Le fond du panier est mieux conservé que le haut; peut-être les déchirures qu'on y remarque se sont elles produites le jour de l'enterrement, au cours des manipulations nécessaires pour mettre la momie dans son cercueil.

La momie, le cercueil et le panier ont été transportés au Musée de Gizeh. Le puits et le caveau ont été comblés de nouveau; la chambre funéraire sera ouverte aux voyageurs, aussitôt que les travaux en cours autour de la pyramide d'Ounas seront achevés.

II.

LES TOMBEAUX DE PSAMMÉTIQUE ET DE SETARIBAN.

I.

RAPPORT SUR LA DÉCOUVERTE

PAR M. A. BARSANTI.

Le 15 janvier, en exécutant les sondages au Sud de la pyramide, je trouvai l'ouverture d'un premier puits, large de 1 m. 40 cent. sur 1 m. 30 c. et profond de 25 m. Un peu avant d'arriver au fond, le 16, je découvris l'ouverture de deux tombeaux qui se font vis-à-vis dans les parois Sud et Nord.

Le tombeau du Sud était si encombré de débris de rocher qu'on n'y pouvait pénétrer. J'en commençai le déblaiement aussitôt, et le 17, après beaucoup de peine, j'aperçus le sarcophage, tout à côté de la porte (fig. 1 et 2). Il mesurait environ 2 m. 20 cent. de longueur sur 1 m. 25 cent. de largeur, et le couvercle en était épais de 0 m. 70 cent., le tout en calcaire grossièrement taillé, sans inscription visible, mais intact et le couvercle scellé encore à la cuve avec du ciment jusque vers le milieu; je remarquai, posés à terre vers l'Ouest, les vases canopes consacrés à Amset et à Douamoutef. Ils sont d'un albâtre très fin et très bien poli, et la légende m'indiqua le nom de la personne enterrée dans ce

Fig. 1.

caveau, la dame [hieroglyphs], Setariban. Le lendemain, en continuant le déblaiement, je recueillis, au fond d'une espèce de niche ménagée rudement dans le roc, les deux autres vases canopes, celui de Hapi et celui de Kebhsennouf, puis, vers les pieds du sarcophage, trois cent statuettes funéraires d'une facture des plus médiocres, jadis renfermées dans une boîte en bois qui, en pourrissant, les avait laissé échapper sur le sol; quelques fragments d'ais étaient encore mêlés aux figurines. Le couvercle enlevé en partie, je ne rencontrai point dans la cuve le second cercueil en basalte que j'espérais, mais une simple caisse en bois, couchée la tête au Nord, et portant encore des traces de dorure. Sitôt que je l'eus touchée, elle tomba en poussière. La momie elle-même était presque pourrie. Elle avait les doigts des pieds et des mains emprisonnés dans vingt petits étuis en or formés d'une feuille mince roulée sur elle-même, et une collection d'amulettes intéressants. C'étaient d'abord, au fond du cercueil, près du côté gauche, les deux [hieroglyph] doigts symboliques en pierre dure, comme d'habitude; près de la tête, deux petits chevets [hieroglyph] en hématite; sur la poitrine, un cœur [hieroglyph] en cornaline, un [hieroglyph] *Tat*, une boucle de ceinture [hieroglyph] *tait*, un [hieroglyph] *Ouadj* et un œil [hieroglyph] doré; sur le ventre, une plaquette sans inscription; près de la bouche, une petite langue en or, une plaquette en or, sur laquelle Isis et Nephthys sont finement gravées; enfin, une autre plaquette en or sur laquelle on voit, dessinés au trait, un chat, un collier ousekh et un vautour. Des perles ordinaires étaient entremêlées aux débris de la momie; elles proviennent probablement du collier que la dame Setariban avait au cou. La momie retirée, je remarquai au fond de la cuve une inscription hiératique tracée à l'encre à l'endroit où

Fig. 2.

la tête avait reposé, mais fort endommagée et d'une lecture difficile, tant à cause du mauvais état des caractères, que de la pâleur de l'encre et des rugosités de la pierre. Si on réussit à la déchiffrer, peut-être donnera-t-elle quelque indication qui nous apprenne s'il y avait alliance ou parenté entre la dame Setariban et le propriétaire de l'autre caveau.

Celui-ci est aménagé avec soin (fig. 1 et 2), et l'on y pénètre par un couloir, long de 5 mètres et revêtu de calcaire. Les murs en sont malheureusement lézardés de haut en bas, celui de l'Ouest comme celui de l'Est, et j'ai dû en boiser une partie pour empêcher que le passage des ouvriers et des visiteurs en déterminât la chûte. La chambre funéraire est construite en calcaire comme le couloir. Elle mesure 5 m. 20 cent. de long, sur 2 m. 68 cent. de large et 3 m. 50 de haut (fig. 2 et 3). Elle est recouverte d'une voûte en plein cintre, et la première chose qu'on distingue en y pénétrant, c'est un énorme couvercle de sarcophage en calcaire qui semble l'emplir presque entière. Il a 1 mètre d'épaisseur et une seule bande horizontale d'hiéroglyphes y est gravée, dont voici le texte : . Il est maintenu au-dessus de la cuve par des piliers consistant chacun de trois dés, également en calcaire, d'environ 30 centimètres de haut, le tout faisant un peu moins d'un mètre. Ces piliers sont posés à intervalles égaux sur les parois même de la cuve, et on les avait calés avec des chiffons, dont les débris à moitié pourris sont encore en place. La cuve du sarcophage en calcaire occupe tout l'intervalle compris entre les murs de l'Est, de l'Ouest et du Nord, et elle s'agence si bien avec la construction qu'on ne pourrait mieux faire aujourd'hui. Elle mesure 4 m. 20 cent. de long,

Fig. 3.

2 m. 20 cent. de large, 1 m. 05 cent. de hauteur. Elle contient un second cercueil en basalte, en forme de gaîne de momie, d'un travail très fin, et qui porte sur la poitrine une inscription en colonnes verticales; la cuve en était vide, et le couvercle posé au-dessus d'elle, en attendant la momie du mort. Au Nord, à l'Est et à l'Ouest, trois niches ménagées dans la muraille devaient recevoir les canopes. Elles ouvrent sur le sarcophage en calcaire, et en y pénétrant, j'ai pu constater que celui-ci était orné sur son pourtour extérieur d'une bande horizontale d'hiéroglyphes : on voit encore au côté Est et au côté Ouest . Les quatre parois de la chambre portent des inscriptions en beaux hiéroglyphes : mais, tandis que celle du Sud en est couverte entièrement, celles de l'Est, du Nord et de l'Ouest ne sont gravées qu'à mi-hauteur. La partie inférieure en était masquée par le couvercle, et l'on attendait que celui-ci eût été descendu pour achever la décoration. Une large bande horizontale d'hiéroglyphes arrête les textes à la partie supérieure et fait le tour de la pièce. Elle contient, avec quelques formules empruntées aux textes des Pyramides, des proscynèmes à Osiris, à Anubis, à Thot, pour toutes les fêtes réglementaires, et on y lit les noms et les titres de l'Osiris Psammétique , né de la dame Ta-kam-a-ast .

La disposition du grand sarcophage en calcaire, et celle du couvercle du cercueil en basalte, prouvent clairement que la momie n'a jamais reposé dans ce tombeau. Peut-être Psammétique périt-il en guerre hors de l'Égypte, ou disparut-il en mer, au cours de quelque mission lointaine; peut-être aussi fut-il mis à mort par ordre du roi pour révolte ou pour trahison. Une fin de ce genre peut seule nous expliquer qu'on ne l'ait pas déposé dans une sépulture préparée à si grands frais et avec tant de soin.

En étudiant la disposition de l'ensemble, on en arrive bientôt à découvrir la façon dont l'architecte s'y prit pour lui donner l'aspect qu'il a aujourd'hui. Il creusa le grand puits d'abord, le petit puits ensuite parallèlement à l'autre, et il les mit en communication par le bas au moyen d'une tranchée. Cela fait, il descendit par le grand puits le bloc gigantesque de calcaire qui servit de cuve au sarcophage extérieur, puis la cuve du cercueil de basalte qu'il y encastra ; il érigea les six piliers, il y posa le couvercle de calcaire, et il insinua le couvercle en basalte dans l'espace demeuré libre entre les piliers. Il bâtit ensuite, contre les parois du sarcophage en

calcaire, la chambre funéraire en blocs de calcaire de taille médiocre, et il lui fit une couverture en voûte, pour qu'elle pût résister plus aisément à la pression des matériaux sous lesquels on l'enterrerait quand on remplirait le grand puits; on pratiqua toutefois dans cette voûte, presque au ras de la paroi Nord, une lucarne rectangulaire de o m. 60 cent. de long, sur o m. 35 cent. de large, dont l'emploi sera indiqué tout à l'heure. Cependant on décora d'hiéroglyphes les parties des parois que le couvercle ne masquait pas et l'on attendit la momie; c'est par le petit puits qu'on se proposait de la descendre. Une fois en place, on devait ajuster à la cuve le couvercle en basalte, le luter, retirer, assise par assise, les six piliers qui soutenaient le couvercle en calcaire, en commençant par les piliers du fond; puis, quand on aurait réussi à placer ainsi ce couvercle, on achèverait de graver les textes des parois Est, Nord et Ouest, on císélerait les étoiles ordinaires au plafond, on peindrait le plafond et les hiéroglyphes. Le tout achevé, le maçon devait fermer intérieurement la porte avec des dalles placées à l'entrée et à la sortie du couloir, puis se retirer par l'ouverture pratiquée dans le fond de la voûte au Nord. Une fois dehors, on devait, par la même ouverture, remplir la chambre de sable fin de manière à faire du tombeau comme un bloc solide, et à prêter un appui nouveau à la voûte contre le poids qu'elle allait soutenir, tout en rendant plus difficiles les travaux que les profanes auraient à accomplir si jamais ils voulaient violer la sépulture. En effet, ce n'était pas moins de 2000 mètres cubes de remblais que le grand puits devait contenir lorsqu'il serait comblé, et la pression d'une pareille masse ne pouvait manquer de faire tomber un torrent nouveau de sable dans la chambre, chaque fois que des voleurs, descendus par le petit puits, s'efforceraient de la vider. Ici, comme la momie manquait encore, on aveugla la lucarne au moyen d'une dalle maintenue en place avec du plâtre, et on combla le grand puits, se réservant de faire le nécessaire quand Psammétique serait venu se coucher au tombeau; Psammétique n'ayant pas reparu, et le tombeau étant demeuré inoccupé, on laissa tout dans l'état. Le petit puits fut comblé après l'enterrement de la dame Setariban, et l'ensemble est resté oublié jusqu'à nos jours. Je noterai, avant de terminer, que les blocs de calcaire utilisés à la construction de la chambre et des puits, proviennent de la pyramide d'Ounas. Le revêtement de celle-ci était en calcaire blanc d'un grain admi-

rable, et on y puisa à différentes époques, comme dans une carrière où les matériaux ne coûtaient que la peine de les prendre.

Le tombeau de Psammétique est donc intéressant à divers titres. D'abord, il nous a rendu de fort belles pièces de musée et des textes curieux empruntés à la liturgie des Pyramides, ensuite, il nous fournit un bon exemple des procédés que les Memphites de l'âge Saïte employaient pour construire les tombeaux. Non seulement le type qu'il représente est celui des sépultures de la même époque que nous avons découvertes auprès de la pyramide d'Ounas, mais on le retrouve dans d'autres quartiers de la nécropole, aussi à Gizeh, où il a servi à établir la fameuse tombe de Bokenranef, dite *Tombe de Campbell.*

A. Barsanti

II.

LES INSCRIPTIONS DE LA CHAMBRE DE PSAMMÉTIQUE

PAR M. G. MASPERO.

Les inscriptions de la chambre de Psammétique ont été estampées par M. Barsanti. Je pensai d'abord n'avoir qu'à relever les variantes qu'elles présentent avec le texte des formules du *Rituel des Pyramides* et du *Livre des Morts* qu'elles reproduisent; mais, toute réflexion faite, il m'a paru préférable de les publier in extenso. Le voisinage de la pyramide pourrait faire penser qu'elles ont été copiées dans la chambre funéraire d'Ounas, et je l'ai cru d'abord, mais les différences qu'on remarque entre les deux versions prouvent qu'il n'en est rien. Les incantations des serpents et les autres chapitres se retrouvent dans d'autres tombeaux de même époque, tels que celui de Baoukounirinif à Gizeh, et elles étaient en grande faveur parmi les Égyptiens de l'âge Saïte. On voit, à la façon dont ils les estropiaient, qu'ils n'en comprenaient plus bien la lettre, et que la langue en était trop archaïque pour eux; ils ne s'en servaient que davantage, et ils leur attribuaient d'autant plus de vertu qu'ils les entendaient moins. Une publication intégrale donnera la preuve de ce fait mieux qu'un catalogue des variantes, et elle permettra à tout égyptologue d'opérer la comparaison par lui-même.

Je me borne à reproduire les textes paroi par paroi, sans y joindre ni traduction, ni commentaires.

A. *Paroi Sud.*

Le haut du cintre est occupé par une bande de trois lignes horizontales, contenant la prière qui met le mort sous la protection de la déesse Nouït, et qu'on trouve souvent sur les sarcophages dès les temps les plus anciens :

A la suite de cette espèce de préface, vingt-sept colonnes verticales contiennent les formules magiques dirigées contre les serpents.

---

(1) Ce texte dans Ounas, p. 44, l. 300-304.

(2) au lieu de , faute pour le scribe d'avoir compris le sens de la formule.

(3) Ce texte dans Ounas, p. 44, l. 305-306.

(4) La barque renversée, ici et ailleurs, a un mât sur l'original.

(5) Cette formule dans Ounas, p. 45, l. 310-311.

(6) Cette formule dans Ounas, p. 45, l. 308-310.

(7) Ce texte dans Ounas, p. 47, l. 323-324.

(8) Ce texte dans Ounas, p. 48, l. 334-340.

(9) Le serpent pose sur le .

(1) Ce texte dans Ounas, p. 47, l. 328-332 : le graveur a passé devant.

(2) Ce texte dans Ounas, p. 46, l. 320-321.

(3) Ce texte dans Ounas, p. 46-47, l. 322-323.

(4) Cette formule dans Ounas, p. 44-45, l. 306-308.

(5) L'original porte toujours une forme de scorpion allongé qu'on voit dans Ounas.

(6) Le graveur a passé.

(7) Cette formule dans Ounas, p. 45, l. 312-320.

(8) Les deux oiseaux ont les pattes tombantes dans l'original.

(9) Ounas répète deux fois.

(10) Le graveur a passé derrière.

(11) Les variantes de notre texte prouvent que le graveur et le scribe n'avaient rien compris au vieux langage dans lequel la formule était conçue, Voici la version d'Ounas : (sic)

(1) (2) (3) (4) (5)

Sous ce registre, et distinguées de lui par une ligne légère, deux autres séries de textes se déploient, l'une à l'extrémité droite, l'autre à l'extrémité gauche de la paroi, affrontées, mais séparées l'une de l'autre par un grand espace vide, correspondant à la projection de la partie en dos d'âne qui couronne le couvercle du grand cercueil en calcaire. On compte, à droite et à gauche, sept lignes de textes, qui, au lieu de nous donner des formules nouvelles, répètent seulement les prières destinées à repousser les reptiles venimeux.

Le panneau de droite renferme les formules publiées plus haut aux

---

(1) Ounas, .

(2) Ounas, .

(3) Ounas, .

(4) Ounas, .

(5) Ce *chapitre de ne pas mourir de nouveau* se trouve, avec quelques variantes, parmi les textes qu'on rencontre d'ordinaire sur les cercueils de la XIe et de la XIIe dynasties.

lignes 8-9, 9-10, 10-11, 11-12. Les hiéroglyphes sont tournés vers la droite et les colonnes se succèdent de droite à gauche.

[illegible]

Le texte de gauche, dont les hiéroglyphes sont tournés vers la droite, contient les formules publiées plus haut, aux lignes 4-6 et 6-7 :

[illegible]

B. *Paroi Ouest.*

La paroi Ouest est limitée vers le haut par une longue ligne d'hiéroglyphes, qui contient un proscynème à Osiris pour le défunt Psammétique :

[illegible]

Sous cette première ligne, on a affiché la liste ordinaire des offrandes, mais le graveur, après avoir tracé d'abord les lignes qui divisent les cases s'est fatigué, et il a introduit les noms à la file sans ligne de séparation. J'ai rétabli les lignes pour plus de commodité.

47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	a
									sic		
I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	
69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	
I	II	I	I	I	II	I	I	I	I	IIII	
91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	
I	I	I	IIII	I	I	I	I	I	I	I	
113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	
		(1)									
I	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	b

(1) Au lieu de la figue unique le texte porte, comme déterminatif, le chapelet de figues enfilées.

a	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68
	II	I	II	I	II	I	II	I	I	I	I
	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	
	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112
	I	I	II	II	II	II	II	II	II	II	
	124	125	126	127 *sic*	128	129	130	131	132	133	134
b	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II

Après cette table d'offrandes, commence la série des prières, empruntées au texte d'Ounas comme la plupart de celles qui ont précédé :

(1) Ce texte et le suivant se retrouvent dans Ounas, p. 4-6, l. 5-13 ; ce sont les prières qui accompagnent la présentation des libations.

C. Paroi Est.

Une seule ligne horizontale d'hiéroglyphes court au sommet de la paroi Est, comme dans le haut de la paroi Ouest.

168

Sous cette ligne, une longue inscription en cinquante-sept colonnes verticales se déploie, qui commence à la paroi Nord et qui comprend, à côté des textes empruntés aux pyramides, une version du chapitre CXLVIII du *Livre des Morts*.

169 (1) 170

(2) (3) 171

sic 172

173 sic sic

174 sic sic 175

sic 176

177 sic

178 179

(4) 180

(1) Ce chapitre est dans Ounas, p. 63-64, l. 476-479.

(2) sauté par le graveur.

(3) Le graveur a sauté

(4) Ce chapitre est dans Ounas, p. 64-65, l. 484-489. Notre graveur a coupé, faute de la comprendre, une partie de la formule initiale :

etc., et la suite est reproduite avec non moins de négligence, comme on le constatera en comparant les deux textes.

(1) Ounas, l. 488, donne ; notre graveur, ne connaissant plus la forme féminine du pronom pluriel, si fréquente dans le texte des Pyramides, l'a remplacée par la seule forme que l'on comprit de son temps, .

(2) Ce chapitre est dans Ounas, p. 65-66, l. 489-492.

(3) Le graveur a passé .

(4) Le graveur a passé derrière le mot .

(1) Le graveur a passé : lire au lieu de .

(2) Erreur de gravure pour . Le graveur a interverti les deux membres de phrase : dans Ounas, celui où l'oie figure est avant celui où il est question du bœuf .

(3) Ici Ounas avait ; le graveur saïte, ne connaissant plus cette forme grammaticale, l'a remplacée par qui n'offre aucun sens.

(4) Le graveur a passé la fin de ce chapitre .

(5) C'est, sous un titre un peu différent et avec des variantes, le chapitre CXLVIII du *Livre des Morts*.

(1) Cette formule nous est connue par la Pyramide de Papi II, l. 814-820, p. 401-402. Elle y était mutilée; la version du tombeau de Psammétique nous permet de la compléter et d'y corriger une ou deux fautes de copie. Par malheur, le graveur saïte ne comprenait plus la majeure partie de son texte. Il l'a donc semé de fautes curieuses, que la comparaison avec les restes de la version antique fera ressortir aussitôt. La version de Psammétique montre qu'à la fin du texte que j'ai publié, il manquait seulement le mot et peut-être le cartouche , afin de compléter le chapitre.

D. *Paroi Nord.*

Le cintre de la paroi Nord est occupé dans sa partie supérieure par une inscription horizontale de trois lignes, qui commence à la partie gauche.

Au-dessous, le texte continue par longues colonnes verticales, divisées en deux parties affrontées de grandeur inégale. Dans la section de gauche on ne compte que dix lignes, renfermant le chapitre LXXII du *Livre des Morts*, celui qu'on lit d'ordinaire sur la gaîne des sarcophages d'époque saïte :

Dans la section de droite, où les hiéroglyphes sont tournés vers la gauche, on remarque d'abord, en haut, formant un registre particulier de huit lignes, les noms des huit principales huiles et poudres canoniques :

239	240	241	242	243	244	245	246
			sic		sic		

Les inscriptions gravées sous ce tableau contiennent les formules employées pour attribuer les huiles au mort. Les quatre premières lignes y correspondent chacune à celle des huiles ou des poudres qui est nommée au-dessus d'elle, dans la ligne correspondante; toutefois, les trois lignes placées à partir de la double case des essences, *hâït,* forment une seule et même prière :

Répandus sur les murailles, on aperçoit ça et là des graffiti démotiques, tracés à l'encre noire. M. Groff a bien voulu les recueillir pour nous, et sa copie est reproduite sur la planche ci-jointe (p. 182). Voici, d'autre part, les indications qui permettront au lecteur de déterminer la place exacte où chacun d'entre eux se trouve sur la muraille.

Paroi nord. Elle ne porte aucun *graffito* démotique.

Paroi est. Le *graffito n° 1* est placé dans la ligne 177, à côté du mot , la partie horizontale entre et . — Les *graffiti n°s 2-3* sont placés sous la ligne horizontale 168, entre les signes de cette ligne et le nom de la ligne verticale 187. — Le *graffito n° 6* est dans la ligne verticale 195. — Le *graffito n° 7* est placé dans la ligne horizontale 168, à côté des signes , à la hauteur de la ligne verticale 176. — Le *graffito n° 8* est placé au haut de la ligne verticale 198, à côté du mot . — Le *graffito n° 10* est placé dans la ligne horizontale 168, au-dessus des lignes verticales 189-190. — Le *graffito n° 11* est placé dans la ligne horizontale 168, à cheval sur les lignes etc., les signes démotiques étant placés à cheval sur les signes hiéroglyphiques, comme il est montré pour et au *n° 13* de la copie de M. Groff. — Le *graffito n° 12* est placé à cheval sur les lignes 203-204. — Le *graffito n° 14* est placé entre la ligne horizontale 168 et la ligne verticale 205. Il avait été tracé avant que l'inscription hiéroglyphique ne fût gravée, car plusieurs des signes qui le composent ont été coupés par la barre qui sépare la ligne horizontale du registre des lignes verticales.

Paroi sud. Le *graffito n° 15* est placé sous les signes qui terminent la ligne horizontale 3. — Le *graffito n° 18* est placé dans la ligne verticale 21.

Paroi ouest. Les *graffiti n°s 4, 5, 9* sont placés au haut de la ligne verticale 155, le *n° 4* au dessus des signes , le *n° 5* sous ces signes et entre et , le *n° 9* entre et . — Les *graffiti n°s 16-17* sont placés dans la ligne horizontale 46, le *n° 16* sous les signes , le *n° 17* au-dessus des signes . — Le *graffito n° 19* est placé dans la ligne verticale 147, sous le signe . — Le *graffito n° 20* est placé au haut de la ligne

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27.

verticale 147, au-dessus du groupe … — Les *graffiti nos* 21-22 sont placés : le *n°* 21 dans la ligne verticale 141, à gauche du groupe … de … qui est dans la ligne 140, le *n°* 22 au-dessus de … dans la ligne verticale 140. — Les *graffiti nos* 23, 24, 26, 27, sont placés dans la ligne horizontale 46, mêlés aux hiéroglyphes … superposés, le *n°* 23 au-dessus du premier …, le *n°* 24 entre le premier et le second …, le *n°* 26 entre le second et le troisième …, le *n°* 27 sous le troisième …. — Le *graffito n°* 25 est placé dans la ligne verticale 156, entre le … de … et le … de ….

Enfin, le couvercle du cercueil en basalte porte une série de représentations et d'inscriptions qu'il faut, les unes décrire, les autres reproduire *in-extenso*. Il a la forme d'une gaîne humaine, mais une forme large, aplatie, disgracieuse. Les principales inscriptions qu'il porte sont enfermées dans un cadre dessiné sur la face de la gaîne par des traits de profondeur médiocre; la partie supérieure en est entamée par le collier large attaché au cou, et par l'image de la déesse Nouît déployant ses ailes qui y est pendue. Les textes sont divisés en deux registres opposés par la partie inférieure.

Le premier de ces registres contient au centre, sous l'image de la déesse, une inscription en quatre colonnes verticales, courant de droite à gauche, et où on lit les formules ordinaires de Nouît et des enfants d'Horus : … (1) … . L'inscription continue, toujours dans le même sens, en trois colonnes qui débutent sous le collier même, à gauche de l'aile de la

(1) Dans l'original l'homme … porte réellement sur son bras et sur sa tête le serpent …; c'est un archaïsme destiné à représenter idéographiquement le verbe *FAI*, *porter*.

déesse : [5] ..., [6] ..., et, au-dessous, une figurine d'Amsiti à gaîne de momie et à tête humaine; [7] ... et, au-dessous, une figurine de Douaoumaoutf à gaîne de momie et à tête de chacal. Sous la figurine d'Amsiti, une légende nouvelle commence [8] ... avec la figurine de Maiotfouf à gaîne de momie et à tête humaine, puis, sous la figurine de Douaoumaoutf, [9] ... avec la figurine d'Horus Khontmarouîti, à gaîne de momie et à tête d'épervier. Enfin, le bas des trois colonnes verticales, qui contiennent les lignes 5-9, est occupé par une représentation de la déesse Isis, accroupie sur le signe de l'or, coiffée du siège et posant les mains sur le sceau, telle qu'on l'aperçoit fréquemment sous le pied des cercueils et des sarcophages, mais placée en sens opposé des figurines des enfants d'Horus, et enveloppée de trois petites colonnes d'hiéroglyphes qui répondent, par contrariété, aux colonnes 5, 6-8, 7-9 : [10] ... [11] ... [12] .... A droite de la déesse Nouît, et symétriquement à l'inscription de gauche, trois colonnes d'hiéroglyphes contiennent d'abord la même inscription que celle de la cinquième ligne : [13] .... Viennent ensuite quatre autres divinités funéraires, réparties comme en deux registres dans la partie supérieure des deux colonnes suivantes : [14] ... avec la figurine à gaîne de momie et à tête de cynocéphale; [15] ..., avec la figurine à gaîne de momie et à tête humaine; [16] ... avec la figurine à gaîne de momie et à tête d'épervier; [17] ... avec la figurine à gaîne de momie et à tête humaine. Sous ces trois colonnes, et disposée de la même façon que du côté gauche, on aperçoit la figurine de Nephthys, agenouillée sur le, les mains posées sur le sceau, coiffée de son nom, et accompagnée de sa légende [18] ... [19] ... [20] ....

Les pieds portent une inscription en deux lignes horizontales, tournées de droite à gauche : [21] ... [22] ....

III.

LA DATE PRÉCISE DU TOMBEAU DE PSAMMÉTIQUE.

Un rapprochement heureux des titres que Psammétique porte dans son tombeau, avec ceux qui appartiennent au dédicataire d'une stèle du Sérapéum, a permis à M. Chassinat de fixer d'une manière précise la date à laquelle notre Psammétique vivait. Je ne puis qu'insérer *in-extenso* la note qu'il a bien voulu me remettre à ce sujet :

« Le Musée du Louvre possède une petite stèle en pierre calcaire, découverte par Mariette au Sérapéum, et qui a été dédiée à l'Apis mort l'an 23 d'Amasis, le 6 Phamenoth, par un certain [1]. La parenté de ce personnage, qui dit être le fils de la dame (*sic*, pour), et les titres qu'il porte me font croire que le tombeau déblayé par M. A. Barsanti pendant la dernière campagne, dans les fouilles pratiquées par M. Maspero autour de la pyramide d'Ounas, a été construit pour lui.

« Les inscriptions gravées sur ce monument sont les suivantes. Dans le cintre, accompagnant l'ordinaire scène d'adoration au bœuf sacré [2] : puis, au-dessous, en quatre lignes horizontales : 1 [ ] 3 4 [ ] (*sic*) [ ] [3]. *sic*

« Si l'on compare ce texte à celui du tombeau de Saqqarah, où sont énumérées tout au long les fonctions exercées par le mort, et qui est ainsi conçu : [4]

---

(1) Stèle n° 338

(2) Dans la copie de cette stèle que j'ai publiée dans le *Recueil de Travaux*, t. XXII, p. 177, *Textes provenant du Sérapéum de Memphis, n° CXXII*, j'ai indiqué en tête de cette colonne une courte lacune. Un nouvel examen du monument m'a permis de constater que le texte est intact en cet endroit. Peut-être pourrait-on, à la rigueur, supposer au contraire que quelques signes ont été gravés au-dessus de , mais l'état de la pierre laisse place au doute.

(3) Le nom de la mère de Psammétique est orthographié , et dans le tombeau.

(4) Le graveur à sauté ici le groupe , qui complète la formule .

, l'identité des deux Psammétique apparaît certaine. La seconde inscription est plus développée et renferme des détails plus complets sur la carrière du personnage; mais cela tient surtout à la destination du monument où elle est gravée. La stèle, qui est du reste de dimensions restreintes, n'ayant d'autres prétentions que de rappeler l'acte de dévotion accompli, ne comportait pas un étalage aussi complet des qualités du donateur. Il convient cependant de prêter attention à la forme , donnée en variante de .

« Le mot (ou son synonyme), qui servait à désigner d'une manière générale les pays situés hors de l'Égypte, semble, en de certains cas, avoir été pris dans un sens plus spécial, et avoir été appliqué aux concessions territoriales assignées comme résidence aux colons, pour la plupart grecs et libyens, qui habitaient la Basse-Égypte, et qui étaient placés sous la surveillance d'un haut fonctionnaire indigène. Peut-être, comme le pensait Brugsch, s'agit-il ici d'un territoire qui faisait partie du nome ménélaïte, où étaient cantonnés les étrangers « tels que les *θ*chennou et les Ioniens, entrant avec leurs vaisseaux dans l'embouchure Canopique [(1)] », d'une de ces nombreuses *échelles* fondées de temps immémorial sur la côte méridionale de la Méditerranée. Je crois pourtant qu'il serait plus exact de le placer sur la limite du nome d'Occident, dans le voisinage de Kom el-Hisn, où se trouvait précisément la région dénommée , *ταινεῖα*. Le serait donc un fonctionnaire de même nature que le (*mìr khasitou Hanibou*), qui réunissait à la fois le pouvoir civil et militaire, et de qui dépendaient les colonies étrangères établies dans les villes ouvertes au commerce hellénique, sur les bords de la Méditerranée et dans l'intérieur du Delta, à Alexandrie ou à Naucratis, [(2)], par exemple, quelque chose comme « l'administrateur des colons Tihonou [(3)] de la concession du nome d'Occident ». Le déterminatif collectif

---

(1) H. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1302.

(2) Cette forme a été signalée pour la première fois par M. Maspero, dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1899, p. 796. Elle est fournie par une stèle trouvée à Kom-Gayef et conservée actuellement au Musée de Gizeh; cfr. *le Musée égyptien*, t. I, pl. XLIV.

(3) M. Révillout, dans son *Catalogue de la sculpture égyptienne*, p. 39-40

qui suit [hiéroglyphes] me paraît probant; il oblige de traduire « les gens de la *Khasit*, les *Khasiens*, de nationalité *Tihonou* », et non « les étrangers *Tihonou* » car, dans ce cas, le déterminatif devrait être reporté après [hiéroglyphes]. Un exemple excellent peut être cité à l'appui de ce que j'ai dit plus haut, concernant la signification de [hiéroglyphes], bien que, par son origine, il ne se rattache qu'indirectement à la question. Le dieu Sokaris est quelque fois appelé [hiéroglyphes] (1), ce qui ne peut pas évidemment être lu « Sokaris sur son pays étranger », mais bien plutôt « Sokaris sur son domaine, sur le terrain qui lui est concédé ».

« Reste à expliquer maintenant comment, si mon hypothèse est fondée, les scribes ont pu écrire le même titre sous deux formes aussi différentes. Le [hiéroglyphes] était un chef de troupes auxiliaires recrutées parmi les Libyens, comparable au [hiéroglyphes]. Nous savons en effet que, à l'origine, les Timihou furent incorporés, moitié de gré, moitié de force, dans les légions égyptiennes, à la suite de leurs incursions malheureuses dans la Basse-Égypte. Quelques-uns d'entre eux sont représentés à Deir el-Bahari, dansant un pas guerrier au bruit de castagnettes en forme de boumerang, qu'ils frappent en cadence l'une contre l'autre. Le commandement de ces milices étant presque toujours confié, par mesure de précaution, à des dignitaires attachés à la cour par des liens de parenté, de reconnaissance ou d'intérêt, qui répondaient de la fidélité de leurs troupes, il serait naturel que notre Psammétique, qui avait rang de prince, eût été investi de cette mission de confiance. Je croirais donc volontiers que [hiéroglyphes] est simplement une abréviation de [hiéroglyphes], car il a été établi de longue date que les Égyptiens ne faisaient pas toujours de distinction entre les Timihou et les Tihonou, lorsqu'ils parlaient des tribus libyques de la Marmarique (2); il y aurait alors

---

n° 512, pour des raisons qui m'échappent, fait de ce fonctionnaire un « chef des pays étrangers et de Nubie ». [hiéroglyphes] ne peut cependant pas être confondu avec [hiéroglyphes], qui est le nom courant de la Nubie, à cause de la désinence *nou*, qui est propre aux différentes formes que revêt dans les textes le mot *tihonou* [hiéroglyphes].

(1) Cf. H. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1287.

(2) Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 178.

synonymie complète entre les formes fournies par les deux documents, indépendamment l'un de l'autre.

La stèle du Sérapéum donne, en plus du nom de la mère de Psammétique, celui de son père, [hieroglyphs], Harsiési, que les textes du tombeau passent sous silence. Le fait est assez curieux pour être noté. On pourrait supposer, si cette omission est volontaire — et rien ne prouve le contraire — que la mère de notre personnage était d'extraction plus noble que le père, et que, pour cette raison, celui-ci n'aurait tenu qu'une place effacée dans la famille. »

«Le Vésinet, le 15 Septembre 1900.»

Psammétique aurait donc vécu au milieu du VIe siècle avant notre ère. S'il prolongea son activité jusqu'au temps de l'invasion Perse, on s'explique l'état du tombeau et l'absence de la momie, en supposant qu'il mourut sur le champ de bataille de Péluse, à la tête des Libyens qu'il commandait. Son corps ou aurait été abandonné sur place et aurait disparu, ou aurait été enterré dans quelque tombeau improvisé, non loin de l'endroit où il avait succombé en combattant pour l'indépendance de son pays.

G. Maspero.

III.

LE TOMBEAU DE SMENDÈS.

RAPPORT SUR LA DÉCOUVERTE

PAR M. A. BARSANTI.

Le 2 Février, en continuant le déblaiement des terrains situés au Sud-Ouest de la pyramide d'Ounas, je découvris un puits large de 2 m. 50 cent., long de 3 mètres et profond de 8 mètres. Il ne menait à aucune chambre funéraire, mais tout au fond, un grand sarcophage était posé sur le roc même, à égale distance des quatre parois, la tête orientée vers l'Ouest. Il est de forme rectangulaire, taillé grossièrement dans du calcaire compact, et il mesure 2 m. 20 cent. de longueur, sur 1 m. 30 cent. de largeur, et 1 m. 10 cent. de hauteur.

Le bloc a été évidé en forme de momie, de manière à contenir juste le cercueil en bois momiforme. On ne voit aucun décoration, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, mais une seule bande d'inscriptions est tracée sur le pourtour de la cuve, et elle nous apprend le nom du personnage ainsi que ses titres. Il s'appelait Nes-bi-Neb-dad, ou Smendès, son père avait nom Har-emhat et sa mère Tars.

La bande d'hiéroglyphes contient deux inscriptions affrontées, qui se rencontrent B | A au milieu du côté Ouest, vers la hauteur de la tête. L'inscription A passe du côté Nord sur le côté Sud et finit sur le côté Est, dont elle occupe la plus grande partie. Elle est ainsi conçue:

L'inscription B, gravée de gauche à droite, passe du côté Ouest au côté Nord et finit sur le côté Est où elle rencontre la fin de l'inscription A. Elle est ainsi conçue:

Le couvercle gisait à terre, jeté de côté par les voleurs; il ne porte aucune inscription. Du cercueil en bois, qui était encore encastré dans la cave, il ne subsistait plus que des débris informes. La momie avait été complètement détruite dès l'antiquité, et les bijoux qu'elle possédait enlevés. J'ai pourtant recueilli dans la cuve, parmi les débris des membres, les deux doigts en pierre dure, un assez beau scarabée en pierre verte, sans inscription, et un petit chevet ᛉ en hématite. Au dehors du sarcophage, et rangées contre ses parois, j'ai compté 397 statuettes funéraires, dont une trentaine seulement ont reçu les inscriptions ordinaires. Les quatre vases canopes étaient debout, deux à la droite du sarcophage et deux à la gauche. Ils sont grands, bien conservés, et leurs inscriptions ont été gravées très finement: ils ne portent que les formules ordinaires à ce genre de monument [1]. Enfin, j'ai ramassé dans un coin une petite table d'offrandes, sur une des tranches de laquelle est tracée rapidement à la pointe une inscription phénicienne [2].

A. Barsanti.

Sakkarah, le 20 Février 1900

---

(1) Ils portent le n° 34162 sur l'inventaire du Musée.

(2) N° d'inventaire 34177. Un estampage de l'inscription a été envoyé à la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, qui la publiera prochainement.

RAPPORT SUR UNE DÉCOUVERTE À LOUXOR

PAR M. HOWARD CARTER.

INSPECTEUR-GÉNÉRAL DU SERVICE.



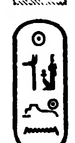
On May the 4th, Jusef Ahmed El-neggar informed the Inspector of Luxor, that, in digging the foundations for rebuilding his house in Luxor, he had come upon some statues in granite. I proceeded to the spot at once and found that the house is situated some distance East of the temple of Luxor, in the centre of the large block of buildings lying in that direction. On inspecting the same, I verified that, while digging new foundations, they had come upon a large Osirian figure in red granite of Ramesses II, together with parts of other statues partly uncovered.

Seeing that further investigations were essential and that, in removing the statues, two walls of the house would be endangered and parts pulled down, I made an agreement with Jusef Ahmed El-neggar, the owner, that I should pay him the sum of five L. st. for walls, and compensation for the necessary excavations. Monsieur Legrain kindly lent me some of his men and they removed the statues.

B.



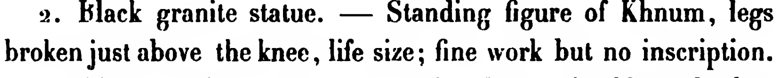




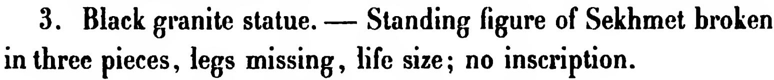


The following are what were found, now placed in the magazine and temple of Luxor:

1. Large red granite Osirian figure, broken at the knee, 3, 50 meters high; bears following inscription (A) on the front.



2. Black granite statue. — Standing figure of Khnum, legs broken just above the knee, life size; fine work but no inscription.



3. Black granite statue. — Standing figure of Sekhmet broken in three pieces, legs missing, life size; no inscription.



4. Two fragments of statues, black granite.

5. Fragment of red granite stand or altar, 0,85 cent. high, bearing the following inscriptions (B) on two sides, the others being worn away.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU MARQUIS DE NORTHAMPTON.

Le marquis de Northampton a demandé, en 1899, l'autorisation d'opérer quelques sondages à Kom el-Ahmar, en face de Miniêh. Il a travaillé sur ce site du 16 au 26 décembre, et il a bien voulu consigner le résultat de ses recherches dans la lettre suivante :

Having carefully examined the site in 1898, I had decided that the best chance of finding Egyptian remains was in the N. W. corner. It was only there that I could find any stone used in building, and all the brick-buildings seemed to be of Roman times. I found on the first day, both on West and South sides of the high mound forming the N. W. corner of the ruins, a built stone wall with cut-stone facings. It could hardly be a quay-wall, because there are many brick buildings further south on a lower level. The facing stones are of soft limestone; but the stones used at the back and which rise to some height are not only of limestone but also of sandstone, and must have been brought from a distance or belonged to an older building. I had not time to follow the wall all round, owing to the great mounds of rubbish rising over them; but I found, by excavations at various points, that the West side of the wall was over 24 feet and less than 44 feet long, and on the East the wall extended beyond 28 feet. It appears to be the solid basis of an edifice of stone, but nothing showed what the edifice had been. It looks rather as if it had been a pyramidal tomb. On the base wall there are two or three very rudely scratched boats, with raised bows and sterns, propelled by paddles, with the lower extremities of the rowers; but it is so roughly executed that it looks as if a very young child had been at work. Under the brick Roman buildings, above the stones I dug in several places, I found some chambers all of late period, i.e. post-Egyptian. In one of them I found high up in the wall a coffin of a two year old child, with a metal bracelet broken and two small beads. In another wall I found another coffin painted white inside, with male and female skeletons in it, a pair of very thin gold ear-rings, I believe Roman, and a queer broken pottery vessel.

In the rubbish I found a scrap of papyrus, beads, broken odds and ends, mostly Roman, but one or two Egyptian.

A systematic and lengthened excavation might be productive, but the Sabakh excavators, who have got very low in places, only found Roman remains and nothing of interest. Of course, these remarks only apply to the N. W. and W. end of the old town. I do not think that there has been any deep excavation made in the higher eastern part under the tombs.

19 January 1900.

RAPPORT DE M. LEGRAIN

SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS À KARNAK

POUR LE DÉMONTAGE DES COLONNES

DE LA SALLE HYPOSTYLE.

(10 DÉCEMBRE 1899 - 23 MAI 1900).

La catastrophe du 3 Octobre nous avait imposé l'obligation de prendre sans tarder les mesures nécessaires pour démonter les cinq colonnes qui menaçaient ruine, puis pour remonter les onze colonnes écroulées. La Commission, dont on a lu plus haut le rapport, avait préparé à ce sujet un devis qui exigeait l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 40000 L.E. Sans examiner le détail du projet, ce qui n'était point de ma compétence, il me parut que les travaux, quels qu'ils fussent, devaient comporter trois séries d'opérations :

1° Le démontage de cinq colonnes menaçantes, et l'enlèvement des monceaux de blocs qui représentaient les onze colonnes écroulées;

2° L'examen de l'aire ainsi obtenue, par des ingénieurs ou par des architectes délégués à cet effet, et la consolidation du sous-sol d'après leurs indications;

3° Le remontage des colonnes, et la remise des lieux en leur état primitif. Un calcul rapide me permit de penser que la première de cette série d'opérations pourrait durer deux années environ et coûter un peu plus de 4000 L.E. Toutefois, comme trois au moins des colonnes ébranlées étaient dans une situation telle qu'elles pouvaient s'effondrer d'un moment à l'autre, je demandai au Ministère des Travaux Publics une avance de 300 L.E. sur le budget ordinaire de 1900, pour commencer les travaux sans plus tarder, et, sitôt que je l'eus obtenue, dans la première semaine de décembre, j'envoyai M. Legrain à Karnak, sur l'avis de Sir William Garstin, avec ordre d'installer immédiatement les chantiers de démolition. Plus tard, en février et en mars suivants, la Caisse de la Dette consentit à m'accorder une somme de 2600 L.E., dont 700 devaient être consacrées à l'achat d'un matériel Decauville destiné spécialement aux travaux du temple, et 1900 seraient employées au démontage et au déblaiement. L'usage fait de ces fonds pendant les premiers mois de l'année est exposé sommairement, dans le rapport que M. Legrain a bien voulu me soumettre à la date du 8 juin, quelques jours après son retour de Karnak. — G. M.

Monsieur le Directeur,

Envoyé à Karnak pour surveiller le démontage des cinq colonnes à moitié ruinées lors de la catastrophe du 3 octobre 1899, j'emmenai avec moi M. Richard Chauvin, surveillant européen, Baskharoune Abou Awad, chef portefaix, Hassan Abbati, chef terrassier, Mohammed Marzouk, Ibrahim Ismaïn, écrivains, et une équipe de portefaix rompus à nos travaux. Partis le 10 décembre 1899 au soir, nous sommes rentrés au Caire le 24 mai 1900 au matin, après 165 jours de travail, sans avoir eu à déplorer aucun accident sérieux, et ayant, je le crois, rempli, dans la mesure de nos forces, la mission qui nous avait été confiée.

§ I. — Colonne 46.

Sitôt le chantier en état, nous attaquâmes la colonne n° 46. Notre palan différentiel de 10 tonnes peut manœuvrer à 10 mètres. La colonne 46, comme ses voisines, mesure 15 mètres de haut. Il était donc nécessaire de poser les pieds de la chèvre bien au-dessus du niveau de la salle hypostyle. Le sol, de plus, était jonché de débris de colonnes écroulées sur lesquels il aurait été plus que hasardeux d'appuyer notre appareil. Une fois de plus je dus recourir au procédé du remblai de terre. Ce travail fut rapidement exécuté. Sitôt qu'il fut terminé, le 25 décembre, la chèvre et le palan furent montés, puis, le 29, l'abaque de la colonne 46 fut enlevé. La manœuvre n'était pas nouvelle pour nos ouvriers, et nous l'avions exécutée plusieurs fois avec succès pendant la campagne précédente; mais, cette fois-ci, l'inclinaison de la colonne ajoutait aux difficultés. L'abaque, tiré par en haut, pouvait quitter son point d'appui tout d'un coup, faire pendule, rompre les attaches et briser l'échafaudage. Il pouvait aussi frotter par son angle Est contre le haut de la colonne et en amener la chute, malgré le nouveau remblai de terre qui la cachait au tiers. Cette crainte nous fit disposer un solide palan de retenue qui, lorsque la manœuvre fut faite, maintint la lourde pierre (10 tonnes), arrêta le mouvement de pendule et évita tout accident. Une fois descendu, l'abaque fut chargé sur un wagon que notre voie ferrée avait amené au pied de la colonne, puis il gagna la place qui lui avait été préparée au Nord de la salle hypostyle.

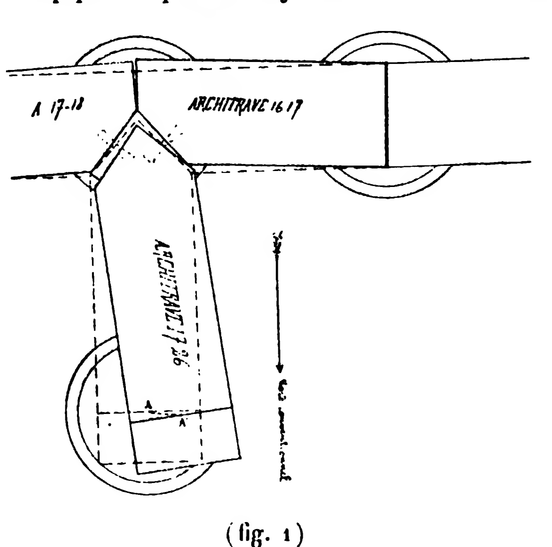
Les tambours, composés chacun de deux segments pesant 5 tonnes en moyenne, furent enlevés par le même procédé, emmagasinés, classés et numérotés. Quatorze d'entre eux, soit 7 tambours, ont été démontés de la sorte. Il reste encore 6 tambours en place.

§ II. — Colonne 44.

Le niveau du remblai étant atteint, nous quittâmes la colonne 46 qui, d'ailleurs, ne présentait plus qu'un tronçon de 6 mètres complètement enfoui dans la terre, et, le 12 janvier 1900, nous transportâmes nos engins à la colonne 44. Celle-ci avait été littéralement éventrée par une architrave tombée du haut d'une colonne voisine. L'abaque fut enlevé le 14 janvier, puis quatorze segments le suivirent au magasin commun. La colonne 44 est actuellement dans le même état que la colonne 46.

§ III. — Colonne 26.

La colonne 26 était beaucoup plus inquiétante, je l'avoue. Les colonnes 27, 28 et 29 s'étaient jetées sur elle sans pouvoir l'abattre, mais la base avait été disloquée d'une façon effroyable, et, quand il fallut l'étayer d'un contrefort cimenté, j'avais passé quelques jours d'angoisse réelle. Le haut du fût et le chapiteau inclinaient vers l'Ouest, entraînant l'architrave qui les reliait à la colonne n° 17. Cette architrave était composée d'un bloc de 15 mètres cubes pesant 37 tonnes 1/2, et de deux autres, supérieurs, pesant 5,000 kilogs., en tout plus de 42,000 kilogs. La colonne 26, en se déplaçant de A en A′, brisa les queues d'aronde qui la liaient aux voisines, l'arracha à son alvéole et la poussa sur l'architrave 16-17 qui fit ventre vers le sud (fig. 1). Il suffisait qu'au moment de l'enlèvement



(fig. 1)

de l'architrave 17-26, une fausse manœuvre fût faite, qu'un vérin claquât, qu'un bois s'écrasât, pour que la masse revînt buter dans son encoche primitive, et, faisant bélier, renversât les architraves 16-17, 17-18, au risque de culbuter les colonnes prochaines. De plus le remblai, s'il était mal exécuté, pouvait exercer une pression sur les colonnes et en amener la chûte. Il fallait donc lui trouver une coupe qui, si elle n'annihilait pas la pesanteur de la terre, l'égaliserait et la distribuerait de telle sorte que la colonne ne fût point poussée dans un sens ou dans l'autre. Le cas n'avait pas encore été prévu par les auteurs qui font autorité dans la matière, et je dus chercher moi-même de quoi résoudre le problème. J'adoptai un système de cavaliers, qui me parut le plus convenable en l'espèce, je le renforçai avec des poutres d'étai, et, après avoir posé les repères de papier à la jonction des architraves 16-17, 17 et 18, je commençai l'enfouissement de la colonne 26. Pour en finir tout de suite avec la poussée des terres, et pour montrer que, grâce aux dispositions prises, on peut considérer qu'elle a été à peu près nulle, j'ajouterai que, des sept repères posés, un seul a disparu qui fut arraché par le vent. Les six autres ont tenu bon jusqu'à ce jour; seulement, fort tendus à l'origine, ils sont maintenant légèrement distendus. J'attribue ce relâchement à l'enlèvement de l'architrave 17-26 que la colonne 17 n'a plus à supporter. Il résulte de l'allègement ainsi obtenu que le ventre fait par les architraves 17-15 et 17-18 a diminué, et qu'ainsi le danger est actuellement moindre qu'il ne l'était au lendemain de l'accident du 3 octobre.

Dès le 3 janvier, le remblayage avait commencé sous l'architrave 17-26. Il fut continué jusqu'au 1er mars, époque à laquelle on travailla à établir un plan incliné conduisant de l'architrave à la plaine. Le 19 mars, ce plan était terminé. On établit un épais plancher de poutres, on chaussa l'architrave avec des bois solides, les vérins hydrauliques furent amenés; mais, dès que l'énorme masse s'ébranla, l'eau jaillit des pistons. Malgré tous les soins que nous avions pris, la sécheresse de l'été passé avait endommagé les valves de ces délicats instruments. Je dus interrompre la manœuvre, et, le 22 mars, envoyer les vérins en réparation à la gare de Louqsor; les travaux ne purent être repris que le 8 avril.

Le plan de manœuvre était comme il suit: 1° Soulever horizontalement l'architrave par les vérins hydrauliques; 2° la maintenir au centre par un massif de poutres; 3° l'angle *nord* de l'architrave étant éloigné du haut de

l'abaque 26 de 10 centimètres, introduire deux plaques de fer entre le haut de l'abaque et le dessous de l'architrave, puis disposer des rouleaux de fer entre les deux plaques; 4° soulever légèrement l'architrave du côté *sud*, de façon que ce côté devînt plus haut que le côté *nord*. On obtiendrait ainsi une inclinaison qui faciliterait le déplacement vers le nord et le cheminement sur les rouleaux; 5° amener des vérins à vis et à charriot à la partie sud, enlever les vérins hydrauliques, les cales et une partie du massif de poutres, si bien que la pierre ne posât plus que sur les vérins à chariot au sud et sur les rouleaux de fer au nord; 6° agir sur les vérins à vis et déplacer l'architrave vers le nord; 7° les vérins à vis étant à bout de course, caler de nouveau, rétablir l'inclinaison si besoin en était, ramener les vérins à vis au début de course et reprendre la manœuvre. C'est par cette succession de travaux qu'après quatre jours d'efforts, nous arrivâmes à déplacer l'architrave et à l'amener presque à cheval sur l'abaque 26; mais il nous restait à descendre l'architrave sur ses rouleaux. Nous rétablîmes les vérins hydrauliques aux quatre coins, puis, quand la pierre fut soulevée de 20 à 30 centimètres, nous posâmes des massifs de madriers aux extrémités nord et sud. L'abaque 26 fut alors enlevé, mis sur rouleaux et mené rapidement jusqu'à sa place de magasinage. Ensuite, l'architrave 17-26 fut descendue petit à petit, par oscillations successives dont la *première fut provoquée du côté nord*. Le 18 avril, le plan incliné était revêtu de poutres, un matelas recouvrait les peintures encore vives du dessous de l'architrave, des poutres la chaussaient et nos gens, après l'avoir solidement attachée, l'avaient décorée de palmes afin d'écarter d'elle le mauvais œil (pl. I). Par surcroît de précaution, j'avais fiché des pieux, des poutres et des ancres dans le remblai et amarré autour des palans de retenue. Le 19, les rouleaux furent décalés, les hommes hâlèrent aux cordes, les palans de retenue manœuvrèrent; trois heures après, l'architrave 16-26 était emmagasinée dans la plaine, saine et sauve. Nous avons, par la suite, enlevé encore sept tambours, soit quatorze segments, de la colonne 26.

§ IV. — Colonnes 23 et 32.

Les colonnes 23 et 32 s'étaient jetées le long du pylône; la colonne 23 avait même sauté de 50 centimètres environ de sa base. C'est, je pense, à ce choc énorme qu'il faut attribuer le mouvement qui, depuis le 3 octobre,

s'est manifesté dans le massif nord du pylône. Il était facile de profiter de notre remblai pour amener notre appareil jusqu'auprès d'elles, puis pour les démolir en partie de façon à décharger le mur de leur poids. Nous avons enlevé l'abaque et dix segments de la colonne 23 et cinq segments de la colonne 32.

§ V. — Enlèvement du remblai.

En même temps on procédait à l'enlèvement du remblai. Cette opération commença au lendemain même du jour où l'architrave 17-26 fut descendue, le 20 mars. La terre, à Karnak, est utilisée plusieurs fois avant d'être jetée, soit au fleuve, soit au champ de décharge situé à l'est du grand mur d'enceinte. Pour atteindre à ce dernier point, la route est pénible et présente une déclivité de la plaine au temple. J'employai nos remblais à établir une digue et, sur cette digue, une voie ferrée en pente douce, qui, partant du mur de Séti, descendrait vers la grande porte de l'est et emmènerait nos rebuts vers notre champ de décharge. Cette digue mesure actuellement près de 300 mètres de longueur, et, grâce à l'inclinaison qu'elle présente, le transport des déblais s'y exécute rapidement et sans fatigue; c'est à la fois économie de temps et économie d'argent. Cette voie de décharge nous servira jusqu'au déblaiement total du temple.

J'estime que le remblai total était au moins de	10.000 mc
La digue, faite de déblais, jauge environ	5.000 mc
Nous avons donc déplacé cette année environ...........	15.000 mc

§ VI. — État actuel des travaux de Karnak.

En résumé, les travaux exécutés au cours de cette campagne, conformément au programme tracé par le Service des Antiquités, peuvent être indiqués en quelques lignes. Il s'agissait, comme je l'ai dit au début, de démonter les cinq colonnes qui, ébranlées par le choc du 3 octobre dernier, ne s'étaient pas écroulées mais menaçaient ruine. On a enlevé :

Colonne 46.	1 abaque pesant au moins..................	10,000 kil.
	14 segments pesant chacun en moyenne 5,000 kil.	70,000
Colonne 44.	1 abaque..............................	10,000
	14 segments............................	70,000

Colonne 23.	1 abaque		10,000
	10 segments		50,000
Colonne 31.	5 segments		25,000
Colonne 26.	1 architrave		42,000
	1 abaque		10,000
	15 segments		70,000
	Soit en tout, pour les cinq colonnes		367,000 kil.

Voilà ce qui a été fait au cours de cette campagne. On peut dresser comme il suit le tableau de ce qu'il nous reste à faire dans la Salle Hypostyle, avant d'avoir fini la première partie du programme tracé par la Direction du Service des Antiquités :

	Abaque.	Nombre de segments.
Colonne 23	—	16
Colonne 26	—	12
Colonne 27	1	26
Colonne 28	1	26
Colonne 29	1	26
Colonne 32	1	21
Colonne 33	1	26
Colonne 34	1	26
Colonne 35	1	26
Colonne 36	1	26
Colonne 37	1	26
Colonne 38	1	26
Colonne 44	—	12
Colonne 46	—	12
Colonne 47	1	26
Colonne 52	1	26
Colonne 53	1	26
Colonne 54	1	26
Colonne 55	1	26
Colonne 56	1	26
Colonne 57	1	26
Colonne 63	—	10
Colonne 64	—	18
Colonne 66	1	26
Total... 24	18	543

Soit en tout 24 colonnes plus ou moins complètes, comprenant 28

abaques et 543 segments; l'enlèvement des restes d'architraves ne peut être porté que pour mémoire.

J'estime que, si la campagne prochaine s'ouvre le 1[er] octobre 1900, cette lourde tâche pourra être terminée vers le 31 mars 1901, et voici les bases de mon calcul. Nous disposerons de trois palans différentiels et d'une voie ferrée en bon état. Or, chaque palan, peut facilement enlever deux segments par jour. Chaque jour de travail produira donc six segments, soit :

pour l'enlèvement des 553 segments, à 6 par jour........	100 jours.
pour l'enlèvement des abaques......................	20
pour l'enlèvement des architraves et pour l'imprévu.......	26
En tout ...	146 jours.

Chaque mois comporte en effet 26 jours de travail effectif, soit $26 \times 6 = 156$ dont on doit retrancher encore les jours de chômage du Beïram et la fête d'Aboul-Haggag.

RAPPORT DE M. EHRLICH
SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS À KARNAK
POUR LA CONSOLIDATION DU PYLÔNE OUEST
DE LA SALLE HYPOSTYLE.

(20 AVRIL-23 MAI 1900).

Les parties du massif nord du pylône de Ramsès II qui avoisinent l'angle sud-est m'avaient inspiré de vives inquiétudes en 1884-1885, et j'avais dû les consolider, en 1885, au moyen d'un contrefort grossier de pierres et de homrah, qui fut remplacé, en 1895, par un blocage de ciment plus agréable à l'œil. M. Legrain avait exprimé, dans le rapport qu'il adressa au Ministère sur la catastrophe du 3 octobre 1899, la crainte que le choc des deux colonnes 23 et 32, puis le contre-coup général de la

secousse n'eussent compromis la solidité de cette restauration[1], et, de fait, du milieu de décembre au milieu de janvier, des blocs se détachèrent de la paroi méridionale et des fissures nouvelles s'ouvrirent dans la maçonnerie. Ce ne fut toutefois que le 19 janvier 1900 que le danger se révéla menaçant ; une avalanche de blocs s'abattit dans le passage qui réunit la cour de Taharqou à la Salle Hypostyle, et les deux dalles qui le surplombent, dernier reste du linteau de la porte disparue, menacèrent de s'écrouler. M. Legrain les arrêta au moyen de quelques rails, mais l'état du massif n'en resta pas moins si périlleux qu'il ne voulut pas encourir seul la resposabilités de mesures à prendre pour empêcher un accident. Je m'adressai au Ministère des Travanx Publics et, sur ma demande, l'Architecte en chef, Manescalco Bey, alla chercher à Karnak (7-8 février) les éléments d'un projet de consolidation qui, modifié et agrandi sur l'avis de M. Somers Clarke, l'architecte anglais bien connu, alors en séjour à Louxor, comportait l'établissement :

1° d'un treillis en fer qui emboîterait l'angle sud-est du massif, s'implanterait du bas dans un radier de béton, et s'ancrerait du haut sur les assises supérieures du pylône;

2° d'un système d'étançonnages en bois qui s'appuierait, à travers le passage, sur la face nord du massif méridional, et qui se composerait de plusieurs parties désignées sur les plans de l'architecte par les lettres A B C D : ce système s'appliquait sur toute l'épaisseur des massifs du pylône ;

3° d'un perré en maçonnerie, surmonté d'un mur en sacs de sable, qui, contrebutant la face Est du massif, compléterait l'effet du fer et des bois.

Tout nous manquait pour exécuter ce projet, mais la Caisse de la Dette nous ouvrit un crédit de 1400 L.E. Grâce à ce subside, les fers, les bois, les sacs, le ciment, partirent pour Karnak; des ouvriers spéciaux, maçons, charpentiers, mécaniciens furent embauchés. Enfin, M. Perry, Directeur général des bâtiments civils, voulut bien nous assurer les services d'un ingénieur allemand, M. Ehrlich, attaché aux travaux du barrage d'Assouân. M. Legrain avait reçu les matériaux et les hommes, au fur et à mesure qu'ils arrivaient à Karnak. Il avait installé les ouvriers, commencé les opérations préliminaires : ce ne fut que le 20 avril qu'il remit les chantiers à M. Ehrlich, et qu'il reporta toute son activité sur le démontage des colonnes de la Salle hypostyle.

J'ai jugé utile de publier ici : 1° un extrait du premier rapport de M. Ehrlich en date du 27 avril 1900, destiné à montrer l'état du pylône au moment où il prit la direction des travaux; 2° le rapport qu'il m'adressa un mois plus tard, le 21 mai, pour m'annoncer que son œuvre de restauration était terminée et pour m'en retracer les grandes lignes. On verra en lisant ces documents, combien le danger était grand et quel effort M. Ehrlich dut fournir afin de le conjurer. — G. M.

---

[1] Cfr. plus haut, p. 124, 197-198, du présent volume, l'opinion de M. Legrain, et page 136, l'opinion contraire de la Commission.

I.

EXTRAIT D'UN RAPPORT SUR L'ÉTAT DU PYLÔNE DU TEMPLE DE KARNAK.

A la date du 10 avril 1900, le pylône qui mène à la salle hypostyle présentait l'aspect suivant :

1° *L'angle Nord-Est de l'entrée,* qui est le plus dangereux, montrait sur la façade de l'entrée plusieurs fissures très prononcées, dont l'une, de 5 m. 50 cent., et deux de 2 m. 10 cent. de long, sur une largeur moyenne de 7 à 10 centimètres; la façade Est, qui donne sur l'intérieur de la salle, montrait des fissures semblables, mais d'une apparence moins inquiétante. Lorsque, se mettant dans la travée centrale de la salle, on regardait dans la direction du Nil, le parement interne du massif Nord du pylône dessinait une courbe assez régulière dont la flèche était d'environ 10 centimètres. En regardant dans le même sens, on s'aperçoit que la moitié Ouest de cet angle fait sur le plan général de la façade une saillie d'environ 5 centimètres, juste à l'endroit où se trouve la grande fissure de 5 m. 50 cent.

2° *Cause des dégâts.* — Quelques recherches que j'aie pu faire sur place je n'ai trouvé nulle part, soit en regardant du haut du pylône, soit en enfonçant des barres dans les fissures même, un massif ou un bloc de maçonnerie quelconque, qui fût en liaison avec la façade. On peut donc admettre, ce qui du reste est bien prouvé par l'exemple de plusieurs autres édifices de Karnak, ainsi que par le pylône d'Horus écroulé récemment, que le parement constitue un mur entièrement indépendant, contre lequel pousse le poids du parement Ouest du pylône, écroulé de vieille date et dont les débris sont répandus dans la cour de Tahraka. Cela posé, il parait évident que peu à peu cette pression latérale, qui n'était plus contre-balancée par le poids de la toiture puisque celle-ci n'existait plus depuis des siècles, a dû faire fléchir au milieu le mur auparavant perpendiculaire, et qui ne lui opposait que deux épaisseurs de pierre pour lui résister. L'état du mur a dû s'aggraver encore pendant ces dernières années, lorsqu'on a enlevé environ 3 mètres de terre à la base, ce qui l'a privé sans compensation d'un support qui lui était fort nécessaire.

Le mouvement du mur se développe décidément dans la direction du Nord au Sud, et il pèse principalement sur la moitié *Ouest* du coin dangereux, ainsi qu'il résulte des observations que j'ai faites sur les fissures saillantes au premier paragraphe de ce rapport. L'angle même peut être considéré comme n'ayant pas bougé, et un mouvement des fondations est invraisemblable.

En résumé, l'état du pylône est très critique. Je ne puis dire de combien les fissures ont augmenté dernièrement, mais l'écroulement de la partie la plus dangereuse, soit le coin Nord-Est de l'entrée, doit être prévu comme probable, avant que les mesures prises pour remédier au danger aient été appliquées de façon efficace. De plus, le moindre choc contre la façade, pendant l'élévation des poutres de l'étayage prévu par le devis, peut amener une chûte des pierres du devant, et celles-ci à leur tour entraîneraient celles qui se trouvent derrière elles.

Je me vois, en conséquence, hors d'état d'affirmer que la consolidation efficace du monument pourra avoir lieu sans que des accidents sérieux se produisent pendant l'exécution des travaux. Au cas où pareils accidents se produiraient, je ne pourrais m'en sentir responsable, étant donné l'état tout à fait ruiné du pylône.

II.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS POUR LA CONSOLIDATION DU TEMPLE DE KARNAK.

§ I. — État du chantier à mon arrivée.

Le jour de mon arrivée à Karnak, le 20 avril, l'état du chantier et des travaux dont je devais prendre charge, était le suivant:

A. *Matériaux.* — Je trouvais à pied d'œuvre des moëllons en quantité et de la caillasse pour servir à l'établissement du radier en béton. 1400 sacs, remplis de terre, étaient rassemblés dans la salle hypostyle.

B. *Travaux.* — La taille des pièces pour l'étayage « D » du plan original était attaquée. Quelques poutres transversales du treillis en fer étaient coupées et assemblées provisoirement.

C. *État du Monument.* — Je renvoie pour ce point au premier rapport, rapport que j'adressai au Service des Antiquités à la date du 27 avril.

§ II. — Études faites sur place. — Travaux préliminaires.

Sans retard, j'examinai la situation sous trois points de vue :

1° Les travaux recommandés par le devis sont-ils tous exécutables et nécessités par la condition générale du monument, et dans quel ordre conviendrait-il de les mettre en marche?

2° Est-il possible d'en supprimer quelques-uns, tout en tenant compte du danger qui menace la stabilité du pylône? Et, si oui, quels sont ceux qu'on pourrait supprimer?

3° Pour ceux qui resteraient à exécuter, comment faire pour adapter à la situation réelle le plan dressé par les soins du Ministère?

1° J'avais déjà exprimé dans mon premier rapport quelques doutes sur la possibilité d'enfermer l'angle Sud-Est du massif dans un treillis de fer. Après avoir vérifié sur place quels obstacles l'irrégularité des murs devait apporter à l'installation d'un appareil quelconque en fer on en bois dans l'intérieur du passage, je me sentis confirmé dans mon impression et je conclus à l'inutilité du treillis. Quand même on eût réussi à l'ancrer solidement sur les assises supérieures du pylône, ce qui me paraît être impossible, la rigidité même des parties qui le composaient ne lui eût pas permis d'épouser les sinuosités des parements; il aurait fallu multiplier les cales pour procurer l'adhérence, et compliquer ainsi le travail de montage d'un travail d'ajustage long et compliqué.

2° Le treillis supprimé avec l'approbation de Monsieur le Directeur, il va de soi que le rocher en béton devenait inutile. On évitait ainsi le danger auquel on aurait exposé la base du monument en formant un vide en face et autour de ses fondations.

Quant à l'application d'étançonnages en bois sur toute la longueur du passage, de l'Est à l'Ouest, je constatai, d'après ma connaissance intime des lieux que j'ai visités à plusieurs reprises depuis 1895, que toute la partie de l'entrée située à l'Ouest de l'angle menacé, sur une longueur de 18 mètres, n'avait pas changé sensiblement pendant ces dernières années. Je proposai donc la suppression des étayages en bois A B C du devis, et Monsieur

le Directeur se montra également favorable à cette modification. Je ne maintins donc, des travaux prévus au début, que l'étançonnage en bois de l'extrémité Est de l'entrée, n° D du devis; la construction du contrefort en moëllons et en sacs de sable, du côté de la salle; enfin les travaux de support des deux pierres de la toiture qui menaçaient de tomber.

3° La nécessité de corriger le plan original en plusieurs détails m'étant donc apparue, je fis un relevé exact du passage, en plan et en élévation. Je réussis ainsi à noter, autant qu'on pouvait le faire du haut d'un échafaud volant, les irrégularités des deux parements et les différentes largeurs de l'ouverture, celles-ci changeant presque de deux en deux mètres sur toute la hauteur. Cette étude terminée, je pus procéder à fixer les centres des montants de chaque assemblage.

§ III. — Exécution des travaux principaux.

Le lundi, 23 avril, je débutai par les fondations du contrefort. M'émancipant des données du dessin primitif, j'enveloppai l'extrémité intérieure de l'angle Sud-Est, créant un épaulement destiné à empêcher une chute des pierres du parement dans le passage. Le plan qui accompagne ce rapport (fig. 2) indique les contours du mur. J'ai pris soin de réserver autour de la base de la première colonne un espace libre d'environ un demi mètre, pour éviter d'infliger à cette base la pression à laquelle elle aurait été soumise, si elle avait été enfermée dans le massif de pierre, ainsi que le comportait le plan primitif.

Etayage en bois n° D (fig. 3). — Le fruit assez rapide du mur du côté Est, soit de 0 m. 14 c. par mètre de hauteur, ne me permettant pas de continuer un système à quatre étages sur toute l'étendue de l'angle à protéger, je me contentai de prévoir quatre étages pour les deux premiers assemblages de fermes du côté Ouest, et trois étages seulement pour le troisième, le plus rapproché de la salle hypostyle. La coupe longitudinale de mon plan donne la disposition de ces assemblages. Pour le montage des pièces, j'avais établi un système de poulies, attachées à deux grandes poutres qui traversaient le plan supérieur des deux parements Nord et Sud, et un vérin ordinaire, qui était placé sur le radier du temple du côté de la salle.

Pendant que les travaux préparatoires, apprêts des bois du premier

étage, fabrication des colliers et des harpons, avançaient sans relâche, je montais les supports verticaux du premier étage. Le 28 *avril*, la pose des

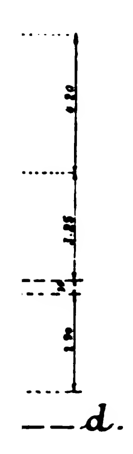


Fig. 2.

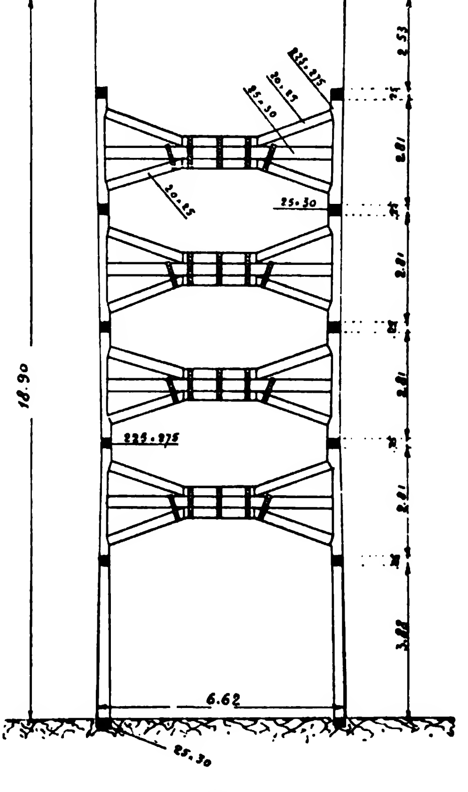
montants de cet étage était achevée, puis venait celle des poutres transversales, assemblées toutes prêtes à l'atelier au moyen d'anneaux en fer méplat; enfin, le *30 au soir*, les trois fermes de l'étage n° 1 étaient en place, et l'on poussait sans tarder à l'établissement de l'étage n° 2.

Au fur et à mesure qu'on montait ainsi, et avant de poser les montants d'un étage nouveau, il fallait toujours reconnaître les sinuosités des murs. On en prenait le profil sur des bouts de planches, et, d'après ces modules, on taillait les bois sur place, de manière que leur face intérieure et les pierres du parement se liassent intimement; de même pour chaque poutre

transversale. Les variations en largeur d'un parement à l'autre s'élevaient, pour chaque assemblage, à o m. 15 cent. entre le minimum et le maximum de l'ouverture à traverser, si bien qu'on l'on devait prendre des mesures spéciales pour chaque poutre. Le travail n'en avançait pas moins, et, *le 7 mai, nous avions terminé l'érection de l'étayage D dans ses parties essentielles*. Il ne restait plus qu'à finir complètement l'assemblage des bois, qui n'étaient que fixés légèrement au moyen de cales, de clous et de crampons. Dans le double but d'économiser du temps et d'épargner les bois autant que possible, j'avais entièrement renoncé à encastrer les pièces.

Dans le même temps, je faisais commencer le remplissage des grosses fentes qui sillonnaient les murs, au moyen de pierres ou cailloux hourdés au mortier de ciment.

Contrefort en perré et sacs de ciment (fig. 4). — Avançant d'un pas égal avec l'étayage en bois, la fondation en pierres était montée jusqu'à 3 m. 50 c. au-dessus du radier du Temple. A ce point on commença la pose des sacs déjà préparés avant l'achèvement du perré. Je constatai que ceux d'entre eux qui avaient été rassemblés dans la salle hypostyle avant mon arrivée s'étaient endommagés, probablement à cause de la nature nitreuse de la terre qui en composait la charge, et je cherchai à m'approvisionner de sable bien sec; j'en trouvai une quantité suffisante dans les fondations du temple détruit de la XIIe dynastie, à l'Est de la chapelle de Thotmès III. Les sacs, chargés et liés sur place, étaient transportés par baudets à pied d'œuvre; là, une équipe spéciale les recevait, les transportait sur le mur et les posait. L'aspect plutôt rassurant des assises supérieures du parement Est



(Fig. 3)

me décida, en cours d'exécution, à réduire la hauteur du contrefort, de 15 mètres à 11 m. 85 cent. Je réalisai une économie pareille sur la lon-

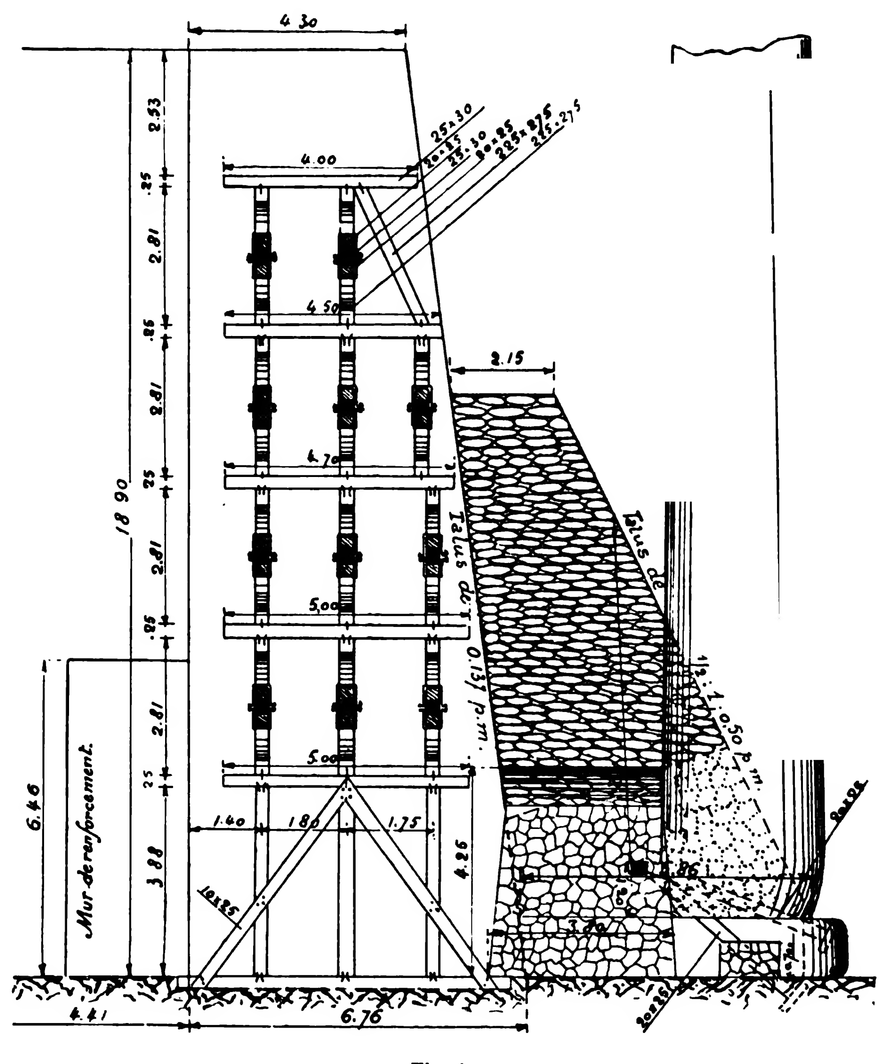


Fig. 4.

gueur, en la réduisant de 20 mètres, qui étaient prévus, à 11 mètres. De plus, je fis élever à l'extrémité Sud comme à l'extrémité Nord une espèce d'épaulement en pierres et en sacs de sable qui, élargissant la base du

contre-fort d'environ 3 mètres vers le nord, forma un bon appui au talus, très raide sur ces côtés, et donna une garantie nouvelle de sûreté contre les tassements qui se produiront forcément pendant l'inondation.

Les travaux du contrefort furent achevés *le 10 mai.*

Consolidation des deux dalles de la toiture. — D'après les mesures prises sur place, il était facile de voir que le centre de gravité de ces pierres se trouve tout près de l'endroit où elles prennent leur point d'appui sur le mur de la façade même. Tant qu'elles seront bien protégées à ce point-là, la partie qui fait saillie sur le plan vertical du parement en retraite ne pourra guère causer d'inquiétude. Elles vont s'amincissant rapidement vers leur extrémité Sud, si bien que leur poids de ce côté devient une quantité négligeable. De plus, la retraite du parement sur lequel ces pierres s'appuient forme deux culées naturelles, dont la distance n'est que de 4 m. 35 cent. environ. Je choisis, parmi les poutres à ma disposition, les plus longues, celles de 8 mètres, afin d'obtenir un bon appui sur le dessus des culées. J'en réunis quatre en un système de poutre armée, en les assemblant au moyen de deux colliers en fer semblables à ceux que j'avais employés pour l'étayage. Le point où les pierres exercent leur poids sur la poutre armée se trouve aux deux tiers environ de la longueur totale de la pierre, en la mesurant de sa face intérieure vers le Sud. Je fis tailler les bois suivant les contours du dessus de chaque pierre, et, en poussant des cales à fond vers les deux extrémités Est et Ouest, je donnai tant de cohésion à l'ensemble, que je considère les dalles comme à l'abri de tout danger de chute pour longtemps. Cette combinaison m'a permis de supprimer la maçonnerie en arches de briques et piedsdroits en pierre de taille et moëllons qu'on avait projetée en cet endroit, et par suite, de réaliser une nouvelle économie sensible.

Le jour même de l'arrivée de Monsieur le Directeur général du Service à Karnak, *soit le 14 mai, tous les travaux mentionnés ci-dessus étaient achevés.*

§ IV. — Réparation des parements.

Ces réparations comportaient le remplissage des grosses fentes et des trous principaux par une maçonnerie en moëllons ou en caillasse hourdée au mortier de chaux et de homra. Ces travaux concernent, comme ceux des

deux dalles, la partie du parement qui est en retraite. Ils ont pour objet aussi bien de maintenir en position une quantité de blocs portant des inscriptions, que de bien lier la maçonnerie de la partie en retraite avec celle de l'angle étançonné qui l'avoisine. Je les terminai le 20 mai, puis, le jour même, je fermai les chantier et je congédiai le personnel.

En résumé, je considère, et c'est également l'avis exprimé par Monsieur le Directeur général lors de sa visite à Karnak, du 14 au 16 courant, que les travaux exécutés sont assez solides pour garantir la stabilité du pylône, dans son état actuel, pour plusieurs mois au moins. J'espère que le monument supportera l'inondation, et que nous n'avons à craindre pour le présent aucun écroulement général ni même partiel.

Karnak, le 21 mai 1900.

F. Ehrlich.

DIE PYRAMIDE VON SILAH

AUSZUG AUS EINEM BERICHTE

VON

LUDWIG BORCHARDT.

Cairo, 13 October 1898.

Im October 1898 hatte ich Gelegenheit, die Gegend von Silah (سيله) im Faijum, nördlich vom Eintritt der Bahnlinie Wasta-Medinet el Faijum, zu besuchen. Auf der Höhe des Gebirgszuges, der das Faijum vom Nilthal

Fig. 1. Ansicht von N-W.

trennt, fiel mir ein kleiner, anscheinend nicht natürlicher Hügel auf, den die Wächter des Service des Antiquités «Pyramide» nannten. Auf der Linant'schen hydrographischen Karte Mittelägyptens sind an der betreffenden

Stelle «ruines» angegeben [1]. Petrie (*Illahun*, Taf. 30) verzeichnet an diesem Orte eine Mastaba.

Das Gebäude, das ich nur ganz kurz besichtigen konnte, liegt auf der Höhe des Gebirgszuges, der hier schroff gegen das Faijum und sehr allmählich gegen das Nilthal abfällt. Von dem Bauwerk aus kann man sowohl die Pyramide von Medum als auch die von Hawara sehen. Wie sich nachträglich feststellen liess, ist übrigens die Ruine deutlich fast von der ganzen Bahnlinie der Faijumbahn zu sehen, selbst vom Bahnhof Wasta aus. Die ungefähre Lage giebt die beifolgende Skizze:

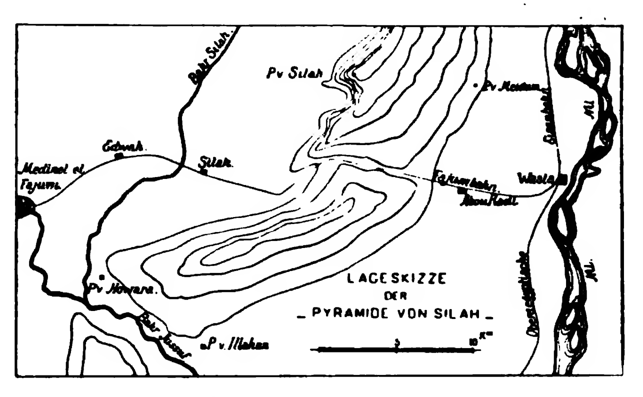


Fig. 2. Lageskizze der Pyramide von Silah.

Da der Aufstieg von Westen aus fast unmöglich ist, kann man vom Thal aus nicht direct zu dem Bau gelangen, sondern muss mit einem Umweg von Norden her in einem Einschnitt zu ihm emporsteigen. Oben angekommen steht man vor einem heute mastabaähnlichen Steinbau, der rechteckig, vielleicht quadratisch angelegt ist. Ob die Seiten genau orientiert sind, konnte ich mangels eines Instruments nicht feststellen, ungefähr orientiert schienen sie zu sein. Die am besten erhaltene Westseite ist 30 grosse Schritte lang. Alle Seiten sind mehr oder weniger der Länge nach von Schutthaufen aus zerschlagenem Kalkstein bedeckt, der wohl vom Bauwerk selbst stammt. In der Nordseite ist ein grosser tiefgehender

[1] Die weiter nördlich verzeichnete «Pyramide» kann der Lage nach die unsrige kaum sein.

Einbruch, wohl von alten Grabräubern herrührend, vielleicht aber auch von modernen «fouilles illicites», die in dieser einsamen Gegend des Faijums ganz unbemerkt vor sich gehen können.

Fig. 3. N-W - Ecke.

Die Construction zeigt aussen wenig bearbeitete, aber lagerhaft verlegte Kalksteinblöcke in regelmässigem Wechsel von Läufer=und Binderschichten; das Innere ist rohes Füllmauerwerk, gleichfalls aus Kalksteinstücken. Als Bindemittel diente reichlich mit Wüstensand versetzter Nilschlamm. Soweit hätte die Anlage also nichts, was von einem gewöhnlichen Mastababau abwiche; es waren jedoch um den inneren, wie eben angegeben, construirten Kern wohl noch mehrere, sicher aber *ein* niedrigerer Mantel von gleicher Construction herumgebaut. Ich möchte daher das Ganze eher für den Rest einer kleinen Stufenpyramide ansehen, die vielleicht mit Rücksicht auf die constructiv ganz gleiche Anlage der Pyramide des Doser bei Saqqara in die Zeit der 3ten Dynastie zu verweisen wäre.

In der Umgegend der Pyramide habe ich ausser einem beim Aufstieg bemerkten Stück Basalt keinerlei Reste von anderem bearbeitetem Stein

ausser Kalkstein gesehen. Spuren eines Gräberfeldes, das bei der Pyramide zu erwarten wäre, habe ich nicht feststellen können.

Fig. 4. Ecke eines vorgelegten Mantels.
In der Mitte ist die Ecke der nächsten inneren Stufe sichtbar.

Diese wenigen Zeilen sollen nur dazu dienen, Aegyptologen, die diese abgelegene Ecke des Faijum besuchen, auf das Bauwerk hinzuweisen und zu weiteren Untersuchungen anzuregen. Eine Ausgrabung, die mit verhältnissmässig geringen Mitteln durchzuführen ist, würde wohl von Interesse sein.

LES LIVRES III ET IV

(ANIMAUX ET VÉGÉTAUX)

DE LA *SCALA MAGNA* DE SCHAMS-AR-RIÀSAH

PAR

M. VICTOR LORET.

(SUITE ET FIN).

INDEX COPTE ET ARABE.

Les numéros d'ordre suivis d'un* a *se rapportent au livre III, traitant des animaux; les numéros suivis d'un* p *se rapportent au livre IV, traitant des plantes.

I. — INDEX COPTE.

---

(1) Voir le texte de cet article plus haut, page 48 du présent volume.

II. — INDEX ARABE.

Nota. Pour faciliter les recherches, j'ai corrigé dans cet index, autant que je l'ai pu, les orthographes incorrectes du manuscrit. Les mots ainsi rectifiés sont précédés d'un astérisque.

Gizeh, 30 mai 1899.

IV.

TOMBEAU DE PÉTÉNISIS.

I.

RAPPORT SUR LA DÉCOUVERTE

PAR M. A. BARSANTI.

Le 2 décembre 1899, en continuant les sondages nécessaires au Sud-Est de la pyramide d'Ounas[1], je vis l'ouverture d'un grand puits se dessiner sur le sol. Il fallut une dizaine de jours pour enlever le sable qui la masquait et pour en dégager complètement les quatre côtés. Elle n'était pas carrée, mais les côtés Sud et Nord en mesuraient 7 m. 10 cent., les côtés Est et Ouest 8 mètres. Je commençai aussitôt à la vider, mais, dans la matinée du 11, je découvris dans l'angle Nord-Est, à la profondeur de 5 mètres 50 cent., une porte taillée rudement dans le roc, et qui ouvrait sur un ensemble de galeries et de petites chambres pleines de momies brisées. Comme j'étais pressé de savoir ce que le puits nous réservait je fis murer cette porte : il me parut seulement que ces souterrains appartenaient à l'une des catacombes de la famille d'Ounas, dont M. Maspero m'avait recommandé de rechercher l'emplacement, dans les instructions qu'il me donna lorsqu'il me confia l'exécution des fouilles. Remettant à plus tard le plaisir de vérifier cette conjecture, je continuai le déblaiement, et je rencontrai plusieurs fragments de bas-reliefs provenant peut-être de la chapelle de la pyramide; parmi eux je distinguai un ostracon très bien dessiné à l'encre noire, un

Fig. 1.

[1] Cf. ce qui est dit de ces sondages, plus haut, p. 161 du présent volume.

profil de roi de l'époque des Ramessides [1]. Toutefois, impatienté de la lenteur avec laquelle l'opération marchait, je me décidai à chercher le petit puits, celui par lequel on avait dû descendre la momie. Deux jours plus tard, le raïs Khalifa m'en signala l'embouchure, à 3 mètres environ plus au Sud, presque dans l'axe du grand puits, comme au tombeau voisin de Psammétique (fig. 1) [2]. Le sable qui le bouchait était mêlé de grosses pierres, et il fallut huit jours pleins pour le vider. Enfin, en arrivant à la profondeur de 27 m. 50 cent., j'aperçus la porte au milieu de la paroi Nord. Elle était encore murée par quinze pierres de taille bien cimentées, disposées sur cinq rangs, et qui présentaient chacune une surface de 25 centimètres carrés, sur une longueur de 0 m. 80 cent. Je fis enlever l'une d'elles par le raïs Khalifa; à peine fut-elle tombée que le sable nous inonda, et trois jours durant j'essayai de l'épuiser; mais à mesure qu'on l'enlevait il s'en écoulait d'autre. Au bout de ce temps, voyant qu'il n'y avait pas moyen de pénétrer par cette porte, je pris le parti de retourner au grand puits et d'y remettre les ouvriers. Ce fut seulement le 11 février, vers onze heures du matin, que j'atteignis l'entrée de ce côté. Elle était close par sept rangées de pierres superposées et maçonnées solidement (fig. 2). A midi juste elle était ouverte, et le raïs Roubi, le raïs Khalifa et moi, nous entrâmes enfin dans la chambre funéraire de Padounast.

Fig. 2

Elle est voûtée légèrement en ogive (fig. 3). Les parois sont recouvertes d'inscriptions et de figures sculptées et peintes, dont les couleurs sont assez bien conservées. La voûte est à fond blanc, pour imiter le ciel, elle est semée

[1] J'inclinerai à croire plutôt que l'ostracon est d'époque plus récente et qu'il représente un des rois de l'une des dynasties Saïtes. — G. M.

[2] Voir, à ce sujet, ce qui est dit plus haut, à la page 164 du présent volume.

d'étoiles en relief, rehaussées de blanc, et l'ensemble que forme cette décoration produit un effet magnifique. Les inscriptions qui couvrent les quatre murailles sont d'un relief très léger, et la variété des tons appliqués sur les caractères donne à l'ensemble un aspect à la fois très sévère et très beau.

Une large bande d'inscriptions court du Nord au Sud, dans le haut de la paroi Est, et la sépare du plafond étoilé. Les hiéroglyphes en sont plus grands que ceux du corps de la muraille et très finement gravés ;

C'est un proscynème à Osiris, Seigneur de Mendès, Dieu grand, maître d'Abydos, pour qu'il accorde toutes les offrandes bonnes, au double du ministre garde-sceau, ami intime royal de Padounast, fils de Psammétique et de la dame Dous-n-noubti.

Fig. 3.

La partie supérieure de la paroi Nord est remplie par les représentations des colliers, ou des décorations que Padounast avait pendant sa vie.

La bande horizontale d'hiéroglyphes qui arrête, par le haut, le corps de la paroi Ouest, est un proscynème au Dieu Ptah Sokari, dont voici le texte :

La paroi Sud ne porte aucune figure : on n'y aperçoit que des textes funéraires disposés en colonnes verticales. La niche qu'on y remarque ne contenait rien.

Trois lucarnes pratiquées exprès dans le plafond avaient laissé pénétrer le sable, et, au moment où nous y entrâmes, la chambre était à moitié comble. Le constructeur avait voulu évidemment l'ensabler toute entière, après y avoir déposé la momie, mais le hasard fit que plusieurs des pierres mêlées au sable dont on remplit le puits, s'engagèrent dans les lucarnes et les bouchèrent. L'accident fut heureux pour nous; s'il ne s'était pas produit, nous eussions été obligés d'enlever toute la masse de remblais qui recouvrait extérieurement la voûte, et Dieu sait combien cette opération eût exigé de temps et d'argent. Les héritiers de Padounast espéraient-ils ainsi préserver plus efficacement la momie de leur parent contre les entreprises des violateurs des sépultures, ou voulaient-ils seulement consolider la voûte en remplissant totalement l'intérieur? Les quatre angles étaient occupés chacun par un gros dé en maçonnerie, qui dut servir à guider la descente du couvercle du sarcophage en calcaire. Deux ou trois statuettes émaillées bleu, la plupart sans inscriptions, étaient amoncelées sur le dé de droite, et cent quatre-vingt-dix-huit sur celui de gauche, toutes d'un travail assez médiocre. Sur le sol, à gauche, il n'y avait qu'un pot de terre cuite qui renfermait une matière embaumée. A droite, on voyait onze petits vases en terre émaillée et une plaquette portant quatre petits vases accouplés, de même matière. Le tout était posé sur un socle en bois, qui tomba en poussière dès qu'on le toucha. Deux niches, ménagées dans les parois Est et Ouest (fig. 4), contenaient les canopes. Sitôt qu'on eut enlevé le sable je constatai que le sarcophage en calcaire était intact. Il était énorme comme celui de Psammétique, et le couvercle seul en apparaissait au dessus du sol.

ECHELLE

Fig. 4.

Il mesurait 4 m. 40 cent. de longueur, sur 2 m. 80 cent. de lar-

geur, et il était épais de 1 m. 14 cent. Il ne portait aucune inscription et j'ordonnai de l'enlever. L'opération exigea huit jours de travail, au bout desquels le cercueil en basalte fut enfin dégagé. Il était de forme humaine, large, aplati, la poitrine couverte des figures et des textes ordinaires. Après en avoir soulevé le couvercle, je reconnus que la momie était entièrement décomposée. Le raïs Khalifa la fouilla et ne trouva qu'un petit nombre d'objets de valeur médiocre : un gros scarabée en pierre verte, sans inscription; un petit chevet 𓋭 en hématite; un tout petit Horus en lapis-lazuli; une colonnette 𓇅 en lapis-lazuli; deux petits scarabées en pierre; quatre oudjas 𓂀 en cornaline; six petits scarabées en pierre; un 𓊽 *dad* en cornaline; un autre 𓊽 *dad* en lapis-lazuli; une statuette de Râ en lapis-lazuli; une amulette en cornaline, représentant le boumerang en forme de demi-serpent; deux plaquettes en feldspath vert; un cœur en cornaline; deux autres cœurs en pierre; trois perles en cornaline; trois autres perles en pierre.

Ordre reçu de transporter le cercueil en basalte au musée de Gizeh, je le fis extraire du puits par le raïs Khalil Mohammed, puis j'exécutai les réparations nécessaires pour permettre aux savants et aux touristes de visiter la chambre sans crainte.

Sakkarah, le 22 mars 1900.

A. Barsanti.

II.

LES INSCRIPTIONS DU TOMBEAU DE PÉTÉNISIS

PAR M. G. MASPERO.

Les inscriptions du tombeau de Péténisis sont sculptées très délicatement et revêtues des couleurs les plus vives. Chaque hiéroglyphe est détaillé avec un soin admirable, les oiseaux surtout, dont les moindres détails, plumes, griffes, bec, sont modelés comme sur une figure de grande taille. Toutefois, le style n'a déjà plus la pureté de la belle époque saïte : il a

les formes rondes et floues des temps ptolémaïques, et la minutie du travail ne réussit pas à dissimuler une gaucherie réelle de dessin et de composition.

Les textes sont plus incorrects encore que ceux du tombeau de Psammétique, et ni le dessinateur ni le graveur ne comprenaient le premier mot de certains d'entre eux. Les leçons sont tellement bizarres par endroits, que je n'ai pas hésité à reproduire plusieurs fois le même texte in-extenso, désespérant d'en faire sentir suffisamment la barbarie, si je me bornais à relever les variantes. On y remarque de plus des singularités de coupe extraordinaires : tel chapitre finit abruptement, tel autre n'a plus son commencement et le texte y débute au milieu d'une phrase. A l'étudier de près, on voit bientôt que cela tient à la façon dont le travail matériel de sculpture a été exécuté. La décoration a été ébauchée en un temps où, comme aujourd'hui encore au tombeau de Psammétique, le couvercle du sarcophage en calcaire était juché sur des supports, attendant la momie, si bien que toute la partie basse des parois Ouest, Est et Nord, était inaccessible aux ouvriers. L'on a dessiné, puis gravé sur ces parois, les portions supérieures de chaque colonne, jusqu'au point où le couvercle le permettait ; ensuite, quand le couvercle a été abaissé, on a gravé les portions basses des colonnes du premier grand registre. Le dessinateur n'avait pas bien calculé partout la longueur du texte à réserver, si bien que, dans plus d'une place, il avait trop de mots, et que, dans plus d'une autre, il n'en avait plus assez pour achever la gravure : dans le premier cas, il a serré les hiéroglyphes ou abrégé les mots ; dans le second, il a intercalé au bas de la ligne trop courte le titre ou , qu'il a allongé le plus qu'il a pu, sans s'inquiéter du reste de savoir s'il interrompait ou non le sens du contexte. Plus tard, le couvercle étant descendu, lorsqu'il a fallu reprendre les parois, comme on était pressé d'achever, on a attaqué tous les panneaux à la fois, chaque ouvrier ayant le sien à exécuter ; dans la précipitation, l'espace a été mal calculé, et tel chapitre dont le commencement devait se trouver sur un panneau voisin est aujourd'hui acéphale, la place y ayant manqué pour y graver le commencement. La chambre de Pétênisis nous offre donc un exemple de plus de la négligence avec laquelle les Égyptiens procédaient parfois, lorsqu'il s'agissait de la décoration de leurs tombeaux.

Paroi Est.

La ligne qui arrête la paroi par en haut a été copiée par M. Barsanti dans son rapport [1]; il est donc inutile de la transcrire ici de nouveau. Le corps même de la paroi est divisé en trois registres de hauteur inégale, le premier contenant des figures, les deux autres des textes.

On ne voit que des objets d'offrandes au registre des figures : 1° le vase sur une sellette en bois, 2° un guéridon bas, rectangulaire, en bois, supporte quatre vases alternativement de terre rouge et d'albâtre et trois ; 3° cinq pains coniques, placés sur une sellette en bois, supportent, les quatre premiers, un pain long, le dernier un pain rond ; 4° une couffe posée sur un support contient une botte d'oignons, des légumes, du pain, de la viande, et sous la couffe on aperçoit un vase plein de grains ou d'une matière rougeâtre ; 5° un guéridon rond, chargé de pains ronds coniques et longs, que surmontent des concombres; 6° un vase, un vase sans goulot, un vase, chacun sur son support ; 7° un nouveau guéridon de pain, de viande et de volaille, avec un petit guéridon de farine à gauche, deux vases à droite; 8° nouvelle couffe, chargée à peu près de la même façon que la première; 9° trois hydries, et sur leurs supports ; 10° un troisième guéridon de pains et de gâteaux. Au-delà, commence une série d'insignes et d'armes qui seront mentionnées plus loin.

Le registre qui s'étend sous cette représentation se partage lui-même en deux bandes, qui contiennent: la bande supérieure, la majeure partie de la pancarte des offrandes ; l'inférieure, la fin de la pancarte et quelques textes empruntés aux Pyramides. Voici d'abord la pancarte :

---

(1) Voir plus haut, p. 232 du présent volume.

1	2	3	4	5	6	7	8	9 *sic*	10	11	12	*a*
I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	
37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	
IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	IIII	I	I	I	I	*b*
73	74	75	76	77	78							
II	II	II	II	II	II							
79	80	81	82	83	84 *sic*							
II	II	II	II	II	II							
85	86	87	88 *sic*	89	90							
IIII	IIII	IIII	III	II	I							

a	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	c
		sic									*sic*		
	I	I	I	I	I	I	I | I	I	I	I	I	I | I	
	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	
						sic		*sic*			*sic*		
b	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	d

c	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
	I | I	I	II	II	I | I	I	I	I	I	IIII	IIII	IIII
	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72
					(1)	*sic*						
d	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II	II

A la suite de la pancarte, et en partie sous elle, commencent les textes rituels dont se couvre la paroi. Ils se développent en colonnes verticales, d'abord dans toute la longueur du sous-registre, empruntés comme de juste au formulaire des Pyramides :

91 (2) 92 *sic* 93

(1) J'ai mis [hiéroglyphe] au lieu du sceptre à trois têtes qui sert à écrire ce nom, et dont le poinçon n'a pas pu être gravé à temps.

(2) Ounas, l. 295.

Dans la seconde partie de la paroi, on rencontre d'abord, une série de ces emblèmes , désignés par leur nom, et à chacun desquels

(1) Ounas, l. 72-82.

(2) Ounas, l. 300-310.

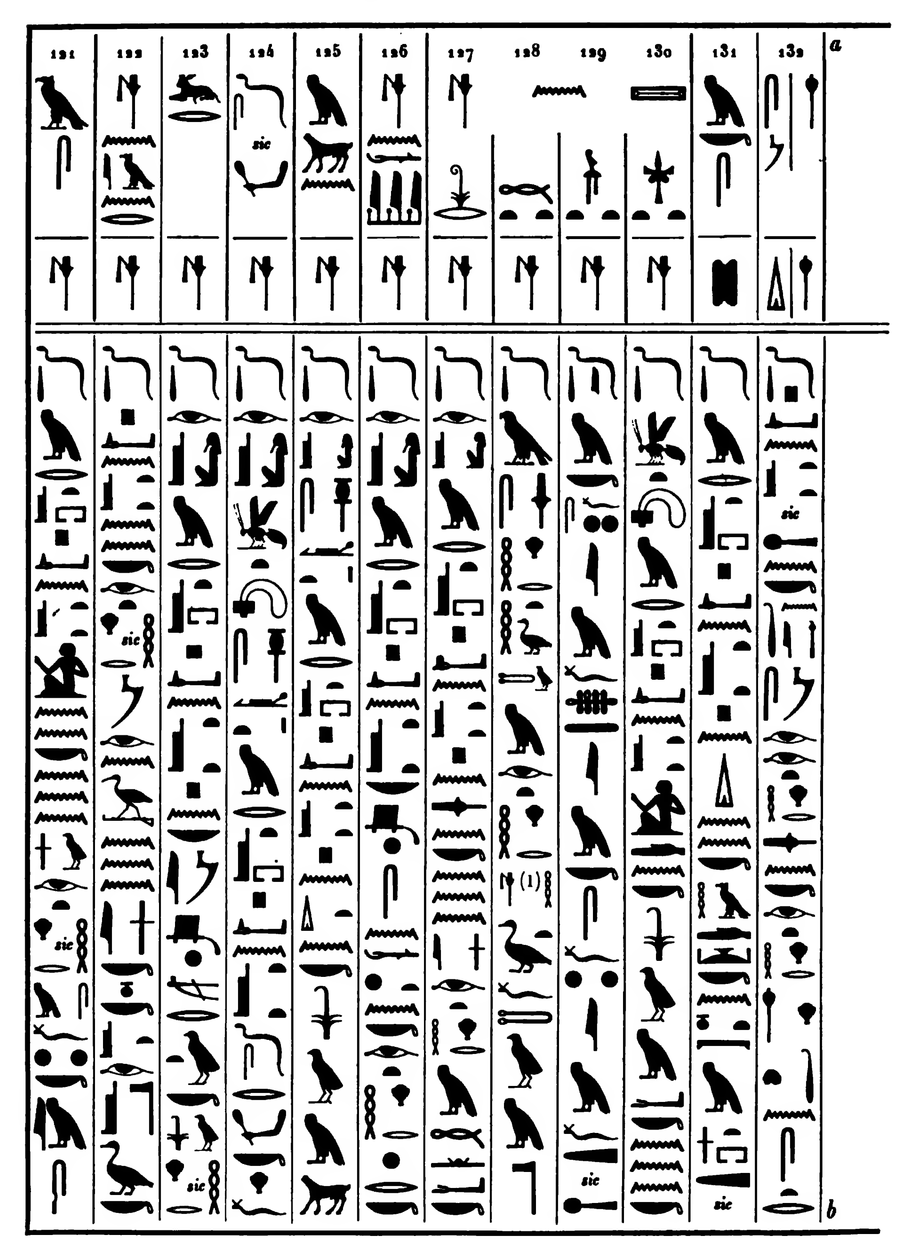
(3) Lire .

(4) Lire .

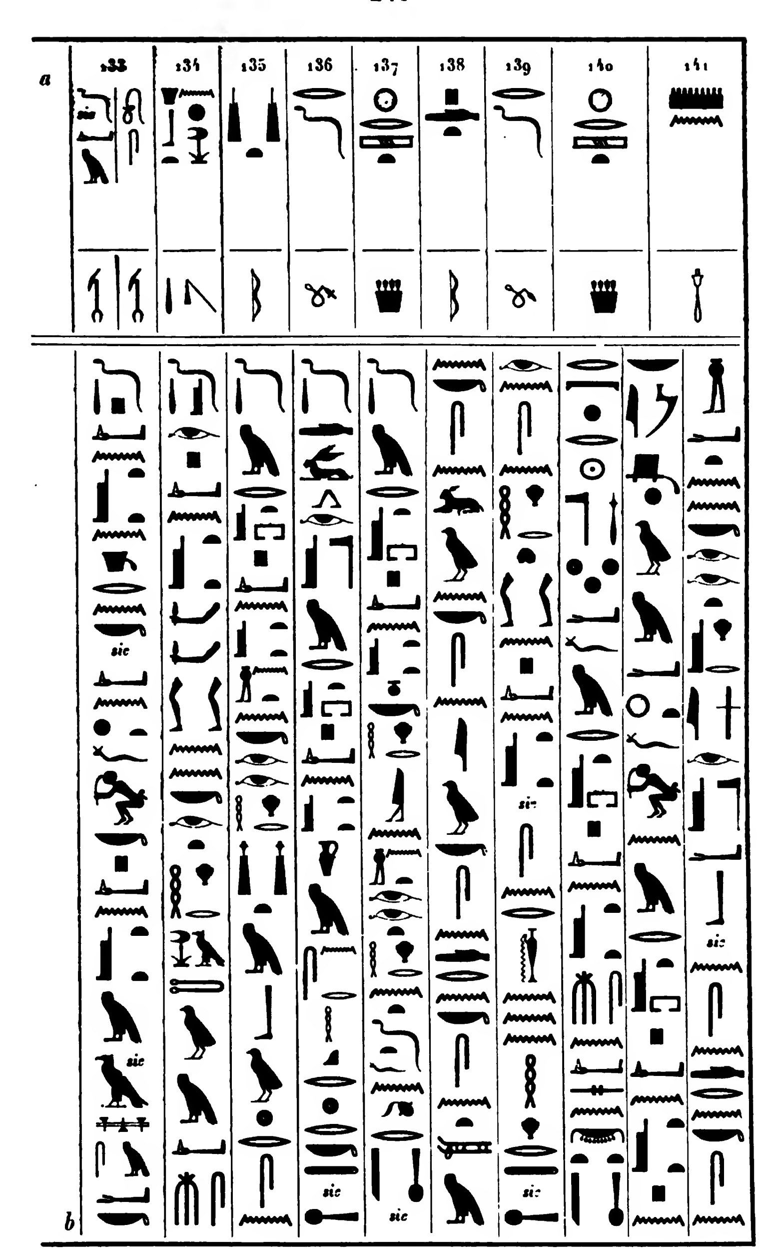
(5) L'original porte cette forme particulière du scorpion qu'on rencontre dans les textes des Pyramides; je l'ai remplacée partout par la forme ordinaire aux époques postérieures, la seule que nous possédions pour le moment.

(6) Ounas, l. 328-329.

répond une ligne de formules, dont on rencontre quelques débris dans la scène correspondante de la pyramide de Papi II :



(1) Le support du fouet [hieroglyphe] est dans l'original le signe [hieroglyphe].



Les six dernières lignes occupent toute la hauteur de la paroi. Elles contiennent ces formules sur les serpents qui plaisaient tant aux Égyptiens de l'époque saïto-grecque. La répétition des mêmes fautes aux mêmes endroits

prouve que cette seconde copie a été exécutée d'après le même original que la première :

Le dernier registre est divisé en quatre panneaux par des dispositions de colonnes verticales et de lignes horizontales, que je signalerai au fur et à mesure qu'elles se présenteront. Le premier d'entre eux comprend quatorze colonnes verticales :

(1) La même formule dans la pyramide d'Ounas, l. 233-240.

(2) Ici, comme plus haut à la ligne 116, on trouve la forme antique du scorpion.

(1) La même formule dans Ounas, l. 240 sqq.

Le second panneau consiste en trois lignes horizontales, sous lesquelles se succèdent dix colonnes verticales. Voici d'abord les lignes horizontales:

; l'inscription continue et s'achève, comme nous le verrons, dans les trois lignes horizontales du premier panneau.

Les dix colonnes verticales sont un peu plus courtes que celles du panneau précédent et du panneau suivant. Le texte, qui est le même que nous avons rencontré déjà plus haut aux lignes 136-141, commence au milieu d'une phrase, brusquement, par le passage qu'on lit à la ligne 138.

Le troisième panneau se compose uniquement de trois lignes, de même longueur et de même style que celles du premier panneau :

Le texte continue sur le cinquième panneau. Le quatrième comprend d'abord trois lignes horizontales, où s'achève le texte commencé aux trois lignes horizontales du second panneau :

Les dix colonnes verticales nous fournissent une copie nouvelle de la formule reproduite déjà aux lignes 148-161 du second panneau :

[7] Ici encore, il faut rétablir la forme antique du scorpion.

[hieroglyphs]: le texte s'arrête brusquement sur ce mot.

Le cinquième et dernier panneau comprend quatorze colonnes verticales, et, au-dessous, une seule ligne horizontale; c'est le texte d'Ounas dont nous avons vu un fragment déjà aux lignes 175-180.

191 [hieroglyphs] 192 [hieroglyphs] 193 [hieroglyphs] 194 [hieroglyphs] 195 [hieroglyphs] 196 [hieroglyphs] 197 [hieroglyphs] 198 [hieroglyphs] 199 [hieroglyphs] 200 [hieroglyphs] 201 [hieroglyphs] 202 [hieroglyphs] 203 [hieroglyphs] 204 [hieroglyphs]. Après quoi vient la ligne horizontale: 205 [hieroglyphs] et le texte s'arrête brusquement sur la négation.

Paroi Ouest.

La paroi Ouest reproduit symétriquement les dispositions de la paroi Est. Elle débute, comme elle, par le texte de la pancarte. Pour ne pas

allonger ce rapport sans nécessité, je me bornerai à indiquer les variantes qu'on peut observer dans cette seconde liste. Elles ne sont pas nombreuses : l. 210, l. 214, l. 220, l. 292, l. 293. Le texte qui succède à la pancarte, de la ligne 296 à la ligne 313, n'est que la reproduction du texte symétrique de l'autre paroi, et, ici encore, je me bornerai à relever les variantes : l. 298, le de la ligne 92 manque, l. 298, le de la ligne 94 manque, l. 299, au lieu de, l. 301, au lieu de, l. 303, au lieu de, l. 304 et 305, la seconde fois sans, l. 306, *sic* pour, l. 308, le de la ligne 104 manque, l. 309, le nom propre passé et remplacé par, l. 311, au lieu de, l. 313, comme à la ligne 109. Avec la ligne 314 commence un texte différent dont voici la copie :

314 *sic* (1) 315 316 317 318 319 320 321 (2) *sic* *sic* 322 *sic* 323 *sic* (3) 323. La formule a été interrompue brusquement. Derrière la pancarte et les textes qui lui correspondent, on retrouve les mêmes figures et les mêmes textes que sur la paroi Est, l. 121 sqq., l'énumération des sceptres, bâtons et armes, chacun avec la prière qui le consacre. Ici encore, pour ne pas trop allonger ce rapport, je me bornerai à indiquer les variantes ligne à ligne : l. 324, sans le déterminatif, l. 325, *sic* au lieu de, et au lieu de, l. 329, au lieu de, l. 333, au lieu de, l. 334, au lieu de au bas

(1) La formule dans Ounas, l. 231-233.

(2) La formule dans Ounas, l. 310-311.

(3) La formule dans Ounas, l. 321-322.

de la ligne, l. 335, sic au lieu de sic, l. 336, au lieu de, et au lieu de sic, l. 337, au lieu de, l. 339, au lieu de, l. 340, manque au bas de la ligne, les cinq lignes 341-345 commencent par, l. 341, au lieu de, l. 342, au lieu de, mais manque à la fin de la ligne, l. 343, manque ainsi que, et on lit au lieu de, l. 344 au lieu de et au lieu de, puis 345 au lieu de 341, l. 345, au lieu de sic et au lieu de.

Après la liste des armes et les invocations qui l'accompagnent, le décorateur a introduit, pour achever le registre, d'abord une version nouvelle des deux formulettes insérées aux lignes 321-323, puis quelques-uns des exorcismes contre les serpents qu'on rencontre dans la pyramide voisine :

Le second registre reproduit la disposition par panneaux du deuxième registre de la paroi Est. C'est d'abord un grand panneau qui comprend quatorze colonnes verticales :

(1) La formule dans Ounas, l. 310-311.
(2) La formule dans Ounas, l. 321-323.
(3) La formule dans Ounas, l. 323-324.
(4) La formule dans Ounas, l. 334-337.
(5) La formule dans Ounas, l. 212-219.

… et, ici encore, la formule s'interrompt brusquement sur une préposition. Le décorateur, arrivé à la fin du panneau, en a reporté la fin sur le troisième panneau.

Le second panneau comprend trois lignes horizontales et dix colonnes verticales. Les trois lignes horizontales ne donnent qu'un proscynème en faveur du mort :

…

(1) La formule dans Ounas, l. 220-221.

Les dix colonnes contiennent le début du texte dont l'autre registre contient la fin, aux lignes 314-320. Voici cette version, qui d'ailleurs est très écourtée et très incorrecte:

, et le texte s'interrompt sur ce mot.

Le troisième panneau ne compte que deux colonnes verticales de gros hiéroglyphes. Il renferme la fin de la formule commencée sur le premier panneau:

Le quatrième panneau se compose, comme le second, de trois lignes horizontales et de dix colonnes verticales. Les trois lignes horizontales contiennent, de même que les trois lignes symétriques de la paroi Est, les titres du mort avec le refrain de la formule:

(1) La formule dans Ounas, l. 222-226. (2) Cf. Ounas, l. 221-222.

Les dix colonnes verticales contiennent une seconde version du texte reproduit plus haut dans le premier panneau, l. 355-362. Il commence brusquement, à la ligne 384, sur le pronom de la ligne 355, , et je me bornerai à en relever les variantes : l. 386, sic 387 au lieu de , l. 387, au lieu de , l. 388, au lieu de . Le texte s'arrête soudain à la ligne 393, sur , finissant par la mention des dents du mort.

Le cinquième panneau, composé de treize colonnes verticales, contient une version nouvelle du texte déjà gravé sur cette paroi, partie aux lignes 314-330, partie aux lignes 369-378. Comme elle est plus complète que les précédentes, je la reproduis ici en entier, au lieu d'en extraire simplement les variantes :

394 … 395 … 396 … 397 … 398 … 399 … sic … 400 … 401 … 402 … sic … 403 … 404 … 405 … 406 …

: le texte s'arrête ici, pour reprendre et s'achever au registre supérieur, aux lignes 314-320.

Paroi Nord.

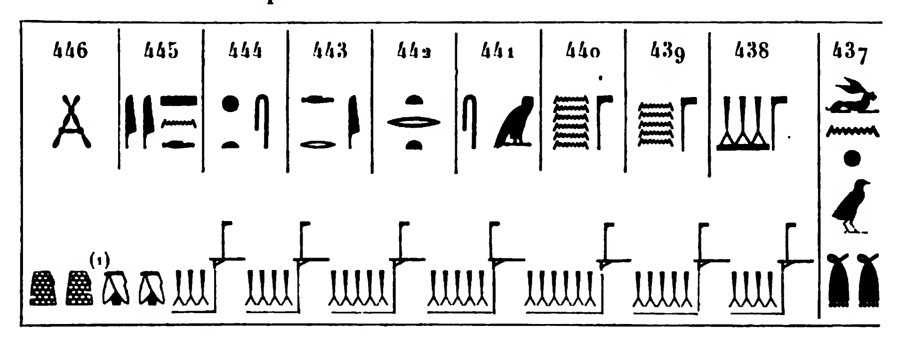
La paroi Nord se divise en deux parties, l'une comprise dans le cintre, l'autre resserrée entre les deux massifs de maçonnerie qui occupent les angles de la chambre funéraire.

La partie du cintre est consacrée à la représentation des bracelets, des colliers, des parfums, des étoffes, et aux formules qu'on prononçait sur elles afin de les attribuer au mort. Les figures des objets sont réparties en trois bandes superposées. Tout en haut, un petit registre contient, en commençant par la droite, les deux anneaux pour la cheville, l'un au-dessus de l'autre, , ensuite les trois bandeaux d'émail et les deux bracelets également allongés l'un au-dessus de l'autre. Au second registre, et posés sur une longue table en bois à pieds très bas, se succèdent de droite à gauche: cinq *colliers larges* de verroterie de métal ou d'émail, chacun accompagné du flocon qui lui fait équilibre sur le dos de l'individu. Chacun d'eux a son nom: 1° , le collier d'*Électrum*; 2° le collier *Maître d'éternité*; 3° , le collier *Multiplicateur*; 4° le collier *Maître du Vautour et de l'Uræus*; 5° le collier *Turquoise*; et pour terminer la série les bracelets du poignet . Le troisième registre contient, toujours alignés sur un même guéridon, d'abord les huiles et les fards canoniques, puis les étoffes et les vêtements, chacun avec son nom écrit au-dessus de l'image. Voici d'abord les huiles, les parfums et les fards:

419	418	417	416	415	414	413	412	411	410	409	408	

Le texte qui consacrait ces substances est compris dans les colonnes verticales qui suivent le registre, d'abord une prière générale de sept colonnes, l. 420-426, dont la dernière se trouve juste sous la ligne 409, qui mentionne les *manzatiou*, les deux plumes, puis, à partir de la ligne 427 jusqu'à la ligne 431, les courtes formules qui servaient à consacrer individuellement les cinq huiles, de à ; ensuite, dans les lignes 432-433, une nouvelle formule générale, l'invocation à l'huile divine; enfin, pour terminer, trois prières d'une ligne chacune correspondant à l'encens et aux fards, le tout emprunté aux textes des Pyramides:

La série des étoffes et des vêtements est disposée ainsi à la suite du tableau des huiles et parfums :



Au-dessous des figures se déploient, en vingt-trois colonnes verticales, les pièces qui servaient à consacrer les étoffes :

(1) Le signe exact nous manque ; il représente le jupon ouvert sur les deux côtés, avec le tablier de même longueur que les basques.

(2) La même formule dans Ounas, lignes 66-71. Les [hiéroglyphe] n'ont pas été compris par le graveur, qui leur a donné des formes variables dérivées de l'hiératique; j'ai rétabli partout la forme régulière, pour éviter l'emploi de clichés trop nombreux.

(3) La même formule dans Teti, lignes 373-375.

La seconde partie de la muraille, entre les deux massifs, est remplie par dix-huit colonnes d'inscriptions en gros hiéroglyphes:

(1) La formule dans Ounas, l. 206-208.

(2) Ici le graveur a deux fois un signe indécis, dont il n'osait pas préciser la forme: j'ai pris le signe connu qui s'en

Paroi Sud.

Comme la paroi Nord, la paroi Sud se scinde en deux parties. La première, qui est comprise dans le cintre, compte quarante colonnes d'inscription, divisées en deux portions de vingt lignes chacune, affrontées l'une à l'autre. Dans la portion de droite l'écriture court de gauche à droite.

rapprochait le plus comme aspect général.

(1) La formule dans Ounas, lignes 208-212.

(2) Version ancienne du chapitre lxvii du *Livre des Morts*, édit. Naville, planche lxxix.

494 … 495 …

496 …

497 …

498 …

499 … (1) …

500 …

501 …

502 …

503 …

504 …

505 …

506 …

507 …

Dans la portion de gauche, les hiéroglyphes sont tournés vers la droite, et les colonnes se succèdent de droite à gauche:

507 …

508 …

(1) Cfr. Horhotpou, l. 405-407.

[1] L'original porte ici l'homme plongeant les mains dans le vase : ce signe n'existant pas, je l'ai remplacé par celui qui s'en rapproche le plus comme forme, l'homme mesurant au boisseau.

[2] Cfr. Naville, *Todtenbuch*, ch. LXXVI.

[hieroglyphs] 522 [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 523 [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 524 [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 524 [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 525 [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] 526 [hieroglyphs]
[hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs].

Le second registre comprend deux inscriptions de huit lignes chacune, l'une à droite, l'autre à gauche de la porte. On lit au côté droit:

527 [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 528 [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 529 [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]
[hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] 530 [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 531 [hieroglyphs]
[hieroglyphs]
532 [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 533 [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]
[hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] 534 [hieroglyphs]
[hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs] (1) [hieroglyphs]
[hieroglyphs] *sic* [hieroglyphs]. Le texte s'arrête brusquement sur ce mot.

On lit à gauche de la porte, symétriquement au texte précédent :

535 [hieroglyphs] (2) [hieroglyphs]
[hieroglyphs] 536 [hieroglyphs]

---

(1) [hieroglyph] est écrit en petits caractères sous le ventre de l'oiseau [hieroglyph], comme pour réparer un oubli du graveur. — (2) Cfr. Ounas, l. 489-492.

; et le texte s'arrête soudain sur ce mot, qui d'ailleurs n'appartient plus à la formule telle que nous la connaissons par la pyramide d'Ounas.

Le sarcophage en basalte de Péténisis a été transporté au Musée de Gizéh, et il figure à l'inventaire sous le n° 34648. Il a, comme d'habitude, la forme de momie, et il est d'un fort beau travail. La décoration est celle des sarcophages de cette époque. Le couvercle porte le grand collier terminé sur les épaules par deux attaches en tête d'épervier coiffé du disque solaire. De chaque côté du collier, dans l'angle formé par le collier, le contour de l'épaule et le bord de la cuve, une déesse est agenouillée, la face tournée vers le milieu de la poitrine du mort, les mains appuyées sur le sceau et suivie d'un dieu debout : au Nord, c'est-à-dire à la droite du spectateur, Nephthys, coiffée de son nom, et, derrière elle un Horus à corps d'homme et à tête d'épervier, debout, marchant, le et le aux mains, l'Horus de Panopolis, comme le dit la légende tracée horizontalement au-dessus de sa tête, ; au Sud, c'est-à-dire à gauche, Isis, coiffée aussi de son nom, et, derrière elle, un Anubis à corps humain et à tête de chacal, debout, marchant, le et le aux mains, . Toute la partie supérieur du corps, du collier et des deux déesses au cou-de-pied, est occupée par une inscription de fort beaux hiéroglyphes en colonnes, courant de droite à gauche; on y lit, ainsi que d'habitude à cette époque, le chapitre LXXII du *Livre des Morts*.

Comme illustration à ce texte, et le long du cadre dans lequel il est enfermé, deux bandes verticales de figures se dessinent accompagnées de leurs légendes, quatre de chaque côté, superposées l'une à l'autre et se suivant dans l'aplomb de l'Horus et de l'Anubis qui escortent les deux déesses Isis et Nephthys. Au Nord, la bande comprend : 1° immédiatement sous l'Horus, le génie Hapi, à corps de momie et à tête de cynocéphale, avec sa formule ordinaire ; 2° sous l'Hapi, le génie Douaoumaoutf, à corps de momie et à tête de chacal, avec sa légende ordinaire ; 3° sous Douaoumaoutf, le génie , à tête humaine et à corps de momie; 4° enfin, sous Kamnou, une grosse uræus , dressée sur un socle rectangulaire, sans légende. Au Sud, la bande comprend : 1° immédiatement sous l'Anubis, le génie Amsîti, à corps de momie et à tête humaine, avec sa formule ordinaire, ; 2° sous Amsiti, le génie Kabhsanouf, à corps humain et à tête d'épervier avec sa formule ordinaire, ; 3° sous Kabhsanouf, un Anubis à corps de momie et à tête de chacal, avec son nom ; 4° enfin, sous l'Anubis, un grand reliquaire d'Abydos posé sur la montagne , en pendant à l'uræus de l'autre bande.

Sur le devant des pieds, on voit les deux chacals allongés sur leur naos, fouet au dos et affrontés : au Nord, devant qui, face à face, se dresse, sur un socle rectangulaire de pierre, une grosse uræus représentant Selkit ; et au Sud, devant qui, face à face, se dresse l'uræus . Entre les deux tableaux, un texte s'étend en cinq lignes horizontales dont la première est sur la tranche des pieds. C'est la formule contre les serpents, reproduite si souvent sur les parois du tombeau :

La cuve ne porte qu'une longue bande d'hiéroglyphes, gravée au haut de la paroi, près du bord. Cette ligne comprend deux inscriptions qui commencent à la tête, au milieu de la face Ouest, et se rejoignent aux pieds.

Celle de la moitié Nord est ainsi conçue :

Celle de la moitié Sud est ainsi conçue :

L'une et l'autre formule sont de rigueur à cette époque sur les cercueils du même type ; le texte en est emprunté aux inscriptions des Pyramides.

Péténisis est dit fils de Psammétique. Bien que le Psammétique auquel il se rattache ne soit point spécifié nettement, la place où la trouvaille a été faite me porte à croire que c'est celui-là même qui aurait dû occuper le tombeau décrit au second de ces rapports. Péténisis, fils du Psammétique qui vivait sous Amasis, aurait fleuri sous Darius I[er], et son tombeau daterait soit de la fin du VI[e] siècle, soit des premières années du V[e].

IV.

TOMBEAU DE ZANNEHIBOU.

I.

RAPPORT SUR LA DÉCOUVERTE

PAR M. A. BARSANTI.

Le 22 février dernier, l'existence d'un troisième tombeau, d'époque Saite, me paraissant probable comme aux raïs Roubi et Khalifa, je mesurai la distance qui sépare les petits puits de Psammétique et de Padounast et je la portai sur le terrain, à l'Ouest du petit puits de Psammétique. Deux jours plus tard, l'embouchure d'un petit puits m'apparut, puis, au bout de cinq nouveaux jours, les ouvriers arrivèrent à l'entrée d'un couloir qui menait au Nord. Comme j'avais assez à faire d'achever le déblaiement du puits de Padounast, je suspendis les travaux de celui-ci jusqu'à nouvel ordre.

Je les repris le 11 mars, dans la pensée que le caveau devait renfermer la femme de l'un des personnages ensevelis dans l'un des puits d'à côté. En voulant ici encore dégager le couloir, je m'aperçus bientôt qu'un trou, pratiqué au plafond du côté Nord, laissait couler le sable sans interruption. J'essayai d'abord de parer à la difficulté au moyen d'une sorte de caisson engagé dans le couloir, mais cet expédient ne m'ayant servi de rien et le sable continuant à descendre, j'aveuglai le trou au moyen d'un tampon de chiffons et de paille, maintenu par des morceaux de bois. Ce tampon résista suffisamment pour que, le lendemain, je pûsse arriver jusqu'à la porte avec le raïs Khalifa, et vérifier qu'elle était encore intacte. Bientôt après il céda, et le danger de travailler sous une pluie incessante de sable devint tel que je préférai renoncer à suivre cette voie. Je demandai l'autorisation de vider le grand puits, et, dès que je l'eus, je mis immédiatement les ouvriers à l'œuvre en grand nombre. Au bout de sept jours, je découvris la paroi Sud du grand puits, et je constatai qu'elle mesurait 7 m. 45 cent. de longueur. Dix jours plus tard, je découvris les parois Est, Ouest et Nord, et, relevant les quatre angles, je vis que la plus grande longueur de l'orifice

était de 11 m. 10 cent. du Nord au Sud. Le 5 mai, vers dix heures du matin, j'atteignis enfin la porte du tombeau. Le plâtre qui l'enduisait était encore intact: je l'enlevai en présence des raïs, puis j'entrai dans le petit couloir. Un meuble en bois, d'une forme simple mais élégante, se dressait à l'intérieur de la chambre, entre la porte et le sarcophage en calcaire. Comme il barrait l'accès, je voulus l'enlever, mais, avant tout, j'ouvris le battant qui le fermait, et je m'aperçus qu'il était divisé en deux compartiments superposés, et rempli d'objets bien conservés. Sur l'étagère supérieure, au

Fig. 1 et 2.

milieu et un peu incliné, était un sekhem 𓋾 en bois doré (n° 34350), emblème du commandement [1]. Deux petits plateaux le flanquaient à droite et à gauche, portant chacun quatre vases en terre émaillée (n° 34367). A côté, quatorze vases en albâtre étaient rangés; dix d'entre eux contiennent des résidus, dont l'analyse nous révèlera peut-être la nature. Le reste des objets étaient entassés pêle-mêle, avec des débris de bois vermoulu détachés de la porte et des parois du meuble. En voici la liste complète:

Quatre plaques rectangulaires d'albâtre, sans inscription.

Deux petits flacons en cristal de roche (n° 34369).

---

[1] Les numéros placés entre parenthèses sont ceux que les objets ont reçus, lorsqu'ils ont été portés sur l'inventaire du Musée.

Deux petites bouteilles en bois (n° 34348).

Quatre petits cuisses en bois de la forme khopesh, ⌒ (n° 34363).

Une statuette très fine, en bois d'ébène, représentant un serpent à tête de bélier. Il a sur la tête une Uræus en or, d'un travail délicat (n° 34370).

Une tête de bélier, mais sans Uræus (n° 34371).

Sur l'étagère inférieure étaient placés, l'un à côté de l'autre, les objets suivants :

Une plaque d'albâtre de cette forme ⏜ (n° 34364).

Un étui rond de scribe avec ses calames (n° 34335).

Deux pièces uniques jusqu'à présent, figurant en bois l'emblème d'Osiris, la nébris roulée autour d'une tige plantée dans un vase (n° 34334).

Deux fouets (n° 34344).

Treize sceptres, bâtons et insignes en bois.

Un petit arc en bois.

Une massue blanche en bois (n° 34340).

J'enlevai ces objets, puis je fis transporter le meuble, très doucement, dans le grand puits, d'où on le remonta à la surface; bien que certaines parties en soient un peu vermoulues, il sera facile de le consolider et de le restaurer. Une fois qu'il fut parti, j'aperçus, rangés par terre devant le sarcophage :

Deux petits vases canopes en albâtre, à tête de Douamoutef et de Kebhsennouf (n° 34330).

Une petite barque en bois [1] (n° 34333).

Une autre barque en argile (n° 34351).

Trois barques en argile, plus petites (n°s 34352-4).

Deux briquettes rectangulaires d'argile, avec hiéroglyphes.

Un Anubis en argile (n° 33461).

Quatre plats en terre cuite, sur l'un desquels la barque sacrée est dessinée (n°s 34373-4).

---

[1] Cette barque est intéressante, en ce que la forme en diffère de celle des barques funéraires des âges antérieures ; elle a un rudiment de quille et se ressent de l'influence hellénique. Comme T'annehibou était commandant des bateaux du roi, on peut supposer qu'on a mis dans son tombeau le modèle du type qui prévalait de son temps. C'est un spécimen précieux pour l'histoire de l'architecture navale.

A droite de la porte, sur les restes d'un socle en bois, réduit presque en poussière, deux cent trois statuettes funéraires, d'un bon travail et d'un assez beau bleu tendre, étaient entassées : cent quatre-vingt-dix-huit autres de même style étaient déposées à gauche sur un guéridon pareil.

La chambre elle-même ressemblait exactement à celle des deux puits explorés antérieurement. Le plafond en est voûté (fig. 3 et 4), mais sans aucune décoration. Au milieu de la voûte, du côté Nord, une lucarne avait été mé-



Fig. 3 et 4.

nagée, pareille à celle que j'ai signalée au tombeau de Psammétique [1]. Les inscriptions sont gravées en creux, et la décoration des parois n'a pas été achevée partout. Comme d'habitude, une bande horizontale court tout autour de la chambre, vers la naissance de la voûte, et sépare celle-ci des textes funéraires.

---

[1] Voir la description qui est donnée p. 165 du présent volume.

Paroi Est. La bande de la paroi Est renferme une inscription tracée de droite à gauche et ainsi conçue :

C'est un proscynème à Anubis, pour qu'il accorde une bonne sépulture au défunt, chef de la royale flotte, T'anhebu.

Paroi Nord. L'inscription de la bande est en trois lignes superposées :

Ici, le défunt, chef de la flotte royale, Tanhebu, est appelé l'aimé du dieu Seb, le devoué près du dieu grand, l'Osiris T'anhebu, enfanté par Ta-Nofritait.

Paroi Ouest. Elle ne présente qu'une seule ligne comme la paroi Est :

Le proscynème est adressé à l'Osiris de Mendès, au dieu grand, maître d'Abydos, à Thot, pour le premier jour de l'an et toutes les fêtes qu'on célèbre pendant l'année, afin qu'ils accordent ces fêtes aussi au défunt chef de la flotte royale, T'anhebu, enfanté par Ta-Nofritait.

Paroi Sud. On y retrouve trois lignes horizontales d'hiéroglyphes, comme à la paroi Nord, mais tracées de droite et à gauche :

Trois niches étaient ménagées à droite et à gauche, l'une dans la paroi Nord, la seconde dans la paroi Est, la troisième dans la paroi Ouest. Il n'y avait dans la niche du Nord qu'un pot en terre cuite jaunâtre, contenant des paquets de matière embaumée : j'ai trouvé, dans chacune des autres niches, une petite caisse en bois, toute disjointe, où deux canopes étaient déposées, Kebhsennouf et Hapi à l'Est, Amset et Douamoutef à l'Ouest (n° 34331). Le couvercle de chaque boîte était surmonté d'un chacal couché (n° 34349), et portait, écrit à l'encre, le nom des vases que la boîte renfermait; le canope était placé directement sous son nom.

Le sarcophage extérieur en calcaire était, comme d'habitude, engagé dans le sol même de la chambre et le couvercle seul ressortait. Il avait été tendu d'une étoffe très fine, déchirée maintenant et réduite en lambeaux, sur laquelle les objets suivants avaient été amoncelés à la hauteur de la tête:

Un tat 𓊽 en porcelaine à revers doré (n° 34368).

Une Isis et une Nephthys en porcelaine bleue (n° 34360).

Sept Tat 𓊽 en porcelaine (n° 34362).

Quatre plaquettes en porcelaine (n° 34359).

Deux ménat 𓈘 en porcelaine (n° 34358).

Un cachet, avec hiéroglyphes, en porcelaine (n° 34357).

Dix perles longues ⬭ en porcelaine bleue.

Quarante-neuf perles rondes ● en porcelaine bleue.

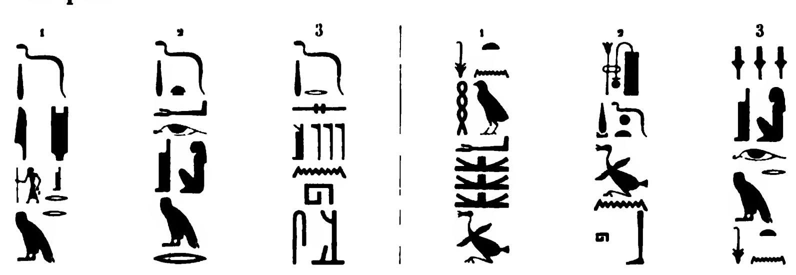
Quatre doubles plumes 𓆄 en pierre (n° 34375).

Un plan incliné ◢ en pierre (n° 34376).

Un Oudja 𓂀 en porcelaine.

Une figurine du dieu Hobs en porcelaine (n° 34377).

Sous l'étoffe, une large bande d'hiéroglyphes apparaissait, gravée, en trois lignes, sur toute la longueur du corps, du Nord au Sud, c'est-à-dire de la tête aux pieds :



L'enlèvement du couvercle nous prit cinq jours, et le cercueil interne en basalte ne put être dégagé complètement que dans l'après-midi du 10 mai. Il est plus beau et plus fin de gravure que ceux de Psammétique et de Padounast; le basalte même est d'une nuance plus verte. Il nous fallut une heure pour enlever le couvercle et pour mettre au jour l'intérieur de la cuve. Elle était remplie de bitume jusqu'aux bords, et je crus d'abord avoir sous les yeux un cercueil en bois noir, tellement le bitume était compact et dur. J'attaquai la masse au ciseau, et je cherchai à découvrir les objets qu'on rencontre d'ordinaire sur les momies de cette époque. Je m'adressai d'emblée à la poitrine, sur laquelle Mâ ou Nouït étendent leurs ailes, et, au bout de quelques minutes, je pus extraire du bitume l'image de la déesse. Elle était en or pur, emboutie et d'un travail très soigné (n° 34526). Je passai ensuite au masque, et je constatai qu'il était en or pur lui aussi, mais j'eus beaucoup de peine à le dégager. Il était d'un travail très soigné; malheureusement il a eu le nez et le menton écrasés lorsqu'on descendit le couvercle sur la cuve, et je ne sais si l'on parviendra à le réparer (n° 34525). Cependant le raïs Roubi cherchait de son côté les quatre génies funéraires: ils étaient à leur place habituelle. Amset et Douamoutef à droite, Kebhsen-

nouf et Hapi à gauche, tous quatre en or, emboutis et d'une facture excellente (n° 34467). Les deux têtes d'épervier qui servent d'attache aux colliers étaient sur les épaules, l'une en bon état, l'autre toute tordue; cette dernière a fini de se briser lorsque j'ai voulu la tirer du bitume (n° 34469). Elles étaient en or, comme aussi la bande d'inscription qui, partant de l'image de la déesse, allait aboutir presque jusqu'aux pieds. Elle était pour ainsi dire noyée dans une couche d'environ vingt-cinq centimètres de bitume, et formée de sept lames de métal mises bout à bout; quelques unes d'entre elles sont légèrement endommagées (n° 34472). Sous la plante des pieds, des feuilles d'or froissées et découpées simulaient les semelles ordinaires (n° 34527). Elles étaient cousues au maillot au moyen d'un fil d'or qui en faisait le tour. Les doigts des pieds et des mains étaient enfoncés chacun, comme ceux de la dame Setariban, dans des feuilles d'or repliées formant étui (n° 34478). Enfin, à côté des pieds, je trouvai les fragments d'un petit bracelet en or, dont les cloisons conservaient encore quelques reste d'incrustation en feldspath vert, et à droite et à gauche, deux figurines d'Isis et Nephthys, pleureuses, embouties dans une feuille d'or épaisse (n°s 34468, 34470) brisée en plusieurs morceaux. Chaque bras avait un demi bracelet en or, semblable à celui des pieds, mais intact et maintenu en place au moyen d'un fil d'or très solide (n° 34479).

J'ai réservé pour la fin la description du collier. Il était formé d'une multitude de perles rondes et longues en or, en feldspath, en lapis-lazuli, auxquelles étaient entremêlées des figurines de divinités et des amulettes en or. C'eût été une pièce unique, si le bitume dans lequel il était comme perdu n'en eût brouillé les rangs, et s'il n'avait fallu en rompre les attaches pour en sauver les parties constituantes. Voici du moins la liste et le nombre des objets que nous avons recueillis:

Une très jolie *âme* à tête humaine, aux ailes éployées, en or, avec incrustations de feldspath vert (n° 34475).

Un épervier en or (n° 34487).

Un vautour en or (n° 34519).

Trois serpents ailés (n° 34490).

Une toute petite âme en or (n° 34488).

Un [hieroglyph] vase à libation en or (n° 34482).

Un [hieroglyph] vase en or (n° 34483).

Un petit palmier en or, avec ses feuilles et ses régimes de dattes, pièce unique jusqu'à présent (nº 34496).

Une très belle petite barque en or, d'une finesse de travail incomparable (nº 34477).

Un vautour ailé en or; la tête manque.

Un scarabée en or (nº 34491).

Un Tat en lapis-lazuli, serti dans une monture en or surmontée de l'*atef*, et, à droite et à gauche, deux petits cynocéphales en adoration devant cet emblème d'Osiris (nº 34480).

Une Isis assise, avec l'enfant Horus sur les genoux (nº 34481).

Un *atef*, soutenu de deux cynocéphales (nº 34530).

Une déesse Neit en lapis-lazuli, doublée d'une lame d'or (nº 34484).

Une tête de bélier de Khnoum, en or, avec bélière (nº 34497).

Un groupe formé des signes en or (n. 34498).

Une plaquette en or, sur laquelle est soudée une découpure en or, représentant un vautour aux ailes déployées. Le chapitre du vautour est gravé au revers de la plaquette, en hiéroglyphes très fins (nº 34474).

Une Ouadj surmontée d'un serpent (nº 34485).

Quatre vautours en or (nºs 34486 et 34494).

Deux âmes à tête humaine, en or (nº 34489).

Un épervier d'Horus en or (nº 34495).

Un épervier en or à tête de bélier (nº 34499).

Un signe *sam* en or (nº 34503).

Une Ouadj en or (nº 34500).

Une Hathor en or, à tête de vache; les pieds ont disparu (nº 34506).

Un Tat en or (nº 34504).

Trois Uræus en or (nºs 34502 et 34521).

Deux tiges à vis en or (nºs 34505 et 34512).

Un signe *heq* en or (nº 34511).

Deux signes *user* en or (nº 34501).

Un cœur en basalte (nº 34492).

Six tout petits *oudjas* quatre en or, un en pierre recouvert d'une lame d'or (nºs 34509 et 34534).

Quatre petits *oudjas* en pierre (nºs 34510 et 34523).

Cinq petits pectoraux rectangulaires en or (nºs 34508 et 34522).

Deux têtes de serpents en or (n° 34507).

Un amulette en pierre, représentant un [hieroglyph] en relief sur un pendant oblong (n° 34513).

Une boucle de ceinture [hieroglyph] (n° 34524).

Deux pendants d'oreille oblongs, en or (n° 34473).

Un petit collier [hieroglyph] en or avec inscriptions au dos (n° 34476).

Une âme à corps de serpent (n° 34517).

Un vautour [hieroglyph] en or (n° 34532).

Une petite croix † en or (n° 34533).

Un *aker* [hieroglyph] en or, avec bélière (n° 34531).

Une plaquette en obsidienne noire, représentant les deux doigts humains (n° 34515).

Une lame d'argent, sur laquelle est gravé l'œil mystique, [hieroglyph] *oudja*. Elle a été trouvée au flanc gauche, fermant l'incision par laquelle on avait extrait le cœur, le foie et les intestins (n° 34516).

Sept cent perles rondes • en or.

Quatre-vingt perles longues en or.

Cent vingt-cinq perles en or, cylindriques, renflées par le milieu.

C'est un véritable trésor, qui nous montre sous un fort bon jour l'art des orfèvres à l'époque saïte. Je ne puis que remercier ici les raïs Roubi et Khalifa du soin avec lequel ils m'ont aidé à rechercher et à dégager les plus petits morceaux de cette trouvaille.

II.

LES INSCRIPTIONS DU TOMBEAU DE ZANNEHIBOU

PAR M. G. MASPERO.

Les inscriptions du tombeau de Zannehibou ne sont pas d'un travail aussi fouillé que celles du tombeau de Péténisis, et elles n'ont pas été peintes, mais elles sont d'une allure plus fière et d'un style plus pur. Il est évident que le dessinateur avait pénétré dans la pyramide d'Ounas, et qu'il s'en était donné les hiéroglyphes pour modèle. L'imitation est flagrante dans la technique

générale, et si le sculpteur n'a pas réussi à dépouiller entièrement les habitudes de son temps, du moins il a approché de fort près la facture de son modèle. Il ne faudrait pas conclure de cette imitation que le texte des formules a été copié directement sur le texte d'Ounas. Il a été établi, comme celui des tombeaux précédents, d'après les copies qui couraient alors de ces formules, et les variantes qu'on y rencontre prouvent que le graveur de Zannehibou ne les comprenait pas mieux que ses confrères de Psammétique et de Péténisis ne le faisaient. Peut-être pourtant la version est-elle un peu plus correcte que celle des tombeaux voisins; on dirait que le dessinateur, en allant chercher modèle chez Ounas pour les formules des Pyramides, a rectifié çà et là quelques-unes des parties fautives de la copie qu'on lui avait livrée.

Il ne m'a point paru nécessaire de reproduire in-extenso toutes les formules qui se rencontrent déjà chez Psammétique et chez Péténisis; je me suis borné à reproduire les variantes, même les plus insignifiantes, qu'elles présentent avec le texte de Péténisis.

Paroi Ouest.

La paroi Ouest débute par la pancarte d'offrandes, comme d'habitude dans cette série de tombeaux. Il est inutile de réimprimer ici le texte connu; je me borne à noter les variantes qu'il présente avec le texte correspondant de Péténisis.

L. 1 …, l. 2 …. La ligne 3 de Péténisis est passée; l. 3 …, l. 7 …, l. 8 …, l. 9 …, l. 10 …, l. 11 …, l. 12 …, l. 13 …, l. 14 …, l. 18 …, l. 19 …, l. 21 …, l. 22 … *sic* …. Avec la ligne 22, le premier registre de la pancarte se termine, et la ligne 23 se trouve reportée en tête du second régistre, sous la ligne 1; l. 23 …, l. 25 …, l. 26 …, l. 27 …, l. 28 …, l. 29 *sic* …, l. 30 …, l. 32 …, l. 34 …, l. 35 …, l. 36 …, l. 38 …, l. 39 …, l. 40 …, l. 41 …, l. 42 …

, l. 43 . Le troisième registre de la pancarte commence par la ligne 45, sous la ligne 23 : l. 45 , l. 46 , l. 51 , l. 53 , l. 55 , l. 57 , l. 58 , l. 59 , l. 61 , l. 63 , l. 64 sic , l. 65 sic.

Le quatrième registre de la pancarte commence par la ligne 67, sous la ligne 45 ; la ligne 69 de Péténisis est passée; le mot est réparti sur les quatre lignes 70-73 ; l. 71 , l. 75 l. 80 , l. 81 . l. 82 . l. 84 , l. 85 , l. 86 , l. 87 , l. 88 .

Derrière la pancarte, à la ligne 89, commence la formule de présentation de l'offrande, qu'on trouve à la même place (l. 91-95) au tombeau de Péténisis : 89 ... 90 ..., et que suit la formule du , indispensable en pareil cas. Ici encore, je me bornerai à noter les variantes qu'elle présente avec le texte donné aux lignes 96-109 de Péténisis : l. 91 , sic, après vient 92 , l. 92 est passé, , l. 95 , l. 95 96 et plus bas sans le de Péténisis, l. 97 au lieu de , l. 98 les deux fois au lieu de , sic au lieu de . 99 au lieu de . l. 99 au lieu de , au lieu de sic, avec à gauche et non à droite. l. 100 et plus bas au lieu de . et au lieu de sic sic.

Derrière cette formule vient la prière de la consécration des parfums.

qu'on rencontre dans Ounas, mais qui ne s'était retrouvée jusqu'à présent dans aucun des tombeaux précédents : La formule est suivie d'une série de petits chapitres, qu'on retrouve en partie au tombeau de Péténisis, en partie sur les cercueils du premier empire thébain :

Paroi Est.

Elle contient quarante-six colonnes d'hiéroglyphes, courant de droite à gauche, et contenant le même mélange de formules empruntées aux Pyramides ou au Rituel du premier empire thébain, qu'on remarque dans les tombeaux voisins.

[1] Cf. ce chapitre dans Ounas, l. 14-16. — [2] Cf. ce chapitre dans Péténisis, l. 495-496.

[1] La même formule dans Ounas, lignes 476-479.

[2] La même formule dans Ounas, lignes 484-489.

Paroi Sud.

La paroi du Sud contient deux registres. Le premier occupe toute la largeur de la paroi et compte vingt-deux lignes de grands hiéroglyphes ; le second se subdivise en deux panneaux de six colonnes d'hiéroglyphes chacun, le premier à gauche, le deuxième à droite de la porte.

Le premier de ces registres contient deux chapitres que nous avons

(1) Cette formule dans Ounas, l. 489-492.

rencontrés déjà à la même place au tombeau de Péténisis. Comme le texte de Zannehibou diffère fort peu de celui de Péténisis je me bornerai, cette fois encore, à enregistrer simplement ici les quelques variantes qu'il présente. L. 58, dans le titre même du chapitre au lieu de , au lieu de , au lieu de , au lieu de , passé, l. 159 au lieu de , l. 160 au lieu de , l. 161 au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 162 au lieu de , au lieu de , au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 163 au lieu de , au lieu de , au lieu de . au lieu de , 164 au lieu de , l. 165 au lieu de , au lieu de , sic au lieu de , 166 au lieu de , au lieu de , l. 167 , au lieu de , (sic) au lieu de , l. 168 sic au lieu de , passé derrière , l. 169 au lieu de , avec du pluriel, au lieu de , avec du pluriel, au lieu de , 170, sic avec du pluriel au lieu de . Après ce chapitre, qui occupe les lignes 158-170, vient *le chapitre d'entrer vers Osiris*, que l'on trouve aux lignes 507-510 de la paroi Sud du tombeau de Pétinisis. En voici les variantes : l. 170 sic au lieu de , l. 171 au lieu de , l. 172 au lieu de , au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 173 sic , au lieu de , sic 174 au lieu de , l. 174 au lieu de , au lieu de , l. 175 au lieu de , 176 au lieu de , l. 176 au lieu de , au lieu de , (1) au lieu de , l. 177 au lieu de , sic

(1) Ici, comme plus haut à la page 257, le déterminatif réel représente le boulanger debout, pétrissant la pâte dans un vase.

au lieu de , au lieu de , l. 178 au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 179 au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 180 au lieu de , au lieu de .

Les deux panneaux du second registre contiennent une partie des formules ordinaires contre les reptiles. Dans celui qui est à gauche en entrant, on a les petits chapitres reproduits dans le tombeau de Péténisis aux lignes 114-118. Ici encore, je me borne à indiquer les variantes de notre texte. A la ligne 181 au lieu de , au lieu de , l. 182 au lieu de , au lieu de , l. 183 au lieu de , au lieu de , l. 184 au lieu de , au lieu de .

Avec la ligne 27 commence un petit chapitre, qui se trouve dans Ounas, mais qui n'avait pas été reproduit dans Péténisis. Je le donne complet : 185 (1) 186 .

Le panneau de droite contient la formule si fréquente qui commence par , et qui est reproduite, entre autres endroits, aux lignes 142 sqq. du tombeau de Péténisis. En voici les variantes : l. 187 au lieu de , et partout au lieu de déterminatif, 188 , l. 188 au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 189 au lieu de sic sic . Avec la ligne 190 commence une formule empruntée au rituel d'Ounas, mais qui n'avait été reproduite ni dans Psammétique, ni dans Péténisis : 190 (2) 191 (3) 192 .

(1) Cf. le même texte dans Ounas, l. 322-323. — (2) Cf. le même texte dans Ounas, l. 325. — (3) Cf. le même texte dans Ounas, l. 323-324.

Paroi Nord.

La paroi Nord est occupée, comme d'habitude, par les formules relatives aux huiles et à la parure du mort. On y rencontre d'abord, en onze colonnes qui courent de gauche à droite, les noms des huiles et fards canoniques, chacun d'eux avec la prière qui le consacre. Ici encore, il suffit de relever les variantes qui se présentent avec le texte de Pétenisis, l. 410-418, 427-436. Ce sont, à la ligne 192, dans le titre du personnage, au lieu de et la même inversion se reproduit aux l. 174-196, puis au lieu de, l. 194, le membre de phrase est passé, au lieu de, au lieu de, l. 195 au lieu de, l. 196 au lieu de et au lieu de, l. 197 au lieu de, le titre du mort est ici, au lieu de, au lieu de, l. 198 au lieu de, au lieu de, au lieu de avec l'orthographe du nom divin, 199 au lieu de, à la ligne 199 au lieu de, l. 200 au lieu de, au lieu de au lieu de, manque, au lieu de, l. 202 au lieu de, au lieu de, l. 203 au lieu de, au lieu de

Après le chapitre des huiles, vient le chapitre de l'habillement, qui se trouve aux lignes 447 sqq. de Pétenisis. Il a le titre, qui manque chez Pétenisis : 204 *sic*. Il renferme les variantes suivantes : l. 204, le pronom féminin écrit au lieu de et le mot écrit, au lieu de. manque, 205 au lieu de

, à la ligne 205, au lieu de , manque, l. 206 au lieu de , et au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 207 au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 208 au lieu de , au lieu de , l. 209 au lieu de , au lieu de , au lieu de , l. 210 au lieu de .

Le sarcophage en basalte était de même forme que ceux des tombeaux précédents et il procédait du même type d'ornementation. Un large collier enveloppe le cou, et au-dessous du collier, comme en pendant, une image de la déesse Nouît agenouillée, face à droite et allongeant ses ailes est sculptée en un relief très fin. La surface bombée du couvercle porte, du collier et de la déesse au bout des pieds, un décor d'inscriptions et de figures divisé en trois bandes. La bande du milieu, placée sous la déesse même, comprend, en cinq colonnes de beaux hiéroglyphes tournés à droite, une des formules les plus fréquentes des Pyramides:

Les deux autres bandes font cadre à la figure de la déesse Nouit et à la bande centrale. Elles se divisent chacune en deux parties opposées bout à bout: en haut, sur la poitrine, deux des enfants d'Horus avec leur image; en bas, sur les pieds, l'image de l'une des deux déesses Isis et Nephthys agenouillées sur l'or et posant les deux mains sur le sceau d'éternité. La bande de droite contient en haut, d'abord une façon de titre général, disposé en une seule colonne verticale d'hiéroglyphes tournés vers la gauche:

. Viennent ensuite : 1° dans une même colonne, la légende : d'Hapi et son image, une momie debout à tête de cynocéphale, puis la légende : de Khribakouf et son image, une momie debout à tête humaine ; 2° dans une seconde colonne colonne, la légende : de Kabhsanouf et son image, une momie debout à tête d'épervier, puis la légende : d'Anubis et son image, une momie debout à tête de chacal. Au-dessous, dans la première colonne, on voit une Nephthys, agenouillée comme il est dit ci-dessus, et sa légende : *sic*. La bande de gauche est disposée symétriquement de la même façon que celle de droite, mais les hiéroglyphes y sont tournés vers la droite. On y voit d'abord le titre général : , ensuite 1° la légende d'Amsiti, avec son image, une momie à tête humaine, puis, au-dessous, la légende de Maaiotfouf, avec son image, une momie à tête humaine ; 2° la légende de Tioumaoutf, et son image, une momie à tête de chacal, puis, au-dessous, la légende de Harkhentanmaou et son image, une momie à tête d'épervier. Au-dessous, dans la première colonne, on voit une Isis agenouillée comme il est dit ci-dessus, et sa légende : .

Sur les pieds on lit, enfermée dans un cadre long rectrangulaire, l'inscription suivante, en deux lignes horizontales de beaux hiéroglyphes tournés vers la droite : .

Autour de la cuve, une bande d'hiéroglyphes court tout du long, qui contient, selon l'habitude, deux légendes affrontées. Celle du côté Sud est ainsi conçue : . Celle du côté Nord dit . L'intérieur de la cuve ne présente aucune inscription.

VI.

NOTE SUR LE PROCÉDÉ QUI SERVAIT À DESCENDRE SUR LA CUVE LE GROS COUVERCLE DES SARCOPHAGES EN CALCAIRE.

PAR M. A. BARSANTI.

A la suite de recherches minutieuses sur le procédé que les architectes égyptiens ont dû employer pour descendre, sans accident, sur la cuve, le gros couvercle du sarcophage en calcaire enfermé dans les tombes de Psammétique, de Padounast et de T'anehibou, je crois avoir découvert le moyen dont ils usaient pour exécuter ce travail difficile.

Sitôt qu'on avait couché la momie dans le cercueil en basalte, et qu'on avait répandu sur elle l'encens et le bitume alors en usage, on ajustait le couvercle de ce cercueil à sa place, et on coulait du plâtre par-dessus, jusqu'au niveau des bords de la grande cuve. On remplissait ensuite avec du sable les quatre rainures qui avaient été construites avec beaucoup de précision dans les parois Est et Ouest de la chambre, ainsi qu'on le verra en consultant les plans que j'ai donnés des trois tombeaux [1].

Au milieu de chaque paroi, entre les deux rainures, et communiquant du bas avec elles par une petite ouverture, se trouve ménagée une niche assez spacieuse et assez haute pour contenir un homme, et pour lui permettre, après avoir opéré la descente, de passer par dessus le couvercle et de placer la boîte à canopes au fond de la niche.

Les rainures sont disposées de façon à guider les quatre oreilles taillées dans le gros couvercle. On plaçait dans chacune d'elles une pièce de bois dont les dimensions s'adaptaient exactement aux siennes. Elles supportaient par le haut l'oreille du couvercle, et, par le bas, elles posaient sur du sable comprimé, qu'on avait versé dans chaque rainure, après avoir bouché préalablement l'ouverture qui la mettait en communication avec la niche centrale. On plaçait un ouvrier habile dans chaque niche, on débouchait la

---

[1] Voir plus haut, p. 161, le plan du tombeau de Psammétique, p. 233, fig. 4. celui du tombeau de Padounast, p. 263, fig. 2, celui du tombeau de Zanehibou.



petite ouverture, et l'ouvrier laissait couler le sable par elle, en règlant l'écoulement sur les ordres de l'architecte.

Au fur et à mesure que le sable s'écoulait, les pièces de bois glissaient dans les rainures d'un mouvement si doux que le contact du couvercle et de la cuve n'était accompagné d'aucun choc.

J'ai recherché si je trouverais encore quelque trace matérielle de l'opération, et j'ai constaté que les pièces de bois qui avaient servi à la descente sont encore à leur place dans les rainures. C'est la preuve incontestable que la descente s'accomplissait réellement ainsi que je viens de le dire.

VII.

RAPPORT SUR LA DÉCOUVERTE
D'UN PETIT PUITS ANONYME À L'EST DE LA PYRAMIDE D'OUNAS.

PAR M. A. BARSANTI.

Le 6 décembre 1900, un petit puits fut découvert, à l'angle Nord-Est de la pyramide d'Ounas. A la profondeur d'environ quatre mètres, le jeune Mahmoud, fils du Raïs Khalifa, qui surveillait le travail, mit au jour un petit monument en granit gris, représentant une Triade en haut-relief. Les trois divinités sont debout à côté l'une de l'autre: Osiris au milieu, Isis à droite et Nephthys à gauche. On lit, sur la tranche, les textes suivants: 1° Dans la partie arrondie du haut: [hieroglyphs]; 2° à la gauche: [hieroglyphs]; enfin à droite: [hieroglyphs]. Ce petit monument est, comme on le voit, au nom d'un certain Horemheb. Il mesure 0 m. 68 cent. de hauteur et 0 m. 36 cent. de largeur. Le travail en est assez fin; on ne saurait toutefois le comparer aux beaux monuments de l'époque Saite.

Un demi mètre environ au-dessous de ce groupe, les ouvriers atteignirent le roc; le puits n'avais jamais été achevé. Il est donc plus que probable que la triade est arrivée où elle est par accident. Elle provient vraisemblablement de l'un des deux grands puits qui se trouvent tout près de là vers l'Est, et qui ont été violés anciennement. Au moment où les voleurs les dépouillèrent et jetèrent parmi les décombres ce monument, qui n'avait pas de valeur pour eux, il roula par hasard dans le puits inachevé où nous venons de le découvrir.

Saqqarah, le 18 décembre 1900.

ANALYSIS OF ONE OF THE CROWNS FOUND AT DAHSHOUR

BY A. LUCAS.

La couronne en argent du trésor de Dahshour a souffert si fort depuis l'époque de la trouvaille, qu'il a paru nécessaire de la faire examiner par un chimiste expérimenté, afin de savoir s'il y a encore quelque chance de la sauver, et, en ce cas, quels moyens il conviendrait de prendre pour arriver à ce résultat. M. le Capitaine Lyons, Directeur-Général du Cadastre, a bien voulu la faire examiner par M. Lucas, chimiste attaché à son département.

I have seen the crown in question: it is much disintegrated and appears to be crumbling to pieces. In some places, it has become a mere powdery mass, while in other places it is falling away in flakes, and on the bottom of the case, there are small pieces of the material that have fallen from it, as also some powder. In appearance, it resembles very much iron that has been eaten away by rust.

I took a small portion (0,0926 gram.) of the fallen fragments away for examination.

I find on analysis that the powder consists essentially of Silver Chloride with a little organic matter, and that the small flakes are also chiefly composed of Silver Chloride, a little organic matter and a small residue of unaltered silver. Evidently, therefore, the crown has been subject to some action whereby the silver has been converted in great part into Chloride.

A solution of Sodium Chloride (common salt) in water, if allowed to act upon Silver, will convert it into Silver Chloride, and, if the action be continued long enough, this conversion, which at first takes place on the surface only, will extend inwards until the whole mass of Silver has become Chloride. It seems very probable that some such action has taken place with the crown, and this would occur if it has been exposed during a lengthy period of years to the influence of Sodium Chloride and water, as, for instance, by being in contact with moist earth containing salt. Further, the chemical changes causing disintegration would not cease with the removal of the crown from the soil but would still continue, even assuming that neither moisture nor salt were left adhering to the object. These secondary changes would be brought about by exposure to light, and would be quite independent of the presence of either air or moisture.

This action of light on the previously-formed Silver Chloride is quite sufficient to account for the marked disintegration that has taken place in the crown since it has been placed in the Museum. It seems probable that a certain amount of corrosion by Organic Acids has also occured, though on this point I cannot speak with certainty.

No means exist of restoring the crown to its former condition. The chemical action now going on may, however, in some measure, be arrested, and possibly complete destruction prevented, if the crown be at once removed from its position and placed where the light can no longer gain access to it or only to a very limited extent.

ANALYSIS OF BRONZE AND COPPER OBJETS

BY A. LUCAS.

M. de Bissing, ayant eu besoin de connaître la composition exacte de certains des vases en cuivre ou en bronze qu'il décrivait pour le Catalogue Général, *M. Lucas a bien voulu analyser des parcelles de métal détaché de ces vases.*

Method of Sampling. The objects examined were all metal vessels, and in most cases the thickness of the metal was not sufficient to allow of drilling, hence I was obliged to have recourse to filing.

Partly because of the very limited time at my disposal, and partly because of the disfigurement that would have been caused, the amount of the filings taken was exceedingly small, the actual weight being as follows:

Number of Exhibit.	Weight of Sample taken. (grammes)
3480	0.1416
3491	0.6320
3443 (Top portion)	0.4886
3443 (Bottom portion)	0.4480
3438	0.0676
3512 *b*	0.2352
3512 *a*	0.1318
3533	0.2798

Nature of Examination. — The determination in such small samples of traces of Arsenic, Antimony, Cobalt, Nickel, Copper Oxyde etc., all of which were possibly present in minute quantities, was found to be impracticable, and so the examination was more particularly limited to ascertaining which of the articles were Copper and which were Copper Alloy.

Iron was found in each sample (after the particles coming from the file had been removed with a magnet), but it was only determined quantitatively in n° 3491 and n° 3533.

Result of Examination. — Six out of the eight samples examined were found two to be Copper and the remaining Bronze, namely:

Number of Exhibit.	Nature of Metal.
3480	Copper.
3491	Bronze.

Number of Exhibit.	Nature of Métal.
3443 (Top portion)	Copper.
3443 (Bottom portion)	Copper.
3438	Copper.
3512 *b*	Copper.
3512 *a*	Copper.
3533	Bronze.

The detailed composition of n° 3491 and 3533 was as follows :

Ingredients.	N. 3491 o/o.	N. 3533 o/o.
Tin	5.01	8.88
Lead	22.74	2.29
Iron	0.28	0.50
Copper (by difference)	71.97	88.33
Total	100.00	100.00

TABLE DES MATIÈRES.

Colonne 46.
Manœuvre pour l'enlèvement de l'abaque (D).
Vue prise du sud.

Phototypie Berthaud

L'étançonnage entre les deux massifs du pylone.
(10 mai 1900.)

Phototypie Berthaud

L'étançonnage entre les deux massifs du pylône.

(10 mai 1900.)

Phototypie Berthaud

L'étançonnage entre les deux massifs du pylône.
(10 mai 1900.)

Phototypie Berthaud

L'étançonnage entre les deux massifs du pylône.
(10 mai 1900.)

Phototypie Berthaud

Phototypie Berthaud

Le perré et les sacs de terre qui contrebutent le pylône du côté de la Salle Hypostyle.

(1 mai 1900.)

Fondations de la Colonne 38 (faces supérieure et latérale nord).

Fondations de la Colonne 29 (face latérale nord).

Phototypie Berthaud

Colonnes 23 et 32.


3 2044 017 931 601

